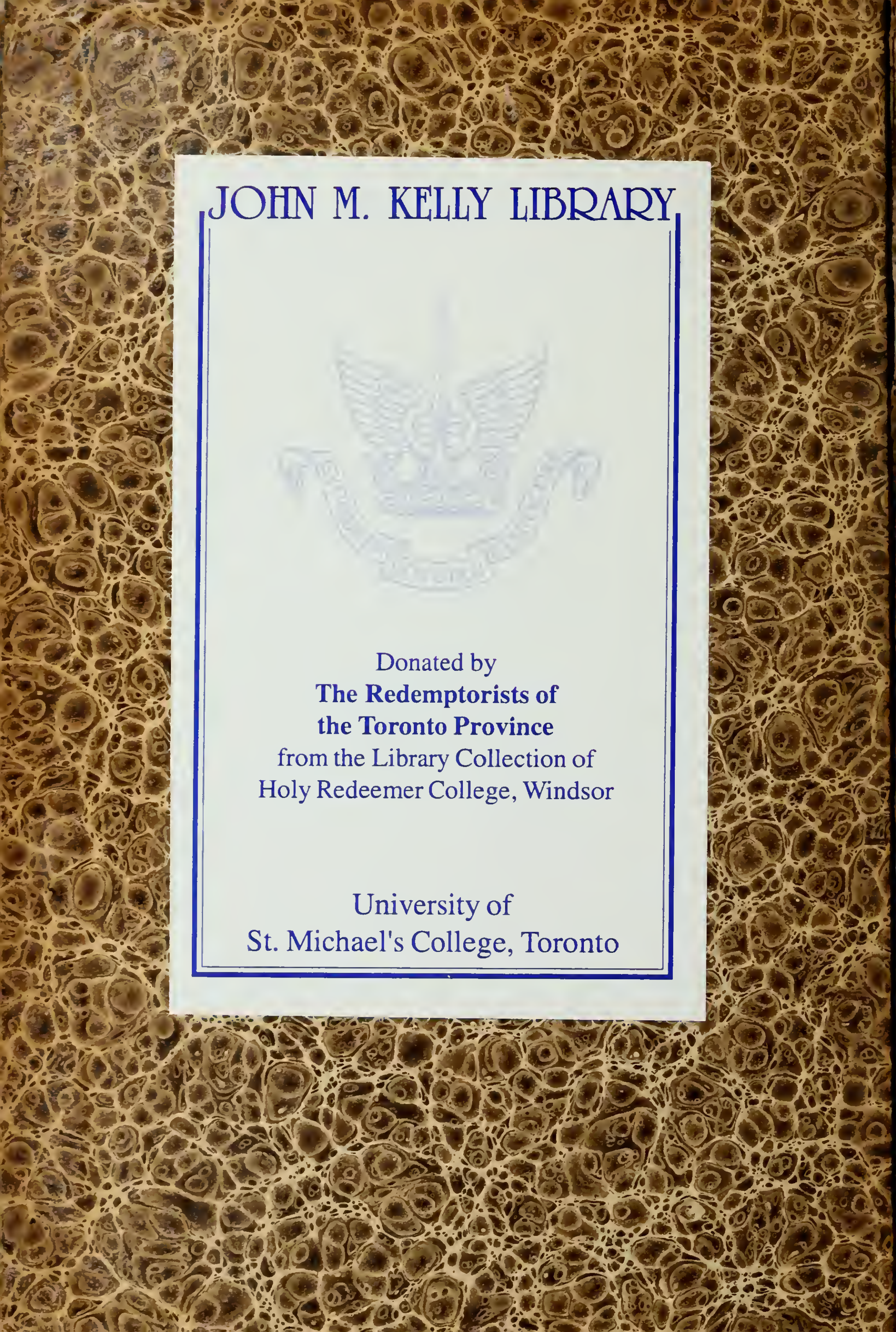
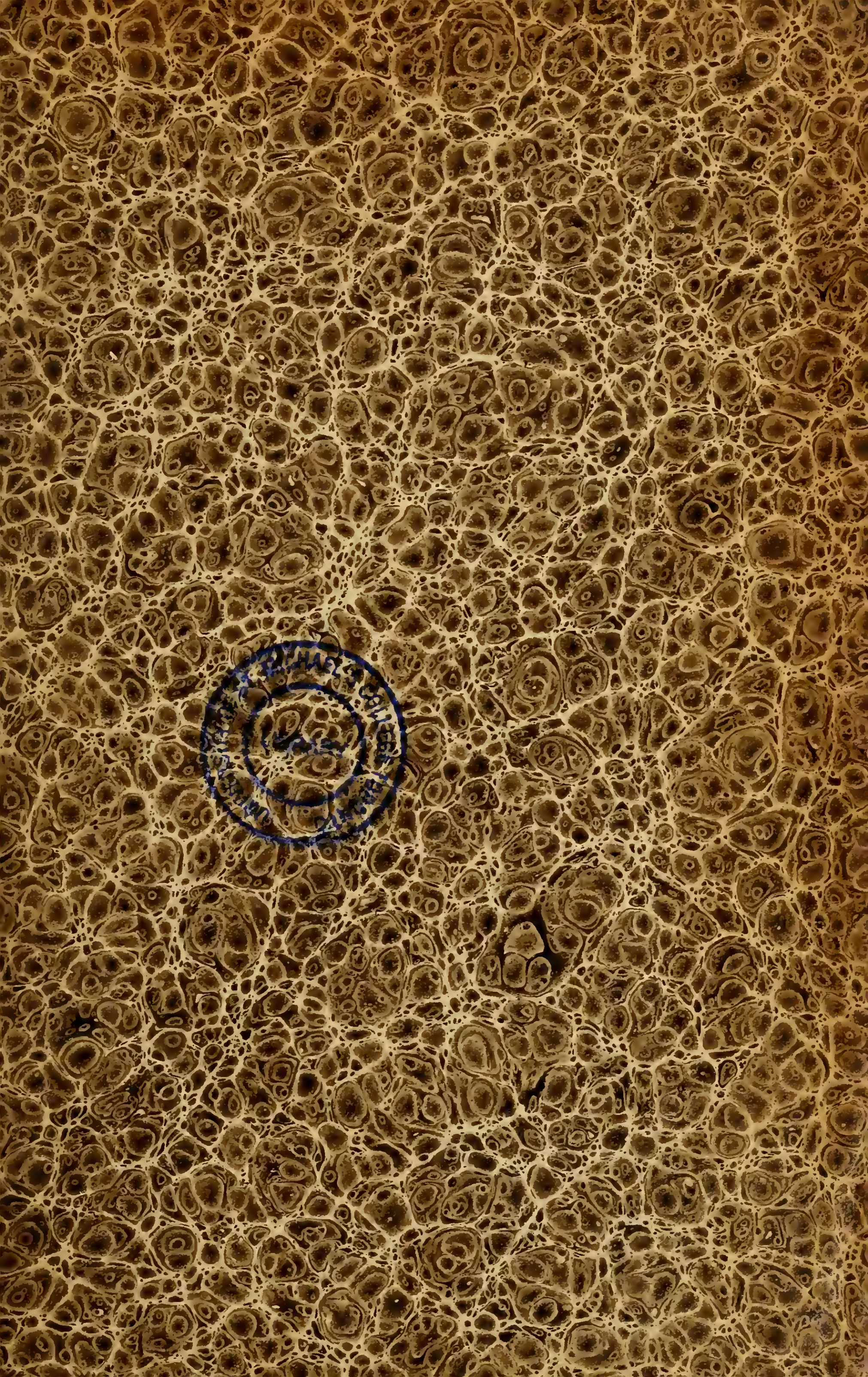
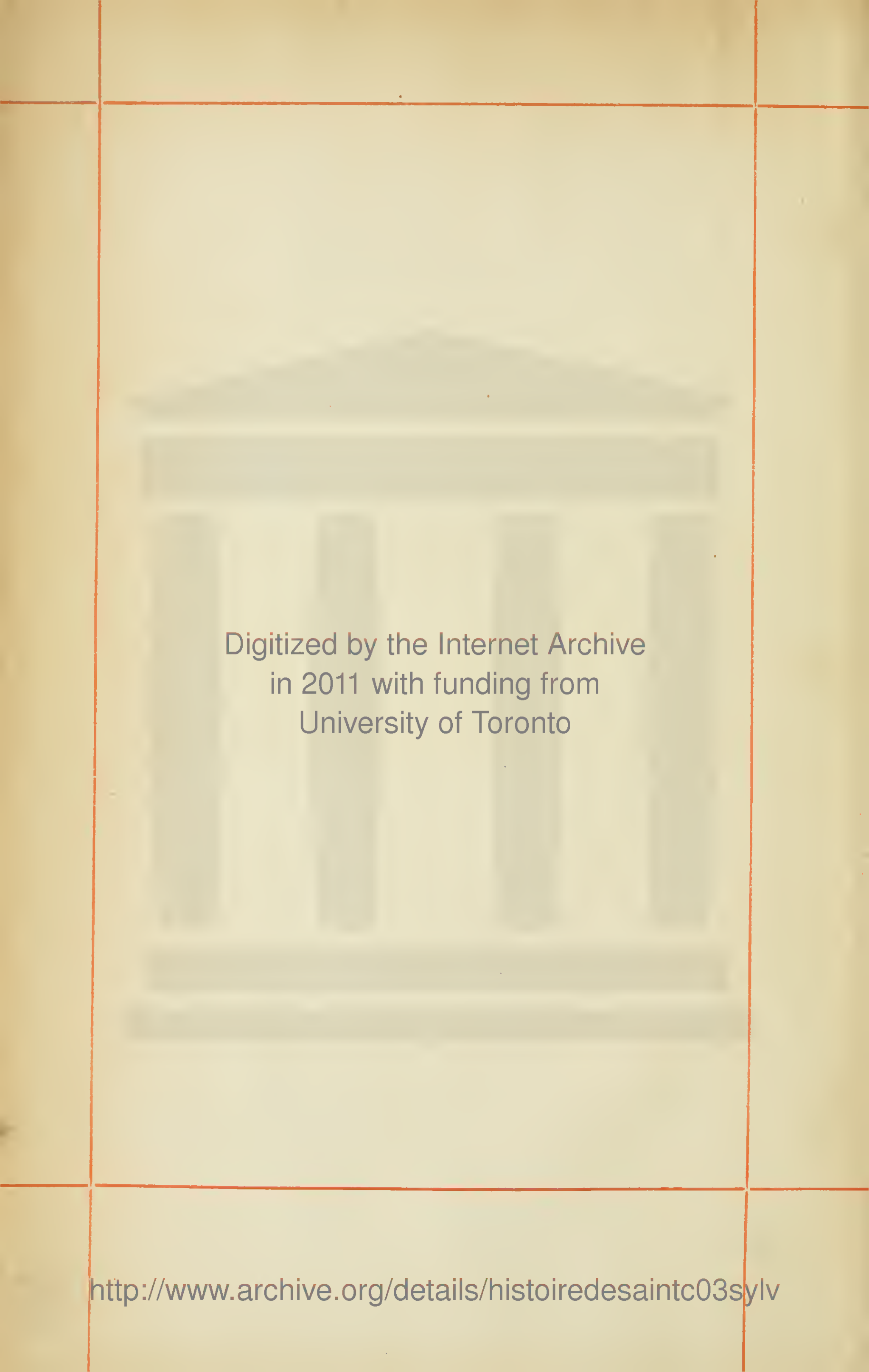

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04341 7518

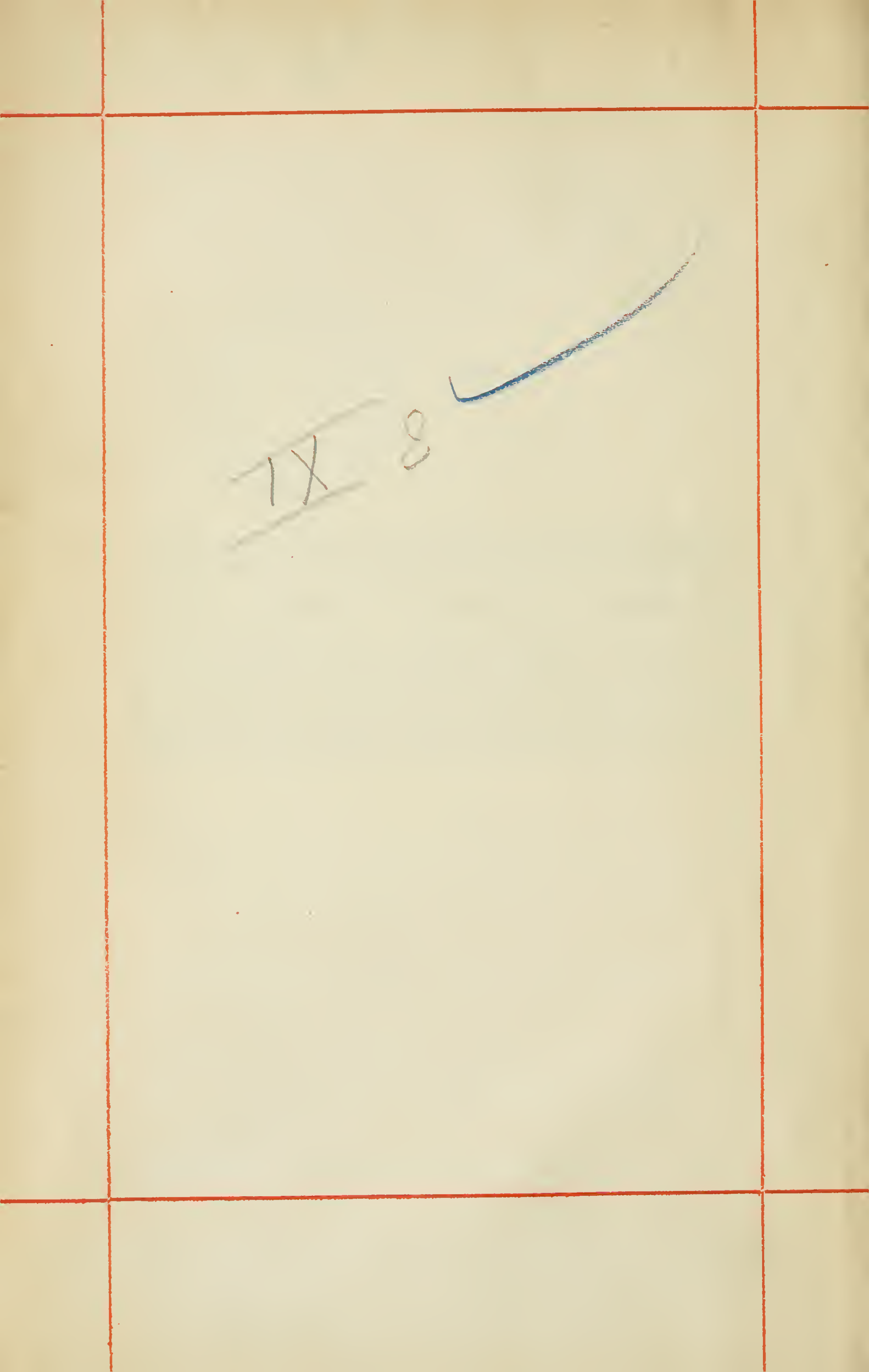

JOHN M. KELLY LIBRARY
Donated by
The Redemptorists of
the Toronto Province
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor
University of
St. Michael's College, Toronto

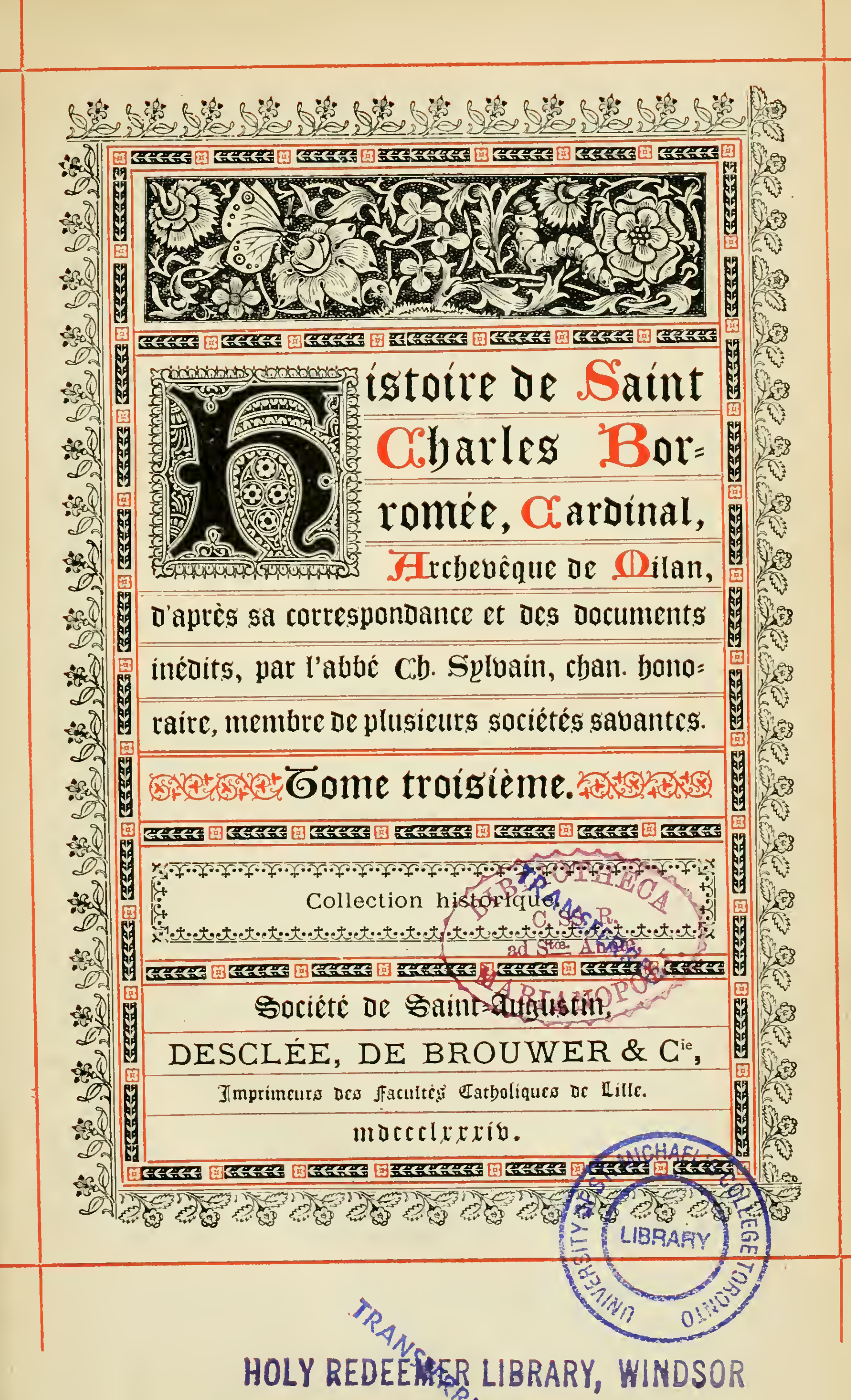






Histoire de Saint Charles Borromée.


IX 8



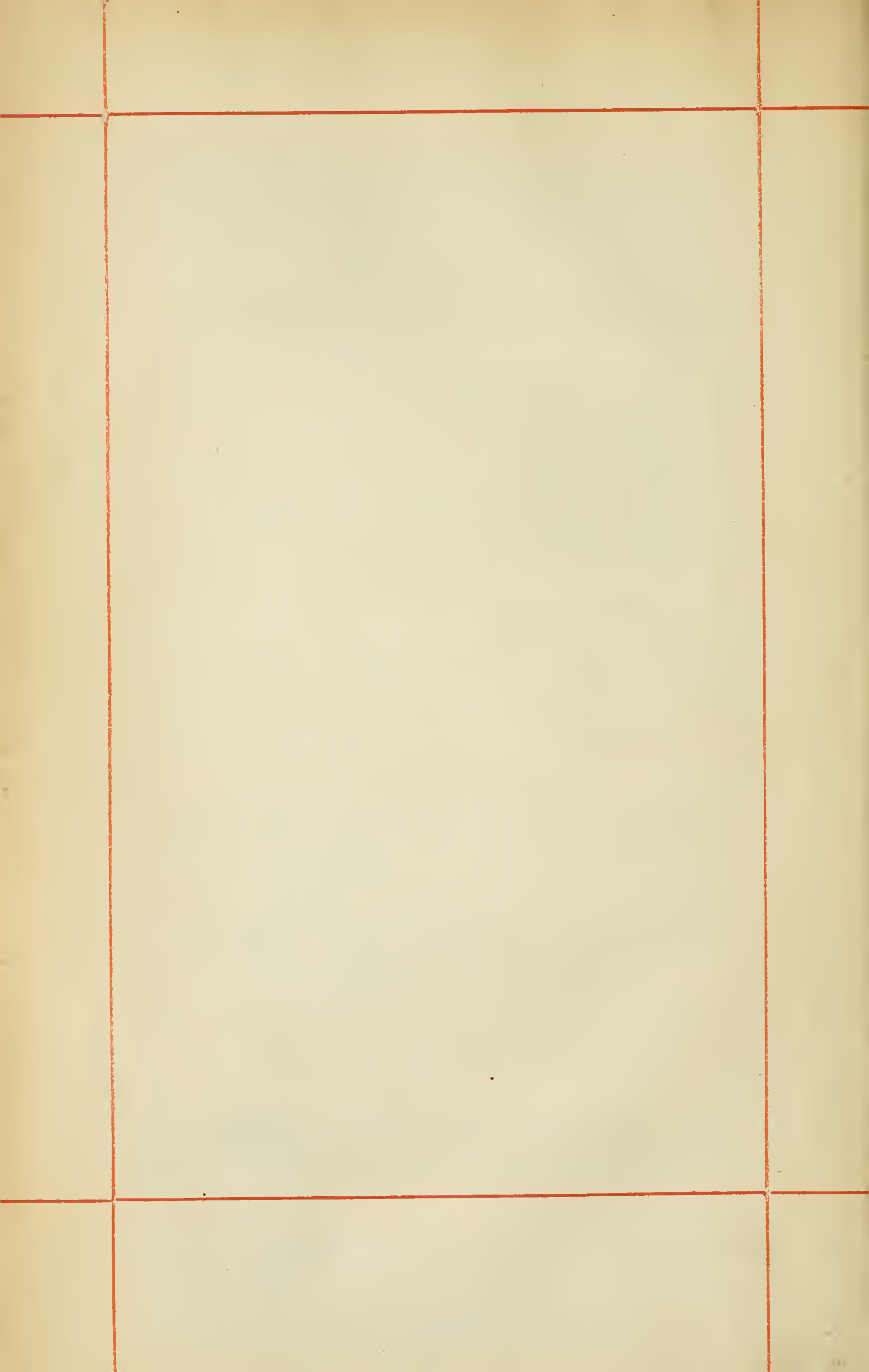
Histoire de Saint Charles Borromée, Cardinal, Archevêque de Milan,

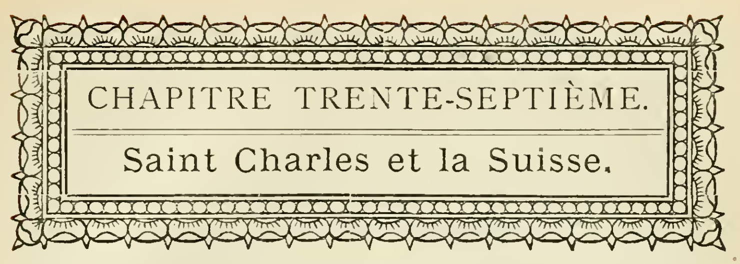
d'après sa correspondance et des documents inédits, par l'abbé Ch. Sylvain, chan. honoraire, membre de plusieurs sociétés savantes.

Tome troisième.

Collection historique.

Société de Saint-Augustin,
DESCLÉE, DE BROUWER & Cie,
Imprimeurs des Facultés Catholiques de Lille.
mdccclxxxiv.





CHAPITRE TRENTE-SEPTIÈME.

Saint Charles et la Suisse.

Saint Charles cardinal protecteur de la Suisse. — Le saint visite les contrées de la Suisse dépendantes de son diocèse. — Heureux résultats de cette visite. — Saint Charles traverse les Alpes pour visiter les cantons catholiques.— Son pèlerinage à Einsiedeln et sa lettre au cardinal d'Alta Emps. — Le saint obtient de la diète réunie à Lucerne l'expulsion des maîtres d'école hérétiques. — Une visite inattendue. — Fondation du séminaire pour les Suisses, à Milan. — Le Luganais Rusca. — Saint Charles éteint un incendie. — Les chevaux du cardinal. — Les guides Tessinois. — Le saint gravit à pied le mont Saint-Gothard et les pays voisins. — Le pèlerinage à Tisitis. — La fontaine de Brentino à Lugano. — Collège d'Ascona.

LE dévouement de saint Charles pour la Suisse tient du prodige. Accablé sous le poids des travaux de son immense diocèse, absorbé par les visites apostoliques qu'il fit dans les diocèses voisins, devenu le conseiller des souverains de l'Europe, consulté par le pape et par les évêques de l'Église entière, assiégé de visites, surchargé par l'administration d'œuvres innombrables, il trouva toujours le temps de s'occuper des besoins spirituels de cette nation.

Voisin de l'Allemagne, ce pays devint promptement l'objet des premiers efforts de l'hérésie qui mit tout en œuvre pour lui arracher sa foi, s'implanter sur son sol et s'insinuer dans le cœur de ses populations avides de nouveautés et d'indépendance. Plusieurs cantons néanmoins résistèrent avec une admirable énergie à ces attaques et triomphèrent de la propagande active

et très habile des protestants. Fidèles à la foi catholique, ils envoyèrent au concile de Trente un ambassadeur, le colonel Lussi, qui déclara publiquement, à la grande joie des Pères, que la Suisse catholique accepterait et défendrait les décisions du concile. Ce colonel fut l'un des plus fermes soutiens de cette Église. Saint Charles entretint avec lui des relations intimes, il usa de son crédit et de son autorité, soit pour briser les obstacles qui s'opposèrent à son zèle, soit pour gagner la bienveillance de ceux qui cherchaient à entraver le bien qu'il avait projeté d'accomplir au sein de ces populations.

La Providence avait confié d'une manière toute spéciale les intérêts de ce pays au pieux cardinal. Nommé par Pie IV cardinal protecteur de la Suisse, il tint à montrer, par ses œuvres, que cette dignité ne fut pas à ses yeux un de ces titres honorifiques dont les charges sont légères et les responsabilités de peu de conséquence. Par un traité d'alliance, le souverain pontife assura aux cinq cantons catholiques des secours en argent et en hommes, dans le cas où ils seraient attaqués à cause de leur foi : le cardinal Borromée ne fut étranger ni aux pourparlers, ni à la conclusion de cet important traité.

Comprenant qu'un envoyé du saint père pourrait rendre à ces populations de grands services et que sa présence au milieu d'elles contribuerait à les maintenir dans l'unité catholique, dès l'année 1563, il leur envoya, du consentement de son oncle, Jean Dominique Volpi, évêque de Côme, afin de régler avec eux plusieurs points importants concernant la foi catholique. Les heureux résultats de cette légation, lui firent songer

dès lors à la création d'une nonciature pontificale pour ce pays.

Comme archevêque de Milan, le cardinal avait plusieurs contrées de la Suisse sous sa juridiction spirituelle. Sa grande âme s'émut au récit des entreprises tentées par l'enfer pour arracher à l'Église ce peuple, robuste dans sa foi comme dans sa nature. Il résolut de s'opposer par une action personnelle et directe à l'envahissement de l'erreur.

Un de ses premiers actes, après avoir pris possession de son diocèse, dès la fin d'octobre 1567, fut d'aller visiter les vallées Levantine, de Blenio et de Riviera soumises à son autorité épiscopale.

Ces vallées étaient autrefois sous le gouvernement civil et religieux de quatre chanoines ordinaires qui avaient le titre de comtes; mais en vertu d'une cession faite par les ducs de Milan, elles étaient passées sous le domaine des cantons d'Uri, de Schwitz et d'Unterwalden ; le gouvernement spirituel resta toujours confié aux archevêques de Milan.

Nous avons dit dans quel état le cardinal Borromée avait trouvé son diocèse. La Suisse lui offrit un spectacle encore plus désolant. Les plus graves désordres avaient pénétré jusque dans le sanctuaire ; l'ignorance, l'amour des biens terrestres avaient envahi presque toutes les âmes : à l'aide de ces vices, l'hérésie pouvait s'implanter facilement sur ce sol, d'autant plus que la superstition la plus grossière avait depuis longtemps, parmi le peuple, déshonoré l'antique foi. Ce danger était réel : le clergé, peu soucieux de sa dignité, avait laissé les Seigneurs temporels usurper l'autorité ecclésiastique. Pour se soustraire à la juridiction légi-

time de son évêque, il avait accepté sans résistance, presque sans protestation, les empiétements successifs du pouvoir civil qui peu à peu était devenu son maître unique et absolu. Le mal semblait à son comble.

Saint Charles n'a jamais manqué de donner au pouvoir civil les marques de la déférence qui lui est due. Il a toujours compris que l'union des deux pouvoirs, du sacerdoce et de l'empire, comme on disait alors, est le meilleur moyen d'obtenir, dans le gouvernement spirituel et temporel des peuples, les plus heureux et les plus salutaires résultats. Toutefois à cette union, aussi nécessaire qu'il la crût, il n'a jamais voulu sacrifier les droits de l'autorité spirituelle. Chacun dans sa sphère, respect mutuel des droits dans les matières mixtes, telle était sa règle de conduite ; mais, au-dessus de tous les droits, il plaçait ceux de Dieu et de l'Église dans les choses qui ont rapport au salut des peuples et des individus. L'état de choses existant en Suisse créait à l'archevêque de Milan une situation des plus difficiles et des plus délicates. La disposition des esprits, pour sa personne, était bonne, mais la moindre imprudence pouvait tout compromettre, en présence d'un pouvoir d'autant plus jaloux de son autorité qu'elle était usurpée.

Charles le comprit et, avant de commencer sa visite pastorale, il écrivit aux Seigneurs des vallées suisses, pour leur faire part de son intention. Il les priait ensuite de vouloir bien envoyer des représentants de leur autorité pour l'accompagner dans sa visite et pour favoriser, par leur présence, le bon succès de ses travaux. Les cantons répondirent aux désirs du saint archevêque, en envoyant trois ambassadeurs revêtus de l'autorité la plus grande.

Le saint se mit à l'œuvre avec un zèle que la grandeur du mal semblait accroître chaque jour. Il s'adressait au peuple, lui expliquait les principaux mystères de la foi, réfutait les mensonges de l'hérésie, encourageait les âmes à la pratique du bien : sa parole simple et convaincue, ses exemples surtout produisaient des merveilles. On se pressait sur ses pas, on s'agenouillait au tribunal de la pénitence. Clergé, Seigneurs et peuple se transformèrent en peu de temps : si l'on veut se rendre un compte exact de cette transformation, il faut lire la lettre que le pieux archevêque, dès son retour à Milan, écrivit à Mgr Ormanetto alors à Rome.

« J'ai fini, avec l'aide de Dieu, la visite des pays soumis aux Seigneurs suisses, à ma grande satisfaction et avec l'espérance de bons résultats, plus grands que je n'avais osé l'espérer dès le début. J'ai corrigé beaucoup de membres du clergé, je leur ai imposé des pénitences publiques et secrètes, j'en ai condamné à des amendes pécuniaires destinées à l'ornementation des églises. Quelques-uns, sous certaines conditions, ont été privés de leurs bénéfices. Les Seigneurs temporels qui étaient avec moi ne m'ont fait aucune opposition ; ils m'ont, au contraire, témoigné toute leur satisfaction. J'ai terminé cette visite par une réunion générale du clergé (1). Le premier ambassadeur, Zambruno, parla au nom de tous les autres.

« Ces Seigneurs ne perdront désormais aucun de leurs privilèges dans ces vallées, mais ils reconnaissent avoir été quelquefois plus loin qu'il ne convenait. La

1. Cette réunion dura trois jours. Il écrivit au colonel Lussi pour l'en prévenir et lui dire que les curés retourneraient ensuite chacun dans sa paroisse. — Bib. Amb : *Ms. C. S.* I. 2.

malice des prêtres eux-mêmes, la négligence des pasteurs qui semblaient avoir laissé ces peuples en abandon, entraînèrent ces magistrats à leur infliger des châtiments. A l'avenir, les choses marcheront d'une autre façon, parce que ces Seigneurs sont résolus à accepter le concile de Trente, à lui obéir et à le faire observer en tout par leurs sujets. Aucun prêtre ne pourra espérer trouver refuge et aide près de ces Seigneurs, contre les corrections qui leur seront infligées ou pour se soustraire à l'obéissance qui m'est due, parce que je les ai avertis qu'ils seraient alors traités avec plus de sévérité.

« Les paroles de l'ambassadeur, dont je vous ai donné le sens, eurent une grande influence, surtout sur ceux qui s'imaginaient pouvoir vivre tranquilles sous la protection du pouvoir temporel. J'ai fait ensuite accepter par le clergé le concile de Trente, j'ai fait faire la profession de foi et j'ai mis à exécution les ordonnances du concile provincial, en y ajoutant quelques ordonnances particulières de nature à remédier aux désordres que j'ai trouvés : je vous en envoie une copie.

« Tous ont témoigné d'une bonne disposition. Chez les uns, cette disposition a été inspirée, je le crois, par la connaissance qu'ils avaient des intentions de l'ambassadeur ; chez les autres, elle vient du désir de ne pas s'endurcir dans leurs péchés, comme leurs prédécesseurs, dont quatorze mouraient, l'an passé, sans avoir renoncé à leur vie publiquement scandaleuse. Ils ont aussi donné des preuves d'une grande humilité. Trois, parmi les plus coupables, craignant que je ne les envoyasse à Milan, coururent derrière moi jusqu'à Bellinzona, à six milles de distance, malgré une pluie hor-

rible et le danger d'une inondation : ils me supplièrent de leur imposer là même une punition, ce que je fis.

« Je conclus que nous ne nous sommes pas fatigué inutilement à cette visite : nous y avons regagné la soumission et l'obéissance de ce clergé qui, auparavant, en un certain sens, ne reconnaissait point l'archevêque ni aucun supérieur ecclésiastique, et nous y avons trouvé l'espérance d'un changement de vie et de mœurs de leur part. Si quelque pensée d'avarice n'apporte aucun changement dans l'esprit de ces Seigneurs temporels ou de leurs ministres, on peut regarder comme chose certaine qu'ils ne se mêleront plus des affaires ecclésiastiques et qu'ils nous laisseront libres dans l'exercice de notre ministère (1). »

Les choses étaient ailleurs dans un bien plus mauvais état que dans ces vallées ; à Lugano, dépendant du diocèse de Côme, l'autorité temporelle se faisait sentir d'une façon plus tyrannique. Là, les bénéfices étaient mis à l'enchère : le saint exprime le désir de voir un délégué du saint père pénétrer dans ces régions avec la mission d'éclairer le peuple.

En partant pour Milan, saint Charles emmena avec lui six jeunes gens pour les former, dans son séminaire, à la science et à la piété, et les renvoyer ensuite, comme des apôtres, au milieu de leurs concitoyens. Pour continuer et entretenir le bien dont il avait jeté les premières semences, il choisit quelques bons prêtres, il les chargea d'aller au sein de ces populations, de leur administrer les sacrements et de pourvoir à tous leurs besoins spirituels. Lui-même ne les perdit pas de vue et, pendant les dix-sept années de sa résidence à Milan,

1. Lettre du 5 nov. 1567. — Bib. Amb., *Ms. R.* 184, *Inf.*

comme archevêque, il ne visita pas moins de six fois les populations de la Suisse.

Trois ans après cette première visite, en 1570, nous le retrouvons à Locarno. Il venait d'échapper miraculeusement à l'horrible attentat dirigé contre sa vie. Pour témoigner sa reconnaissance au Dieu qui l'avait sauvé, il ne trouva rien de mieux que d'exposer cette même vie, au milieu de fatigues quotidiennes, de travaux incroyables et de dangers de tout genre, pour lui gagner des âmes. On le vit gravir, à l'aide de ses mains et de ses pieds, les montagnes les plus abruptes, traverser des glaciers, au prix de mille périls, arriver jusqu'aux plus humbles hameaux, afin de faire entendre à des peuples, en quelque sorte séparés du reste du monde, des paroles de vie, de les réconforter de ses bénédictions et de les attacher plus fortement au chef visible et suprême de la sainte Église. Entraîné par son zèle, sous le prétexte d'aller visiter sa sœur, la comtesse Alta Emps, il traversa les Alpes. Son véritable but était de visiter l'un après l'autre les cantons catholiques. Avec une rare habileté, il opéra de très utiles réformes dans le clergé et dans les monastères qui n'avaient gardé aucune trace de l'observance religieuse. Il alla à Altorf, à Unterwalden ; il visita la tombe du B. Nicolas de Flue ; s'arrêta à Lucerne, à Saint-Gall, à Alta Emps, à Schwitz. Partout il fut accueilli avec une grande joie et de grands honneurs ; les hérétiques eux-mêmes, vaincus par le spectacle de cet héroïque dévouement, unirent partout leurs hommages à ceux des catholiques. Il se rendit à Einsiedeln prier dans le sanctuaire de Notre-Dame des Ermites où il trouva d'ineffables consolations.

« Le temple d'Einsiedeln, à deux jours de distance des Alpes, m'a rempli de joie, écrit-il au cardinal Alta Emps ([1]). Je vous l'affirme, si j'en excepte Lorette, je n'ai nulle part ressenti une plus grande impression religieuse. Là, comme ailleurs, les habitants m'ont fait de beaux et nombreux présents de reliques. On peut apprécier le respect qu'ils ont pour les ossements des saints, en voyant les reliquaires qui les renferment; ces reliquaires sont beaucoup plus riches que ceux d'Italie. J'ai trouvé les Seigneurs des cinq cantons catholiques si admirablement animés de la foi orthodoxe que je voudrais voir tous les princes enflammés de la même ardeur : cela nous permettrait d'espérer des temps meilleurs. Ils ont un sens exquis des dogmes de la foi, ce qui met le comble à leur piété. Plaise à Dieu que nos Italiens eussent les mêmes sentiments sur les peines du Purgatoire, sur la célébration des jours de fêtes, sur l'ornementation des églises, sur l'habitude de la prédication et le respect des mystères ! Mais je ne puis dissimuler que toutes ces vertus sont égalées par de grands vices... »

Il alla consoler sa sœur Hortense qui venait de perdre un jeune enfant : « Elle ne peut, dit-il, regarder comme un malheur la mort de son fils : elle l'a rendu à Dieu pour augmenter le nombre des habitants du ciel. »

Ses compagnons de voyage, le comte Jean-François Bonomi et Fornero, son serviteur, ont apporté au procès de canonisation, de précieux renseignements sur les actions du saint dans cette course apostolique. A Lucerne, il reçut l'hospitalité au couvent des Frères de

1. Lettre du 10 septembre 1570. — Ses compagnons de pèlerinage déclarèrent qu'il versa à Einsiedeln d'abondantes larmes.

Saint-François. Ils étaient déchus de leur observance primitive; l'hôtellerie du monastère était ouverte à tout le monde et le service auprès des étrangers était fait par des femmes. Le lendemain, de très bonne heure, après la messe, il réunit le chapitre des Frères et il les exhorta à reprendre des usages plus conformes à leur règle. Ceux-ci ne firent aucune opposition, ils se montrèrent, au contraire, tout disposés à obéir et le saint, sans plus tarder, fit fermer l'hôtellerie et mettre les femmes dehors.

Les moines de Saint-Gall le reçurent avec les plus grands honneurs. Il leur témoigna sa gratitude en les ramenant, eux aussi, à une discipline plus parfaite. Partout, dans les monastères situés près du lac de Constance, il fit de saintes réformes et supprima des abus. Il traita avec les Suisses plusieurs questions importantes et il obtint d'eux la promesse de ne permettre à aucun hérétique de venir s'établir dans leur pays. « Enfin, disent les compagnons du saint, après avoir franchi les Alpes, nous arrivâmes à Magadino: Nous étions douze personnes et nous ne trouvâmes que deux lits. Le saint coucha sur une planche et il refusa de toucher aux poissons qu'on lui offrit pour le souper. Aucun de sa suite n'osa alors en manger. »

Saint Charles avait trouvé dans le pays dépendant de son diocèse et de celui de Côme des maîtres d'école entachés d'hérésie qui, sous le prétexte d'instruire la jeunesse dans les lettres humaines, ne faisaient autre chose que d'infiltrer l'erreur dans leur esprit. Ailleurs, des parents eux-mêmes envoyaient leurs enfants dans les cantons hérétiques pour y faire leur éducation au détriment de leur foi. Pour remédier à ces maux, au

moment où la diète était réunie à Lucerne, il y envoya l'un de ses familiers, Jean Ambroise Fornero, Suisse de naissance, avec la mission de presser les membres de cette assemblée d'apporter à ce mal un remède prompt et efficace. Au nom du cardinal, Fornero demanda l'expulsion des maîtres hérétiques et une ordonnance qui défendrait aux habitants d'envoyer leurs enfants dans les cantons hérétiques, sous le prétexte de leur instruction. La diète discuta longuement et avec soin les demandes de l'archevêque. Considérant qu'il n'avait eu, en les présentant, d'autre but que de procurer le bonheur et la prospérité du pays, elle fit une ordonnance conforme à ses désirs et elle en décréta, sous les peines les plus sévères, la prompte exécution. La réussite de cette affaire fut regardée comme le résultat d'une intervention merveilleuse de la puissance divine. Les peuples qui doivent au saint cardinal d'avoir conservé intact le dépôt de la foi lui ont gardé et lui gardent encore une reconnaissance que les siècles n'ont pu éteindre (1).

Mais l'hérésie chercha à se venger : elle suscita au saint de nouvelles et grandes difficultés, elle sema l'esprit de révolte parmi les membres du clergé et plusieurs se disposèrent à faire de sérieuses oppositions aux ordonnances de l'archevêque. Il venait à peine de sortir des angoisses de la peste, qu'il apprit qu'une réunion devait se tenir sur un des points assez éloignés du diocèse (2). C'était dans l'hiver de 1577 : le cardinal,

1. V. *Orazioni sacre, dissertazioni storico-polemiche* del canonico theologo Giambattista Torricelli di Lugano. tom. V.

2. Ses vicaires forains dispersés un peu dans toutes les régions, l'instruisaient régulièrement de tout ce qui se passait.

malgré les difficultés du voyage, n'hésita pas à se mettre en route. « Nous arrivâmes, dit l'un de ses compagnons, à Ponte Tresa à la chute du jour ; le reste du voyage, jusqu'à Biasca, nous le fîmes pendant la nuit. Nous franchîmes le mont Cenere qui, à cause de la saison et de sa hauteur, était couvert de neige et de glace. La nuit était si obscure, que nous ne pouvions pas nous voir mutuellement, et nous mîmes nos mouchoirs blancs sur nos épaules pour pouvoir nous distinguer. A cause de la glace, nous n'avions pu prendre nos chevaux, nous allâmes à pied et souvent nous nous servions des mains, nous avancions comme des chats. » Charles, dans ces circonstances, se servait de patins, mais il n'avait rien pour garantir ses mains et « à notre arrivée à Biasca, continue le témoin, je les vis toutes meurtries par le froid et ensanglantées par les déchirures qu'il s'était faites en s'appuyant sur la glace pour gravir cette haute montagne. Il arriva deux heures avant le jour et, après avoir pris un instant de repos, il fit sonner les cloches pour donner le signal de sa présence. Les prêtres, venus dès la veille en assez grand nombre, furent comme étourdis et épouvantés par cette visite inattendue, mais dans la réunion pas un seul n'osa prononcer une parole contre les ordonnances du cardinal. Ils étaient si étonnés d'une apparition si soudaine et aussi à propos, qu'ils crurent à un miracle. Le bon cardinal dissimula le motif de sa visite, se montra plein de bonté pour tous et il ordonna de faire préparer à ses frais un dîner pour les quatre-vingts prêtres qui étaient là. La réunion, loin de ressembler à un conciliabule, fut pieuse et pleine de fruits pour les âmes. L'archevêque fit un sermon dont les prêtres furent grandement con-

solés et satisfaits : tous se montrèrent à l'avenir obéissants ([1]).

Ce voyage tient du miracle : la distance entre Milan et Biasca est d'environ soixante-dix milles, près d'une vingtaine de lieues et l'on peut s'étonner de la rapidité avec laquelle le saint l'a franchie; mais la traversée du mont Cenere sans qu'un seul de ses serviteurs n'ait éprouvé aucun mal, sans qu'aucun d'eux ne se soit égaré au milieu des ténèbres épaisses de la nuit, est un fait si extraordinaire qu'on ne saurait l'admettre sans l'intervention d'une assistance surnaturelle et divine.

Le zèle de saint Charles s'étendit à la Suisse tout entière : vers la fin de 1579, Grégoire XIII, à son instigation, envoya Mgr François Bonomi, évêque de Verceil, comme internonce en Suisse. Depuis longtemps, nous l'avons dit, le cardinal Borromée avait conçu ce pieux dessein. Il regardait la présence d'un nonce apostolique en Suisse comme le plus puissant moyen de conserver toujours active et intacte la foi catholique parmi ces populations. Il y voyait aussi un rempart opposé au torrent de l'hérésie qui menaçait de franchir les Alpes et d'envahir la Lombardie.

Son œuvre eût été imparfaite, s'il n'eût songé à l'avenir, et cherché les moyens d'assurer à ce pays des pasteurs selon le cœur de Dieu.

Il voulait avoir sous la main une pépinière de jeunes prêtres toujours prêts à combattre l'hérésie et à maintenir, par leur science et leur vertu, au sein de leur patrie, la foi catholique dans toute sa pureté. Dès la

1. Déposition d'un familier du saint qui l'accompagnait et qui, avant d'être à son service, avait été page du comte Frédéric Borromée, son frère. — Bib. Amb. : *Ms. G.* 30, pp. 430 et 431.

mort de son oncle, il avait envoyé au séminaire romain plusieurs élèves de la Suisse; mais ces jeunes gens étant devenus nombreux, ce pieux établissement ne pouvait plus supporter ces lourdes charges. L'archevêque accepta alors dans son propre séminaire de Milan, à ses frais, vingt jeunes clercs de cette nation. Saint Pie V, à la nouvelle de cette décision, témoigna toute sa joie : « Depuis longtemps, dit-il, nous nous attendions à cette résolution digne de la vertu du cardinal Borromée. » Ces élèves restèrent aux frais du saint archevêque jusqu'en 1576; à cette époque la prévôté des Saints-Philippe et Jacques de Rivolta, fut donnée au séminaire, à la condition expresse qu'elle servirait à l'entretien des jeunes gens de la Suisse et des Grisons. Ce fut le premier fond du séminaire que le saint songeait à créer. Ces revenus étaient loin d'être suffisants, ils ne dépassaient pas par an la somme de trois cents ducats d'or. D'autres dons ne tardèrent pas à arriver. La bulle d'érection, accordée en juin 1579, à peine publiée, le cardinal Alexandrin, neveu de saint Pie V, offrit les maisons et l'église du Saint-Esprit qui avaient appartenu aux Humiliés: elles fournissaient un revenu de 2400 écus; mais le séminaire ne pouvait s'établir en cet endroit. Après l'avoir visité, le cardinal Borromée constatait qu'il était impossible d'habiter ce monastère : « Rien ne le permet; l'air est excellent, disait-il, l'espace est grand, mais il n'y a aucun édifice, il faudrait tout bâtir et cela demanderait environ deux années. » Il chercha un lieu plus favorable; ses recherches restèrent sans résultat; il fallut se résigner à construire au monastère du Saint-Esprit. Sur la fin de sa vie, saint Charles transporta son séminaire

Suisse au faubourg de sa ville, dans le voisinage de la porte Neuve. Grégoire XIII et saint Charles lui donnèrent plusieurs bénéfices, le cardinal Marc Alta Emps, évêque de Constance, appliqua à ce collège la commande de Mirasola, près de Milan, dont il se démit en sa faveur, à la condition qu'on y admettrait pendant sa vie vingt-quatre jeunes gens du diocèse de Constance.

Grégoire XIII accorda à l'archevêque et à ses successeurs, le privilège de pouvoir conférer aux élèves de ce séminaire les grades de bachelier, de licencié, de docteur et de maître en sacrée théologie. Les jeunes clercs, revêtus d'une soutane de serge rouge, suivirent les cours de l'université de Brera, dirigée par les Pères Jésuites. Ce séminaire fut supprimé par l'empereur Joseph II et la Révolution incaméra ses biens au profit de l'hôpital majeur de Milan. En 1841, sur les réclamations des Suisses, l'empereur d'Autriche rétablit vingt-quatre pensions de mille francs chacune pour l'entretien de vingt clercs suisses au séminaire de Milan où ils étudieraient la philosophie et la théologie. Le gouvernement italien a établi aujourd'hui une cour d'assises dans l'ancien séminaire des Suisses, bâti par le saint archevêque de Milan. Jusqu'à ces derniers temps il avait continué à payer au séminaire diocésain la somme nécessaire pour l'entretien des jeunes clercs qu'y entretenait l'Autriche. Il refuse aujourd'hui, en 1882, de payer; mais la Suisse proteste et réclame. Elle a proposé de remettre sa cause au jugement d'un jury international : nous faisons des vœux pour qu'elle obtienne justice!

Il est sorti du séminaire helvétique un grand nombre d'hommes remarquables par leurs vertus et leur savoir.

Des évêques, des abbés, la gloire de la Suisse catholique y furent élevés. Saint Charles le visitait souvent. Entre tous les séminaristes il avait distingué un jeune luganais, nommé Nicolas Rusca. A toutes les fois qu'il le rencontrait, il posait sa main sur la tête du pieux lévite, faisait le signe de la croix sur son front et lui répétait ces paroles qu'il n'adressa jamais à aucun autre : « Mon fils, combattez le bon combat, consommez votre course : voici que vous est réservée la couronne de justice que Dieu, le juste juge, vous donnera... » et il le bénissait avec amour. Le grand évêque avait senti battre dans la poitrine de ce jeune homme le cœur d'un apôtre et d'un martyr. Nicolas Rusca eut la gloire, après de nombreux et durs travaux entrepris pour la propagation de la foi, de donner son sang pour Jésus-Christ : il fut martyrisé par les hérétiques grisons.

Les Suisses avaient exprimé publiquement au saint toute leur reconnaissance ; leur magnanime bienfaiteur leur répondit en ces termes :

« Par une tendance toute particulière de mon âme, j'ai toujours aimé extrêmement la nation suisse ; partout j'ai protégé, j'ai aidé de tout cœur leur cause et leurs intérêts. Que d'autres disent ce que nous avons fait, en dernier lieu, pour la fondation de ce collège ! Je suis disposé à supporter toutes les fatigues pour sa bonne administration ; j'embrasserai dans une charité paternelle tous ses élèves comme s'ils étaient mes fils, je les aiderai au prix de mes sueurs et par tous mes efforts, je les exciterai par mes conseils, et je m'efforcerai, par le moyen d'hommes instruits, de les placer

à un niveau élevé et de les confirmer dans leurs bonnes résolutions. »

En 1581, il retourna visiter les Trois Vallées. Vers la fin de juin, il s'était rendu à Verceil, pour assister à la translation des reliques de saint Eusèbe, évêque de cette ville, dont le souvenir est toujours si vivant dans cette partie de l'Italie. La cérémonie n'ayant pu avoir lieu, le cardinal alla jusqu'à Masino où se trouvait Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Il avait à traiter avec ce prince plusieurs questions relatives à la liberté de l'Église et à s'entretenir de quelques mesures qu'il jugeait bon d'adopter contre les hérétiques. Il prit ensuite la route d'Arona, pour se diriger par le lac Majeur, vers les vallées de la Suisse soumises à sa juridiction.

Fornero, son fidèle serviteur, l'avait précédé ; à Magadino, il avait laissé dix chevaux nécessaires pour l'archevêque et sa suite, puis il avait continué son voyage jusqu'à Bellinzona afin d'y annoncer l'arrivée du cardinal. Charles quitta Arona, et se rendit en barque à Magadino. Arrivé en présence de cette petite ville, il vit les flammes dévorer l'écurie où ses chevaux étaient renfermés. Il se fit descendre sur le lieu du sinistre, il pria Dieu, et jeta au milieu du feu un *Agnus Dei* qu'il portait toujours sur lui. Les flammes commençaient à gagner les maisons voisines, elles s'éteignirent à l'instant et le cardinal seul eut à souffrir de cet incendie : ses chevaux et sa mule, qui était d'un grand prix, furent asphyxiés, il n'avait plus aucun moyen de transport pour continuer son voyage. Loin de manifester le moindre regret de cette perte considérable, il fit donner cent écus au propriétaire de

l'écurie, ne voulant pas que son passage fût pour lui l'occasion de quelque désastre et lui laissât un souvenir désagréable.

Les évêques voisins, l'évêque de Verceil et le cardinal Ferriero ayant appris cet accident, lui envoyèrent quelques mulets pour l'aider à continuer sa route. Le comte Erasme d'Adda lui offrit une superbe mule ; il ne voulut pas d'abord l'accepter, mais pour ne pas contrister le généreux bienfaiteur, il revint sur son premier refus. Pour réparer ce malheur, Fornero s'était également hâté d'envoyer plusieurs chevaux. L'un d'eux destiné à l'archevêque était caparaçonné avec richesse ; mais le cardinal refusa de le monter, il préféra aller à pied, et céder à ses compagnons la trop commode monture. On arriva ainsi, tant bien que mal, jusqu'à Bellinzona. Là, il fallut se pourvoir de nouveaux moyens de transport. Les familiers de l'archevêque s'en occupèrent, mais les guides demandant un prix exorbitant, ils ne voulurent rien conclure avant d'en avoir référé à leur maître. « Donnez-leur, dit-il, en souriant, le prix qu'ils désirent. Ils profitent prudemment de la nécessité dans laquelle nous nous trouvons, pour gagner davantage. Pour si peu de chose voudriez-vous retarder notre arrivée là où le devoir nous appelle ? » On paya et l'on partit. Arrivés à l'endroit où les hautes montagnes des Alpes commencent à s'élever, les conducteurs refusèrent d'aller plus loin, ils abandonnèrent les voyageurs et ils s'en retournèrent chez eux avec leurs chevaux. L'habitude de rançonner les étrangers dans le Tessin, on le voit, remonte un peu haut ; aujourd'hui tout s'est perfectionné, et cette industrie a progressé comme tout le reste.

Laissé sans aucun moyen de transport au milieu de ces abruptes montagnes, le cardinal ne se découragea nullement, il se résigna à les gravir à pied, son bâton à la main. Nous ne saurions décrire l'itinéraire précis suivi par le saint dans cette visite. Il nous paraît probable qu'il se rendit d'abord au Saint-Gothard, pour revenir ensuite sur ses pas par un autre chemin. Les historiens nous le montrent, en effet, gravissant cette gigantesque montagne, à pied, parcourant chaque jour plusieurs milles, pour arriver à son sommet, afin de visiter tous ses diocésains : le soleil, la pluie, rien ne l'arrêtait. Il descendit ensuite jusqu'à Airolo où il arriva visiblement épuisé par la fatigue et la chaleur; mais il ne se reposa pas. Il se contenta de s'appuyer contre le mur du cimetière pour traiter quelques affaires avec le prévôt de Biasca, Jean Bossi, son vicaire dans les Trois Vallées, qui était venu l'y trouver, puis il continua sa route jusqu'à Bedretto, situé à quatre milles de là. A peine arrivé, comme s'il avait puisé de nouvelles forces dans un long repos, il se mit en devoir de commencer les solennelles cérémonies de la visite. Il agissait toujours ainsi : une force secrète et merveilleuse le devait soutenir et, ce qui semble plus extraordinaire, les gens qui l'accompagnaient n'éprouvèrent jamais aucun mal de ces fatigues extrêmes : ils étaient sûrement protégés par la vertu du saint contre les accidents et les maladies presque inséparables de ces marches forcées, accomplies dans des conditions si désavantageuses.

Il consacra plus de trois mois à cette visite pastorale.

Vers la fin d'août, le cardinal se trouvait à Giornico, dans la vallée Levantine. L'abbé des bénédictins de

Tisitis, Christiano Castelbergo, connaissant la grande dévotion de l'archevêque de Milan pour les reliques des saints, le fit inviter, par l'un de ses prêtres, à venir vénérer les corps saints de son abbaye ; il l'engageait en même temps à visiter les populations de la *Legua Grisia* qui seraient heureuses de le recevoir. Sa visite à Giornico terminée, saint Charles, pour répondre à cette invitation, se transporta dans le val de Blenio, situé au pied de la montagne qui sépare cette vallée des Grisons de la Ligue Grise. Accompangé de sa suite, il gravit à pied cette raide et fatigante montagne ; il arriva à son sommet à une heure tardive ; la route avait été longue, les chemins difficiles et abruptes ; ils ne trouvèrent dans ce lieu sauvage que quelques châtaignes et du lait pour se remettre de leurs fatigues et puiser de nouvelles forces jusqu'au terme du pèlerinage. La descente fut moins pénible. Quand la nouvelle de l'approche du saint se fut répandue dans Tisitis, la population ne savait comment exprimer sa joie ; l'abbé fit sonner toutes les cloches, ordonna d'apporter les bannières et les croix, organisa une procession et toute la paroisse marcha au-devant du cardinal qu'elle « tenait pour un ange de Dieu ». A la suite du cortège, les principaux seigneurs du pays, vêtus de chapes, portent sur leurs épaules les belles châsses d'argent dans lesquelles reposent les corps de saint Placide et de saint Sigisbert, et l'on s'avance ainsi jusqu'à l'église dédiée à saint Jean-Baptiste, à un demi-mille de la cité. De cet endroit, l'on put apercevoir le cardinal qui arrivait, il marchait dans l'attitude de la plus profonde humilité et de la plus touchante dévotion. La joie du peuple éclate alors en mille cris de triomphe ;

à la vue des reliques, Charles s'agenouille et les vénère avec ferveur. L'abbé entonne aussitôt l'antienne *Sacerdos et pontifex ;* le saint archevêque, ému de tendresse et de joie, répand d'abondantes larmes d'amour et de reconnaissance. L'abbé, les principaux du pays s'approchent pour le complimenter, puis la procession reprend son chemin vers l'église de l'abbaye : le cardinal semble ravi en extase, il marche derrière les reliques et la noblesse lui fait cortège.

La procession pénétra dans l'église de l'abbaye dédiée à saint Martin. Toutes les reliques du monastère étaient exposées et Charles fit devant elles une longue prière. Malgré l'heure avancée, les Pères bénédictins chantèrent solennellement les vêpres ; la fatigue n'empêcha pas le cardinal de les présider. Il avait marché tout le jour, sous le poids du soleil d'une brûlante journée d'août et par de rudes chemins ; il ne voulut néanmoins prendre aucun repos, il paraissait au comble du bonheur. Tous les yeux étaient fixés sur lui ; ces bons habitants de Tisitis étaient ravis d'avoir, au milieu d'eux, un cardinal de la sainte Église romaine, le neveu d'un pape, l'archevêque de l'une des plus grandes églises du monde, vénéré des rois et des princes et regardé par tous comme un saint.

Après les vêpres, le cardinal reçut de nouveau les hommages des seigneurs grisons, il prit une légère collation, puis il se retira dans sa chambre ; mais la nuit il se leva secrètement, se rendit à l'église où, pendant de longues heures, il répandit devant les reliques des saints des larmes de joie avec des prières de feu.

Le lendemain matin, il célébra la messe au milieu d'un concours immense de peuple et, après l'office, il

s'agenouilla de nouveau devant les reliques, voulut les voir toutes, les toucher de ses mains et de ses lèvres. Il pria l'abbé de lui en donner quelques parcelles ; celui-ci le laissa maître de prendre tout ce qu'il voudrait, mais il ne voulut jamais y consentir. L'abbé lui offrit alors des ossements des SS. Placide et Sigisbert et des cendres de sainte Emérite, vierge et martyre. Charles s'informa du jour de leurs fêtes et fit copier la curieuse légende d'un antique bréviaire qui racontait leur vie. Il ne pouvait surtout se fatiguer de vénérer le chef de saint Placide. Comme notre saint Denis de Paris, ce glorieux martyr, après qu'on l'eut décapité, porta sa tête dans ses mains, et il marcha ainsi l'espace de cinq cents mètres, pendant que toutes les cloches de l'abbaye sonnaient d'elles-mêmes.

Après la cérémonie, le saint consentit à accepter le dîner que le chevalier Castelbergo lui offrit dans son palais. Celui-ci avait cru honorer grandement le cardinal en préparant un repas splendide ; mais Charles ne se départit en rien de sa sobriété ordinaire.

Les habitants de Tisitis le priaient de passer quelques jours au milieu d'eux ; d'autres devoirs l'appelaient ailleurs, il partit après leur avoir donné des conseils adaptés à leurs besoins, il leur promit de revenir les visiter et pour leur prouver son affection, il consentit à accepter plusieurs jeunes gens de ce pays pour son séminaire de Milan où ils se prépareraient au sacerdoce (1).

Au mois d'août 1582, après avoir visité l'église de San-Luzio dans la vallée Carvagna, par la route de

1. Nous avons emprunté ces détails à une relation écrite par Jean Sacco, curé de Tisitis, présent à cette visite. Elle fut imprimée à Milan en 1605. Bib. Amb. *G. D. II*, 30.

Colla, saint Charles arriva à Sonvico, dans les environs de Lugano. L'obscurité de la nuit et une pluie torrentielle rendaient la route impraticable, le curé le pressa de séjourner dans son presbytère. Le saint y consentit et le lendemain, après avoir célébré les saints mystères, comme témoignage de sa reconnaissance, il laissa au curé son calice qu'on vénère encore dans cette heureuse paroisse dont nous pouvons apercevoir le clocher, en écrivant ces lignes.

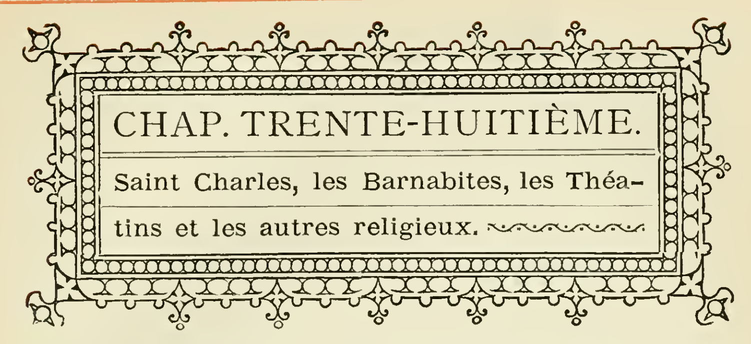
Charles retourna dans la vallée de Capriasca soumise à sa juridiction. Dans l'un de ces voyages, passant à Lugano et à Brentino, petit village situé sur le territoire de cette commune, il bénit une fontaine. Bien des fois, les gens du pays nous ont raconté cette tradition qu'ils ont reçue de leurs ancêtres. Depuis ce jour, en été comme en hiver, cette fontaine conserve toujours son même niveau ; tandis qu'autour d'elle les puits et les sources se tarissent au moment des grandes chaleurs, la fontaine de Brentino fournit toujours une eau claire, limpide, dont la fraîcheur et la saveur nous rappelaient les eaux si célèbres de Rome ([1]).

Barthélemy Pappi d'Ascona mourait à Rome, vers l'année 1582, laissant une somme considérable pour la fondation d'un collège dans sa ville natale. Grégoire XIII chargea saint Charles d'exécuter les dernières volontés de ce catholique. Rien ne pouvait lui être plus agréable; il se rendit à Ascona, en juillet 1583, pour y jeter les fondements de cet établissement. Pendant qu'il s'en occupait, il apprend qu'un pays voisin, Brissago, est dévasté par la peste; il s'y rend, console les habitants,

1. Une autre fontaine, appelée de saint Charles, jaillit encore sous le monticule où est placée la gare du chemin de fer : ses eaux sont si abondantes qu'elles suffisent pour alimenter la ville.

les comble de ses bienfaits et se montre si généreux dans ses aumônes qu'il est obligé, pour retourner à Milan, d'emprunter de l'argent à Canobbio, sur le lac Majeur. Nous retrouverons notre saint sur le territoire de la Suisse ; mais il est temps de faire connaître aux lecteurs les auxiliaires dont il se servira dans ce laborieux et nouvel apostolat





CHAP. TRENTE-HUITIÈME.

Saint Charles, les Barnabites, les Théatins et les autres religieux.

Origine des Barnabites. — Le B. Alexandre Sauli. — Saint Charles l'associe à ses œuvres. — Le Bienheureux est nommé évêque. — Lettre du cardinal pour exposer au pape les regrets des Barnabites. — Correspondance des deux amis. — Constitutions incomplètes des Barnabites. — Saint Charles, chargé d'y mettre la dernière main, préside le chapitre général de la congrégation. — Les Barnabites le choisirent pour leur principal patron après sa canonisation. — Saint Charles *ai catinari.* — Le P. Grégoire Asinari et le cardinal Borromée. — Le cardinal au couvent des Barnabites. — Les religieuses Angéliques. — Les Théatins. — Il les appelle à Milan. — Saint André d'Avellino. — Intimité des deux saints. — « En vérité, ces pères sont des saints. » — La séparation. — Retour de saint André à Milan. — Les Capucins. — Charles les recommande au roi de France. — Le père Loup. — Les Carmes. — Saint Charles a-t-il connu sainte Thérèse?

L'ATTENTION du cardinal Borromée se portait d'une façon si universelle sur tous les détails de l'administration de son Église, qu'il n'eût pu suffire à tout ce qu'il projetait pour la gloire de Dieu et le gouvernement des âmes, s'il n'eût eu des ouvriers toujours prêts à exécuter ses ordres et à servir ses desseins. Le clergé séculier, absorbé par les fonctions du ministère paroissial, ne pouvait répondre à toutes les exigences de la situation ; mais l'archevêque avait sous la main des ordres religieux dont le concours pouvait lui être très utile. Plusieurs d'entre eux, sans doute, avaient besoin de

réformes; il s'occupa de les leur faire accepter : en les ramenant à leur ferveur primitive, il se prépara des auxiliaires aussi dévoués qu'intelligents.

A côté de ces ordres religieux, anciens dans l'Église, des congrégations de prêtres réguliers venaient de se fonder ; elles étaient encore dans la ferveur de la première jeunesse ; elles avaient surtout pour but d'embrasser les œuvres de zèle et d'apostolat si nécessaires à cette époque où l'hérésie sapait, avec tant de persévérance et d'activité, l'autorité de l'Église et la croyance des peuples. C'est auprès d'elles que saint Charles chercha ses principaux et ses plus actifs coopérateurs.

La première de ces congrégations, qui se présente à notre étude, est celle des clercs réguliers de Saint-Paul, plus connus sous le nom de Barnabites. Ses membres les plus distingués furent associés par le cardinal à l'administration de son diocèse et il revient au saint archevêque lui-même une grande part dans la constitution définitive des règles de ces religieux.

Leur fondateur, le vénérable Antoine Marie Zaccaria de Crémone, s'adjoignit, en 1530, deux gentilshommes milanais, Barthélemy Ferrari et Jacques Antonio Moriga, dans le but de travailler ensemble, par l'exemple et la prédication, à la réforme des mœurs du clergé et du peuple. Clément VII bénit et approuva ce pieux projet, par une bulle datée de l'an 1533. Leur entreprise fut d'abord très modeste, ils n'avaient point l'intention d'exercer leur zèle en dehors du Milanais. Le berceau de cette congrégation fut l'église de Saint-Barnabé de Milan, d'où leur est venu le nom de Barnabites. Dieu bénit visiblement les premiers pas de ces

nouveaux apôtres, il leur envoya des disciples et des épreuves, faveurs par lesquelles il se plaît toujours à marquer ses œuvres de prédilection. Sous cette double bénédiction, les Barnabites se multiplièrent. Quand le cardinal Borromée fut nommé archevêque de Milan, ils jouissaient déjà de la confiance de plusieurs évêques, qui les avaient appelés dans leurs diocèses pour y travailler à la réforme des monastères et à l'éducation de la jeunesse. Dès 1567, il exprima à Mgr Ormanetto son admiration pour le zèle de ces religieux. « Vous savez, lui disait-il, le grand service que Dieu reçoit dans mon Église de la part des pères de Saint-Barnabé : je tiens à les protéger à cause de la pureté de leur vie et de la sainteté de leurs exercices. »

Les Barnabites comptaient dans leurs rangs un jeune Milanais dont le père, honoré de la confiance de François II Sforza et de l'empereur Charles V, avait occupé de grandes charges à Milan, quoique Génois d'origine ; il avait même, avec grand succès, rempli plusieurs missions auprès des papes Clément VIII et Paul III. Dominique Sauli, c'était son nom, avait communiqué à son fils Alexandre, avec la vie ses sentiments de piété et ses hautes qualités intellectuelles et morales. Quand l'enfant fut en âge de s'instruire, son père l'envoya à l'université de Pavie. Il y précéda le comte Charles Borromée, plus jeune que lui de trois ans. La réputation d'Alexandre Sauli était déjà grande : on parlait avec éloge de sa science et de sa vertu et, avant de le connaître, Charles avait conçu pour lui une grande estime : il s'empressa de se lier avec lui. Il ne tarda pas à se convaincre que la vertu, la sagesse et l'innocence de l'étudiant étaient encore

au-dessus de la renommée. Ce fut le principe d'une amitié que nous allons voir grandir, se développer et devenir pour les deux amis une source de consolation, un puissant moyen de faire le bien et de procurer la gloire de Dieu.

Revêtu de la pourpre, nommé archevêque de Milan, Charles se souvint de son ami. Le concile de Trente achevé, l'archevêque, quoique absent de son diocèse, se mit aussitôt à l'œuvre pour mettre à exécution les réformes qu'il avait prescrites. Son vicaire eut l'ordre de tenir un premier synode diocésain et le père Alexandre Sauli, déjà membre de la congrégation des Barnabites, y prit une part active. Lorsqu'il tint son concile provincial, il fit revenir de Pavie le pieux Barnabite, alors préfet des études au collège que les pères avaient fondé dans cette ville. L'archevêque fut si vivement impressionné de la science, de la vertu et de la haute intelligence de son ancien condisciple qu'il voulut le garder à Milan, jugeant qu'il ne trouverait pas un conseiller plus prudent, ni un auxiliaire plus habile. La prière de l'archevêque eût été exaucée, sans les lettres et les larmes du père d'Alexandre qui, retiré à Pavie, suppliait qu'on ne le privât pas de la présence de son fils, la seule consolation de ses vieux jours. La Providence trouva moyen de donner satisfaction aux désirs du père et aux besoins de l'archevêque. Alexandre retourna à Pavie. Le cardinal Borromée avait repris le chemin de Rome, après la tenue de son concile; mais à la mort de Pie IV, il était revenu au milieu de ses diocésains. Peu de temps après, les Barnabites élurent, en 1567, l'ami du cardinal, comme général de leur congrégation, quoiqu'il ne fût âgé que de 32 ans. Alexandre

dut alors quitter Pavie pour habiter Milan et l'archevêque s'empressa de le choisir pour son conseiller et son auxiliaire. Dès ce moment, il ne projette plus rien de grave sans en conférer avec Alexandre ; il lui confie des missions auprès du souverain pontife, il lui remet la solution des questions litigieuses les plus embrouillées ; il le charge de réprimer les abus,de veiller à la réforme des monastères ; il le fait le compagnon de ses visites pastorales ; il se repose en partie sur lui de la préparation de ses synodes et de ses conciles provinciaux. Alexandre était d'une éloquence remarquable, l'on raconte même que Grégoire XIII, l'ayant une fois entendu, ne put dissimuler sa vive impression. L'archevêque de Milan le désigne pour les prédications du soir dans sa cathédrale ; celles du matin avaient été confiées au père Panigarola, franciscain. Le cardinal avait même songé à prier son ami d'expliquer, dans son palais les épîtres de saint Paul à sa famille cardinalice, comme faisait autrefois saint Dominique dans le palais des papes ; mais les obligations et les travaux du généralat ne permirent pas au Barnabite de se charger de ce surcroît de travail [1].

Saint Charles n'avait rien de caché pour ce religieux et jamais la confiance qu'il lui témoigna ne se démentit. Il le prit pour l'ange gardien de son âme dont il lui confia plus d'une fois la direction et la correction ; il

1. Pour récompenser le Bienheureux des fatigues qu'il lui avait imposées,le cardinal Borromée lui fit présent du précieux reliquaire qu'il avait reçu de son oncle, le pape Pie IV. Il contenait des reliques de la vraie croix, de la couronne d'épines, de la tunique, de la crèche de Notre-Seigneur, quelques-unes de la sainte Vierge, de saint Jean-Baptiste, des apôtres et de beaucoup d'autres saints. Les Barnabites de Milan possèdent encore ce reliquaire; il est dans la chambre dite de saint Charles, transformée en petit oratoire.

l'invitait souvent à méditer avec lui sur les choses du ciel. Après avoir échappé miraculeusement aux balles d'un infâme assassin, il se retira à la chartreuse de Carignan pour s'y recueillir dans la solitude et la prière et il emmena avec lui le Père Sauli. Ce religieux raconte qu'il était absent de Milan, au moment où eut lieu l'attentat. « A peine arrivé, dit-il, j'allai aussitôt trouver l'archevêque ; il était occupé dans une réunion, mais il la quitta pour venir me trouver. M'ayant conduit dans sa chambre, il me demanda quel fruit spirituel pour son âme je pensais qu'il pouvait retirer de cet événement. Je lui dis qu'il pouvait y trouver une occasion de s'humilier et de bien examiner si Dieu ne l'avait pas permis, à la suite de quelque imperfection de sa part. Il devait sonder sa conscience et voir si, dans le cas où l'attentat eût réussi, il était vraiment prêt à se présenter au tribunal de Dieu. »

Qui n'admirerait la nature de cette amitié? Le cardinal Borromée tenait beaucoup à la présence et aux conseils du général des Barnabites; mais il n'était pas seul appréciateur de ses mérites. A Rome, on avait une haute idée de la vertu du P. Alexandre Sauli. La confiance que lui témoignait l'archevêque de Milan était le plus grand éloge qu'on en pût faire et la meilleure garantie qu'on pût donner de son excellence. Le pape, songeant aux besoins de l'Église, décida d'élever aux honneurs de l'épiscopat le modeste Barnabite. Le cardinal Borromée était à Carignan, lorsque Mgr Ormanetto lui annonça cette intention du saint père. C'était la séparation : le cœur de l'ami en souffrit; mais, selon l'expression du père Alexandre Sauli, l'archevêque de Milan, avec « la prudence et la fermeté de sa grande

âme », ne laissa rien paraître de ses regrets. Il prévint son ami des intentions bienveillantes du saint père et il rendit compte, en ces termes, à Mgr Ormanetto de la mission qu'il avait remplie : « J'ai annoncé au R. P. prévôt, qui se trouve avec moi à Carignan, l'intention de Sa Sainteté de lui confier le soin de l'Église d'Aleria (1) ; je l'ai exhorté à accepter cette croix, volontiers, pour l'amour de Dieu ; mais il fonde encore quelque espérance sur ce que ses Pères ont écrit dernièrement au cardinal Alciati afin qu'on ne l'enlève pas à leur congrégation. »

Les Barnabites regardaient, en effet, comme un malheur pour leur congrégation l'élection du général à l'épiscopat, ils y voyaient un fâcheux précédent et ils jugeaient irréparable la perte du P. Sauli. Ils s'adressèrent au cardinal Borromée, ils le savaient aussi intéressé qu'eux à la présence de leur confrère à Milan ; ils le prièrent de faire revenir le saint père sur sa décision. La manière dont l'archevêque de Milan plaida la cause des Barnabites, celle de son ami et la sienne propre nous semble un petit chef-d'œuvre de diplomatie et de délicatesse. On y sent le cœur de l'ami dont les regrets simples et candides rendent plus merveilleuse encore la soumission résignée du saint.

« J'ai fait connaître au P. prévôt de Saint-Barnabé, dit-il, la décision prise par Notre Seigneur de lui donner le soin de l'Église d'Aleria, en Corse ; l'humble sentiment qu'il a de lui-même lui a fait répondre qu'il n'en était pas digne : ce que je n'ai point admis, connaissant parfaitement toutes ses qualités. Cependant je me suis occupé de dresser le procès d'information.

1. C'était un évêché de la Corse.

Je manderai au cardinal Alexandrin, par le prochain courrier, les renseignements que je pourrai avoir sur l'état de l'Église qui lui est confiée.

« En attendant, je ne puis manquer de présenter à l'attention de Sa Sainteté le grand découragement des pères les plus âgés de cette congrégation auxquels j'ai communiqué cette nomination. La perte de cet homme, disent-ils, sera très préjudiciable à leur congrégation ; elle ne subsiste en ce moment que par le fait de son gouvernement si prudent. Elle est grandement aidée par sa science qui, à dire vrai, n'a point son égale chez aucun d'eux ; ils n'ont même personne qui soit capable de le remplacer dans l'administration. Quelques pères, en effet, à cause de leur vieillesse sont dans l'impossibilité de supporter la fatigue d'une telle charge, et les autres n'ont point l'âge mûr qui convient pour la remplir. Ils pensent, en outre, que ce précédent pourra nuire à l'humilité d'esprit sur laquelle cette congrégation a été fondée, et qui a contribué à son développement ; ils m'ont prié de faire connaître à Notre Seigneur leur affliction.

« Pour moi, je sais combien toute la ville de Milan souffrira de son départ ; la présence du prévôt était très utile ici, et en bien des manières : par ses prédications, par les confessions et beaucoup d'autres œuvres spirituelles, surtout par la prudence de ses conseils dont moi-même je m'autorise presque habituellement.

« Si, après avoir entendu ces raisons, Notre Seigneur juge que cette élection doit rapporter une plus grande gloire à Dieu, Alexandre est fils de l'obéissance. Et, bien qu'il eût conservé pour Sa Sainteté une grande reconnaissance si elle l'eût laissé à la tête de sa congré-

gation où il a vécu tranquillement, pendant dix-neuf ans, néanmoins, par obéissance, il est prêt à prendre cette croix que Sa Sainteté lui imposera et, moi, je ne voudrais pas être un obstacle au bien que peut retirer de cette nomination une île qui, j'imagine, a grand besoin de semblables évêques, surtout après la vacance de cette Église (1). »

Saint Pie V fit répondre par Ormanetto que, si jamais un évêque avait donné de bonnes espérances sur le succès de son administration, c'était bien celui-là et que la Corse avait besoin de tels hommes. « Je vous prie, ajoutait-il, de ne rien omettre pour le former et l'encourager, car nous vous tenons à Rome comme un excellent maître de la discipline pastorale. » Et il ajoute : « Le saint père désire que cette nomination devienne une occasion d'introduire en Corse les religieux de la congrégation à laquelle appartient Alexandre Sauli. »

Au mois de mars, le cardinal Borromée avait la consolation de consacrer de ses mains le nouvel évêque d'Aleria. Si Dieu proportionne l'étendue et l'abondance de ses grâces aux dispositions du cœur de celui qui les reçoit et à la pureté des mains de ceux qui les distribuent, il aurait dû, en ce jour, pour parler le langage humain, épuiser toutes les réserves de son trésor divin en faveur du nouvel élu. L'ami et le fils de saint Charles était digne de les recevoir : toute sa vie montre d'ailleurs qu'il sut faire valoir et fructifier le don de Dieu. Il entretint avec l'archevêque de Milan une correspondance régulière ; les deux saints s'aidaient mutuellement de leurs conseils et de leurs prières dans l'admi-

1. Lettre du 11 Janvier 1570.

nistration de leurs diocèses. Celui d'Aleria était dans un état déplorable. Le bienheureux Sauli écrit à son ami qu'il n'a pas trouvé un seul de ses prêtres sachant le latin, beaucoup même ne savaient pas lire. Je vous laisse à penser, ajoutait-il avec douleur, ce que sont les mœurs. L'évêque attribue ces désordres aux longues et nombreuses guerres qui ont désolé cette île et qui n'ont pas permis aux évêques de résider dans ce diocèse depuis bien des années. Vingt-huit lettres de la main du bienheureux à l'archevêque de Milan sont conservées dans les archives de la Bibliothèque ambrosienne : elles témoignent du zèle et du succès de cet évêque pour la réforme de son diocèse (1).

Après l'élection de Grégoire XIII, les deux serviteurs de Dieu se retrouvèrent à Rome. Cette rencontre fut pour les deux amis un grand sujet de joie et dans leurs entretiens, auxquels se mêlait quelquefois l'apôtre de Rome, Philippe Néri, ils resserrèrent les liens de la charité qui les unissait. L'on ne saurait dire de quels sublimes actes de vertu et de zèle ces angéliques conversations furent le principe (2). Le B. Sauli fut transféré plus tard sur le siège de Pavie où il mourut en odeur de sainteté, le 23 avril 1592 ; il fut béatifié par Benoît XIV.

Le départ du B. Alexandre Sauli n'avait diminué en rien l'intérêt et la sollicitude du cardinal Borromée pour la congrégation religieuse qui venait de le perdre ; il fut même chargé de reprendre et de continuer une

1. *Ms. F*, 188 Inf.

2. V. *Vita et gesta Ven. servi Dei Alexandri Saulii...* per R. P. Dom Augustinum Gallicium. — Romæ 1661 ; et *Vita B. Alexandri Saulii etc.* ab Antonio Gabutio. — Milano 1768.

des œuvres les plus importantes entreprises par l'ancien général.

Le V. Zaccaria était mort avant d'avoir pu mettre la dernière main aux constitutions de la congrégation qu'il avait fondée. Le premier germe qu'il en avait conçu avait été approuvé par Jules III, en 1552, mais cette règle, suffisante pour quelques maisons, situées dans le voisinage les unes des autres, dont les religieux s'occupaient d'œuvres peu multipliées, ne l'était plus pour une congrégation devenue nombreuse et disséminée dans plusieurs diocèses. Depuis longtemps on pensait à compléter l'œuvre du fondateur. Le B. Alexandre Sauli avait été désigné pour ce travail, il l'avait commencé, lorsque sa promotion à l'épiscopat vint tout interrompre. Trois pères furent chargés de continuer; mais l'un d'eux étant mort, la chose traîna en longueur: d'autres circonstances vinrent constamment apporter des obstacles à l'achèvement d'une œuvre si importante. Enfin au chapitre général, tenu en 1578, le général de la congrégation, le père Besozzi, chargea le père Bescapé de conduire cette affaire à bon terme. Le religieux revit les travaux de ses prédécesseurs, les mit en ordre et les rédigea avec plus de brièveté et de clarté. Ce travail fut cependant l'objet de vives critiques ; les pères les plus anciens surtout protestèrent contre ce qu'ils appelaient de fâcheuses nouveautés. Ces difficultés inattendues décidèrent le père Besozzi à s'adresser à Grégoire XIII ; il le pria de vouloir bien déléguer le cardinal Borromée, au nom du cardinal Serbellone, protecteur de la congrégation, pour trancher toutes les difficultés et donner enfin aux Barnabites une constitution en rapport avec leurs besoins et

leurs désirs. Le 26 juillet 1578, le cardinal de Saint-Georges ou Serbellone, donnait à l'archevêque de Milan tous les pouvoirs nécessaires pour réformer, corriger, changer les règles des clercs réguliers de Saint-Paul conformément aux décrets du concile de Trente. Le saint écrivit au général des Barnabites, lui envoya une copie de la délégation de leur cardinal protecteur et il le pria de convoquer un chapitre général de la congrégation pour les premiers jours de novembre. Dans l'intervalle, il eut le temps d'examiner les constitutions divisées en quatre livres ; il les soumit même à l'examen de plusieurs personnes d'une solide vertu et d'un grand jugement, afin de recueillir leurs impressions. Le jour de l'ouverture du chapitre, il se rendit à Saint-Barnabé, célébra la messe et adressa aux pères réunis un touchant discours. Pendant dix jours, il assista à chacune des réunions quotidiennes qui duraient quelquefois neuf heures entières. Sa patience ne se démentit jamais, il pesait chacun des points de la règle avec beaucoup de soin, écoutait les observations de tous et il ne laissait passer un décret qu'après avoir répondu à toutes les difficultés et éclairci tous les doutes : tout fut décidé avec une admirable sagesse et après une étude approfondie.

Le chapitre achevé, il voulut qu'on envoyât à tous les couvents de la congrégation un exemplaire des nouvelles constitutions projetées et il l'accompagna de la lettre suivante : « Mes Révérends Pères, jusqu'ici, avec l'assistance de Dieu et l'aide de vos pères, qui retournent maintenant à leurs couvents, nous avons travaillé à fixer les constitutions de la congrégation pour nous conformer aux ordres qui nous sont venus

de Rome. Maintenant on s'occupe de les transcrire comme elles ont été modifiées, en bonne forme, selon la pensée et d'après les remarques faites par toute la congrégation. Malgré la faculté qui nous en a été donnée par Rome, nous n'avons pas voulu y mettre la dernière main, avant d'en avoir envoyé une copie à tous les couvents ; nous avons voulu entendre toutes les observations convenables afin de pouvoir, avec une plus grande lumière, terminer complètement cette œuvre, et cela d'autant mieux que nous visiterons ou ferons visiter chaque couvent de cette congrégation qui nous est confiée. Après la grâce divine, toute l'économie et le nerf de cette congrégation, son bon état et son progrès dépendent de ces constitutions. Nous désirons en conséquence que Vos Révérences fassent, pendant ce temps et pour ce motif particulier, les prières les plus instantes auprès de Dieu. Pour le faire avec plus de fruit et d'efficacité, et dans l'espérance d'en obtenir d'autres bons résultats, le chapitre a décidé que chacun des frères, à partir de ce moment jusqu'à Pâques, ferait une fois, pendant un mois ou environ, les exercices du père Ignace de la Compagnie de JÉSUS ou autres semblables, selon l'usage de la Compagnie. Vous serez donc diligents et prêts à embrasser et à donner avec toute ferveur cette assistance à votre congrégation et à vous-mêmes... Nous désirons encore que chaque jour, jusqu'à Pâques, vous doubliez le temps de l'oraison, le matin et le soir, afin que le secours de Dieu se montre d'autant plus prompt et plus favorable : ce qui importe tant au bien de cette congrégation (1). »

Le dernier chapitre se réunit le 25 mai 1579; on y fit

1. Cette lettre est datée de Milan, 25 novembre 1578.

a lecture des nouvelles constitutions; tous les religieux présents et tous les supérieurs des couvents y adhérèrent; l'on procéda ensuite à l'élection d'un nouveau général. Les voix se portèrent sur le père Augustin Tornielli. Le saint remit ensuite à chacun des religieux présents un exemplaire des nouvelles constitutions et, en vertu de sa délégation apostolique, il abrogea toutes les anciennes lois. Ces constitutions furent louées par tous les hommes de Dieu et spécialement par saint Philippe Néri. En dehors des règles proprement dites, le cardinal Borromée donna aux religieux des conseils excellents qu'ils reçurent comme des oracles de l'Esprit-Saint. Il les engagea à s'éloigner dans la prédication de la manière de faire de ces hommes dont les discours, chargés d'ornements de tout genre, ont plutôt pour but de flatter agréablement l'oreille de l'auditoire que de toucher son cœur. Cherchez plutôt, leur dit-il, les moyens de ramener les âmes à Dieu, à l'exemple des saints, dont la parole était toujours grave et utile au peuple.

Dans une autre circonstance, au moment où ils allaient réunir leur chapitre, ces religieux lui demandèrent ce qu'il importait le plus de faire dans l'intérêt commun: « Je ne vous donnerai pas d'autre avertissement en ce moment, dit-il, si ce n'est d'éviter une trop grande indulgence, comme cela arrive quelquefois, et de laisser les fautes impunies ou châtiées beaucoup plus légèrement qu'il ne convient. »

Ainsi nous parla cet homme d'ailleurs très clément, ajoute un Barnabite [1], suivant en cette recommandation le conseil que saint Bernard donnait au pape

1. Le P. Gabuzio.

Eugène : « L'impunité est fille de la négligence, mère de l'insolence, racine de l'impudence et la nourrice de toutes les transgressions [1]. »

Les clercs réguliers de Saint-Paul regardent le saint archevêque comme leur second fondateur, ils n'ont cessé de l'honorer comme tel. Quand il fut placé sur les autels, le chapitre général de la congrégation le choisit pour patron principal, il prescrivit que sa fête se célèbrerait avec le rit le plus solennel, que la vigile serait consacrée par le jeûne. La première église élevée en l'honneur du saint, à Rome, le fut par les Barnabites. Depuis l'année 1574, ils avaient transporté dans cette ville la résidence du général de la congrégation. Le cardinal Borromée les avait lui-même exhortés à prendre cette mesure qui devait faciliter l'extension de l'Ordre. Pendant son séjour à Rome, en cette même année, il les avait recommandés au saint père qui, sur sa prière, les accueillit avec bonté. Ils s'établirent où ils sont encore aujourd'hui. Un petit oratoire dédié à saint Blaise s'élevait en cet endroit, mais il ne pouvait suffire aux besoins de la communauté et les pères résolurent de le remplacer par une plus vaste église. La canonisation du saint archevêque de Milan, qui eut lieu en 1610, leur permit alors de placer le nouveau temple sous ses auspices. La première pierre en fut posée en 1612. On s'était à peine mis à l'œuvre qu'un incendie violent éclatait dans ce quartier, et menaçait de détruire toutes les maisons voisines de l'emplacement sur lequel devait s'élever la nouvelle église. En voyant le péril, les habitants s'écrièrent : « *Ajutaci, S. Carlo;* saint Charles, aidez-nous ! » et les flammes s'arrêtèrent

1. *De consid.*, lib. IX.

comme par enchantement : aucune de leurs maisons ne fut atteinte. L'église s'éleva riche et vaste, et Rome, qui compte en si grand nombre de belles et somptueuses églises, est fière de Saint-Charles *ai catinari* (1) que la piété a orné de remarquables fresques, de précieux marbres et de plusieurs œuvres d'art d'un grand prix.

Nous ne pouvons énumérer toutes les marques de confiance dont saint Charles entoura les membres de la congrégation des Barnabites. Il trouva auprès d'eux des directeurs pour les monastères des religieuses, des prédicateurs pour sa ville et les paroisses de son diocèse, des maîtres habiles pour élever la jeunesse, des aides dévoués au moment de la peste : ils devinrent en quelque sorte ses auxiliaires les plus habituels. Nous avons eu occasion de dire toute la confiance qu'il avait en l'habileté et la vertu du père Bescapé qu'il envoya en mission auprès du roi d'Espagne.

L'archevêque emmenait souvent avec lui, dans ses visites pastorales, le P. Grégoire Asinari. Ce pieux Barnabite avait une remarquable facilité de parole et il savait se mettre, dans ses prédications, à la portée des intelligences les moins bien douées. Il était d'une grande ressource pour le cardinal qui le savait humble, mortifié : Ces deux vertus le lui avaient rendu très cher. Le bon religieux ne portait jamais ni souliers, ni manteau. Il accompagnait souvent l'archevêque dans ses voyages, et pour tout bagage il n'avait guère qu'un gros bréviaire *in-folio* aux caractères d'une dimension plus qu'ordinaire, à cause de la faiblesse de sa vue. Le

1. Ce nom vient de ce qu'autrefois les marchands de poteries et de plats appelés *catini*, se tenaient en cet endroit.

saint aimait souvent à le plaisanter sur cet immense bréviaire, en le priant de vouloir bien lui prêter son petit diurnal. En 1570, pendant la maladie de saint Charles, le général des Barnabites voulut rappeler le père Asinari à son couvent. Mgr Castelli lui écrivit que le cardinal trouvait un charme inexprimable dans la conversation de ce pieux religieux; il priait le général de vouloir bien lui laisser un aussi cher et si précieux consolateur. Non seulement l'archevêque de Milan mettait le zèle et le dévouement des Barnabites à contribution, mais il aimait souvent à se retirer au milieu d'eux, à Saint-Barnabé, afin d'y passer quelques jours dans la retraite et la prière. Il vivait alors de leur vie, s'asseyait à leur table et, comme un simple novice, il s'exerçait à toutes sortes d'œuvres d'humilité. On conserve encore dans ce couvent une grande auge en pierre qui servait alors de baquet pour laver la vaisselle, et ce n'est pas sans une vive émotion que nous y avons lu ces paroles : *Pietra sopra cui S. Carlo esercitava ammirabile umiltà, lavando le scodelle con i Padri Barnabiti, mentre annualmente dimorava a fare gli esercici spirituali in S. Barnaba* [1].

Nous avons vénéré dans la chambre habitée par le saint un grand nombre d'objets qui lui ont appartenu : plusieurs, comme son lit et sa discipline, redisent encore la grandeur de ses pénitences. On y voit aussi le masque du saint archevêque pris aussitôt après sa mort. A Monza, au collège dont il leur donna la direction, la chambre qu'il habitait est conservée avec respect

1. Pierre sur laquelle saint Charles exerça son admirable humilité, en lavant les plats avec les pères barnabites quand, chaque année, il venait demeurer au milieu d'eux à Saint-Barnabé pour y faire les exercices spirituels.

et l'on y montre un simple fauteuil de bois sur lequel il avait coutume de s'asseoir quand il adressait la parole aux novices. Toutes les fois que la communauté et le noviciat se trouvent réunis, le supérieur se sert encore de ce fauteuil pour présider à l'exercice.

Quand les religieux étaient malades, il allait les visiter, il les exhortait, il les fortifiait et les consolait. C'est ainsi qu'il agit avec le père Jean Pierre Besozzi qui, à quatre-vingt-un ans, étendu sur son lit de mort, après une vie entière consacrée à des travaux apostoliques, tremblait cependant encore, à la pensée des jugements de Dieu. Le saint lui rendit la tranquillité et la confiance ; mais en sortant, il disait à ceux qui l'entouraient : « *Gran passo è la morte ! gran passo !* c'est un grand pas que la mort ! c'est un grand pas ! »

Près du lit du P. Paul Maletta, il s'écriait : « Heureuse maladie contractée dans les fatigues du zèle pour le salut des âmes ! »

Une famille religieuse de femmes, unie par les liens de la fraternité à la congrégation des Barnabites, fut également l'objet de la protection du cardinal Borromée. Les religieuses de Saint-Paul, appelées Angéliques, furent fondées par le V. Zaccaria et par la comtesse de Guastalla, Louise Tarelli. Paul III les approuva en 1535, et elles demeurèrent sous la direction des pères barnabites. Quand le cardinal Borromée prit possession de son archevêché de Milan, le monastère des Angéliques était le seul qui n'eût pas besoin de réformes. Le saint y trouva de nombreuses auxiliaires pour la réforme des autres monastères. Ces religieuses toutefois n'avaient point de règles écrites et saint Charles enjoignit au père Bescapé de les rédiger. Le saint les

examina, les corrigea et il les fit précéder d'une lettre d'approbation dans laquelle il s'exprimait ainsi : « La congrégation des Angéliques de Saint-Paul s'est toujours conservée pure, dans la sainte observance de leur discipline régulière, telle que l'a approuvée le souverain pontife Paul III. Afin de faciliter à l'avenir leur persévérance dans la même voie droite et régulière, nous avons jugé à propos d'établir et de développer les présentes constitutions ou règles : nous n'avons fait du reste que réunir en un seul volume tout ce qu'elles pratiquaient déjà, au moins dans les choses les plus importantes. Nous avons cru toutefois devoir y ajouter quelques autres prescriptions. »

Saint Charles avait une telle affection pour ces saintes filles, qu'il allait souvent les visiter dans les dernières années de sa vie. Après avoir célébré la messe dans la chapelle, il se plaisait à leur adresser de pieux discours et l'une d'elles, la mère Angélique Agathe Sfondrate, les a recueillis avec un rare bonheur : ils furent publiés au nombre de dix-sept par Gaëtan Volpi. Ces discours offrent des sentiments d'une grande élévation et des passages d'une rare éloquence.

A côté des Barnabites, une autre congrégation religieuse obtenait également les faveurs du saint archevêque de Milan : ce fut celle des Théatins fondée en 1524 par saint Gaëtan de Thienne et Jean Pierre Caraffa, évêque de Théate, qui devint pape sous le nom de Paul IV. Le premier supérieur de l'ordre, Caraffa, conserva son évêché, d'où vint à ses disciples le nom de Théatins. Le cardinal Borromée, secrétaire d'État de Pie IV, habita pendant deux ans le palais Colonna, situé dans le voisinage de l'église de

Saint-Silvestre, au Quirinal, desservie alors par les Théatins. Il eut ainsi occasion de les connaître, il se plaisait même à les visiter souvent et à s'entretenir avec eux des choses de Dieu. Témoin de leur zèle pour le salut des âmes, admirateur de leur science, quand il eut pris possession du siège archiépiscopal de Milan, il les appela près de lui afin de les associer à ses travaux. Il leur donna l'église dédiée à saint Calimère, à la porte Romaine, qui avait appartenu aux Humiliés.

Ils en prirent possession en 1570. La règle des Théatins est très sévère sur la pratique du vœu de pauvreté: ces religieux ne peuvent rien posséder, même en commun, ils doivent vivre d'aumônes. L'archevêque de Milan se chargea de pourvoir à tout ce qui fut nécessaire pour leur établissement et leur entretien.

Le premier supérieur de la petite communauté milanaise, qui se composait de quatorze membres, le père Jérémie Isacchino, homme d'une grande intégrité de mœurs et d'une science peu commune, avait rempli autrefois la charge de maître de la chambre, sous Paul IV. On lui donna pour vicaire un religieux d'une haute vertu que le cardinal Borromée avait eu plus d'une fois l'occasion d'apprécier. Quand il sut que le père André d'Avellino venait habiter le couvent de Milan, il ne crut point déroger à sa dignité, en allant à sa rencontre, en dehors de la porte Romaine. Cet hommage si empressé rendu à la vertu d'un simple religieux est une preuve de la joie avec laquelle Charles le voyait arriver au milieu de son peuple. Quand il le vit, il l'embrassa avec effusion, lui exprima son contentement et le remercia, lui et tous ceux qui l'accompagnaient, de vouloir bien venir travailler à la

vigne que le Seigneur lui avait confiée. Ces religieux ne tardèrent pas à réaliser toutes les espérances que l'archevêque avait fondées sur leur venue ; en peu de temps, leur église fut remplie par le peuple et la noblesse qui se disputèrent l'honneur de pourvoir à leurs besoins et la consolation de recourir à leur ministère sacré.

L'archevêque n'était pas moins avide que son troupeau de recueillir les exemples et de jouir des entretiens de ces hommes de Dieu. Il disait que les discours du père Isacchino enflammaient sa piété et il envoyait souvent chercher le père André d'Avellino. Il s'ouvrait alors à lui sur l'état de son âme, lui parlait des obligations de sa charge pastorale et dans ces entretiens spirituels, il admirait les lumières et les trésors de vertu dont le Seigneur avait enrichi l'humble religieux. Il décida qu'il ferait partie, avec deux autres membres de son ordre, des assemblées qu'il avait établies dans le but de rechercher les meilleurs moyens de réformer le clergé. En plusieurs circonstances, il n'hésita point à remettre à sa sagesse la solution d'affaires importantes et difficiles.

Ces deux âmes étaient faites pour se comprendre et s'aimer. Pendant que Charles témoignait toute sa confiance au religieux, André ne se lassait pas d'admirer et d'exalter les vertus de l'archevêque. Un jour, en présence d'un grand nombre de personnes, le Théatin prédit, en termes très clairs et convaincus, que le cardinal Borromée opérerait des prodiges et qu'il serait un jour placé sur les autels. L'archevêque, de son côté, proposait l'humble religieux comme un modèle à ceux qui vivaient avec lui, il ne tarissait pas sur son sujet :

« Il est l'idée la plus vivante, disait-il, qu'on puisse se faire d'un véritable apôtre. »

La haute opinion qu'il avait du père André s'accrut encore à la suite d'une circonstance qui mit plus que jamais en relief la foi du religieux. L'archevêque avait contracté l'habitude d'envoyer chaque mois vingt-cinq écus d'or pour l'entretien de la famille religieuse de Saint-Calimère. Mais la piété des Milanais, touchée par le dévouement des bons pères, se montra bientôt prodigue envers eux ; le père André, jaloux de conserver dans son ordre l'esprit de pauvreté, songea à renoncer à la magnifique offrande du cardinal. Lorsque l'abbé Tagliaferro, vint, au nom de l'archevêque, apporter la somme habituelle, le religieux lui dit : « Nous sommes très reconnaissants des libéralités de Sa Seigneurie illustrissime ; mais nous sommes suffisamment pourvus pour notre église et notre couvent. Quant à notre nourriture quotidienne, nous l'attendrons à l'avenir de la divine Providence : en conséquence nous ne voulons pas exposer la pauvreté théatine à disparaître. Nous vivrons d'autant plus riches et en plus parfaite sécurité, que nos vivres seront plus rares et plus incertains. Nous prions donc le cardinal de garder ses générosités pour des pauvres qui en ont plus besoin. »

Surpris d'un refus aussi inattendu, l'abbé Tagliaferro retourna vers l'archevêque et lui raconta ce qui était arrivé. Au récit de cet héroïque détachement, le cardinal s'écria : « En vérité, ces pères sont des saints ! »

La joie de posséder un tel homme ne fut pas de longue durée : les supérieurs du père André l'envoyèrent à Plaisance, à la prière du vénérable cardinal Paul d'Arezzo, évêque de cette ville. Cette séparation était doulou-

reuse pour l'archevêque de Milan, il ne voulut rien faire pour l'empêcher. Il eut craint d'agir contre les desseins de Dieu et de contrister le cœur de son saint ami, l'évêque de Plaisance.

Le départ du père André fut un deuil général pour la ville de Milan et beaucoup de ceux qui l'avaient connu voulurent l'accompagner jusqu'à Plaisance. Un grand nombre de ses pénitents continuèrent à vivre sous sa direction spirituelle : les uns au moyen d'une correspondance régulière, et les autres par de fréquents voyages au lieu de son séjour. Il n'était cependant resté qu'une seule année à Milan. Les relations des deux saints ne furent point interrompues par ce départ, ils s'écrivirent : « Je serais heureux d'être près de vous, écrit André au cardinal, de vous servir et de vous prouver mon dévouement ; mais je suis religieux, je ne m'appartiens plus et je dois être là où me veut l'obéissance. Je sais que vous êtes vous-même dans ces dispositions (1). »

Après huit années de séparation, Dieu consola le cardinal en lui renvoyant son pieux ami. Pendant la peste qui avait si cruellement éprouvé la cité de Milan, les Théatins s'étaient montrés intrépides. On les vit partout à l'œuvre, le jour et la nuit, visitant les malades, les confessant, les administrant, sans se préoccuper des dangers qu'ils pourraient courir pour eux-mêmes. L'archevêque, pour récompenser ce zèle et les mettre à même de faire un plus grand bien, leur offrit une église plus centrale et plus importante que celle de Saint-Calimère, il mit l'église de Saint-Antoine à leur

1. La Bib. Amb. possède plusieurs lettres autographes du saint au cardinal Borromée. V. le carton 188.

disposition. Le but du saint fut amplement rempli : les religieux ne furent bientôt plus assez nombreux pour répondre à toutes les œuvres qui se présentaient et pour écouter les confessions des pénitents qui accouraient en foule. Le père André était alors à Rome pour le chapitre général; le cardinal lui écrivit de vouloir bien « employer tous ses soins pour que le chapitre consentît à lui envoyer des sujets plus nombreux pour célébrer les offices dans leur nouvelle église, y entendre les confessions, dispenser la parole de Dieu et s'occuper de la direction des religieuses. Je puis assurer Votre Révérence, disait-il, qu'il y a un si grand concours de peuple dans cette église et que ces pères sont en si grande vénération dans la cité, qu'elle ne se repentira pas de ce qu'elle fera en ma faveur, avec l'espérance certaine du bien public et d'une grande moisson [1]. »

L'affection de saint André d'Avellino pour le cardinal Borromée, son zèle pour le salut des âmes lui firent plaider avec ardeur et éloquence la cause de l'Église de Milan. Il suffit d'ailleurs aux membres du chapitre d'avoir connaissance de la lettre de l'archevêque pour consentir aussitôt à sa demande. Ils voulurent faire plus pour lui et, sachant combien il en serait heureux, ils lui envoyèrent un essaim de religieux à la tête desquels ils mirent le père André comme supérieur. Nous ne saurions dépeindre la joie de l'archevêque et du religieux, en se retrouvant ; elle fut partagée par toute la ville de Milan qui reçut le Père « comme un ange de Dieu ».

Témoin du bien que faisait le père André, Charles en bénissait Dieu de tout son cœur, il continuait à en-

1. Lettre du 3 avril 1579.

tourer de sa confiance l'humble religieux, à réclamer ses lumières, et tous deux, à l'envi, s'excitaient à l'amour de Dieu et du prochain et à la pratique des vertus qui font les héros.

Les Capucins, établis à Milan, furent aussi les auxiliaires de l'archevêque. Nous avons dit le secours qu'ils lui prêtèrent pendant la peste : le saint les trouva toujours prêts à répondre à son appel pour n'importe quelle œuvre de zèle et de charité. Le cardinal se montra reconnaissant ; il écrivit au roi de France, Henri III, pour lui recommander le père Mattia Bellintona da Salo nommé commissaire de son ordre, en France, avec la mission d'y fonder des couvents. « Quoique je sache, dit-il, que la piété et la bonté de Votre Majesté vous portent à vous montrer favorable envers cet ordre des Capucins et que vous êtes disposé à le recevoir dans votre royaume, à le favoriser et à le protéger, j'ai voulu, néanmoins, rendre témoignage à Votre Majesté des bonnes qualités du père commissaire, porteur de cette lettre : Il peut faire beaucoup de bien en votre royaume, car Dieu lui a donné de grands talents (1). »

Le cardinal choisit le père Francesco da Bormio pour aller évangéliser les peuples de la Valteline et il le délégua pour la réforme des monastères. Quand il apprit la mort de ce religieux, épuisé dans ses luttes contre l'hérésie, il ne put retenir ses larmes : « La mort, dit-il, nous a enlevé aujourd'hui un grand homme ; et l'Église de Dieu vient d'éprouver une perte très déplorable. »

1. Cette lettre, publiée par Sala dans ses *Documenti*, ne porte pas de date. Le saint écrivit dans le même sens à Mgr Salviati, qui remplissait alors les fonctions de nonce apostolique.

Il admit dans ses conseils le père Jacques de Milan, vicaire provincial de la Lombardie. Il le visita dans sa dernière maladie et, après deux heures d'un dernier et intime entretien, il le quittait en disant à ceux qui l'entouraient : « Il me manquera un bien fidèle coopérateur. »

Le père Loup, d'origine espagnole, était connu dans toute la ville par la hardiesse et la vigueur de son éloquence. Uniquement occupé du salut des âmes et de la gloire de Dieu, il n'avait aucune considération humaine, quand il s'agissait de réprimer des abus, de stigmatiser des scandales publics, et il n'avait pas craint de jeter un blâme, du haut de la chaire sur les ministres du roi et sur leur conduite à l'égard de l'archevêque. Charles se trouvait à Rome ; quand il eut connaissance de cette sortie, il en fit des reproches au zélé religieux. « Il ne convient pas, lui dit-il, de lancer du haut de la chaire des allusions ou des reproches personnels et directs : ils irritent et ne corrigent pas. » Néanmoins le saint approuvait son ardeur habituelle et la vigoureuse énergie avec laquelle il attaquait le mal en général. Un évêque voisin, connaissant le succès et l'influence de cette parole sur la population milanaise, pria l'archevêque de vouloir bien le lui céder. « Dieu m'en garde, répondit-il, ne cherchez point à m'enlever ce loup, car mes brebis ont besoin de l'entendre : il les épouvante d'une manière salutaire et il ne leur permet pas de fuir de la bergerie. »

Il songeait à établir les capucins dans un couvent plus spacieux, il avait même offert de payer les frais de construction ; mais il ne put réaliser son désir. Peu de

temps avant de mourir, montrant un vaste terrain près de la porte Orientale, il dit : « On bâtira ici un couvent de capucins. » Rien ne pouvait alors faire soupçonner une pareille intention de la part de ces religieux. Ce couvent s'éleva en 1593 et il fut dédié par les pères à l'Immaculée Conception de la vierge Marie.

Le diocèse de Milan possédait un grand nombre de couvents de religieux de tout ordre : toute la famille franciscaine dont saint Charles fut pendant longtemps cardinal protecteur y comptait des représentants. Les Carmes y avaient un couvent. La réforme de sainte Thérèse n'était point encore répandue en Italie du vivant de saint Charles. Ce fut Pie IV cependant qui accorda à la séraphique vierge d'Avila la première bulle qui autorisait sa réforme ; le cardinal Borromée était alors protecteur de l'ordre des Carmes. Néanmoins rien ne nous permet d'affirmer, ni même de supposer que l'illustre réformateur de la discipline ecclésiastique de Milan ait connu la célèbre réformatrice espagnole. Malgré nos recherches, nous n'avons rien pu trouver qui nous autorise à croire qu'il ait même soupçonné son existence. Lui, si désireux de connaître, d'encourager et d'accepter tout ce qui pouvait aider à la réforme des monastères eût certainement cité l'exemple de cette héroïque vierge du Carmel, il lui eût écrit, se serait autorisé de ses conseils et de ses efforts. Nous nous expliquons difficilement, nous l'avouons, cette ignorance du saint à l'égard de cette réforme. Son ami et son ancien vicaire, Mgr Ormanetto, nonce du pape en Espagne, a favorisé et encouragé les tentatives et les œuvres de Thérèse, pourquoi n'a-t-il rien dit à saint Charles des vertus et des réformes de la grande car-

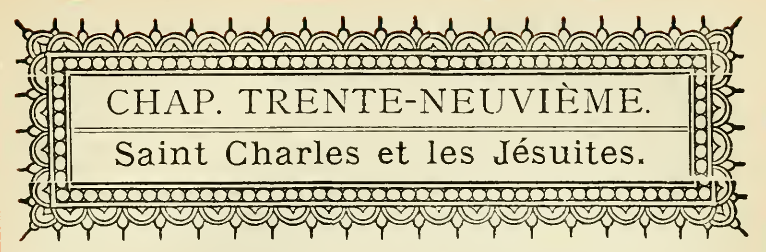
mélite ? Nous ne savons nous rendre compte de ce silence (1).

Quoi qu'il en soit, les fils de sainte Thérèse ont toujours eu une grande dévotion pour le cardinal-archevêque de Milan. Les premiers, dans tout l'univers catholique (2), ils lui consacrèrent une église, à Milan même, en l'année 1614, sous l'épiscopat du cardinal Frédéric Borromée. Ce couvent, situé à *Porta nuova*, devint le noviciat de la province lombarde et il fut toujours florissant jusqu'à l'époque de Joseph II qui en ordonna la suppression. Fondé par le vénérable père Ange de Jésus Marie, de la famille des marquis Stampa Soncino, il eut la gloire de former à la vertu et à la science un grand nombre de religieux milanais sortis des plus illustres familles de la ville, parmi lesquelles nous citerons les Litta, les Bescapé, les Del Drago, etc.

Le second couvent de la réforme thérésienne établi à Gènes fut placé et est encore sous le vocable de Saint-Charles ; enfin la province de Liège, en Belgique, l'a choisi pour son patron.

1. Dans plusieurs de ses lettres, conservées aux archives secrètes du Vatican, Ormanetto parle à saint Charles et, à plusieurs reprises, de l'état des monastères d'Espagne, de leur besoin de réformes : mais il ne dit pas un mot des efforts faits par la séraphique vierge du Carmel.

2. V. Sala : *Biografia di San Carlo Borromeo, etc. Dissertazioni a note*, p. 326. — Nous avons dit que les Barnabites jetèrent les fondations de l'église de St-Charles à Rome en 1612 : peut-être ne fut-elle consacrée au culte qu'après celle de Milan, ce qui expliquerait cette apparente contradiction.



CHAP. TRENTE-NEUVIÈME.

Saint Charles et les Jésuites.

La Compagnie de JÉSUS rencontre des oppositions dès sa naissance. — Comment saint Charles la recommande et la protège auprès de l'empereur d'Allemagne et du concile de Trente. — Il envoie les Jésuites à Milan pour fonder son séminaire. — Opposition du clergé milanais. — Saint Charles défend les Jésuites. — Ses relations avec saint François de Borgia. — Les pénitenciers de Saint-Pierre. — Saint Charles exprime à Mgr Speciano ses doutes, ses inquiétudes et ses scrupules relativement aux élèves de son séminaire. — Bref de saint Pie V relatif aux élèves du séminaire de Milan — L'université de Bréra. — Lettres de saint Charles à son agent. — Était-il ennemi de la Compagnie ? — Son attachement invariable à la Compagnie. — Sa lettre à Grégoire XIII. — Élection du père Aquaviva. — Une des dernières actions du saint fut d'écrire au Pape en faveur des Jésuites. — Le père Adorno.

IGNACE de Loyola était mort depuis sept ans lorsque le concile de Trente, s'occupant de la réforme des ordres religieux, rendit un solennel et glorieux témoignage à la Compagnie qu'il avait fondée. Il voulut respecter son œuvre entière et, en règlant les conditions générales du noviciat des autres ordres religieux, il déclara ne vouloir « rien changer, rien innover qui pût empêcher la religion des pères de la Compagnie de JÉSUS de servir le Seigneur et son Église, selon leur pieux institut, approuvé par le saint siège [1]. »

La Compagnie de JÉSUS a trouvé dans son berceau, si l'on peut s'exprimer ainsi, la croix de celui qu'elle avait choisi comme modèle et « comme capitaine. » Elle commence à peine à faire ses premiers pas dans le

1. Session 25e : *De la Réf.* C. 16.

monde qu'elle y rencontre des persécutions et des haines qui semblent ne devoir jamais s'apaiser. La prière de son saint fondateur, sur son lit de mort, demandant à Dieu que sa Compagnie soit toujours persécutée, a été amplement exaucée; mais l'on peut affirmer que l épreuve, en l'épurant, l'a consolidée et rendue plus glorieuse.

Déjà, dès sa naissance, de nombreuses préventions s'étaient élevées contre elle. La France, où elle naquit, fut l'une des premières, parmi les nations catholiques, à lui susciter des embarras. C'était l'époque des guerres religieuses et les jésuites s'étaient jetés avec ardeur dans la mêlée pour soutenir la véritable Église du Christ. L'hérésie, on le conçoit, leur en garda rancune et le parlement, où les huguenots trouvaient si aisément des appuis et des défenseurs, fit des difficultés pour les reconnaître et leur donner comme à tous les autres ordres religieux le droit de cité. Pour éviter de nouvelles luttes avec l'autorité royale qui se montrait favorable aux jésuites, le parlement s'en était remis à la décision d'un concile général. Ce concile à peine réuni, saint Charles songea aux pères de la Compagnie de Jésus pour lesquels son affection n'avait cessé de s'accroître, depuis le jour où le père Ribera l'avait initié aux secrets de la perfection. Dès le mois d'août 1561, il les faisait recommander à l'empereur d'Allemagne comme des religieux que le pape tenait « en estime particulière » ; il lui parlait de « leurs mérites et des bonnes œuvres qu'ils faisaient dans toutes les contrées pour le service de Dieu et de la sainte Église (1). »

1. Archives secrètes du St-Siège : *Nonciature d'Allemagne*, tom. 10.

Le cardinal écrit aux légats; il regarde comme superflu de faire l'éloge des pères, d'exposer les raisons pour lesquelles le pape les aime et les protège : « Vous les connaissez », dit-il; ils font du bien dans tous les pays. Si la Compagnie n'est pas reçue en France, c'est uniquement par le fait de la passion de quelques hommes; la Cour lui est très favorable. Le saint Père serait très heureux, ajoute-t-il, quand il s'agira de la réforme des ordres religieux, si les légats en prenaient occasion de faire l'éloge de la dite compagnie. Il conseille enfin d'en parler avec le cardinal de Lorraine;il sera disposé à entrer dans ces desseins,car il protège et aime ces pères.

Les légats et les pères du concile pouvaient apprécier le mérite des jésuites; ils avaient, au milieu d'eux, plusieurs membres de cette Compagnie déjà illustre, surtout le père Laynez, l'ami du saint fondateur et son successeur dans la dignité de général. Il était à Paris où « sa prédication produisait un grand fruit », lorsque le cardinal Borromée lui fit donner l'ordre, par le cardinal Hippolyte d'Este, d'aller au concile (1), « dans l'espérance qu'il y rendrait encore un plus grand service à l'Église. »

Une chaleureuse recommandation terminait la lettre du cardinal Borromée: « Ces pères sont, vous le savez, fils très obéissants de Sa Sainteté et du saint siège, de plus, ils m'ont encore pour protecteur. Pour ce motif, j'assure Vos Seigneuries que je regarderai comme faites à moi-même toutes les faveurs que vous leur accorderez. Je vous supplie de les considérer comme vous étant très recommandés (2). »

1. V. les lettres du 21 avril et du 9 mai 1562. — ARCHIVES SECRÈTES DU ST-SIÈGE : *Nonciature d'Espagne*, tom. 4.

2. PALLAVICINI : *Storia del Concilio di Trento*, tom. II, liv. XXIV

Ce témoignage de l'affection du cardinal Borromée pour la Compagnie de Jésus est l'un des plus précieux parmi tous ceux qui, dans le cours des siècles, furent donnés aux fils de Saint-Ignace. L'archevêque pensait comme le ministre du pape et, pendant qu'en cette dernière qualité, Charles recommandait les Jésuites au concile, il songeait, comme pasteur des âmes, à les introduire dans son diocèse.

Dès le 15 août 1562, il avait parlé de les établir à Milan ; mais le président du sénat et plusieurs membres du clergé manifestèrent quelque opposition à ce projet. Charles s'en étonne et il prie « son très cher Tullio Albonese », d'aller en compagnie du sénateur Rainaldo, entretenir le président du sénat : Vous chercherez à le persuader, dit-il, par tous les moyens en votre pouvoir, que la présence de ces pères serait d'une grande utilité pour la ville. On peut s'en convaincre facilement en voyant tout le bien qu'ils ont fait et qu'ils font partout où ils se trouvent : ils répandent la bonne odeur d'une sainte vie, ils administrent les sacrements avec une grande piété, de plus, ils enseignent la doctrine chrétienne et les autres sciences. Je suis certain que le président, quand on lui aura bien tout expliqué, approuvera, comme une chose très avantageuse, leur introduction à Milan; il n'en résultera d'ailleurs aucune charge pour la cité : on leur constituera des revenus fixes et ils n'iront point mendier (1). »

Nous avons déjà dit comment l'archevêque réussit à réaliser son projet. Il envoya d'abord à Milan le père Palmio ; puis, quand il eut désigné Mgr Ormanetto comme son vicaire et qu'il lui eut confié le soin de

1. Bib. Amb. *Ms. S. Q.* ✠ 11, 7.

fonder son séminaire diocésain, il demanda trente nouveaux pères au général de la Compagnie. Avant leur arrivée, il donne des ordres qui témoignent de la confiance qu'il a en leur prudence et en leur savoir. « Quand les pères jésuites seront à Milan, écrit-il à Tullio, on ne donnera aucun bénéfice paroissial à aucun prêtre avant qu'il n'ait été examiné et jugé digne par ces mêmes pères; on exigera aussi la promesse de la résidence ([1]). »

Dans les lettres suivantes, il recommande à son agent de pourvoir à tous les besoins des pères.

Le clergé milanais voulut s'opposer à ce qu'on confiât la direction du séminaire à des étrangers, il protesta devant le sénat et il adressa une supplique au cardinal pour le détourner de ce projet. La grande raison qu'il mettait en avant pour combattre cette mesure, c'était qu'elle pourrait tourner au détriment du rit ambroisien dont ces religieux ne pourraient instruire les élèves et pour lequel, on pouvait le supposer, ils n'auraient ni un grand attachement, ni un grand zèle, puisqu'ils étaient étrangers. Cette raison, mise en avant, n'était pas sans fondement, mais elle en cachait d'autres peut-être moins avouables. Quoi qu'il en soit, le cardinal ne se laissa point ébranler par cette opposition et il écrivit à son vicaire : « Quant au gouvernement du séminaire, soyez certain que je n'en éloignerai pas les pères jésuites, je connais leur bonté, leur patience et leur aptitude pour cette fonction. Si le clergé m'écrit à ce sujet, je saurai ce que je devrai répondre. Je ne m'étonne pas que le démon ait suscité, là aussi, des instruments de sa haine contre ces bons pères, puisqu'ici même à Rome, beaucoup ont agi pour empêcher qu'on

2. Lettre du 16 juin 1563. Bib. Amb., *Id.*

ne leur confiât la même œuvre ; ils ont propagé contre ces religieux mille calomnies qui se sont déjà répandues en beaucoup de lieux et jusqu'en Allemagne. Ce qui a porté Notre Seigneur à écrire divers brefs, particulièrement à l'Empereur, pour proclamer leur innocence, comme vous le verrez par la copie que je vous adresse.

« Je ne trouve donc pas étrange qu'il se soit rencontré à Milan de ces mauvais esprits. Mais consolez ces pères, qu'ils ne fassent pas attention à ces vains bruits, et qu'ils s'occupent constamment et diligemment de leur entreprise avec toute l'active sollicitude que je m'en promets ([1]). »

Toutefois le cardinal chercha à tranquilliser les esprits et il définit d'une manière plus précise le rôle de ces religieux dans son séminaire. « C'est avec injustice qu'on se plaint de voir le séminaire confié à des étrangers : les Jésuites sont là comme de simples maîtres, tandis que l'administration de ce lieu pieux est confiée, selon les prescriptions du concile de Trente, à des députés milanais ([2]). »

Lorsque le cardinal Borromée vint résider dans sa ville archiépiscopale, après la mort de son oncle, il associa les Jésuites d'une façon plus intime à son ministère pastoral. Il ne les avait chargés que de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse, il leur confia le soin d'administrer la paroisse de Saint-Fidèle, il se fit accompagner dans la visite de son diocèse des pères Jean Baptiste Velati et Leonetto Clavonio, et il

1. Lettre du 6 janvier 1565 à Mgr Ormanetto. — BIB. DES BARN. Tom. I.

2. Lettre du même jour au vicaire Surmano. — *Id.*

leur remit la direction spirituelle d'un conservatoire de jeunes filles fondé par la comtesse de Guastalla.

Le père Laynez était mort au mois de janvier 1565 et le chapitre général avait choisi pour lui succéder ce grand d'Espagne, le duc de Gandie, François de Borgia, qui, touché en présence de la dépouille mortelle de sa souveraine de l'inanité des grandeurs et des félicités de la terre, avait tout abandonné pour se consacrer à la plus grande gloire de Dieu dans la Compagnie de Jésus. L'héroïsme de ce sacrifice, des vertus dignes en tout point d'un tel début dans la vie religieuse, le rare talent qu'il avait autrefois déployé dans la négociation des affaires importantes de l'état, l'avaient suffisamment désigné aux suffrages de ses frères. Le saint archevêque de Milan dut se réjouir d'un tel choix : son cœur était capable d'apprécier de si hautes vertus et l'amour qu'il portait à la Compagnie de Jésus était satisfait : sous un tel général, elle ne pouvait que grandir et se fortifier dans la pratique de toutes les bonnes œuvres. Nous ne pouvons nous faire qu'une idée fort imparfaite des relations des deux saints par les lettres qu'ils échangèrent mutuellement : elles ont, en effet, pour objet presque unique, de la part du cardinal, des demandes de sujets ou des propositions de règlement pour les Jésuites qu'il emploie aux différentes œuvres de son diocèse. Le général des Jésuites, de son côté, témoigne un grand désir d'être agréable à l'archevêque, mais il ne peut toujours accorder ce qu'il lui demande. Saint Charles avait une telle confiance dans la vertu de ces religieux, qu'il eût voulu pouvoir les employer partout et à toutes les œuvres. Il pense à eux pour établir des collèges dans sa ville et dans la province ; pour évangéliser les popula-

tions de son diocèse ; il voudrait les envoyer à Chypre avec Aston Baglion ; mais le général connaît les besoins de son ordre, il a peu de sujets, ils ont des œuvres nombreuses, quelques-unes même leur ont été imposées par le pape et il ne veut pas les laisser en souffrance.

La Compagnie a des règlements, des usages qui ne peuvent pas toujours se plier à toutes les circonstances. Saint Charles ne voit que la plus grande gloire de Dieu, il connaît les besoins de son Église, ses intentions sont très pures, il ne cherche jamais à imposer sa volonté ; mais néanmoins il tente d'arriver à ses fins par tous les moyens que la conscience et le zèle permettent. Saint François de Borgia lui rappelle que certaines conventions, qu'il a faites avec plusieurs pères de la Compagnie, ne portent ni la signature de son prédécesseur, ni la sienne « parce que, dit-il, quelques-unes sont peu conformes à notre institut, et à notre manière de procéder (1). » Mais cette réserve faite, il se montre disposé à faire et à accorder tout ce qui sera possible. Pouvait-il en être autrement ? n'avait-il pas raison d'écrire au cardinal « de les regarder, tous en général comme s'ils étaient siens (2), » et de lui déclarer, « que le désir qu'il a de le servir, en tout ce qu'il pourra, n'est pas moins grand que l'obligation qu'il en a, laquelle est très grande (3) ? »

Le général savait qu'il pouvait compter sur le dévoûment du généreux cardinal. L'influence de la Compagnie de Jésus s'est accrue, leur église de Rome, devenue

1. Bib. Amb. *Ms. F*, 188 inf.— Ce carton contient 14 lettres originales de saint François de Borgia à l'archevêque de Milan.

2. *Per suoi tutti noi generalmente.* — Lettre du 27 septembre 1566. — *Idem.*

3. Lettre du 5 août 1567. — *Id.*

trop petite pour contenir la foule qui se presse autour de leur chaire et assiège leurs confessionnaux, menace ruine et il faut songer à en construire une nouvelle. Le cardinal Farnèse a promis de se charger des frais de la construction, si la Compagnie veut donner l'emplacement. Le terrain a été acheté, les pères l'ont payé douze mille écus et ils ont deux ans pour s'acquitter. Cette somme est considérable, et, malgré les offrandes de leurs amis, ils sont encore loin de pouvoir satisfaire à leurs obligations. Saint François demande une aumône à l'archevêque, qui « sera, dit-il, agréable à Dieu; il nous sera plus agréable encore, à nous, qui sommes déjà si obligés à Votre Seigneurie illustrissime, de contracter envers elle cette nouvelle dette (1). »

Le saint accueillit favorablement la requête : il contribua ainsi à la construction de cette célèbre et incomparable église du Gésu, que les barbares contemporains, maîtres de Rome, ont vainement cherché à enlever à l'illustre Compagnie, en faisant disparaître, à coups de marteau, le monogramme du Sauveur des hommes qui la couronnait.

Le cardinal Borromée était grand pénitencier et il ne fut point étranger au choix que saint Pie V, en 1570, fit des pères de la Compagnie de Jésus, pour exercer à Saint-Pierre les fonctions de pénitenciers : il appliqua huit cents écus de rentes annuelles à leur entretien (2).

1. Lettre du 30 septembre 1568. — *Id.*

2. Il écrivait de Galerato au général des Jésuites : « Lorsque j'eus appris que Sa Sainteté avait le dessein d'imposer le poids de la pénitencerie de Saint-Pierre aux pères de votre Compagnie, la pensée de Sa Béatitude m'a tellement plu, que j'avais hâte de la voir se réaliser le plus tôt possible... Aujourd'hui, j'apprends qu'avec la bénédiction du Saint Père, dix pénitenciers ont déjà commencé cette œuvre. J'en éprouve

Le père François de Borgia n'avait point été l'un des derniers à féliciter le saint archevêque d'avoir échappé à la tentative d'assassinat commise contre lui. « Nous ne manquerons pas, disait-il, de remercier Dieu du bienfait qu'il vient d'accorder à toute l'Église, à celle de Milan et très particulièrement encore à nous, qui regardons Votre Seigneurie illustrissime comme protecteur spécial et père [1]. »

Néanmoins, un petit nuage s'était élevé entre l'archevêque de Milan et les pères de la Compagnie de Jésus, qu'il avait placés à la tête de son séminaire et auxquels il avait confié des œuvres diocésaines. Nous laisserons la parole au saint : on aurait tort de chercher dans ces plaintes, comme l'ont fait quelques écrivains passionnés ou dévoyés, des armes contre la Compagnie de Jésus. La correspondance du saint archevêque avec son agent montre une conscience droite et pure, qui ne cherche que le bien, et qui voudrait prendre les meilleurs moyens d'y arriver sûrement ; mais elle ne porte aucune trace de sentiments hostiles envers une Compagnie, à laquelle il rend toujours une pleine et entière justice. Ces lettres du saint n'ont point besoin de commentaire, elles parlent d'elles-mêmes et l'on y chercherait vainement un sujet d'humiliation pour la Com-

---

une consolation infinie, et je prie Dieu qu'il en résulte tout le fruit pour sa gloire et le bien des âmes, dont l'espérance a inspiré à Sa Sainteté une pareille résolution. » Quelque temps après il ordonne à Mgr Carniglia, son agent, de leur donner cent quatre-vingts écus pour payer les meubles qu'ils ont achetés. Mais cela ne fut pas suffisant, paraît-il, car le 16 décembre 1570, le général de la Compagnie écrit à l'archevêque de Milan que les pères nommés pénitenciers ont été obligés de contracter, pour leur installation, une dette de quatre cents écus et il le prie de vouloir bien faire cette nouvelle aumône en leur faveur. Lettre du 20 juin 1570. — BIB. DES BARN. tom. I, *del governo*.

1. Lettre du 12 nov. 1569. — BIB. AMB. *Ms. F* 188 Inf.

pagnie de Jésus. Elles n'étaient point destinées à la publicité et dans l'intimité l'archevêque a exposé en toute simplicité, avec une certaine liberté de langage, ses sentiments, ses doutes et ses inquiétudes. Il faut y voir l'expression d'une conscience scrupuleuse qui craint, avant de prendre une résolution, de n'avoir pas envisagé la question sous toutes ses faces, ou d'avoir même négligé de prévoir les conséquences d'événements possibles, sinon probables. Ces lettres ressemblent à un examen de conscience dont le saint voulut que son agent fût témoin.

Le 17 mai 1570, très préoccupé des besoins de son diocèse et des tendances de ses séminaristes, il expose à Mgr Ormanetto ses inquiétudes. Il a besoin de prêtres ; en ce moment, vingt à vingt-cinq cures de son diocèse sont vacantes et les élèves de son séminaire ont pris comme l'habitude, le pli d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Les plus capables, les plus pieux se font religieux et surtout Jésuites. Cela vient, dit-il, de ce qu'ils sont élevés par les pères à un genre de vie, qui ressemble à la vie religieuse ; de la conversation continuelle qu'ils entendent ; enfin de ce que les pères les dirigent et les confessent et, par conscience, ils les exhortent à embrasser un état plus parfait. On manque ainsi le but que s'est proposé le concile de Trente en instituant les séminaires diocésains.

D'un autre côté, si quelques-uns entrent en religion entraînés vraiment par le désir de la perfection il peut arriver que d'autres y soient attirés par la commodité de la vie : en religion, on étudie plus facilement, on est pourvu de tout ce dont on a besoin, sans

préoccupation d'aucune sorte. Ils aiment mieux cela que la perspective d'une paroisse pauvre.

L'embarras de l'archevêque est très grand : il voit toutes ses espérances échouer, l'une après l'autre : comment parer à cet inconvénient ? Il examine alors plusieurs combinaisons.

J'ai fait connaître aux pères, dit-il, mes soupçons sur l'action qu'ils exerçaient directement ou indirectement, par eux ou par leurs ministres, sur l'esprit des jeunes gens. Mais si un supérieur donne des ordres pour qu'on évite tout ce qui pourrait les attirer, qui peut m'assurer qu'on lui obéira et que les ministres n'agiront pas ? J'ai fait savoir que ces doutes me contraindraient, pour remplir mon devoir, à changer la direction du séminaire et à la mettre entre les mains de prêtres séculiers. Si alors les séminaristes manifestaient l'intention de se faire religieux, je serais le premier à les y exhorter, à les aider. J'aurais voulu que le général déclarât qu'il ne recevrait aucun de ces élèves. Il a répondu qu'il se réservait seul le droit de les admettre et qu'il ne le ferait pas sans mon bon plaisir. Mais si ces jeunes gens ont une vraie vocation, ma conscience se trouvera engagée, j'aurai des scrupules.

Il pensait à confier la direction de son séminaire aux prêtres séculiers de *santa Corona ;* mais il regretterait la science des pères jésuites. La vie des prêtres séculiers est plus en rapport avec le genre de vie que devront plus tard tenir ces jeunes gens, mais d'un autre côté, la direction des pères est meilleure, comme celle de tous les religieux : ils sont plus unis, marchent plus d'accord dans le gouvernement et la direction des intelligences et des cœurs; les ministres inférieurs dé-

dépendent des supérieurs avec une obéissance plus entière : ce que ne feraient pas des prêtres séculiers.

Mais d'autre part, n'obtenant pas le but principal, ma conscience n'est pas tranquille et je prends la détermination d'en donner connaissance à Sa Sainteté. Voyez si elle ne pourra pas m'aider par une autre voie que par celle du changement des pères. Ne pourrait-elle pas, par exemple, au moyen d'un bref défendre de recevoir dans la Compagnie de Jésus les jeunes clercs élevés dans mon séminaire ? Cependant je n'entends pas demander à Notre Seigneur une chose qui ne puisse pas se faire. Je m'en remets à la piété et à la prudence de Sa Sainteté : comme père universel il voit mieux ce qui intéresse l'honneur de Dieu et le service de mon Église auxquels je suis obligé de pourvoir par tous les moyens possibles. S'il y a un autre remède selon la conscience, et de nature à satisfaire aux besoins qui me sont les plus chers, je l'accepterai volontiers. »

Il concluait sa lettre en demandant pour ses séminaristes l'obligation d'exercer, pendant quelques années, le ministère ecclésiastique, avant d'être autorisés à entrer dans un ordre religieux (1).

Combien d'évêques se sont posé, et se posent encore aujourd'hui, les mêmes questions et les mêmes doutes que l'archevêque de Milan ! En présence de la moisson et du nombre d'ouvriers qui devient chaque jour plus restreint, on conçoit les préoccupations et les hésitations d'une conscience épiscopale, avant de donner à ses jeunes prêtres l'autorisation d'entrer en religion.

1. Bib. des Barn., tom. I. *del Governo.*

Saint Pie V ne repousse nullement les propositions du cardinal. « Sa Sainteté, répond Mgr Ormanetto, pense comme vous, il ne faut pas changer la direction de votre séminaire dans la crainte de ne pas trouver aussi bien ailleurs. Mais elle approuve cette mesure : les élèves du séminaire, tant qu'ils seront élèves, ne pourront pas entrer dans la maison des Jésuites, ni être reçus par eux. Après leur sortie du séminaire, ils ne pourront être reçus par les pères avant que quatre années soient écoulées. Sa Sainteté vous expédiera un bref sur cette défense, en dehors de ce qu'elle dira et fera comprendre, ici, au général. Si cette mesure vous plaît, vous m'en aviserez (1). »

Le 14 juin, l'archevêque répondait que la proposition du saint père lui semblait très à propos. « Il me suffira, dit-il, d'avoir le bref en ma possession ; je désire qu'on ne l'expédie qu'à moi seul, je le garderai secret ; mais du moins ma conscience sera à l'abri, en ne donnant pas mon consentement avant le temps déterminé par le bref. »

Il ajoute : « Je désire vivement que dans la partie narrative du bref on ne mette aucune clause qui soit de nature à préjudicier à l'honneur de la Compagnie... Veuillez donner cet avis ; je désirerais également une clause qui aurait pour but de prévenir toute espèce et même tout essai de fraude ; par exemple, après avoir déclaré que les jeunes séminaristes ne pourront entrer dans la Compagnie de JÉSUS qu'après quatre ans écoulés, à partir du jour de leur sortie, il faudrait ajouter : Ils ne pourront passer ces quatre années dans des lieux désignés par les pères de la Compagnie ou

1. Lettre du 3 juin 1570. ID.

dépendants de leur autorité. Il pourrait arriver, en effet, qu'à cette occasion, on les envoyât finir leur cours hors d'ici dans d'autres de leurs séminaires, ou dans la maison des personnes qui jouissent de leur confiance, pour y passer les quatre années ([1]). »

La réponse de saint Pie V ne se fit pas attendre. A la date du 28 juillet 1570, il adressait un bref au cardinal Borromée, en vertu duquel il défendait aux pères de la Compagnie de Jésus de recevoir dans leur religion les élèves du séminaire de Milan, si ce n'est après quatre années écoulées du jour de leur sortie du séminaire. Les termes de ce bref diffèrent peu des termes dont se servit le saint dans ses lettres à Mgr Ormanetto ([2]).

L'année suivante, le cardinal se plaint que son séminaire n'a pas les maîtres suffisants, que les œuvres dont il a chargé les pères restent en souffrance parce qu'on n'a pas remplacé ceux qui sont partis; l'archevêque est obligé de se fâcher, de parler haut pour obtenir ce qu'il demande, *riscaldarsi, di far rumore.* Il ne me convient pas, ajoute-t-il, de disputer davantage avec le père provincial, ni de me tourmenter à ce sujet. Qu'on lui donne les personnes nécessaires; qu'on les prenne à Rome ou ailleurs, mais que les supérieurs finissent enfin par montrer qu'ils reconnaissent l'importance de ce lieu, des œuvres qu'ils ont prises à leur charge et de l'amour que je porte à cette congrégation ([3]). » Et il charge Mgr Bonomi de traiter cette question avec le général de la Compagnie ou avec ses assistants, si lui-même n'était pas à Rome.

1. *Idem.* — 2. V. *Documenti* etc., tom. I, p. 245.
3. Lettre du 27 juin 1570. — Bib. des Barn., tom II, *del Governo.*

L'affaire du séminaire de Milan se termina dans la suite par l'exclusion des Jésuites de l'administration disciplinaire et de la direction spirituelle de cet établissement (1). Le saint confia aux Oblats les fonctions de recteur, de vice-recteur et de confesseur; les élèves suivirent les cours de l'université de Bréra que l'archevêque avait confiée aux pères de la Compagnie de JÉSUS. Il obtint ainsi le but de ses désirs : les oblats, prêtres du diocèse, mais liés par les obligations de la vie en commun, lui offraient toutes les conditions d'une direction pieuse et uniforme ; ils initiaient les élèves à tous les usages et coutumes du rit ambrosien et les préparaient d'une façon pratique aux difficiles fonctions du ministère pastoral. Les jésuites de l'université de Bréra complétaient cette éducation cléricale par une doctrine saine et forte, par un enseignement dont l'archevêque de Milan se plaisait à reconnaître la supériorité.

La maison de Bréra appartenait autrefois aux Humiliés. Au moment de la suppression de cet ordre religieux, l'archevêque de Milan avait songé à la demander à Pie V pour y établir un collège de la Compagnie de JÉSUS. Mais le pape, d'après le témoignage de Mgr Speciano, se montra peu favorable à ce dessein. Le cardinal Borromée songea un instant à y appeler les religieux de son ami, S. Philippe Néri (2). Mais les circonstances ne le permettant pas, il revint à son premier projet; il espérait même obtenir le consen-

1. Le père Boero fait remarquer du reste que la Compagnie a toujours répugné à accepter la direction des séminaires et qu'elle n'avait pas voulu aller contre les chaleureuses instances du pieux cardinal. — V. *Risposta a vincenzo Gioberti sopra le lettere di san Carlo*, p. 124.

2. V. OLTROCCHI, p. 209, note *a*.

tement de Pie V en lui exposant, plus en détail, tous les motifs qui lui faisaient désirer cette œuvre. La mort vint enlever le pape avant qu'il eut pu le faire revenir sur sa première impression.

L'archevêque de Milan n'avait rien qui lui fût plus à cœur que l'éducation et l'instruction de la jeunesse ; il y voyait le meilleur moyen de préserver les esprits et les cœurs contre les dangers de l'hérésie et de l'impiété. Sous ce rapport la Compagnie de Jésus répondait complètement à tous ses vœux. Les écoles qu'elle dirigeait à Saint-Guy, son collège de Saint-Fidèle n'étaient pas suffisants pour les besoins des nombreux étudiants de Milan ; il voulut faire mieux, il songea à doter sa ville archiépiscopale d'une université et à lui en confier la direction. La maison de Bréra, par ses vastes dimensions, sa position centrale, lui offrait les meilleures conditions de succès. Au moment où il songeait à la réalisation de cette grande pensée, saint François de Borgia passait à Milan pour aller en Espagne avec le cardinal Alexandrin. Saint Charles lui soumit ses projets et ils arrêtèrent ensemble les bases de cette université. La prévôté de Bréra avait été donnée au cardinal Chiesa de Milan ; à la prière de l'archevêque, il consentit à l'abandonner, en faveur d'un établissement dont sa ville natale devait tirer un grand profit et une vraie gloire. Rien ne devait plus en arrêter l'exécution ; Grégoire XIII approuva ce dessein. Le cardinal suppléa de ses propres deniers à ce qui manquait encore pour établir la fondation et, le 7 janvier 1573, les écoles de Bréra furent ouvertes avec une grande solennité, en présence de l'archevêque lui-même et de la noblesse de Milan. La nou-

velle université ne compta pas moins de douze chaires, dès son début : L'Écriture sainte, la théologie scolastique et morale, trois cours de philosophie, la rhétorique, les humanités, les langues hébraïque et grecque eurent des professeurs remarquables, tels que les pères Achille Gagliardi, Emmanuel Sa, Lelius Bisciola, François Adorno, Dominique Bonnaccorsi et plusieurs autres. Deux classes inférieures de latinité complétaient cette œuvre, qui fut l'une des plus utiles et des plus belles entreprises du saint. Il ne cessa de l'entourer de soins paternels, il y allait souvent, se plaisait au milieu de cette studieuse jeunesse à laquelle il adressait d'affectueuses paroles. Il ne cherchait pas à dissimuler la joie qu'il éprouvait dans les visites. « Ce sont mes perles ! disait-il un jour aux religieux en les quittant, ce sont mes délices ! »

Le nombre des élèves se multipliait : il offrit d'accroître les bâtiments, d'ajouter de nouvelles classes. Il obligea les curés et les prêtres de la ville à venir, au moins une fois par semaine, assister aux cours de théologie morale pratique ou des cas de conscience, qui se faisait à l'université et à ceux de droit canon que le père Adorno donnait dans l'enceinte même du palais archiépiscopal. Les jeunes élèves du séminaire helvétique et du collège des nobles suivirent également les cours de l'université.

Saint Charles contribua à l'érection de plus de treize collèges de la Compagnie de Jésus. C'est à lui que Vérone, Verceil, Mantoue, Brescia, Bergame, Gênes, Dilinga, Fribourg, Lucerne, Locarno, la Valteline et autres lieux doivent ce bienfait. Grégoire XIII se propose de fonder à Rome un collège pour les jeunes Anglais

et d'en confier la direction aux pères de la Compagnie de Jésus, Charles se hâte de transmettre à son agent l'ordre de favoriser la réussite de cette entreprise.

La Compagnie de Jésus est l'objet de ses préférences et de ses soins les plus assidus. Il ne se rend pas à Rome sans visiter toutes les maisons de l'Ordre, il va souvent au collège romain, consent à s'asseoir à la table des pères et il s'attarde jusqu'à la nuit à s'entretenir avec eux. Dans ses voyages il descend plus volontiers chez les Jésuites. A Fano, à Florence, à Ferrare, à Venise, il refuse l'hospitalité que des princes et des évêques lui offrent pour se trouver au milieu des pères de la Compagnie. S'il se retire à Lorette ou à Varallo pour y vaquer plus librement aux exercices de la retraite, il veut avoir près de lui un Jésuite pour diriger sa conscience.

Nous ne pouvons citer toutes les preuves d'affection qu'il leur donna ; celles-ci nous paraissent suffire. Cependant les ennemis de la Compagnie de Jésus ont essayé de s'appuyer sur l'autorité de saint Charles, pour faire accepter leurs mensonges et leurs calomnies contre ces intrépides et généreux soldats de Jésus-Christ. Les philosophes du XVIIIe siècle et leur copiste Gioberti, ont voulu le regarder comme le précurseur de leurs attaques ; un écrivain milanais contemporain a tenté de le représenter comme une victime du parti jésuitique qui lui impose ses lois et lui dicte ses volontés. On se demande comment se peuvent concilier deux opinions si différentes. Nous n'avons pas à expliquer ces contradictions : la haine de la vérité et de l'Église inspire également ces historiens, et ce n'est point à nous qu'il appartient de les mettre

d'accord. Notre récit suffirait à lui seul pour prouver que saint Charles ne fut jamais opposé aux Jésuites. Nous ajouterons toutefois que les ennemis de la célèbre Compagnie n'ont pas même l'ombre d'une raison sérieuse, pour s'autoriser dans leurs attaques du nom et des lettres du pieux cardinal. Le saint archevêque eut à se plaindre de plusieurs membres de la Compagnie, qui « ne répondaient pas toujours à l'affection et à la bonne volonté qu'il avait pour eux [1] ». Plusieurs de ses lettres contiennent l'expression de son mécontentement. Nous avons déjà parlé du père Mazzarino, nous ne reviendrons pas sur ce personnage ; à son occasion surtout, l'archevêque de Milan échangea avec Mgr Speciano une correspondance ; l'un et l'autre s'y expriment librement sur ce père et sur quelques autres dont le saint croyait avoir à se plaindre. Lorsqu'à la fin du siècle dernier, une guerre à outrance fut déclarée à l'illustre Compagnie, les coryphées de l'impiété s'empressèrent de chercher dans le recueil de ces lettres tout ce qui leur parut de nature à jeter du discrédit sur les Jésuites, ils en publièrent un certain nombre à Venise, à Lugano ; on les traduisit en français, on leur donna la plus grande publicité possible et, d'un air de triomphe, on proclama le saint archevêque de Milan, ennemi des Jésuites. Nous avons lu toutes ces lettres, nous les avons collationnées sur les originaux conservés à Milan, nous avons eu entre les mains les minutes de quelques-unes d'entre elles, corrigées de la main même du saint, et nous avouons ne pas comprendre comment les ennemis de la Compagnie de

1. Lettre du 27 juin 1571 à Mgr Bonomi. — BIB. DES BARN. tom. II *del Governo.*

JÉSUS ont pu, même un instant, songer à faire du cardinal Borromée un de leurs auxiliaires.

Le saint se plaignit de deux ou trois pères, il exposa ses griefs à Mgr Speciano : c'est tout ce qu'on peut dire. Rien de plus simple, ni de plus naturel. S'il se plaignit de quelques hommes, il montra toujours pour la Compagnie elle-même la plus grande affection. Le général était alors le père Éverard Mercurian. Sous son gouvernement la division s'était glissée dans le sein de la Compagnie. « De graves dissidences, dit le père Boero, surtout dans quelques provinces d'Espagne surgirent alors... L'objet de ces prétentions nouvelles était de vouloir changer l'institut de Saint-Ignace dans plusieurs de ses parties substantielles. Ces esprits inquiets se faisaient passer pour des hommes pleins de zèle et, pendant qu'en cachette, ils cherchaient à tout détruire, ils se donnaient en public des airs de conservateurs. Le bruit qu'ils faisaient était grand, non seulement dans l'intérieur de la famille religieuse, mais encore au dehors, au grand scandale des bons. Le mal produit par ces quelques pères causait de la douleur et de la honte aux autres pères et spécialement au père Adorno qui en souffrait beaucoup [1]. » L'archevêque de Milan n'ignorait point ces divisions ; plus d'une fois il s'en entretint avec le père Adorno, son confesseur, pour les déplorer et chercher les remèdes les plus propres à éviter « le grand péril » qui menaçait la Compagnie, « depuis plusieurs années », celui « de tomber avec rapidité ». Il redoute d'autant plus ce danger qu'il a apprécié tout

1. GIUSEPPE BOERO : *Risposta a Vincenzo Gioberti sopra le lettere di san Carlo*, page 113. — Milano, 1850.

le bien qu'elle faisait et, s'il signale un besoin de réforme, s'il appelle l'attention sur certains points particuliers, c'est l'ami prévoyant et affligé qui donne un avertissement, c'est l'administrateur éclairé et expérimenté qui indique, avec l'autorité de sa vertu et de son dévoûment, les remèdes que réclame la situation. Plus d'un père de la Compagnie, à cette époque, pensait comme lui.

Écrites sous ces impressions et dans les circonstances que nous venons de signaler, les lettres de saint Charles, loin de fournir une preuve d'hostilité, font au contraire ressortir d'une manière lumineuse tout l'intérêt dont il entourait la Compagnie. Il blâme des abus, des défauts qui, avec le temps, se glissent toujours dans les institutions humaines, même les plus parfaites, mais il estime, il honore, il aime l'institution elle-même, dont il veut la conservation et le développement. Sa sollicitude pour la prospérité de la Compagnie est si grande et si réfléchie qu'il ne craint pas d'adresser des avis et des prières au pape Grégoire XIII, à la veille de la réunion du chapitre général convoqué pour élire un successeur au père Mercurian.

« Très Saint Père, dit-il, les pères de la Compagnie de Jésus vont tenir prochainement la réunion générale dans laquelle se fera l'élection de leur supérieur ; cette élection est de grande importance, pour que cette Société puisse encore produire des fruits abondants dans l'Église de Dieu, comme elle l'a fait par le passé; je crois donc devoir demander à Votre Béatitude, si elle le trouve bon, et après avoir examiné et connu l'état de cette Compagnie de la bouche même des quatre assistants et de quelqu'autre bon père, je lui demande de vouloir

bien députer un cardinal pieux et zélé qui, avec le secours de quelques pères des plus anciens, recherchera les principaux besoins de cette Congrégation, les abus et les désordres qui s'y sont introduits, et qui pourraient amener sa ruine. Votre Sainteté, autant qu'il sera nécessaire, songera aux remèdes opportuns... Il y a quelques années, Pie V pourvut aux besoins de l'ordre de Saint-Dominique, d'une manière qui devint pour lui un sujet de louange et de gloire ; il lui donna, certainement sous l'inspiration divine, un supérieur très intègre. Votre Sainteté a acquis une gloire égale lorsque, ce supérieur étant mort, vous lui donnâtes un successeur d'une sagesse et d'une vertu semblables. J'ai confiance qu'avec l'aide de l'Esprit divin, et sous vos auspices, il sera donné à la Compagnie de Jésus un supérieur excellent et digne d'elle. Dans ce but, en toute humilité, je me permettrai de vous dire un seul mot. J'ai pensé à tous les sujets de cette congrégation que je connais, afin de voir quel serait le plus apte à bien instruire Votre Béatitude, en toute sincérité et avec bienveillance, de l'état actuel des choses et des besoins de cette Compagnie; j'ai songé aussi à celui qui serait le plus capable de la gouverner. Je ne vois pas d'homme qui soit plus apte à remplir cette dignité que celui que Mgr Speciano vous nommera de ma part; c'est du reste le père dont je vous ai entretenu à mon dernier voyage. Ce religieux est né d'une bonne famille, il a toujours eu la réputation de mener une vie très pure, il a été provincial, il est très zélé, d'une grande prudence religieuse, instruit dans les lettres, versé dans la science de l'antiquité et de la discipline ecclésiastique. Votre Sainteté pourra facilement s'assu-

rer de toutes ces qualités dans les entretiens qu'elle aura avec lui [1]. »

Ainsi parlait cet ennemi prétendu des Jésuites qui, dans une autre circonstance, écrivait : « Tout le monde sait combien j'ai toujours aimé cette Compagnie : l'on peut dire encore que mon âme est entre les mains d'un de leurs pères, puisque je fais toutes mes retraites, tous mes exercices spirituels sous la direction du père Adorno. » S'il en eût voulu la destruction il n'avait qu'à laisser aller les choses d'elles-mêmes, sans se préoccuper de lui donner pour chef l'homme qu'il croyait le plus capable de la relever et de la gouverner.

C'est ce même père Adorno, son confesseur, que le cardinal Borromée désignait à l'attention et aux faveurs de Grégoire XIII. Ce pontife avait une confiance illimitée dans les lumières de l'archevêque de Milan, et l'histoire a enregistré tout ce qu'il a fait pour la Compagnie de JÉSUS. Il se montra disposé à suivre le conseil du cardinal et à nommer par un bref le P. Adorno supérieur général de la Compagnie de JÉSUS. La modestie du père put seule empêcher le souverain pontife de donner suite à cette résolution. Il supplia si instamment de ne pas priver le chapitre réuni de toute la liberté nécessaire, pour élire son supérieur, que le pape se laissa fléchir. La majorité des suffrages se porta sur le père Aquaviva. Le nouveau général n'avait que trente-six ans. La première impression du pape, en apprenant le résultat de cette élection, fut défa-

1. Lettre du 12 janvier 1581. — Il est inutile d'insister sur l'accusation portée par ceux qui prétendent que saint Charles fut dominé par les Jésuites : tous les faits que nous venons de raconter prouvent surabondamment l'indépendance du saint vis-à-vis de la Compagnie de JÉSUS et *Basta!*

vorable, ce sentiment fut partagé par presque tout son entourage ; mais les vertus, l'habileté, la prudence du jeune général triomphèrent bientôt de toutes les préventions et, pendant trente ans, il gouverna la Compagnie avec une énergie et une prudence qu'on rencontre rarement unies à un pareil degré.

Le père Aquaviva sentit « le besoin d'écrire, dès le début de sa nouvelle charge, à l'archevêque de Milan, non seulement, lui disait-il, à cause de la vénération qu'il a toujours eue pour sa personne, mais aussi à cause des nombreux motifs qui rendent notre Compagnie sa très obligée. C'est pourquoi, après vous avoir humblement rendu hommage, en mon propre nom et au nom de la Compagnie entière, je vous offre de tout cœur le très prompt service de tous les religieux. Je vous donne l'assurance, ajoutait-il, que si, en tout temps, vous deviez et vous pouviez disposer de nous pour la plus grande gloire de Dieu, maintenant vous le pourrez plus que jamais, comme aussi je suis sûr que votre bienveillance prendra un plus grand soin de cette petite Compagnie (1). »

« Je rends de nombreuses actions de grâce à votre révérence. répondit le cardinal, de l'affectueux office qu'elle a bien voulu remplir auprès de moi par sa lettre : de même que par le passé j'ai toujours aimé cette Compagnie et que je l'ai aidée en tout ce que j'ai pu, ainsi je ferai pour l'avenir. L'affection que me témoigne votre paternité, ne peut que m'y porter davantage. Et à ce sujet, j'ai donné ordre à Mgr Speciano de vous dire certaines choses, en mon nom (2). Je m'en remets à lui : je me recommande de tout cœur à Votre

1. Lettre du 20 mars 1581. — Bib. Amb., *Ms.* F. 99, *part. inf.*
2. V. Bib. Amb. : *Ms. C. S. I.* 14. La lettre est du 9 avril 1581.

Révérence et je prie Dieu qu'il vous donne l'abondance de ses grâces afin que vous puissiez administrer, pour le service et la gloire de sa majesté divine, la charge qui vous a été imposée. »

Le saint archevêque était à Varallo, se préparant à la mort dont le Seigneur lui avait annoncé l'approche, lorsque sa pensée se porta sur les pères de l'université de Bréra et il bénit Dieu du bien qu'ils faisaient. Les nombreux jeunes gens de ses séminaires et de ses collèges venaient y puiser une solide instruction ; les étrangers même y accouraient, attirés par la réputation des maîtres; mais il songe que pour faire face à toutes ces obligations, les pères ont besoin d'un personnel considérable et que leurs revenus sont insuffisants. Il se rappelle l'intérêt que Grégoire XIII a toujours témoigné « à cette Compagnie si méritante et si utile, » et il lui écrit pour faire appel à sa générosité en faveur du collège de Bréra. Cette lettre fut la dernière qu'il écrivit et elle porte la date du 25 octobre 1584 ; le trois novembre suivant il rendait sa belle âme à Dieu, en présence du père Adorno, son confesseur. Après avoir reçu le dernier soupir du saint, le père se retira à la maison de Saint-Fidèle, et il passa la nuit dans les larmes et dans la prière : à l'aube du jour, il vit apparaître devant ses yeux, le saint cardinal radieux et resplendissant de lumière. « Je suis très bien, lui dit-il : et vous-même vous me suivrez bientôt ! »

Le père Adorno, consolé par cette merveilleuse vision, comprit que l'archevêque jouissait déjà du bonheur du ciel et qu'il devait lui-même se préparer à la mort. La prophétie se réalisa ; quelques mois plus tard le religieux mourait à Gênes, sa patrie, laissant à tous ses frères une haute opinion de sa sainteté.

CHAPITRE QUARANTIÈME.

Les Oblats.

Motifs qui déterminent l'archevêque de Milan à créer une congrégation de prêtres diocésains. — Sa lettre à Mgr Carniglia sur ce sujet. — Il s'adresse à son chapitre. — Il prend les prêtres de *Santa Corona* pour commencer son œuvre. — Il expose son plan et ses désirs à Mgr Speciano. — Après quelques observations, Grégoire XIII consent à tout ce que désire le saint. — Les premiers Oblats ne veulent s'engager que pour la durée de l'épiscopat du saint. — Les exhortations du saint pour engager ses prêtres à se faire Oblats. — L'église du Saint-Sépulcre. — *Santa Corona.* — Le saint soumet la règle des Oblats à saint Philippe Néri. — Saint Félix de Cantalice est appelé à juger le différend qui s'est élevé entre les deux saints sur un point de cette règle. — Points principaux de cette règle. — La confrérie de la Croix. — Différentes œuvres confiées aux Oblats. — Les précurseurs de nos conférences de Saint Vincent de Paul. — L'œuvre des Oblats est l'œuvre de prédilection du saint. — Il aime à vivre au milieu d'eux. — L'oblat Stoppani. — La Madone miraculeuse de Rho. — Saint Charles fait bâtir une magnifique église avec le dessein d'y installer des Oblats. — Son successeur met ce projet à exécution. — Les Oblats au XIX[e] siècle.

NOUS avons fait connaître les auxiliaires de l'archevêque de Milan ; mais les besoins de son vaste diocèse étaient si grands, les projets enfantés par son zèle et son amour pour le salut des âmes étaient si nombreux, qu'il n'avait pas encore tous les ouvriers nécessaires à l'accomplissement de telles œuvres. Le dévoûment, l'ardeur des congrégations religieuses le comblaient de joie ; il était reconnaissant de ce qu'elles faisaient ; mais elles avaient des règlements qui gênaient parfois son initiative, des supérieurs qui ne lui permettaient pas toujours d'employer, comme il le croyait le plus utile, les reli-

gieux qui en faisaient partie. Il est d'ailleurs des œuvres diocésaines auxquelles les religieux peuvent difficilement se consacrer, puis le but de leur institution ne peut se modifier selon les circonstances, les besoins et les désirs du chef d'un diocèse, fût-il, comme notre archevêque, un homme d'une héroïque vertu. Nul ne comprenait mieux ces choses que le cardinal Borromée. Si par sa vocation, par son état même, le religieux lui offrait en général plus que le prêtre séculier, une garantie de science, de zèle et de piété, néanmoins dans maintes circonstances ce dernier répondait mieux aux exigences et aux nécessités de son administration. Il chercha s'il n'y aurait pas possibilité de réunir les deux avantages de la vie religieuse et de la vie diocésaine, en créant une congrégation dont le premier supérieur serait l'évêque lui-même. Il médita longtemps cette idée. Une congrégation de prêtres diocésains, connus sous le nom de prêtres de la paix, existait à Brescia. Mgr Carniglia lui écrit de Rome qu'il trouvera là peut-être la solution du problème qu'il cherchait. Dans sa réponse, le saint lui expose tout le plan du projet qu'il a formé et qu'il exécutera quelques années plus tard. Cette lettre, intéressante à tous les points de vue, fait surtout ressortir la sagesse, la prudence du cardinal. Il mûrit pendant des années les desseins les meilleurs; il va lentement, examine la question sous toutes ses faces, l'étudie sous tous ses aspects, on ne saurait donc s'étonner, quand l'heure de l'exécution est venue, s'il agit sans hésitation, sans faiblesse et sans crainte. La prière et la réflexion précédaient toutes ses actions; cela ne suffisait pas : il consultait les hommes les plus vertueux et les plus éclairés. Nous ne

voyons, en aucune autre circonstance, apparaître avec plus d'évidence cette méthode invariablement suivie par le saint dans toutes ses entreprises.

Le 9 novembre 1574, il écrit à Mgr Carniglia : « Depuis quelques années, je sens le besoin d'avoir de bons prêtres ; pour atteindre ce but, j'ai conçu la pensée de me créer une compagnie de prêtres séculiers qui vivraient en commun, comme dans un collège particulier, sous l'obéissance de l'ordinaire Ils obtiendraient de Rome le privilège de pouvoir être promus aux ordres, à titre de pauvreté, ou sous la responsabilité de quelque personne que j'aurais chargée de pourvoir à leur nourriture et à leurs vêtements. Le but principal de leur institution serait de s'employer au service des âmes, dans la ville et dans le diocèse, selon que l'ordonnerait l'archevêque. On pourrait, par exemple, les charger de desservir par interim quelque bénéfice vacant, et les employer comme auxiliaires dans certaines circonstances où le besoin s'en ferait sentir, aussi longtemps qu'on le jugerait nécessaire. On pourrait également les envoyer dans le diocèse prêcher, faire la visite, travailler à la réforme ou faire quelque autre fonction de ce genre ordonnée par l'évêque. Naturellement ils vivraient aux dépens mêmes des lieux où ils exerceraient ces différents services. Une telle compagnie serait d'une très grande utilité pour le bien des âmes.

« Cette pensée et ce désir d'établir une compagnie de ce genre à Milan, me firent prendre en affection les prêtres de la paix de Brescia. Leur institut, leurs qualités et leur manière de vivre, me paraissaient répondre à ce besoin.

« Depuis deux ans, ils ont rendu de grands services à l'évêque de Brescia dans des occasions semblables. Cependant les choses ne sont pas précisément établies comme j'ai dit plus haut. J'ai appris à les estimer lorsque deux d'entre eux étant venus à Milan, je leur confiai la mission de confesser les dames du Secours, fondation qui ressemble à la maison pieuse de Rome. Ils continuent à remplir cette fonction à la grande satisfaction de ces dames et, comme je l'entends dire, avec fruit pour les âmes. Ces pères auraient un grand désir d'implanter une de leurs maisons à Milan, d'autant plus qu'ils pourraient envoyer leurs jeunes gens étudier à Bréra, mais, je le comprends, leur déférence pour l'évêque de Brescia les rend très réservés dans l'acceptation de l'offre que je leur ai faite. » Le saint écrivit à l'évêque, pour lui demander de vouloir bien laisser à Milan les pères qu'il avait consenti à lui prêter ; « mais la réponse du prélat me fit comprendre, ajoute-t-il, combien il était jaloux de conserver ces prêtres, et de ne pas les voir sortir de son diocèse. »

Il n'y avait donc rien à attendre de ce côté (1).

Telle était, dès cette époque, la pensée du saint : créer une congrégation de prêtres diocésains, qui uniraient aux avantages de la vie commune, la vie active du ministère pastoral, sous l'autorité absolue de l'évêque.

Cette idée si sage et si pratique était nouvelle : si le cardinal en comprenait toute l'utilité, il ne se dissimulait pas les difficultés de l'exécution : avant d'y réussir il fera plus d'un essai. La peste lui démontra d'une manière encore plus évidente la nécessité de créer une œuvre semblable. Les familles religieuses en général

1. Bib. Amb. : *Ms G. S. I. 8.*

s'étaient montrées réservées dans la concession de leurs sujets pour secourir les pestiférés. Les supérieurs avaient le devoir de songer aux intérêts de leurs subordonnés, à l'avenir même de l'ordre, et l'on s'explique aisément leur hésitation avant d'envoyer des religieux sur le champ même du danger. D'un autre côté, l'insuffisance du clergé séculier, surtout au point de vue du nombre, n'avait été que trop réelle. Tout cela plus que jamais confirma l'archevêque dans son projet de créer parmi ses prêtres une société d'élite, dont lui-même ferait partie, dont il serait le chef et le père et dont les membres deviendraient ses collaborateurs ordinaires, ses auxiliaires fidèles et soumis. Il avait constamment sous les yeux l'exemple de ces anciens évêques qui vivaient au milieu de leurs prêtres, comme un père au sein de sa famille ; ils n'avaient qu'un cœur, qu'une âme et qu'une bourse. L'Église de Milan lui offrait un précédent de ce genre. Au témoignage du Pape Eugène III, l'archevêque Oberto et ses chanoines avaient réuni tous leurs revenus et vivaient de la vie commune. Le cardinal Borromée proposa aux chanoines de sa cathédrale d'imiter cet exemple. Depuis longtemps, l'archevêque avait renoncé à tous les avantages temporels que sa naissance, sa dignité et sa fortune lui pouvaient procurer; il eût été heureux de tout donner et de ne recevoir qu'en proportion de ses besoins et de ses obligations comme évêque. Le fruit de ses revenus eût été confondu dans la masse commune avec ceux du chapitre. Il n'avait d'autre ambition que celle de vivre comme un frère, au milieu de ses chanoines, autant que le permettait son rang élevé dans l'Église. Quelques-uns de ces derniers

acceptèrent volontiers cette proposition, mais les autres refusant d'y donner leur consentement ([1]), le saint fut obligé de chercher ailleurs le noyau de sa congrégation.

Nos lecteurs connaissent déjà les prêtres de *Santa-Corona*, établis près de la vieille et vénérable église du Saint Sépulcre; ils s'étaient conservés purs au milieu de la défection générale du clergé; l'abbé Castellino leur avait confié le soin d'appliquer la méthode d'enseignement pour la doctrine chrétienne. A défaut des chanoines, l'archevêque porta les regards sur ce petit mais fervent troupeau, il donna à ses projets une forme plus précise et à la veille de les mettre en pratique,il écrivit à Mgr Speciano, dans les premiers mois de 1878 : « Je suis enfin décidé à commencer, avec l'aide de Dieu, l'œuvre que je médite depuis longtemps, c'est-à-dire, la fondation d'une congrégation de prêtres et de jeunes gens déjà admis dans les ordres sacrés, sous le titre d'Oblats de Saint-Ambroise. J'établirai leur résidence à l'église du Saint-Sépulcre : ils y vivront tous, en communauté, soumis à des règles que moi ou mes successeurs leur donnerons à l'avenir. Ils ne pourront accepter aucun bénéfice qui les éloignerait du diocèse. Le but principal de leur institution sera, après une épreuve suffisante, de s'obliger par vœu à vivre uniquement pour le service de l'Église ambrosienne. Ils se livreront à la prédication, ils entendront les confessions, ils nourriront les fidèles du pain des anges, ils administreront les sacrements dans les lieux où l'on jugera nécessaire de les envoyer

1. *De vita et rebus gestis sancti Caroli Borromei* — par le père Bescapé — *à Basilica Petri*, p. 185.

pour un temps, ils dirigeront les séminaires, les collèges et autres associations pieuses d'hommes, ils vaqueront enfin à tout ce qui peut procurer la gloire de Dieu. De cette École, sortiront des hommes instruits avant tout des besoins du clergé, des maîtres et des guides pour la jeunesse, des directeurs pour les vierges sacrées; ils seront à la hauteur de toutes ces obligations et de beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Nous achèterons pour la somme de trois mille écus les maisons voisines de ce temple. J'ai déjà trouvé quelques prêtres et un certain nombre d'hommes auxquels j'ai inspiré le désir d'embrasser ce genre de vie. Plusieurs ont déclaré s'engager pour toute leur vie dans cet institut, d'autres n'ont voulu s'y engager que pour le temps de mon épiscopat, les troisièmes enfin ont fixé un temps déterminé à cet engagement. Un seul obstacle semble s'opposer à la réalisation de ce dessein : en effet, aucun Oblat ne devant accepter un bénéfice qui le forcerait à résider ailleurs, il s'ensuit que beaucoup de ceux qui se présenteront ou n'ayant pas de patrimoine, ou étant privés de pensions annuelles, ne pourront pas entrer dans les saints Ordres (1). Pour remédier à cet inconvénient, je voudrais que vous priiez, en mon nom, le Souverain Pontife de me permettre d'appliquer à cette Congrégation, à titre de mense ou de masse, les revenus de la prévôté des Ottaci que j'ai autrefois donnés à mon séminaire, bien

1. La règle de l'Église, en effet, ne permet pas d'ordonner un clerc s'il n'a aucun bénéfice, ni aucun titre lui assurant un moyen d'existence. Les révolutions ont obligé, sur bien des points de la discipline ecclésiastique, l'Église de France à s'écarter de la discipline générale ; mais l'évêque, par le fait, s'engage virtuellement à pourvoir aux moyens d'existence du jeune homme qu'il ordonne prêtre.

que je ne me sois pas privé du droit de pouvoir les reporter ailleurs. De cette façon, il serait possible d'élever aux saints ordres plusieurs jeunes hommes, qui n'auraient pas d'autres moyens de subsistance. Si le collège lui-même peut dans la suite acquérir les moyens de les faire vivre, cette difficulté n'existera plus et l'archevêque n'aura plus cette charge. Expliquez bien tout cela au Saint-Père, et ajoutez que dans ce moment je n'ai pas pour gouverner mon Église un moyen plus efficace que celui-ci. J'ai l'espérance que le Souverain Pontife accédera d'autant plus facilement à mon désir que les motifs de cette institution me paraissent les mêmes, aussi bien justifiés, que ceux qu'on a coutume de mettre en avant pour l'érection des séminaires. Je pourrais vraiment dire que cette société sera comme un séminaire de prêtres mûris, dont l'expérience ne servira pas médiocrement à entretenir et à fortifier la discipline elle-même des séminaires. Et de fait, cette pensée surtout m'a poussé à créer cette congrégation. » Il demande ensuite des indulgences et des faveurs et il ajoute : « Usez de diligence, je vous prie, afin que tout me soit accordé le plus promptement possible, avant la célébration de mon synode diocésain qui se tiendra le 16 avril ; à cette occasion, je l'espère, beaucoup de prêtres, voyant cette congrégation encouragée et aidée par Notre Seigneur, se décideront plus facilement à en faire partie. »

Voici maintenant l'administrateur prévoyant et habile qui ne veut pas engager l'avenir : « A cause, dit-il, de la variété de personnes, de classes et de fonctions qui constitueront cet institut et aussi du but de sa fondation, le diplôme pontifical ne devra user que

d'expressions générales, me laissant la liberté d'établir dans la suite les règlements et les coutumes que je voudrai. Quand bien même je ne vous enverrais pas par ce courrier la teneur de la supplique, parlez-en néanmoins à Sa Sainteté ; rédigez-la vous-même, en tenant compte de cet avis. Dites à *messer* Philippe de me préparer un bon nombre de ses prêtres ; ils seront comme une cohorte d'auxiliaires ajoutée à cette armée.

« Faites en sorte qu'il devienne, au moins quelquefois, moins intraitable avec moi et qu'il fasse trêve sur ce sujet à ses temporisations à la Fabius. En attendant, recommandez beaucoup mon projet dans les prières que vous adressez continuellement à Dieu ([1]). »

Les œuvres de Dieu ne se font pas sans oppositions, ni sans épreuves. Le pape n'accueillit pas favorablement tout d'abord l'ouverture que lui fit Mgr Speciano sur les projets de l'archevêque. « Je fus lundi aux pieds de Sa Sainteté, écrit ce prélat, je lui rendis compte du dessein que Votre Seigneurie illustrissime, dans l'intérêt tout particulier de son Église, a de fonder un collège de prêtres sous le titre d'Oblats de Saint-Ambroise. Pendant que je lui parlais, je m'aperçus que le sujet ne lui plaisait pas. Cela était si vrai qu'il ne me laissa pas continuer ; il m'interrompit, en me demandant combien il y avait de maisons de clercs réguliers à Milan. Je lui répondis qu'il y en avait quatre : les Jésuites, les Barnabites, les Théatins et les Somasques. Sa Sainteté ajouta aussitôt:

1. Bib. Amb. *Ms. G. S. I.* 11. — La minute même de cette lettre corrigée de la main du saint est fort endommagée. Nous nous sommes aidé de la traduction qu'en a publiée *Oltrocchi*, p. 376, note *b*.

Cela doit suffire pour les besoins de cette Église, sans qu'il soit nécessaire d'établir de nouvelles congrégations. Je lui ai exposé alors tout au long les difficultés que vous trouviez à employer ces pères dans les circonstances les plus difficiles : vous ne pouvez, par exemple, les envoyer dans les montagnes, comme le réclame le salut des âmes : pour ce ministère et pour plusieurs autres les Oblats que vous désiriez créer vous seraient absolument nécessaires. » L'agent continua à plaider la cause de l'archevêque ; son éloquence et surtout l'estime que Grégoire XIII avait pour le saint cardinal triomphèrent de toutes les objections et le pape finit par répondre « qu'il s'en remettra sur ce point à tout ce que Sa Seigneurie illustrissime trouvera bien [1] ».

Il n'y avait plus qu'à se mettre à l'œuvre. Le saint avait près de lui un certain nombre de prêtres tout disposés à faire partie de cette congrégation ; mais ils ne voulaient pas s'engager par un vœu perpétuel à l'obéissance aux archevêques de Milan. « Nous voulons bien, disaient-ils, nous engager vis-à-vis de vous, pour tout le temps de votre épiscopat ; nous vous connaissons et nous déposons ce vœu, avec confiance et avec joie, entre vos mains ; mais nous ignorons qui sera votre successeur, nous ne pouvons à l'avance nous lier pas un engagement aussi sacré. »

L'archevêque dut céder à ce raisonnement ; mais trente-six séminaristes s'étant présentés, il exigea d'eux l'émission du vœu perpétuel d'obéissance.

Il avait placé un registre au secrétariat de l'archevêché sur lequel venaient s'inscrire tous ceux qui dési-

1. Bib. Amb. *Ms. C S* III, 8.

raient faire partie des Oblats. Au synode, peu de jours après la réponse de Rome, il exhorta tout son clergé à s'enrôler sous la bannière du grand évêque de Milan afin de continuer, sous ses auspices et à son exemple, l'œuvre de Jésus-Christ qu'il avait si vaillamment entreprise auprès de leurs ancêtres. Cet appel général au zèle et à la foi de son clergé ne lui suffit pas, il adressa de touchantes et vives instances aux prêtres dont la piété lui offrait le plus de garantie pour le progrès et la consolidation de son œuvre.

« Lorsqu'il commença à fonder la congrégation des Oblats, raconte le prévôt de Biasca, il me fit une très chaleureuse exhortation, m'engageant à me dépouiller de toute attache et à placer toute ma confiance en Dieu. Je ne devais nullement craindre, disait-il, que le pain, l'eau et la paille me manquassent jamais. Il me rappelait les paroles de Notre-Seigneur, demandant aux apôtres s'il leur avait jamais manqué quelque chose, quand il les avait envoyés prêcher sans bourse et sans bâton et, seul avec moi, dans son cabinet de travail, il me faisait la même invitation de tout cœur. Souvent je le regardais en face : il me semblait voir, dans ses gestes et dans ses paroles, que lui-même était arrivé à ce degré de perfection, qui n'admettait même pas une comparaison avec mon imperfection (1). »

Enfin, le 16 août 1578, jour de la fête de saint Simplicien, évêque de Milan, eut lieu la première réunion des Oblats de Saint-Ambroise; il les institua canoniquement dans l'église et les édifices du Saint-Sépulcre.

La vieille église du Saint-Sépulcre est l'une des plus vénérables de Milan par son antiquité et par les pieux

1. Bib. Amb : *Ms. G.* 30, p. 32.

souvenirs qui s'y rattachent. Elle fut érigée en 1030 par Rozo ou Ronzone, chef de la monnaie, qui la fit construire sur une vieille église du V[e] ou VI[e] siècle, dediée à la sainte Vierge de la Trinité. Un neveu du fondateur, à son retour des croisades, en 1100, y fit placer des autels et des ornements rappelant ceux du Saint-Sépulcre de Jérusalem d'où lui est venu son nom (1).

Au XVII[e] siècle, le cardinal Frédéric Borromée fit subir des restaurations assez importantes à l'église même du Saint-Sépulcre, il lui enleva son caractère roman, en faisant fermer les petites fenêtres cintrées pour en ouvrir de plus grandes, dans le style fade de cette époque ; mais la vieille église, dédiée à la sainte Vierge, existe encore tout entière, sous l'édifice moderne. Ce n'est pas sans une profonde émotion que nous sommes descendu dans cette église souterraine : elle a conservé sa forme primitive; les mêmes colonnes soutiennent ses antiques voûtes ; mais ici, le saint cardinal Borromée à l'endroit même où l'on a placé sa statue, à genoux, devant le CHRIST au tombeau, vint souvent passer les nuits en prières. Ce sanctuaire semble encore embaumé du parfum de ses oraisons et nous croyions encore y entendre un écho des touchants discours qu'il adressait, en ce même lieu, aux dames de Milan qu'il excitait à la pratique de toutes les bonnes œuvres.

A côté de cette église, on voyait l'institution charitable connue sous le nom de *Santa Corona*. Fondée en 1499 par Étienne Seregni Dominicain, elle avait

1. V. GIORGIO GIULINI: *Memorie spettanti alla storia, al governo ed alla descrizione della citta et delle campagne di Milano.* — Part. IV, lib. 29.

d'abord eu pour but de fournir des médecins et des remèdes aux citoyens pauvres et aux malades qui, grâce à ces bienveillants secours, pouvaient se faire soigner dans leur propre maison. Elle avait pour emblème une couronne d'épines et longtemps même on la désigna seulement sous le nom de *dello Spino* ou *di santo Spino*, de l'*Épine* ou de la *sainte Épine*. On admire encore, dans une des salles de la Bibliothèque ambrosienne, qui jusqu'à la fondation des Oblats, servit d'oratoire à la pieuse association de *Santa-Corona*, une grandiose et magistrale peinture représentant le couronnement d'épines que le suave et merveilleux pinceau de Bernardino Luini a tracé sur ses murs, en 1521 (1).

A l'époque de notre récit le Saint-Sépulcre et *Santa-Corona* n'étaient pour ainsi dire plus qu'une seule et même œuvre. Pie IV avait donné l'église du Saint-Sépulcre aux prêtres qui avaient la mission de diriger l'œuvre de bienfaisance de *Santa-Corona*. Là eurent lieu les premières réunions de la Doctrine chrétienne.

Avant qu'il eût obtenu du duc François II Sforza un lieu pour y tenir ses écoles publiques, saint Jérôme Émilien réunissait, le soir, sous les voûtes de cette église les enfants auxquels il enseignait les éléments de la doctrine chrétienne.

Là fut établie la congrégation des Oblats et elle y vit encore aujourd'hui, comme au premier temps de sa fondation, tout entière livrée aux exercices de l'apostolat et du zèle sacerdotal.

Les Oblats avaient pris possession de l'église et de

1. V. *Milano nei suoi monumenti* par Carlo Romussi, *passim*. — La pieuse fondation de *Santa-Corona*, dans son but charitable du moins, subsiste encore et elle dépend, croyons-nous, de l'administration de l'hôpital majeur.

leur demeure, mais ils n'avaient aucune règle écrite ; le fondateur, qui depuis si longtemps songeait à cette œuvre, ne lui avait point encore donné sa forme dernière et parfaite ; il voulait attendre et prier : ce ne fut que trois années après sa fondation qu'il se décida à promulguer les règles définitives. Avant de les remettre entre les mains de ses nouveaux fils, l'archevêque voulut les soumettre à saint Philippe Néri ; il le pria de les examiner, de les modifier et, s'il le jugeait bon, de supprimer tout ce qui lui semblerait inutile ou peu propre à atteindre le but qu'il s'était proposé. Philippe refusa longtemps de consentir au désir de son saint ami, il alléguait son incompétence, son manque de lumières : le cardinal, disait-il, était bien plus capable que lui de savoir ce qui convenait. Les deux saints luttèrent d'humilité ; mais Philippe, cédant enfin, exhorta l'archevêque à supprimer dans sa règle l'obligation du vœu de pauvreté, à laquelle il voulait astreindre les Oblats. Le cardinal apporta de puissantes raisons pour maintenir ce qu'il avait établi. « Eh bien ! dit Philippe, nous nous en rapporterons au jugement de frère Félix ! »

Le frère Félix était un simple religieux laïc Capucin, qui, après avoir cultivé les champs dans la maison paternelle, était venu à Rome pour y servir Dieu plus fidèlement, sous les livrées du pauvre d'Assise. Au jour convenu, le cardinal et le fondateur de l'oratoire allèrent frapper à la porte des Capucins de la place Barberini et ils demandèrent le frère Félix. L'archevêque de Milan s'attendait à voir paraître l'un des grands théologiens de l'ordre, consommé dans les lettres, versé dans la connaissance des Écritures et dans la

science des âmes ; il se réjouissait intérieurement de trouver enfin l'homme qui donnerait à son œuvre toute la perfection qu'il pouvait désirer. Frère Félix n'était rien de tout cela : il n'avait jamais étudié d'autre livre que le crucifix et après avoir quêté dans les rues de Rome, de porte en porte, il s'occupait dans l'intérieur du couvent aux travaux de la cuisine ou du jardin. Lorsque les deux illustres visiteurs vinrent le demander il était loin de soupçonner le but de leur visite. L'humble frère ne fut cependant point déconcerté par la présence du cardinal ; il se présenta simplement, et il écouta avec une respectueuse attention l'exposé de ce qu'ils attendaient de lui. Philippe, depuis longtemps, connaissait les vertus et les lumières dont Dieu avait enrichi le pauvre Capucin, il lui dit sans autre préambule : « Frère Félix, faites nous connaître ce que le cardinal Borromée doit effacer ou conserver dans la règle qu'il se propose de donner à une congrégation de prêtres séculiers qu'il vient d'établir. » Puis, en peu de mots, il lui expliqua le but de cette œuvre, les espérances que le saint archevêque fondait sur elle pour la sanctification des âmes dans son diocèse et il remit entre les mains de Félix le texte même de la règle des Oblats. Celui-ci reçoit le précieux manuscrit, l'ouvre en présence des deux saints, puis plaçant le doigt sur l'article même qui instituait le vœu de pauvreté : « Voici, dit-il, ce qu'il faut effacer ! » Et remettant entre les mains du cardinal, avec la modestie la plus charmante, la règle sur laquelle on l'avait consulté, il garda le silence.

Le cardinal n'en demanda pas davantage, Dieu venait de parler par la bouche de ses serviteurs, il mo-

difia aussitôt ce point de la règle et il se contenta de recommander à ses disciples l'amour et la pratique de la vertu de pauvreté. Dans la préface, placée en tête même de la règle, faisant, sans aucun doute, allusion à ce que nous venons de raconter, il affirme qu'elle fut rédigée avec l'approbation d'hommes d'élite, et surtout, ce qui est le principal, demandée à Dieu et obtenue, comme nous l'espérons, par des prières assidues et des larmes abondantes. De tout cela, dit l'Oblat Rossi, on peut conclure en quelle estime on doit tenir ces règles approuvées et sanctionnées par un triumvirat tel qu'à cette époque le monde n'avait rien de plus illustre ([1]).

Disons quelques mots de ces saintes règles. L'archevêque posait comme principe que nul ne pourrait être reçu dans la congrégation, s'il n'excellait en piété et en talent. Une fois admis, les Oblats s'obligeaient par vœu à obéir à tous les ordres de l'archevêque de Milan : résister à sa volonté devenait un sacrilège. Ils étaient libres d'ajouter d'autres vœux à celui de l'obéissance, le saint déclarait que ce serait une chose louable, mais nullement nécessaire. Il régla néanmoins les conditions du vœu de pauvreté pour ceux qui se sentiraient le courage et le désir de s'y obliger.

Pour répondre aux obligations que comportait l'unique vœu par lequel ils se liaient, ils devaient se montrer prêts à supporter toutes les difficultés de la prédication, les fatigues de l'enseignement et à entreprendre les voyages et les œuvres les plus pénibles

1. Barthélemy Rossi : *De origine et progressu congregationis oblatorum sanctorum Ambrosii et Caroli.* — Milan 1739. Nous avons emprunté à cet auteur plusieurs détails importants sur la congrégation des Oblats.

dans l'intérêt du bien des âmes et pour procurer la gloire de Dieu.

A ces règles, dont nous donnons seulement une faible idée, Charles ajoutait de précieux et saints avis, il proposait les exemples de Jésus-Christ, rappelait les pensées des saints pères qui devaient de préférence diriger toutes leursa ctions. « Les prêtres se souviendront,ajoutait-il,qu'ils se sont offerts, *se oblatos esse*, à notre bienheureux père Ambroise. C'est un des motifs pour lesquels ils devront étudier ses ouvrages et en premier lieu celui qu'il a écrit pour le clergé de cette Église, *Des devoirs des ministres sacrés.* Qu'ils apportent un grand soin et une grande activité pour imiter les vertus que ce très saint homme nous a laissées comme l'héritage d'un père à ses enfants. »

Toutefois comme ces prêtres, quoique réunis sous une seule et même règle, devaient remplir des fonctions diverses, il donna aussi des préceptes adaptés aux offices de chacun et aux lieux dans lesquels ils les devraient remplir. Pour maintenir au milieu d'eux le même esprit de ferveur et une parfaite union, il ordonna des réunions annuelles dans la ville de Milan, auxquelles devraient assister tous les Oblats de la contrée : on s'y occuperait de la discipline en général, de la correction des abus qui se pourraient glisser dans l'institution elle-même, avec le temps, par suite de la multiplicité des œuvres et de la dispersion des membres. Trois jours étaient destinés à ce doux commerce et à ces utiles entretiens : les Oblats ne devaient pas seuls bénéficier de ces réunions, la population elle-même y pouvait trouver une occasion de faveurs et de bénédictions célestes. Entre leurs pieux

colloques et leurs délibérations secrètes sur leurs propres affaires et les intérêts de la congrégation, les Oblats donnaient comme une petite mission, ils engageaient les fidèles à profiter de ce temps pour réformer leur vie, purifier leurs consciences, et le saint archevêque donnait alors aux confesseurs les pouvoirs les plus étendus et les plus amples.

Les Oblats, dit leur historien, ne manquaient de rien, si ce n'est de la célébrité et de la renommée qui s'acquièrent par la vertu. L'amour que leur portait saint Charles était sans doute une grande recommandation auprès des hommes ; mais ils devaient montrer qu'ils en étaient dignes. Le Saint-Sépulcre devint bientôt comme un centre de piété et de bonnes œuvres. L'archevêque leur avait confié la Doctrine chrétienne, à laquelle ils donnèrent un merveilleux développement.

Le lecteur n'a point oublié ces autels dressés en plein vent, à tous les carrefours et sur les places publiques pendant la peste, afin d'y célébrer les saints mystères. Le fléau disparu, l'archevêque voulut perpétuer parmi son peuple le souvenir de ces calamités ; il y voyait un moyen de le maintenir dans des sentiments de reconnaissance envers le Dieu qui l'avait délivré et de lui inspirer la crainte de nouveaux châtiments, s'il se montrait infidèle. D'élégantes et majestueuses colonnes surmontées de la croix triomphante remplacèrent ces autels. Plusieurs de ces monuments, témoins éclatants de l'amour divin et de la reconnaissance des hommes, sont encore debout. On ne saurait dire combien ils excitèrent la piété du peuple. Le soir, à l'heure où la nuit commençait à succéder au jour, un grand

nombre d'hommes se réunissaient au pied de ces croix pour y implorer la miséricorde divine. Ces réunions, d'abord isolées et spontanées, se régularisèrent, elles donnèrent naissance à la confrérie de la Croix. Saint Charles avait tressailli de joie à la vue des témoignages publics de la reconnaissance de son peuple, il organisa cette confrérie et il en donna la direction aux Oblats. L'un d'eux, revêtu de la cotta et de l'étole, se rendait chaque soir à l'une des croix, qu'on visitait toutes, chaque semaine, à tour de rôle, il y priait avec les confrères, puis tous se rendaient processionnellement jusqu'au Dôme où, le vendredi, l'Oblat faisait une instruction. Ce pieux usage se maintint jusqu'au règne de Joseph II. Ces réunions portèrent ombrage à ce monarque que ses manies de tout réformer dans l'Église firent appeler par Frédéric le grand : mon frère le sacristain.

Tous les mercredis et les vendredis, il y avait dans l'église du Saint-Sépulcre une réunion, dans le genre des Oratorios fondés à Rome par saint Philippe Néri : on y faisait de la musique et une prédication.

Le vendredi de pieuses dames s'y donnaient rendez-vous, elles assistaient à la messe, entendaient un sermon, puis descendaient dans la crypte où elles se livraient aux exercices de la plus touchante piété. Les Oblats furent également chargés de présider à ces édifiantes associations ; saint Charles venait souvent exciter par sa présence le zèle et la ferveur de ceux qui en faisaient partie.

L'église du Saint-Sépulcre prenait chaque jour plus d'importance ; à ces réunions de dames vinrent s'ajouter celles des jeunes filles et des vierges de Sainte-

Ursule dont nous avons eu occasion de parler et dont l'archevêque avait confié la direction à ses chers Oblats.

Une confrérie d'avocats choisit aussi cette église comme centre de ses réunions : bientôt le clergé et les pénitents de la ville prirent l'habitude de se rendre au Saint-Sépulcre pour y recevoir les conseils et la direction des Oblats.

Saint Charles avait donné à son œuvre une plus grande étendue: à côté des Oblats revêtus du caractère sacerdotal, il avait établi une congrégation de laïcs qui devenaient comme les auxiliaires des premiers. Ils ne faisaient point de vœu, mais ils s'astreignaient, par un lien spontané, à faire ce que l'archevêque jugerait bon pour le salut de leurs âmes et pour l'utilité publique. Ils visitaient les malades, portaient des secours et des consolations aux pauvres, apaisaient les querelles, mettaient fin aux discussions, ils agissaient enfin de façon à montrer que, s'ils étaient restés au milieu du siècle, c'était uniquement pour en faire disparaître tous les défauts. Le souverain pontife leur avait accordé les mêmes faveurs spirituelles qu'aux prêtres : ils ne faisaient tous qu'une même famille cherchant à atteindre le même but, la sanctification des âmes, par les moyens que leur position, leur fortune, leur crédit ou leur caractère mettaient à leur disposition. Bientôt on compta parmi cette seconde légion d'apôtres les premiers magistrats et les hommes les plus distingués de la cité. Ces hommes ne peuvent-ils pas être envisagés comme les précurseurs des confrères de l'œuvre admirable de saint Vincent de Paul?

La charité est ingénieuse : nous ne saurions trop admirer toutes les œuvres de zèle qu'elle inspire à

l'archevêque de Milan. Il fait appel à tous les dévouements, il ne néglige aucune des forces qui sont à sa disposition, il réunit toutes les volontés, toutes les énergies comme dans un seul faisceau, de sorte qu'on peut dire qu'il tenait entre ses mains tous les moyens d'influence dont la nature et la grâce peuvent disposer. On ne saurait donc s'étonner de la puissance de son action sur les âmes, ni si plusieurs des œuvres qu'il a créées sont encore vivantes à Milan, malgré les changements et les révolutions dont la Lombardie fut si souvent le théâtre.

L'œuvre des Oblats fut une admirable création; imitée dans plusieurs autres diocèses, elle a partout produit un grand bien. C'était l'œuvre de prédilection du saint cardinal. « Il ne se lassait pas de dire que, de toutes les institutions qu'il avait créées, celle des Oblats lui était la plus chère et celle à laquelle il attachait le plus grand prix [1]. » Ce témoignage rendu par un ami de l'archevêque, au procès de canonisation, nous est confirmé, par la manière de faire du saint lui-même. Il n'était jamais si heureux que lorsqu'il pouvait se retirer au Saint-Sépulcre, il y passait des semaines entières, il renvoyait tout son monde, il ne gardait pas même un domestique; il ne voulait pas être traité différemment que ses frères les Oblats et le soir on le voyait arriver au réfectoire, comme tous les autres, tenant à la main sa petite lampe. Il aimait indistinctement tous les pères; si l'un d'eux était malade, il l'entourait des plus délicates attentions. Souvent on le vit, le matin, aller avertir l'infirmier qu'il était temps

1. Bib. Amb.; *Ms. G.* 30., p. 516, a tergo.

de donner le remède ou le sirop prescrit par le médecin [1].

Une grave maladie avait conduit aux portes du tombeau l'Oblat Stoppani, homme distingué par sa science et sa vertu. L'archevêque ne quitta pas le chevet de son lit : comme une mère pleine de sollicitude, il le veilla le jour et la nuit, lui présentant lui-même, avec bonté, les potions prescrites par le médecin. Mais l'heure marquée par la Providence semble arrivée ; les médecins ont déclaré qu'il n'y avait plus d'espoir de conserver le malade. Charles se retire alors dans la chambre voisine, il s'agenouille et, pendant longtemps, il verse devant Dieu des larmes avec ses prières, puis, comme réconforté par une assurance divine, il se lève et s'approche tout joyeux du cher malade qu'il trouve grandement soulagé. Stoppani se rétablit promptement et tous les témoins de cette scène attribuèrent sa guérison aux prières du saint [2].

Le clergé milanais répondit avec empressement à l'appel de son archevêque et, en peu de temps, la congrégation des Oblats se composa de deux cents prêtres: un grand nombre de ces prêtres, en montrant leur brevet de docteur, pouvaient prouver que la science était chez eux à la hauteur de la vertu. Le cardinal Borromée est justement fier de son œuvre. Il conduit ses amis, les cardinaux Paleotto de Bologne, Valerio de Vérone et l'évêque de Bergame, Ragazzonio, au sein de cette communauté naissante et ces prélats, dont la vertu et le mérite sont dignes même de l'admiration du

1. Bib. Amb., *Ms. G.* 30, p. 524.

2. On peut sur ce point lire la déposition faite par le médecin Louis Septala, devant le juge du procès de canonisation. — Bib. Amb. : *Ms. G.* 30, p. 223.

cardinal Borromée, ne peuvent dissimuler l'estime qu'ils ont pour ces religieux, dont ils louent le zèle et le savoir, relevé encore par une modestie pleine de charmes et de naturel.

La congrégation prenant chaque jour un nouveau développement, l'archevêque lui confia la direction du séminaire et des collèges qu'il avait fondés. Avant de mourir, il voulut lui donner un nouveau témoignage de sa protection.

A quatorze kilomètres de Milan, s'élève une vieille ville de plusieurs milliers d'habitants, connue sous le nom de Rho. Dans une petite chapelle, érigée à l'embranchement de deux routes, les fidèles vénéraient depuis des siècles une image de la Vierge-Mère recevant sur ses genoux le corps inanimé de son divin Fils. Jamais, racontait la tradition, on n'avait prié devant cette image bénie sans éprouver les effets de la bonté et de la puissance maternelles de Marie. En 1583, le 24 avril, deux habitants de Rho, Jérôme Ferri et Alexandre Gioldi, prosternés devant cette image, crurent voir les yeux de la vierge se gonfler et rougir, comme ceux d'une personne qui répand des larmes : une grande pâleur et une expression de tristesse s'étaient répandues sur le visage. Ne sachant comment s'expliquer ce phénomène, ils l'attribuèrent un instant à un accident naturel, s'imaginant que quelque tache extérieure défigurait et souillait la pieuse image. Ils se levèrent et après avoir pris un linge blanc, ils s'approchèrent du tableau avec l'intention de l'essuyer. On peut se représenter leur étonnement et leur émotion, lorsqu'ils virent des larmes de sang s'échapper des yeux mêmes de la Vierge. L'illusion n'était

plus possible, le linge qu'ils tenaient à la main et qu'ils avaient passé sur l'auguste visage de la Mère de Dieu, portait des preuves visibles de cette merveille: il était taché de larges et fraîches empreintes de sang. Ils racontèrent aussitôt autour d'eux le miracle dont ils venaient d'être les témoins et ils montraient le linge tout sanglant comme une confirmation de leur récit. A peine le bruit de cette merveille se fut-il répandu qu'une foule immense accourant vers le sanctuaire, voulait voir l'image miraculeuse et entendre le récit des heureux témoins du prodige.

L'archevêque de Milan fut prévenu. Il envoya des hommes graves, chargés d'examiner toutes les circonstances qui se rapportaient à ce fait si extraordinaire et de voir par eux-mêmes si quelque fraude ou quelque erreur n'avaient pas donné lieu à ce récit.

Le curé de l'église de Rho, Trajan Spandri, les deux témoins du miracle et plusieurs autres personnes furent soigneusement interrogés. Ferri et Gioldi déposèrent, sous la foi du serment, de la réalité du fait qu'ils avaient vu et, interrogés séparément, ils donnèrent sur la manière dont le fait s'était passé et sur la nature des larmes de sang, des détails dont toutes les circonstances concordèrent parfaitement. Toutes les autres personnes qui furent interrogées déclarèrent unanimement que depuis ce fait merveilleux, l'image de Marie brillait d'une plus vive couleur.

Ces témoignages cependant, malgré l'honorabilité et la bonne foi de ceux qui les donnaient, n'auraient sans doute pas paru suffisants aux yeux de juges froids et impartiaux, si Dieu n'était venu en quelque sorte donner lui-même une sanction irréfutable au récit de ces

deux hommes. La foule se succédait dans le sanctuaire et chaque jour les guérisons, les grâces extraordinaires se multipliaient publiquement et d'une manière instantanée. Un très grand nombre d'aveugles recouvrèrent la vue.

Le cardinal Borromée, ému du récit de ces merveilles, résolut d'aller lui-même sur le lieu du miracle. Il resta longtemps prosterné devant l'autel, au-dessus duquel était placée l'image miraculeuse, priant, méditant et versant d'abondantes larmes. Puis s'étant levé et considérant les offrandes considérables apportées aux pieds de la Mère de Dieu, il y vit, ainsi que dans tout ce concours de pèlerins, une indication de la Providence. Le sanctuaire consacré à Marie était désormais trop étroit, il ne pouvait plus contenir les flots de fidèles se renouvelant sans cesse, accourant des régions les plus éloignées ; il en fallait construire un plus grand, digne des merveilles qu'il plaisait à la Mère de Dieu d'y opérer. A peine de retour à Milan, il fit venir le célèbre Pellegrino Tibaldi et il lui donna l'ordre de dresser le plan de la nouvelle basilique qu'il voulait élever à Marie. Lorsque le plan fut terminé, l'artiste se présenta devant le cardinal ; mais celui-ci, après avoir considéré ce projet, ne l'accepta point : « Cette église, ajouta-t-il, serait trop petite ; il nous faut un temple vaste, magnifique et digne de celle à qui nous voulons le consacrer. »

L'architecte se mit de nouveau à l'œuvre et il en sortit un monument splendide dont l'immensité et les richesses de la décoration font l'admiration des voyageurs. Saint Charles n'eut pas la joie de voir la basilique achevée. En 1584, l'année même de sa mort,

il bénit solennellement la première pierre. Il avait formé le dessein de donner ce sanctuaire aux Oblats et d'y établir une maison qui serait pour son diocèse comme un lieu spécial de bénédictions et de grâces, et dans lequel, prêtres et laïcs pourraient venir puiser, dans les exercices de la retraite, de nouvelles forces pour travailler à la sanctification de leurs âmes. Les Oblats qu'il voulait y établir devaient avoir pour mission et pour but de se livrer à la prédication et à l'œuvre des missions dans tout le diocèse. En commençant les constructions, il y établit trois pères chargés de surveiller les travaux, de desservir le petit sanctuaire et de faire l'école.

Le successeur du saint, l'archevêque Visconti, réalisa sa pensée. Dieu semble avoir béni la présence des Oblats dans ce lieu d'une façon toute particulière. Pendant que le 10 mai 1810, la congrégation de Milan était dispersée par ordre de Napoléon I, la maison de Rho n'était point inquiétée et elle restait là comme pour continuer la tradition. Les Oblats ne l'ont jamais quittée et aujourd'hui encore ils y continuent l'œuvre première décrétée par leur saint fondateur ([1]).

La congrégation des Oblats fut rétablie, dans le diocèse de Milan, en 1848, par l'archevêque, Mgr Romilli. Les nouveaux disciples de saint Charles gardent précieusement le souvenir des vertus de leurs frères aînés; leur pieux institut est devenu aujourd'hui comme une pépinière de prêtres illustres par la science et la vertu. Les Oblats de Saint-Charles, comme on

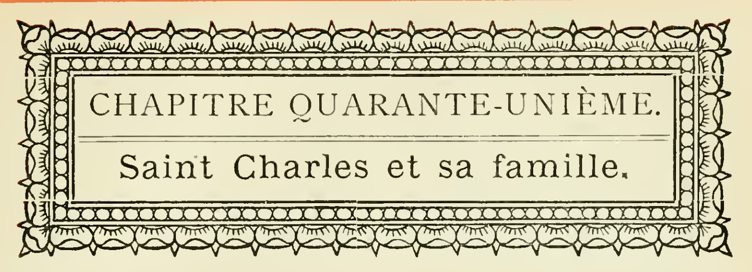
1. Les pères Oblats de Rho ont été placés par saint Charles dans ce sanctuaire; mais l'œuvre elle-même telle qu'elle est constituée aujourd'hui, lui est postérieure, dans sa forme, du moins.

les appelle, ont déjà donné à l'Église deux évêques [1]. Pour entretenir leur piété et leur amour envers leur saint fondateur, les Oblats possèdent les objets les plus propres à leur rappeler son souvenir. L'Église du Saint-Sépulcre a subi peu de modifications. La chambre habitée de son vivant par saint Charles est toujours là, près du sanctuaire, et l'escalier par lequel il descendit tant de fois dans la crypte, pour y passer la nuit dans la prière, sert toujours de moyen de communication entre ces deux sanctuaires à jamais bénis. Le lit, sur lequel le saint prenait à peine quelques heures de repos, est conservé avec un filial respect. Les balles meurtrières échappées de l'arquebuse de Farina et qui respectèrent l'ami de Dieu sont encore en la possession des Oblats et leur vue excite leur confiance et leur amour pour Dieu. Les patins de fer dont le saint chaussait ses pieds pour gravir les glaciers des Alpes et courir à la recherche des brebis égarées, deviennent une invitation constante au zèle et au dévouement pour sauver les âmes. Ailleurs ils conservent quelques plans de sermons écrits de la main du saint, la bible qu'il s'est plu à annoter [2], plusieurs lettres autographes et beaucoup d'autres reliques précieuses qu'il serait trop long d'énumérer ici. A côté, confiée à la direction et à la garde des pères oblats est la Bibliothèque ambrosienne érigée par le cardinal Frédéric Borromée ; dépositaire des documents les plus précieux, des nombreux écrits, des milliers de lettres dictées ou écrites par saint Charles, elle offre encore à ses fils

1. Mgr Ballerini, patriarche d'Alexandrie et ancien archevêque de Milan ; Mgr Ramazotti, mort en 1861 patriarche de Venise.
2. Cette belle bible est une édition d'Anvers de 1561. Le saint a surtout chargé de notes et de renvois les livres sapientiaux.

l'occasion de veiller soigneusement sur sa mémoire, de développer son culte en conservant avec amour et respect toutes les preuves de la vertu et du génie de cet archevêque incomparable. Là, sont encore les procès de sa canonisation dressés par l'autorité diocésaine et par ordre du saint siège. Les Oblats peuvent être fiers de ces précieux manuscrits : s'ils attestent la sainteté du père, ils proclament la reconnaissance et l'amour des enfants. C'est, en effet, le supérieur général des Oblats, Jean Paul de Clerici qui prit l'initiative de l'enquête à faire pour la canonisation de saint Charles. Il adressa une supplique à Barthélemy Georgi qui, avec le titre de vicaire, gouvernait l'Église de Milan, afin qu'en présence des miracles que chaque jour la renommée attribuait à l'intervention du cardinal Borromée et du concours continuel qui se faisait à son tombeau, il fît recevoir les témoignages et recueillir les preuves publiques et certaines de ces merveilles. Un autre Oblat, qui devait aussi devenir supérieur général, Marc Aurèle Grattarola eut une part non moins grande à cette canonisation et par leurs soins les Actes de l'Église de Milan furent imprimés pour la première fois, en 1599.





CHAPITRE QUARANTE-UNIÈME.

Saint Charles et sa famille.

Témoignages de l'amour que saint Charles porte aux siens et à leurs intérêts. — Il s'occupe du mariage de son frère et de ses sœurs. — Son beau-frère César Gonzaga. — L'annonce d'un héritier. — Joie du cardinal à la naissance de son premier neveu. — Mort du prince Gonzaga. — Charles s'occupe de la veuve et des orphelins. — Les faiblesses de l'oncle. — Le précepteur. — Mariage de Ferrant Gonzaga, — La dot de Marguerite Gonzaga. — Correspondances de l'oncle et du neveu. — Mort de sa sœur Camille. — Anne Borromée. — Ses vertus. — Son mariage avec le prince Fabrice Colonna. — Ses enfants. — Sa pieuse mort. — Le cardinal l'annonce au duc de Toscane. — Hortense Borromée épouse Annibal Alta Emps. — Célébration des noces. — Le cardinal s'intéresse à leurs enfants. — La famille Gesualdo. — Les oncles et les cousins du cardinal. — Frédéric Borromée. — La première entrevue. — La première tonsure. — L'étudiant de Pavie. — Le successeur et le continuateur de saint Charles Borromée.

ON s'imagine trop aisément que les saints, par le fait même de leur sainteté, deviennent étrangers à toutes les affections de la famille et que les intérêts de leurs parents sont pour eux chose complètement indifférente. Il ne saurait en être ainsi. La famille est une institution divine et les différents membres qui la composent, ont vis-à-vis les uns des autres des devoirs à remplir : ils doivent s'aimer, s'aider réciproquement. Le saint dont la vie est plus parfaite que celle des autres hommes, dont la fidélité à l'accomplissement de tous les devoirs ne se dément jamais, doit embrasser avec plus d'ardeur et accomplir avec plus de générosité toutes ces obligations qui sont le lien sacré de la famille, comme elles

en font tout le charme. L'amour de la famille sera d'autant plus fort et plus réel que, loin de se laisser amollir ou abaisser par les intérêts du temps et les considérations humaines, il est attentif à s'entretenir à la flamme même de l'amour divin et à se nourrir de pensées célestes.

Notre saint aimait véritablement sa famille. On serait volontiers tenté de l'accuser de lui avoir témoigné un intérêt trop vif, alors que, secrétaire d'état, il s'occupa de marier son frère Frédéric et toutes ses sœurs. Sa sollicitude à cet égard est immense; il parle, il agit, il écrit, il cherche les alliances les plus avantageuses et les plus honorables. Quelques-unes de ses lettres au nonce d'Espagne nous initient à ses préoccupations. La famille Borromée était soumise au sceptre du roi d'Espagne, plusieurs de ses membres avaient été ou étaient encore à son service. Aucun d'eux n'eût voulu contracter mariage sans avoir au moins l'agrément du monarque. C'était un devoir de convenance auquel le jeune cardinal tenait à ne pas manquer. « Le cardinal d'Urbino de Pesaro, écrit-il à l'évêque de Terracine, nonce à Madrid, est venu nous apporter la conclusion définitive du mariage de sa nièce avec le comte mon frère : aujourd'hui ou demain, on fera les contrats. J'étais d'avis, et le duc d'Urbino également, qu'on attendît le consentement de Sa Majesté catholique, du moins pour lui prouver notre respect et lui témoigner les égards que nous lui devons; mais l'ambassadeur Vargas nous a si fortement priés de ne pas différer, en nous assurant de la satisfaction du roi, que nous nous y sommes résolus quand même [1]. »

1. Lettre du 5 mai 1560. — ARCHIVES SECRÈTES ST SIÈGE : *Nonciature d'Espagne*, tom. IV.

Désigné par tous les siens pour remplir le rôle de chef et de protecteur de la famille il n'oublie pas, malgré sa jeunesse, tout ce qui peut attirer sur les siens les bonnes grâces du roi, leur maître. Il écrit au nonce d'Espagne qu'il s'en rapporte entièrement à la courtoisie et à la libéralité du roi pour récompenser les services que sa famille lui a rendus et il assure que le comte son frère n'est pas moins dévoué que lui aux intérêts du monarque. « Le pape, dit-il en terminant, ne doute pas que les mariages qui viennent de se faire ne plaisent vivement à Sa Majesté, car ils sont tous contractés entre sujets et serviteurs très obligés à Sa Majesté : c'était la principale visée de Sa Béatitude[1]. »

Charles avait cinq sœurs : l'aînée nommée Isabelle se fit religieuse dominicaine, sous le nom de Corona : nous avons eu occasion d'en parler.

La seconde, Camille, épousa le prince César Gonzaga de Guastalla, qui avait servi Philippe II dans les armées de la Flandre où son père était mort. Les relations de l'archevêque de Milan semblent avoir été plus fréquentes avec ce beau-frère qu'avec tous les autres. Il lui écrit souvent; quelques jours après son mariage, il lui fait savoir qu'il l'attend à Rome. « Sa Sainteté a le même désir de vous voir, dit-il; elle s'est réjouie grandement de la nouvelle que vous lui avez donnée de la réalisation de votre mariage et de la joie que Votre Excellence elle-même en a éprouvée. Notre

1. Lettre du 29 juin 1560. — *Id.* — S. Charles ne voulut rien demander pour lui et pour les siens au roi d'Espagne. En écrivant à Mgr de Bologne chargé de porter la bulle d'indiction du concile, il lui défend expressément de rien demander pour sa famille, « à moins qu'il n'ait reçu à ce sujet un ordre formel du pape. » Il écrit de même au nonce. V. ARCHIVES SECRÈTES DU S. SIÈGE : *Id*, tom. IV, Lettre du 3 décembre 1560.

Seigneur vous regarde comme un vrai fils et neveu; il fait de même pour le seigneur François Gonzaga: il dit à son sujet que c'est toujours pentecôte et le temps de faire des cardinaux: soyez donc joyeux et laissez-lui le soin de vos affaires ([1]). »

Charles s'occupe lui-même des intérêts de son beau-frère qui sont devenus « siens ([2]) ». Le 24 mars 1561, il l'engage à venir à Rome: « Le désir que Notre Seigneur a de voir Votre Seigneurie illustrissime, ici, à Rome, est d'autant plus grand qu'il nous semble que nous ne pouvons jouir complètement des faveurs que nous recevons chaque jour de Dieu, Notre-Seigneur, et de Sa Béatitude, sans la présence de Votre Seigneurie à laquelle nous sommes uni par les liens de l'affection et du sang. Bien que Sa Sainteté lui écrive à ce sujet, je n'ai pas voulu m'abstenir de la prier par ces quelques lignes de trouver quelque bonheur à nous donner promptement la joie de sa présence. Ordonnez également que la princesse votre épouse vienne encore cette fois afin que nous puissions nous réjouir tous avec allégresse, en toute charité et amour, comme il convient entre bons parents et amis, et que nous puissions donner cette satisfaction à Notre Seigneur (3). »

Ce mariage va être béni du ciel: le prince s'est empressé de communiquer au cardinal ses espérances, dès que son épouse, ne pouvant plus dissimuler son bonheur, l'avait enfin initié à son heureux secret. « La

1. Lettre du 16 juin 1560. — V. *Documenti*, etc. tom. III, p. 28. — Ce François Gonzaga était le frère de César et Pie IV le nomma cardinal, le 6 janvier 1563.

2. Lettre à la république de Lucques, 17 février 1561.— V. *Documenti* etc. *Id.* p. 53.

3. V. *Documenti* etc. tom. IV, p. 60.

princesse ma sœur vous a fait une bonne et agréable surprise en vous cachant son état afin de vous en faire éprouver plus tard une plus grande joie, sentiment que j'ai si bien vu buriné, *scolpito*, dans votre lettre. J'en ai ressenti un contentement infini, tel que je ne saurais l'exprimer, laissant à Votre Excellence le soin d'imaginer ce qu'il fut. Que Notre-Seigneur accroisse ce commun plaisir en conduisant à bon terme cet événement et de la manière que nous le désirons ([1]). »

L'enfant est né et le cardinal en exprime toute sa joie : « Remercié soit mille fois le Seigneur Dieu de la grâce qu'il nous a faite par la naissance de ce garçon et de la bonne santé de la princesse. J'en éprouve une joie infinie : Je jouis dans la personne de Votre Excellence et de la princesse, et ici en la personne de Notre Seigneur et de M. le cardinal Gonzaga, en sorte que ma joie est au comble. Plaise à sa divine majesté de nous faire toujours plus dignes des dons de sa sainte grâce. Qu'elle accorde à Votre Excellence tout ce qu'elle désire : je vous remercie et je vous embrasse, avec toute l'affection de mon cœur, pour une si bonne nouvelle (2). »

Le cardinal est enfin délivré des grandeurs et des dignités qui le retenaient à Rome. Dieu a donné à son oncle, le pape Pie IV, la récompense que méritaient ses vertus et il retourne avec joie et empressement au milieu des brebis confiées à ses soins. Avant de commencer sa grande œuvre, il veut se mettre lui et son troupeau sous la protection de la Mère de Dieu et il se rend à Lorette. Dans ce voyage il passe par Guastalla

1. Lettre du 30 janvier 1562. — *Id.* p. 254.
2. Lettre du 31 juillet — *Id.* p. 274.

pour y voir sa famille ; mais la princesse est seule ; le cardinal ne s'étant point fait annoncer, le prince était à ses affaires. A peine arrivé à Milan, l'archevêque exprime à son beau-frère son regret de ne l'avoir pas rencontré; « nous serons désormais si voisins l'un de l'autre, ajoute-t-il, que nous pourrons facilement nous trouver ensemble (1). Entre tous les plaisirs que j'espère goûter à Milan plus qu'ailleurs, écrit-il un peu plus tard, je mettrai encore celui-ci de me trouver dans un lieu où je pourrai, sans la gêner, voir plus souvent Votre Excellence (2). »

En l'année 1575, le cardinal, en revenant de Rome, devait s'arrêter à Guastalla pour y consacrer une nouvelle église, comme il l'avait promis au prince et à la princesse Gonzaga. Il arrivait à Bologne, pour tenir sa promesse, lorsqu'au moment où il allait descendre de cheval un messager vint lui apprendre que le prince était gravement malade. Ne songeant plus au repos dont il avait si grand besoin, il ordonne, malgré l'approche de la nuit, de continuer le voyage en toute hâte. Quand il arriva, il se dirigea aussitôt vers la chambre du prince : les approches de la mort lui avaient enlevé toute connaissance. L'archevêque a recours à son remède ordinaire, il invoque le secours de Dieu avec larmes, puis, s'adressant au moribond, il lui dit : « Disposez maintenant toutes les affaires de votre maison ; vous mourrez demain. » Comme éveillé d'une profonde léthargie, par ces paroles, le prince répond aussitôt : « C'est pourquoi ne perdons pas de temps : songeons aux choses de l'âme, s'il nous faut désespérer de la santé du corps. »

1. Lettre du 10 avril 1566. — *Id.* p. 373.
2. Lettre du 15 mai 1566. — *Id.*, p. 375.

Le cardinal appela le père Novellara de la Compagnie de Jésus qui entendit la confession du malade et lui administra les sacrements. Le prince signa son testament, puis comme s'il n'eût eu reconquis la plénitude de sa raison que pour mettre ordre à toutes ses affaires, on le vit entrer de nouveau en agonie et il mourut sans avoir donné aucun autre signe d'intelligence. Le pieux cardinal se tenait près du lit, exhortant le malade et priant Dieu ; il ne s'éloigna qu'après avoir reçu son dernier soupir.

Il présida lui-même à ses funérailles et elles étaient à peine achevées qu'il procéda à la consécration de l'église, pour laquelle on l'avait invité. En voyant cette force d'âme, les habitants de Guastalla ne savaient comment exprimer leur admiration. Le deuil de sa sœur, les enfants que cette mort laissait orphelins ne pouvaient le laisser indifférent, il resta plusieurs jours au milieu d'eux pour essuyer leurs larmes et ranimer leur énergie. Mais l'espérance du salut de cette âme, la grâce insigne dont Dieu l'avait comblée suffisaient pour le pénétrer d'une résignation et d'une reconnaissance dont les cœurs absorbés par les affections et les sollicitudes mondaines ne sauraient avoir l'idée.

Quelques jours après son retour à Milan, il écrivait en ces termes à sa sœur Anne, épouse de Fabrice Colonna : « Jeudi dernier, par la grâce de Dieu, je suis arrivé à Milan en bonne santé, à la consolation mutuelle du peuple et du pasteur, après avoir été retenu dix jours à Guastalla par la maladie et la mort de notre illustrissime César. Il a donné de grandes preuves de contrition et d'une prompte disposition d'esprit à ce passage et nous a laissé, en conséquence, la

ferme espérance qu'il est allé dans le lieu du salut. Nous devons donc nous consoler de cette perte qui n'est que pour le temps : que Dieu lui donne promptement le repos et la gloire éternelle ! Madame la princesse et sa famille se portaient bien ; Don Ferrant a pris la fièvre quarte mais faiblement, avec l'espérance d'en être bientôt délivré [1]. »

L'archevêque de Milan s'occupa de ce neveu avec une sollicitude toute paternelle ; il l'aimait vraiment, il ne semble même pas exempt de cette faiblesse des oncles célibataires, toujours disposés à voir dans leurs chers neveux des dispositions précoces et peu communes. Nous trouvons la preuve de ces sentiments dans la lettre écrite au père du jeune enfant en 1570 : Ferrant n'avait pas ses sept ans accomplis et il venait d'écrire à son oncle, pour la première fois. « J'ai éprouvé un grand plaisir de la lettre de notre *signor* Ferrant, écrit le grave archevêque ; il me paraît sur ce point avoir devancé son âge. J'ai trouvé ce premier fruit de son intelligence d'autant plus doux que je m'attendais moins à le recevoir. L'on voit bien qu'il veut se montrer héritier du privilège dont ont joui le plus grand nombre des membres de sa très illustre maison. Votre Excellence a donc raison, comme elle dit, d'en ressentir un sensible plaisir, car il part d'un bon motif, celui de voir son fils s'occuper d'un exercice honnête et acquérir de vertueuses habitudes. Aussi plaise à Dieu de le conserver et de lui donner chaque jour un plus grand accroissement de vertus et de dons spirituels [2] ! »

1. Lettre du 4 mars 1575. — *Id.*, p. 576.
2. Lettre du 14 décembre 1570. — V. *Documenti*, etc. tom. III, p. 426.

Mais l'enfant a grandi: la mère n'est pas assez préoccupée de la nécessité de le former à la science et à la vertu, cependant l'heure est arrivée de lui donner un gouverneur. « Ce sera, écrit-il à sa sœur, l'une des meilleures et des plus utiles dépenses que vous puissiez faire; elle ne sera jamais trop forte, si elle est destinée à un gouverneur convenable (1). » Il n'avait point attendu cette heure pour s'occuper du choix de ce gouverneur ; dès le mois de juin il avait écrit à Mgr Speciano: « On n'a pas encore pourvu mon neveu, Don Ferrant, d'un gouverneur. Il faudrait pour cette place une personne pleine de bonté, de mœurs chrétiennes, d'une éducation parfaite, telle qu'il convient à la naissance de cet enfant et qui soit capable de l'orner des qualités nécessaires à un homme de sa condition, appelé à paraître à la Cour des plus grands princes. » Il lui désigne quelques personnages qu'il pourrait consulter sur le choix de ce gouverneur. « Si Messer Philippe en avait un à proposer, veuillez lui en parler (2). »

Ses désirs sont enfin satisfaits; le vingt-deux septembre, il annonce à sa sœur qu'il lui enverra dans quinze jours, un gouverneur pour Ferrant. C'était un Espagnol, de noble naissance, que les Jésuites avaient admis à la communion fréquente; il se nommait Ferrant Caravayal. Ce gouverneur, recommandé par Castellano de Milan inspire à l'archevêque une pleine confiance : les conditions qu'il propose lui paraissent raisonnables : il demandait vingt écus par mois, les dépenses de maison pour lui et deux serviteurs; les chevaux du

1. Lettre du 6 août 1575. — *Id.*
2. *Id.* — Il s'agit de S. Philippe Néri.

jeune prince devraient être mis à sa disposition. Sa qualité d'Espagnol présentait un grand avantage, son jeune élève étant destiné à figurer un jour à la Cour du roi d'Espagne.

Le cardinal exprime le désir de voir désormais don Ferrant manger seul ou avec son gouverneur. La princesse devra s'abstenir de le recevoir à sa table, l'heure est venue de le sevrer un peu des caresses et des tendresses maternelles; il convient de le soustraire au milieu féminin dans lequel il a vécu jusqu'ici.

La princesse de Molfetta, c'était le nom du douaire de la sœur de saint Charles, se trouvait à la suite de l'événement qui l'avait si douloureusement atteinte, dans mille embarras dont elle n'aurait jamais pu se tirer. Le cardinal l'aidait de ses conseils; il fit plus, il lui envoya l'un de ses prêtres, Nicolas Daneo, pour la diriger et l'assister dans les difficultés qui se présentaient chaque jour. « Il aura, écrivait-il, la surintendance des affaires, sans exiger aucun salaire; c'est un homme d'âge, honoré d'une dignité ecclésiastique; il a des revenus suffisants pour vivre et il s'acquittera de cette charge pour m'être agréable. Je l'ai choisi parce qu'il est depuis longtemps attaché à notre maison; je connais sa vie, ses mœurs; et il est très au courant des affaires des princes et des cours où il a été employé à Rome, à Naples, en Espagne, où il a vécu pendant plusieurs années pour le service du comte Frédéric, mon frère, de bonne mémoire, et aussi pour le mien... Il a exercé principalement les fonctions de secrétaire, il sera donc très utile sous ce rapport à la princesse [1]. »

1. Lettre à Mgr Moneta du 18 octobre 1575 de Bergame. — *Id.* p. 646.

Lorsque le jeune prince eut atteint l'âge de songer au mariage, l'archevêque s'occupa de cette importante affaire. La mère n'avait voulu rien décider sans connaître le sentiment de son frère; elle lui annonce qu'il est sérieusement question d'une alliance avec la famille Doria de Gènes. « Ce parti proposé à Don Ferrant, répond-il, me plaît beaucoup, soit à cause de l'inclination que Don César Gonzaga a témoignée pour cette maison, avant sa mort, soit parce que, d'après les informations que j'ai prises, la mère et l'aïeule de cette jeune fille sont très pieuses et remplies de la crainte de Dieu; il est permis de croire qu'elles auront très bien élevé leur fille: ce qui m'est confirmé par le témoignage de la marquise de Pescara dont la piété m'inspire tant de confiance (1). »

Ferrant est marié; le cardinal désire que sa sœur, la princesse, délivrée de l'embarras des affaires « se recueille et se livre à tous les exercices de la piété. » Mais auparavant elle devait rendre compte à ses enfants de leur fortune et régler la dot que son mari lui a laissée à elle-même pour vivre. Il écrit alors à l'évêque de Rimini, Mgr Castelli, de vouloir bien, de concert avec le duc de Mantoue, s'occuper, en son nom, de terminer cette affaire, de la meilleure manière qu'il le jugera. « Je crois que cette occupation, dit-il, dérobera 4 ou 6 jours à vos visites: bien que cette affaire paraisse toute temporelle, néanmoins par le but qu'on se propose d'atteindre on pourrait, avec plus de raison, l'appeler spirituelle (2). »

---

1. Lettre du 5 juillet 1578. —BIB. DES BARN., tom. II, *del Gov.*

2. Lettre du 4 juin 1581 à Mgr Castelli, évêque de Rimini. — BIB. AMB., *Ms. C. S. I*, 14.

L'heure de marier la sœur de Ferrant, Marguerite, avait également sonné. Ferrant doit fournir la dot de sa sœur qui va épouser Vespasien Gonzaga. Le mariage du jeune gentilhomme, le règlement de ses affaires ont épuisé ses ressources et il n'a pas d'argent disponible. Saint Charles intervient alors ; il écrit au grand duc de Toscane pour le prier de vouloir bien prêter, pour un an ou deux, la somme de vingt-cinq mille écus à son neveu qui, dans ce moment, se trouve obéré et ne peut payer la dot de sa sœur. « Je ne puis moi-même rien faire pour une cause qui me touche de si près que le mariage de ma nièce ; je me suis tourné vers Votre Excellence dans la pensée qu'elle m'accorderait cette faveur. » Le saint proposait au grand duc de prendre, comme garantie, les revenus des biens que son neveu possédait dans le royaume de Naples. Le duc regretta de ne pouvoir fournir de sa propre bourse les 25000 écus demandés, mais il promit de les faire trouver à Naples. La chose traîna un peu en longueur, les marchands de Naples consentirent à prêter, mais se montrèrent exigeants. Le grand duc envoya néanmoins 15,000 écus que la princesse de Molfetta déclara suffire pour le moment. Le cardinal Borromée avait pris sur lui la négociation de cette affaire, et le 25 octobre 1581, il écrivait de Brescia à son neveu qui partait pour l'Espagne : « Je ne manquerai pas de recommander la prompte expédition de cette affaire ; ce qui vous concerne, vous le savez, ne me préoccupe pas moins que ce qui m'est personnel. Que Votre Excellence poursuive maintenant son voyage, de bon cœur et avec la bénédiction du Seigneur. Je prie Dieu continuellement de guider Votre Excellence, de

vous inspirer de faire toujours sa très sainte volonté, de couronner de succès toutes vos actions et toutes vos affaires. Vous avez certainement posé à tout cela un bon fondement, en vous préparant à ce voyage par la confession et la communion : ce que je désire vous voir faire souvent; vous en retirerez des fruits innombrables et précieux. Il me sera très agréable que vous me donniez quelquefois de vos nouvelles ([1]). »

Sa sœur, la princesse de Molfetta, était animée des sentiments de la plus vive piété : elle avait établi plusieurs confréries et des oratoires dans la terre de Guastalla. Mais elle s'oublia un jour, par un excès de zèle mal entendu, jusqu'à supplier le cardinal de remettre entre les mains du pouvoir séculier un coupable digne de mort. L'archevêque lui répond : « Quant au prisonnier qui est sous ma juridiction, j'en ferai ce que les sacrés canons m'ordonnent. En attendant, je vous avertis que les démarches que vous faites ne conviennent nullement, quelle que soit la cause du coupable. Il s'agit de la vie d'un homme, vous n'avez sur elle aucun droit, à moins qu'il ne s'agisse d'administrer la justice: ce que vous pouvez faire, et seulement, dans les pays soumis à votre autorité. De plus, cette démarche contraste trop avec les habitudes des autres seigneurs qui presque toujours inclinent vers le parti le plus doux : ils préfèrent paraître plutôt pécher par compassion que par une justice rigoureuse. »

Cette pieuse princesse dut certainement regretter la démarche inconsidérée qu'elle venait de faire, si opposée d'ailleurs à ses habitudes chrétiennes. Elle mourut entourée de la vénération et de l'affection de

1. V. *Documenti* etc., Tom. III, p. 723 et suiv.

tous ceux qui la connurent ; mais elle n'eut pas la consolation d'être assistée par son frère. Le cardinal Borromée venait de faire la consécration de l'église de Mont-Brianza, à 18 kilomètres de Milan, lorsqu'il apprit que la princesse de Molfetta était en danger de mort. Il partit aussitôt, arriva à Milan vers huit heures du soir et sans se reposer, sans prendre aucune nourriture, après avoir seulement consulté l'évêque de Bergame et dicté quelques ordres, il se remit en route, à toutes postes. Il célébra la messe à Lodi, dit l'un de ses compagnons de route, et nous allâmes sans manger jusqu'à Parme. Je me souviens qu'il courait avec tant de vitesse que personne, pas même le postillon, ne pouvait le suivre. Je m'efforçai à grande peine et avec beaucoup de fatigue de courir avec lui ([1]). Mais quand il arriva à Guastalla, le 6 septembre 1582, il était trop tard, sa sœur était morte.

Toutes les sœurs du cardinal Borromée furent vertueuses ; mais Anne les surpassa toutes. Ses mœurs furent si pures, dit Bescapé, qu'elle mérite une place à part, dans la vie de son saint frère. Dès son bas âge, elle fut privilégiée des grâces les plus admirables, elle avait un tel attrait pour la contemplation des choses divines, qu'elle passait souvent une grande partie des nuits en oraison.

Elle épousa Fabrice Colonna, fils aîné du grand connétable Marc Antoine Colonna, duc de Tagliacozzo et de Pagliano, vice-roi de la Sicile, petit neveu du pape Martin V et commandant des troupes pontificales à Lépante. Pie IV et son neveu avaient travaillé

1. Déposition d'un témoin. V. *Procès de canonisation*, manuscrit conservé par les PP. Oblats de Milan, p. 2523.

activement à la réalisation de ce mariage et le cardinal Borromée écrivait au prince Colonna, en se félicitant de l'honneur qui reviendrait à la famille Borromée, par l'introduction *des colonnes* dans son blason [1].

Cette alliance ne fit rien perdre à la nouvelle princesse de sa modestie et de sa simplicité ordinaires : elle continua dans le mariage à mener une vie fervente et dévouée. Elle conservait dans son oratoire domestique la sainte Eucharistie et elle passait de longues heures au pied du tabernacle. Quand elle communiait, elle était prise d'une telle ardeur et d'une si vive piété que, pendant les heures qui suivaient sa communion, elle restait sans mouvement et comme absorbée dans la présence de Dieu. Malgré ces faveurs signalées, Dieu permit cependant qu'elle éprouvât de grands scrupules, des peines spirituelles dont son âme souffrait horriblement. Plus d'une fois elle s'en ouvrit à son frère, lui exposa l'état de son âme, lui demanda ses conseils sur le choix d'un confesseur ; elle eut particulièrement à souffrir sous ce rapport pendant son séjour en Sicile. Le cardinal Borromée l'engageait à s'adresser aux pères Jésuites. A Rome, elle se confessait à saint Philippe Néri qui honorait grandement sa vertu et en fit en plusieurs circonstances un grand éloge. Mariée depuis plusieurs années, Anne se désolait de n'avoir point d'enfants et elle pria saint Philippe de lui obtenir cette grâce tant désirée. Celui-ci lui prédit qu'elle aurait deux fils. L'année suivante, elle mit au monde son premier enfant qu'elle appela Marc Antoine, et un an après elle eut un second fils qu'elle

1. Allusion au blason des Colonna qui se compose d'une colonne surmontée d'une couronne d'or, sur un champ de gueules.

nomma Philippe en reconnaissance de la grâce obtenue par les mérites du saint (1). Elle avait un si profond respect pour son confesseur, quel qu'il fût, qu'elle déclara à plusieurs reprises être disposée à baiser la trace de ses pas.

Fabrice Colonna, nommé général des galères de la Sicile, mourut à Gibraltar le 1r novembre 1580, au moment où il allait aider Philippe II dans ses entreprises guerrières contre le Portugal.

Devenue veuve, Anne avait résolu de prendre des vêtements plus simples et de s'enfermer dans un cloître, mais saint Charles lui écrivit qu'elle pouvait mener la vie religieuse, même entre les murs de son palais ; il l'engagea, au lieu d'abandonner ses fils, à se sanctifier elle-même en les élevant chrétiennement et avec soin.

Atteinte de la fièvre qui devait la conduire au tombeau, elle refusa d'interrompre le jeûne du carême qui touchait à sa fin: elle voulut même aller à l'église faire sa communion pascale et, malgré ses souffrances, elle resta jusqu'à midi en prières, selon sa coutume. La violence du mal l'ayant obligée à rester au lit, elle apprit avec joie que l'heure de sa mort était proche.

1. Ce Philippe devint le 7e grand connétable de Naples ; de son mariage avec Lucrèce Tomacelli, il eut douze enfants ; sur trois filles, deux se firent Carmélites au couvent de Saint-Gilles de Rome, à la fondation duquel leur père Philippe contribua pour la plus grande partie. La plus jeune, la vénérable Claire Marie de la Passion, fit la fondation du monastère de *Regina cœli* dont sa sœur Anne, épouse de Thaddée Barberini, neveu d'Urbain VIII, paya les frais. La cause de la canonisation de la sœur Claire a été introduite, et le décret de ses vertus héroïques a été rendu. Un miracle sur les deux qui sont nécessaires pour la Béatification a été reconnu par la congrégation des Rites. —V. *Vita della V. Madre fondatrice suor Chiara della Passione del monastero di Regina cœli* etc. manuscrit de la bibliothèque de la maison généralice des Carmes déchaussés, à Rome; — *De vita et gestis S. Caroli Borromei* du père Bescapé ; les notes d'OLTROCCHI, p. 636, note 6.

Dieu lui fit la grâce de la délivrer des scrupules qui, pendant sa vie, avaient cruellement agité son esprit et son cœur. Elle voulut qu'on payât en sa présence tous ses créanciers et elle défendit qu'on lui amenât désormais ses enfants, ne voulant pas être distraite par aucune des affections ou des pensées de la terre. Quatre mois avant sa mort, elle avait écrit au cardinal, son frère, une longue lettre qui devait tenir lieu de son testament. Elle légua à saint Philippe Néri la somme de trois cents sequins qu'il emploierait selon son bon plaisir. Après avoir reçu les derniers sacrements, elle s'endormit dans le Seigneur, le 21 avril 1582, le dimanche *in Albis*, vers les cinq heures du soir. Elle avait réglé, avant sa mort, l'ordre de ses funérailles, elles furent aussi simples que glorieuses, l'amour et la piété des Palermitains en rehaussèrent l'éclat. Ils rendirent à sa dépouille mortelle des honneurs exceptionnels, tels qu'en méritaient ses bienfaits et sa sainteté.

Le prince Marc Antoine Colonna ressentit vivement cette perte ; il avait une profonde admiration pour les vertus de sa belle-fille et sa confiance en ses prières n'avait point de limites. « Dieu nous l'a enlevée, il l'a voulue pour lui, écrivait-il à l'archevêque de Milan ; nous ne pouvons douter qu'il en soit autrement. Sa vie, sa mort furent telles que nous devons lui envier une aussi grande félicité. Elle a laissé dans ma maison de nombreux souvenirs de sa sainteté ; à nous tous un riche héritage de religion et de très nobles exemples. Jamais il ne s'échappa de ses lèvres une parole tant soit peu acerbe ; elle était on ne peut plus empressée à adoucir nos chagrins par la suavité de ses procé-

dés. En pleurant la perte que nous avons faite, nous devons envier son bonheur présent ( ). »

Le cardinal Borromée annonça la nouvelle de cette mort à son ami, le grand duc de Toscane: « Sa fin, dit-il, en dehors de l'édification générale qu'elle a produite, fut glorieuse comme le méritait sa sainte vie. Il convenait, en effet, que la mort ouvrît les portes de la vie éternelle à celle dont la vie fut une mort continuelle; elle est allée prendre la couronne due à ses fatigues, laissant toute cette maison, et moi principalement, dans un attendrissement tel que je n'en ressentis jamais un plus grand; je ne ferai jamais assez pour vénérer sa précieuse dépouille et honorer ses belles actions, ni pour satisfaire cette âme bénie à laquelle notre famille devra une reconnaissance éternelle pour ses vertus et pour le fruit que nous en avons retiré ([2]). »

Saint Charles avait encore deux autres sœurs: l'une, Jéronime, épousa Fabrice Gesualdo, prince de Venosa, dans le royaume de Naples. Le 27 octobre 1560, il avait annoncé en ces termes ce mariage à son parent Guido Borromeo : « Il s'agit maintenant du mariage de notre sœur Jéronime avec le fils du comte de Consa, l'un des principaux seigneurs de Naples; il est sur le point de se conclure. Ce prince a trente ou trente-cinq mille écus de revenus. Bien que la jeune fille ne soit pas en âge, faites lui faire, dans la forme habituelle, une procuration pour moi ou pour le comte Frédéric avec le pouvoir de nous faire remplacer, par laquelle elle acceptera pour époux le seigneur don Fabrice Gesualdo, fils du susdit comte. Faites cela dans le plus grand se-

1. Lettre du 4 mai.—V. *Documenti* etc. *Fascicolo Conclusionale* etc. p. 48.
2. V. *Documenti* etc, tom III. p. 727.

cret possible; il suffira que notre sœur Isabelle Corona et les religieuses nos tantes le sachent, ainsi que les parents dont l'intervention est nécessaire pour le contrat: ne le dites à personne autre ([1]). »

Hortense, née du mariage du comte Gibert Borromée avec Thadée del Verme, épousa Annibal Alta Emps.

Le 3 janvier 1565, le cardinal Borromée écrivait au cardinal d'Urbino : « Le pape, afin de rendre plus étroite la parenté qui nous unit à la famille d'Alta Emps, a résolu de marier ma sœur Hortense au comte Annibal auquel il donnera le grade de capitaine général. »

Annibal, fils de la sœur de Pie IV, Claire de Médicis, était cousin germain du cardinal Borromée; mais ces liens de parenté n'existaient pas entre Hortense et son futur époux, puisqu'elle était issue du second mariage du comte Borromée. Ces noces furent célébrées avec un grand éclat ; Pie IV ordonna que le repas solennel se fît dans la grande salle de Constantin, le jour de l'Épiphanie, en 1565, et au mois de mars, au temps du carnaval, il donna un magnifique tournoi au Vatican, dans la cour du Belvédère : vingt-deux cardinaux y assistèrent des fenêtres du cardinal Borromée. Il n'y eut pas moins de six mille cavaliers : les ambassadeurs de l'empereur, du roi de France et un nombre considérable de grands seigneurs y prirent part.

La comtesse d'Alta Emps habitait la ville de Constance, en Suisse, dont son beau-frère, le cardinal d'Alta Emps, était évêque. L'un des fils d'Annibal alla à Rome compléter son éducation et son oncle lui écri-

1. Bib. Amb. *Ms.* 183 *Inf.*

vait souvent afin de le maintenir dans le bon sentier (1). Il reçut les autres enfants d'Alta Emps à son collège des nobles de Milan et il veilla sur eux avec la sollicitude que nous lui avons vu témoigner à tous les siens.

L'archevêque de Milan fut toujours bon parent pour ses oncles, ses cousins et les autres membres de la nombreuse et illustre famille des Borromée (2). Il n'était indifférent à aucun de leurs intérêts : comme pasteur, il leur devait toute sa sollicitude, mais il se croyait encore plus obligé vis-à-vis d'eux qu'envers ses autres diocésains, tant les liens de la famille et du sang lui paraissaient sacrés. Il ne leur ménage ni les conseils, ni les reproches, quand ils les méritent. L'amour de la famille ne le rendait point aveugle ni faible pour les siens. Au moment des grandes luttes qu'il eut à soutenir dans le gouvernement de son église pour l'abolition des fêtes et des jeux publics, Mgr Speciano avait cru pouvoir donner, à Rome, l'assurance que les membres de la famille Borromée appuieraient, par leurs exemples et leurs paroles, les édits de l'archevêque. Le cardinal écrit qu'il a eu tort de répondre d'une manière si large de ses parents, « parce que, dit-il, presque toujours les plus grandes contradictions que les évêques rencontrent dans leurs réformes viennent plutôt de leurs parents que des autres; les miens ne seraient jamais les auteurs des jeux et de semblables spectacles, néanmoins, s'il

1. Cela ressort d'une lettre écrite par saint Charles à son beau-frère en septembre 1584.

2. Par une lettre adressée au duc de Savoie, le 23 juillet 1579, il recommande à la bienveillance du prince le seigneur Jean Borromée que son altesse a bien voulu admettre à son service et il espère qu'elle aura lieu de se louer « de la fidélité et des bons services » de ce parent. — BIB. AMB. *Ms.* 183 *Inf.*

venait de Rome la décision qu'on peut s'y livrer les jours de fêtes, ils ne seraient pas les derniers à en profiter [1]. »

Il ne consentit jamais à l'immixtion des siens dans les affaires de son Église, il ne souffrait pas qu'ils sollicitassent des faveurs ou des dignités ecclésiastiques pour leurs protégés ou leurs amis. La marquise de Malegnano, née Médicis, lui demande un canonicat vacant pour Jérôme Maino : « En matière de bénéfices, lui écrit-il, je ne veux ni ne dois faire aucune considération de personnes, mais avoir égard seulement au plus grand service de Dieu; je le prie de vous accorder tout bien. »

Il disait une fois : « Il faut peser les demandes de nos parents dans les balances d'un orfèvre, si je puis ainsi parler; car nous nous laisserions trop facilement toucher, si nous ne fortifiions notre esprit par un grand courage religieux. »

Dans ses relations avec sa famille, le saint n'oublia jamais pour lui-même les recommandations qu'il adressait à ses prêtres : « Prenez garde, qu'une affection trop vive pour vos familles ne vous distraie et ne vous détourne de vos devoirs de pasteurs. Dans des relations trop intimes et trop fréquentes votre âme sentirait bientôt sa vigueur diminuer : ce commerce profane affaiblirait facilement le souvenir des choses saintes. »

Il avouait lui-même qu'il sentait son zèle s'attiédir, son ardeur pour les choses divines perdre de son intensité quand il était trop souvent avec les siens. Il ne les voyait que lorsque le devoir et l'assistance qu'il

1. Bib. Amb : *Ms. C. S.* I, 12.

leur devait lui en faisaient une rigoureuse obligation.

Le cardinal Borromée avait remis entre les mains de son oncle, le comte Jules César, la garde de la *Rocca* d'Arona, ainsi que l'administration de tous les biens possédés par la branche aînée de la famille Borromée, sur le Lac majeur. César, par le fait de la mort de son neveu Frédéric et par l'entrée de Charles dans les ordres sacrés, se trouvait devenir le chef héréditaire de la famille Borromée et à ce titre destiné à en perpétuer le nom et les privilèges. L'archevêque de Milan, en le mettant à la tête de tous ses biens, lui encore vivant, voulut montrer combien il tenait à conserver intacts les privilèges et les grandeurs des Borromée. Il affirmait, il assurait de cette manière les droits de celui qui, à sa mort, devait être regardé comme le chef naturel et légitime de toute la famille. Lorsque le comte César mourut, Charles était à Rome ; à la nouvelle de cet événement, il écrit au fils du comte : c'était un enfant de douze ans à peine, mais la mort de son père le plaçait à la tête de sa famille et le cardinal crut devoir lui témoigner des égards tout particuliers. « Votre Seigneurie, lui dit-il, a de nombreux motifs pour ressentir vivement la mort de M. le Comte, votre père. Je vous exhorte à accepter cette perte avec soumission de la main de Dieu ; ne vous laissez point aller aux plaintes, et priez Sa Majesté divine de recevoir l'âme de votre père dans son paradis. En ce qui me concerne, vous pouvez largement vous bercer de l'espérance de m'avoir pour frère, pour père, comme le réclament les exigences du sang et du rang que j'occupe ; vous-même soyez fidèle à m'en offrir l'occasion, en continuant à marcher et à avancer

dans la voie des vertus et des bonnes mœurs, comme cela convient à votre naissance et à l'éducation que vous avez reçue ; conservez également le respect, l'obéissance que vous devez à Madame la comtesse, votre mère, ne vous écartez jamais de ses sages conseils et de ses prudentes recommandations. Vous ferez de même vis-à-vis de M. le comte François ; vous devez le regarder comme un père. Que Dieu vous bénisse! De Rome, le 23 août 1572 ([1]). »

Le même jour le cardinal écrivait au comte François Borromée, frère du défunt : « Je viens me condouloir avec vous de la perte que nous avons faite, en la personne du Seigneur, notre comte, de bonne mémoire. Prévue depuis si longtemps, cette mort a dû vous paraître moins cruelle; d'un autre côté, nous pouvons avoir une ferme espérance de son salut, car il a donné des preuves qu'il était bien préparé avec la grâce de Dieu, à ce passage. Je viens prier Votre Seigneurie de vouloir bien, par affection pour moi, entrer à sa place dans le soin de la Rocca d'Arona que je lui avais confiée. J'ai donné ordre au commandant du château de reconnaître votre autorité et de vous obéir, ni plus ni moins qu'il faisait vis-à-vis du comte César. Vous pourrez ensuite initier peu à peu le comte René à ce gouvernement, afin que lui-même soit un jour capable de supporter ce poids. Je ne laisserai pas, quoique cela soit superflu, de vous recommander de nouveau cette maison et ces enfants. Vous devez les regarder comme les vôtres et particulièrement Madame la comtesse qui, dans son veuvage et son isolement, a si grand besoin de consolation et d'encouragement ([2]). »

1. Bib. Amb., *Ms.* 183 *Inf.* — 2. *Id.*

Le cardinal ne resta pas lui-même inactif, il assista la comtesse et ses enfants, il leur prodigua ses avis paternels et il s'occupa de trouver un précepteur pour les enfants. Le 10 octobre, il écrit de Rome à la comtesse qu'on lui a proposé, pour remplir cet office, Barthélemy Rossi de Bologne: « J'ai de bonnes informations, lui dit-il: son savoir est très grand, en latin, en grec, en prose et en vers; sa vie et ses mœurs sont bonnes. Je me suis assuré de son consentement, et j'ai promis des honoraires de cent écus par an; vous lui donnerez le logement, selon l'usage. » Les frais du voyage de Bologne à Milan restaient à la charge de la comtesse. « Nous ne savons pas, ajoute l'archevêque, s'il sait la musique, comme le désirait Votre Seigneurie ; mais cela importe peu, en comparaison des autres qualités qui sont essentielles (1). »

René a grandi; il est en âge de quitter la tutelle maternelle, et le cardinal rappelle à la comtesse qu'elle devra payer à son fils une pension qui soit en rapport avec sa noblesse. « Vous lui donnerez, dit-il, la nourriture pour dix personnes, n'importe en quel lieu il sera ; vous paierez les salaires des serviteurs et vous lui assignerez pour ses vêtements et les autres dépenses la somme de 750 écus. » Il l'engage à bien prendre ses mesures pour que cette pension soit payée régulièrement. Il se souvenait sans doute des ennuis que le manque d'argent lui avait fait éprouver pendant son séjour à Pavie; il voulait épargner ces angoisses à son jeune parent. Il détestait les dettes: « il serait mieux, dit-il à la comtesse, de diminuer certaines dépenses que de faire souffrir des créanciers. Mon

1. *Id.*

devoir pastoral, la particulière affection et la parenté qui existent entre nous me font une obligation de rappeler à Votre Seigneurie qu'une des premières conditions qu'elle devra imposer au comte René, c'est qu'il ne permettra dans sa maison ni jeux de cartes ou de dés, ni blasphèmes, ni mauvaises paroles, ni vilaines habitudes, ni aucune personne adonnée à ces péchés. Autrement Votre Seigneurie et lui vous en devriez un compte rigoureux à Dieu [1]. »

La comtesse eut à se plaindre de son fils René : il n'y a personne de parfait sous le soleil et l'amour maternel a parfois de singulières exigences. Quoi qu'il en soit, la mère avait prié l'archevêque de parler à son fils et de le ramener à de meilleures dispositions vis-à-vis d'elle. La réponse du saint prouve que, si la mère était sans reproche, elle n'était pas exempte de cette susceptibilité qui naît souvent d'un amour trop absolu. « Je n'ai pas manqué de remplir, vis-à-vis du comte René, les bons offices que j'ai cru convenable de faire ; mais la prudence et l'amour maternel de Votre Seigneurie, doivent la disposer à supporter dans son fils quelque défaut ou imperfection et à ne pas omettre pour ce motif de l'aider quand elle le pourra. Aider les gens, en toute occasion, même malgré eux, c'est le grand effet de la vertu et de la charité chrétienne. Aussi je vous exhorte à aller à Arona, de toute manière, quand bien même votre fils n'userait pas avec vous de toutes les prévenances que vous voudriez [2]. »

Nous retrouverons le comte René aux derniers moments du saint archevêque de Milan, il veillera sur

1. Lettre écrite de Rho, le 3 octobre 1577. — *Id.*
2. Lettre du 24 juillet 1581. — *Id.*

lui avec une sollicitude filiale et il ne l'abandonnera pas jusqu'à son dernier soupir ([1]).

Le comte Jules César Borromée avait un autre fils nommé Frédéric. Il naquit le 18 août 1564. Le comte avait aussitôt communiqué cette nouvelle à son neveu, le cardinal Borromée, alors tout-puissant à la Cour du pape, son oncle. « Illustre Comte, répond Charles, toute joie de Votre Seigneurie est toujours partagée par moi ; mais celle que vous apporte la naissance du fils dont votre famille vient de s'augmenter n'est pas seulement partagée, elle me semble toute personnelle, tant je la désirais, sous tous les rapports. Je m'en réjouis affectueusement ; je m'en félicite d'abord moi-même et vous ensuite. Je rends à Dieu des actions de grâces infinies pour le don qu'il a bien voulu nous faire... J'espère qu'il lui plaira de conserver cet enfant, de le faire croître en toutes sortes de biens, pour son service et pour notre consolation ([2]). »

Dieu avait-il fait pressentir au jeune cardinal les destinées de cet enfant? on ne saurait l'affirmer. La première fois que René et Frédéric furent présentés à l'archevêque, ils étaient orphelins : la mère les avait fait conduire chez leur parent par leur précepteur, Barthélemy Rossi, dont la sévérité était excessive. Le cardinal ayant demandé s'il espérait pour Frédéric quelques heureux résultats de ses études: « Très peu, répondit Barthélemy. » Le jeune enfant qui travaillait

1. Les Borromée-Arèse sont les descendants du comte René Borromée. Le cardinal Edouard Borromée, mort à Rome en 1882, était le plus jeune des membres de cette famille, dont le chef s'appelle encore aujourd'hui Gibert, comme le père de saint Charles. Ils ont ajouté au nom patronymique celui d'Arèse, à la suite d'une riche alliance contractée, au siècle dernier, par le chef des Borromée avec la fille unique du comte Arèse. — 2. *Id.*

cependant avec courage, fut vivement impressionné par cette dure réponse, il pâlit et rougit tour à tour. Cette émotion n'échappa point au regard observateur de Charles. S'approchant alors, il appuya avec bonté sa main sur la tête du jeune comte, comme pour le bénir, il s'efforça de le consoler par de douces paroles et il lui fit présent d'un *Agnus Dei* renfermé dans un reliquaire d'or. Se tournant ensuite vers le maître, il prit la défense de l'élève, dit que sa physionomie promettait beaucoup et que certainement on ne tarderait pas à être émerveillé de ses progrès.

Ces paroles produisirent une heureuse diversion dans l'esprit du jeune enfant, il reprit sa contenance franche et modeste et il s'éloigna emportant au fond du cœur une douce espérance : tout sentiment d'aigreur contre son maître s'était envolé devant la bonté de son cousin.

Frédéric fit des progrès dans les sciences ; le cardinal conseilla à sa mère de l'envoyer continuer ses études dans une université loin de la famille. La comtesse choisit Bologne. Le cardinal Paleotti, homme de grande vertu, occupait le siège archiépiscopal de cette ville ; des liens d'une solide amitié l'unissaient au cardinal Borromée dont il admirait la sainteté, il s'appliquait même à l'imiter dans ses principales actions. L'archevêque de Milan écrit à son ami pour lui recommander « ce jeune enfant de treize ans, son cousin germain, déjà très avancé dans les lettres. J'ai confiance dans votre piété et dans l'affection que vous m'avez toujours montrée, lui disait-il, et je vous prie de le prendre sous votre protection (1). »

1. Lettre du 10 avril 1579. — V. *Documenti*, etc. p. 685.

Quoique éloigné, le saint continua à veiller sur le jeune étudiant ; de son côté, Frédéric rendait compte exactement à son parent de ses études ; il lui exprimait ses désirs, avec une simplicité et une confiance, qui révèlent que le cœur du jeune homme avait été, dès le premier instant, conquis par l'archevêque (1).

Frédéric ayant manifesté le désir d'embrasser l'état ecclésiastique, le cardinal l'appelle à Milan pour l'interroger et s'assurer par lui-même de la solidité de sa vocation. Il écrit ensuite à la comtesse, l'instruit des projets de son fils et lui manifeste le désir de l'envoyer à Pavie achever ses études dans le collège qu'il venait d'ouvrir à la noblesse. La mère de Frédéric accueillit peu favorablement les ouvertures du saint, elle n'avait que deux fils : l'un d'eux embrassant l'état ecclésiastique, elle craignait qu'il n'arrivât à la famille de son mari ce qui était arrivé à celle du cardinal lui-même; si l'aîné était pris par la mort, cette branche des Borromées resterait aussi sans postérité. Elle en écrivit en toute sincérité à l'archevêque. Celui-ci fit part à Frédéric des craintes et des oppositions maternelles : mais le jeune homme se montra plus que jamais résolu à se donner à Dieu.

Le cardinal ne voulut prendre aucune décision avant d'avoir prié et consulté des hommes de foi. Il prit l'avis de son confesseur, de Moneta et de Seneca, ses plus intimes familiers, puis le 10 octobre 1580, au matin, avant de sortir pour célébrer la messe, il donna l'habit ecclésiastique à son cousin.

Le bruit de cette nouvelle s'étant vite répandu dans

1. A. SALA a publié un assez grand nombre de ces lettres. V. *Documenti* etc. tom. IV, p. 691 et suivant.

la ville, on vit en un instant le palais archiépiscopal entouré d'une foule considérable, qui battit des mains en signe de joie quand le jeune lévite apparut au dehors. La mère en apprenant cet événement, fut elle-même comme envahie par un sentiment de contentement surnaturel et elle ne regretta rien de tout ce qui s'était passé.

Frédéric avait 16 ans, il fut envoyé à Pavie dans le magnifique collège construit et doté par l'archevêque. Le soin de son âme fut confié au P. Jules César Bonomio, Oblat, dont la vertu était à la hauteur d'une science théologique peu commune. Le cardinal pria l'archevêque de Bologne d'envoyer à son cousin le docteur Papazone pour lui enseigner la philosophie. Il voulait qu'on l'élevât d'une manière virile. Le jeune étudiant avait été malade ; le P. Bonomio écrit qu'il va mieux et que le médecin lui a permis de boire un peu de vin. « Je ne puis qu'approuver, répond le cardinal, que le comte Frédéric, par l'ordre du médecin, ait commencé à boire du vin ; mais il faut bien voir si ces médecins ne sont pas de ceux dont parle saint Ambroise, qui préféreraient voir tomber toute la discipline du christianisme plutôt que de changer quelque chose à leur méthode de soigner les malades. »

Aux Quatre-Temps de Noël, Charles appela son cousin à Milan et lui donna la tonsure. Tout joyeux, il écrivait cette bonne nouvelle à son ami, François Lino, secrétaire du duc de Savoie : « Aux dernières ordinations, le comte Frédéric Borromée a pris la première tonsure, il est venu au chœur, avec la cotta : il a

fait naître une bonne idée de sa personne pour la vie ecclésiastique ([1]). »

Les espérances du saint archevêque se réalisèrent amplement. Formé par ses exemples, dirigé par ses conseils, guidé par des hommes de son choix, Frédéric devint, après son parent, l'une des plus illustres gloires de Milan. Nommé cardinal à vingt-trois ans, trois ans seulement après la mort de saint Charles, préconisé archevêque de Milan à l'âge de trente ans, en 1595, il fut sacré par le souverain pontife. Il témoigna sa reconnaissance à son bienfaiteur et à son parent, en employant toute son autorité, et en mettant tout en œuvre pour hâter l'heureuse issue de sa canonisation. Son long épiscopat fut comme le prolongement de celui de saint Charles, il l'avait pris pour protecteur et pour modèle : il s'est montré en tout son fidèle et pieux continuateur. Son administration rencontra les mêmes obstacles de la part des gouverneurs civils, il y résista avec la même énergie, en triompha de la même manière. Comme son cousin, il vit sa ville et son peuple affligés par le terrible fléau de la peste et Alexandre Manzoni, en nous racontant ses hauts faits, a illustré, à tout jamais, le nom de Frédéric Borromée ([2]).

1. Bib. Amb. : *Ms. C. S. I.*, 14.
2. V. *Les Fiancés*, d'Alexandre Manzoni.



CHAP. QUARANTE-DEUXIÈME.

Le dernier voyage à Rome.

Saint Charles demande à l'évêque le plus ancien de sa province la permission d'aller à Rome. — Il avertit le roi de cette absence. — Son séjour à Sabionnetta. — Tous les princes lui rendent hommage sur son passage. — Arrivée à Rome. — Son église titulaire de Ste-Praxède. — Il ne veut pas changer ce titre. — Sa vie à Rome. — L'Académie de Saint-Ambroise pour former des prédicateurs. — Ses relations avec saint Philippe Néri. — Origine de la congrégation des Rites. — Grégoire XIII et le saint. — Le pape lui confie plusieurs missions. — Le mariage du duc de Mantoue et de Marguerite Farnèse. — Solution amenée par le saint. — Le visiteur apostolique de la Suisse.

TROIS années s'étaient écoulées depuis le dernier voyage de l'archevêque de Milan à Rome, il songeait à satisfaire à son obligation de visiter, tous les trois ans, le tombeau des Apôtres et de rendre compte au souverain pontife de son administration épiscopale. Les besoins de son Église ne réclamaient pas ce voyage d'une manière particulière; mais les intérêts de sa province, plusieurs affaires importantes dont la solution lui avait été confiée par le duc de Savoie et par un grand nombre d'évêques le pressaient de ne pas différer. Grégoire XIII avait un vif désir de le voir, il éprouvait le besoin de ses lumières et de son intervention pour mener à bonne fin plusieurs négociations délicates et importantes. Le 28 août 1582, le cardinal écrit à tous les évêques de sa province pour les avertir de son départ, qu'il a fixé aux premiers jours d'octobre. « Si je puis, leur disait-il, vous servir à Rome, je tiens à

vous donner l'assurance que je n'ai rien de plus à cœur, et ne désire rien tant que de pouvoir vous être utile en quelque chose. »

Sa lettre à César Gambara, évêque de Tortona, fait ressortir sa fidélité aux lois de l'Église et sa simplicité dans l'obéissance. « Je m'éloignerai tard de Milan, je serai retenu à Rome par de nombreuses affaires; je le prévois, je ne pourrai être de retour pour l'Avent et la solennité de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je demande donc à Votre Grandeur, comme à l'évêque le plus ancien de notre province, de vouloir bien, conformément au décret du concile de Trente, approuver par écrit les raisons qui nécessitent mon départ et mon absence de Milan. Ces raisons sont : l'obligation du serment par lequel nous nous engageons, au jour de notre consécration, à visiter le tombeau des saints Apôtres, la nécessité de m'occuper avec le souverain pontife des affaires de mon Église, de ma province, et surtout du sixième concile provincial que je lui soumettrai (1). »

Il annonce également son voyage au roi d'Espagne : les égards qu'il lui doit, écrit-il, le désir qu'il a de lui témoigner sa déférence et son attachement, lui font une douce obligation de le prévenir. Il se met à la disposition du monarque pour tous les bons offices que sa piété et sa religion pourraient désirer de lui, il sera toujours heureux de le servir avec promptitude et fidélité. «J'ai su, ajoute-t-il, que Votre Majesté avait été atteinte d'une grave maladie : de même que j'avais appris avec peine l'altération de votre santé, ainsi je me suis réjoui de votre rétablissement. J'en

1. Lettre du 28 août 1582 datée de *Morteroni in diœcesi mea.*

ai rendu les plus grandes actions de grâce à Dieu : en prenant soin de votre personne, il a favorisé toute la république orthodoxe, dont la tranquillité et la paix semblent dépendre de la santé et de la vie de Votre Majesté. Ma joie s'est encore accrue au récit de la gloire dont il a plu à Dieu de combler votre famille royale, par la destruction de la flotte ennemie. De publiques actions de grâces ont été rendues à Dieu, pour tous ces bienfaits, et nous faisons des vœux dans nos réunions pieuses pour le maintien de votre santé. »

L'archevêque avait fixé son départ pour les premiers jours d'octobre ; mais « souvent nous décidons les choses et le Dieu tout-puissant, arbitre de nos destinées, vient changer nos projets, » écrit-il à Mgr Speciano. La mort de la princesse de Malfetta lui fit avancer son voyage. « Je suis déjà en route, il me semble préférable de continuer que de revenir sur mes pas. Je terminerai ici plusieurs affaires que mon départ précipité de Milan ne m'avait pas permis d'achever. J'avais songé à partir par mer, à Ancône, j'ai renoncé à ce projet... et je préfère aller en litière : ce mode de voyage est beaucoup plus favorable au recueillement et à la contemplation des choses divines. Pour le moment, je vis au milieu des Capucins de Sabbionetta, je jouis de la solitude et je vaque tranquillement à mes affaires. »

Le pieux archevêque resta dans cette solitude, jusqu'aux derniers jours de septembre, priant, méditant, se livrant à de telles austérités que la vie si dure des Franciscains paraissait presque sensuelle en comparai-

son de la sienne (1). Il occupa ses loisirs en réunissant quelques notes et quelques avis sur *l'Art de méditer*. Le cardinal de Vérone, Augustin Valerio, étant venu le visiter dans sa solitude, reçut de ses mains ce pieux travail, il le mit en ordre à Vérone, le fit précéder d'une préface et il le légua à la congrégation des Oblats. « La Bibliothèque ambrosienne, dit Oltrocchi, conserve ce précieux manuscrit écrit de la main du cardinal de Vérone et, s'il plaît à Dieu, nous l'imprimerons un jour (2). »

Dans ses lettres le cardinal accuse une situation pécuniaire difficile et il cherche les moyens d'en triompher avant d'entreprendre son voyage : son seul regret était de ne pouvoir multiplier ses aumônes et sa plus grande industrie fut de trouver le secret de diminuer ses dépenses pour ne pas priver les pauvres. Son agent de Rome lui écrit à plusieurs reprises, il le presse de donner des ordres pour qu'on lui achète la voiture dont il aura besoin pendant son séjour. Plusieurs fois il évite de répondre ; mis de nouveau en demeure de se prononcer, il réplique que les hommes inoccupés peuvent seuls se faire à l'avance de semblables soucis. A son arrivée à la Ville éternelle, il refusa les offres d'hospitalité des cardinaux, il n'accepta que le carrosse du cardinal Alta Emps : il songeait aux pauvres et il eût cru leur ravir l'argent consacré à une dépense de ce genre.

Le voyage de l'archevêque de Milan fut un véritable triomphe. Il reçut à Sabionetta une députation de son chapitre qui, avant son départ, voulut lui exprimer

1. V. GIUSSIANO, Liv. VII, ch. 1.

2. Nous ne sachions pas que ce vœu ait été accompli.

ses souhaits et ses vœux de bon voyage. La république de Venise, encore sous le charme de la visite qu'elle en avait reçue, lui fait offrir par l'évêque de Vérone un navire qui le conduira, en descendant le Po, jusqu'à la mer et de là à Ancône, d'où il pourra, selon son désir, se rendre facilement à Lorette. Le saint a décidé de remettre ce pieux pèlerinage à son retour, il fait remercier les Vénitiens par le cardinal de Vérone, et il se rend à Mantoue pour présider à la translation des reliques de sainte Barbe, que le duc a reçues de la générosité de Venise.

Le duc de Parme lui envoie sa litière et ses chevaux jusqu'à Bologne. Le cardinal Césa, légat du saint siège veut à son tour honorer son collègue et il met à sa disposition ses moyens de transport. L'archevêque résiste inutilement ; le légat attache un trop grand prix à l'acceptation du cardinal Borromée pour céder à ses refus. Le grand duc de Toscane, prévenu de l'arrivée de Charles, députe à sa rencontre le chef de sa maison, le chevalier Gabriel Ferri, milanais, pour lui annoncer qu'il va quitter sa villa ; il retourne à Florence avec son frère le cardinal pour le recevoir et lui éviter la fatigue d'aller le rejoindre à Podio. Le saint séjourna deux jours à Florence, il renvoya à Bologne les chevaux du légat ; mais le grand duc y substitua les siens pour le conduire jusqu'à Rome. L'empressement des populations à se trouver sur son passage, qui s'était manifesté, il y a trois ans, se renouvela avec encore plus d'enthousiasme : chacun voulait le voir, le saluer et recevoir sa bénédiction. Avant de rentrer à Rome, il s'arrêta chez le cardinal Gambara, qui le conduisit au pèlerinage de Notre-

Dame de la *Quercia*, illustré de nos jours par le noviciat du père Lacordaire et de ses fervents compagnons.

Dans la Ville éternelle, l'annonce de la venue du cardinal Borromée avait porté « la joie dans tous les cœurs droits et bons ; car, lui écrivait l'évêque de Traguri, partout où vous arrivez, comme la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST, vous attirez tout le monde et l'on peut bien vous appliquer cette parole des livres saints : Nous courons à l'odeur de vos parfums. Vous portez avec vous non point cette sainteté triste que, sans être parfait, on peut facilement imiter, mais cette innocence souriante que personne, à moins d'être vraiment bon, ne peut atteindre. Vous récréez, vous ranimez le courage par l'abondance et l'utilité de votre doctrine, si bien qu'on pense avec raison que vous avez les paroles de la vie [1]. »

Le cardinal Borromée arriva à Rome dans l'après-midi du 24 octobre. Le 30 octobre, son compagnon, Jules Omato, écrivait à Milan: « Je passe sous silence les honneurs, les caresses, les faveurs, les réceptions et mille autres choses dont nous avons été comblés à Mantoue, à Bologne, à Florence et dans tous les lieux par où nous sommes passés. Mardi matin, Mgr illustrissime et maître alla à la villa baiser le pied de Notre Seigneur. Il s'est arrêté là quatre jours : il y fut reçu avec bienveillance et il a obtenu audience à toutes les fois qu'il l'a demandée. Hier, après-dîner, le pape et la cour sont rentrés à Rome : Le saint père a fait la visite des sept églises, notre cardinal l'accompagnait. » Dans

1. V. OLTROCCHI, p. 642, note *a*.

une autre lettre il dit que le cardinal est très admiré de Sa Béatitude et du peuple.

Charles se rendit directement à la modeste habitation qu'il avait fait élever près de son église titulaire de Sainte-Praxède. Il aimait d'un vif amour cette église; les antiques et précieux souvenirs qu'elle lui rappelait le reportaient aux premiers jours du christianisme. Là, avaient vécu les premiers baptisés de saint Pierre; les nombreux ossements des martyrs, placés sous le maître-autel, lui redisaient l'amour de ces premiers disciples du Christ et la dévotion de Praxède pour la dépouille de ces généreux athlètes, qu'elle recueillait et ensevelissait de ses mains virginales. Le dévouement de la fille du sénateur Pudens enflammait son ardeur, plus d'une larme d'admiration, sans doute, s'échappait de ses yeux, lorsqu'il contemplait cette table de marbre sur laquelle l'héroïque patricienne reposait ses membres fatigués et prenait, comme à la dérobée, un court sommeil, qu'elle ne pouvait refuser aux impérieuses nécessités de la nature. Et, à côté de tous ces témoignages de l'amour des saints pour Dieu, le témoignage le plus émouvant de l'amour de Dieu lui-même pour les hommes, la colonne à laquelle fut attaché le Sauveur du monde pour être flagellé! Tous ces souvenirs ravissaient tellement son âme qu'il ne voulut jamais accepter aucune autre église titulaire. Bien des instances furent faites cependant pour le décider à changer de titre, tout fut inutile. Mgr Speciano lui écrit qu'on met à sa disposition l'église de Sainte-Marie du Transtevère, il lui expose les avantages de ce changement : c'était aussi un lieu béni et le premier temple consacré à la Mère de Dieu. Ce sera plus près, disait-il, de la curie

pontificale où vos affaires m'appellent si fréquemment. Il y a de vastes jardins, qu'on pourrait louer deux cents écus par an, et le ciel y est plus salubre. Le cardinal répond : « Mon titre me plaît extrêmement à cause de la sainteté du lieu. L'air, le ciel sont toujours salubres pour un homme occupé. Les deux cents écus pourront être utiles à tout cardinal qui voudra choisir ce lieu ; » et il resta à Sainte-Praxède. Aujourd'hui, à tous les vieux et vénérables souvenirs de ce sanctuaire, si estimés par le saint, s'ajoutent ceux de la vie héroïque, des mortifications et des œuvres admirables de charité qu'il y pratiqua. Sainte-Praxède possède deux précieuses reliques, qu'on pourrait presque regarder comme les emblèmes les plus vrais et le résumé le plus exact de toute la vie du saint : son fauteuil épiscopal et la table sur laquelle il donnait à manger aux pauvres. Le premier lui servait à l'autel : il fait songer à l'ardeur de l'amour, à l'énergie du zèle de cet incomparable évêque. La grande table de chêne symbolise admirablement l'inépuisable charité du gentilhomme, qui se dépouillait de ses biens et de ses principautés, en faveur des malheureux, et le dévouement du pasteur, qui aurait volontiers donné sa vie pour son troupeau.

Redisons les exemples qu'il a laissés dans son habitation dont le temps a changé les dispositions et l'usage [1], mais qui subsiste encore. Pour l'édification des siècles, le père Lucien de Florence, moine de Sainte-Praxède, les a recueillis, avec le même respect et le même amour, que la fille de Pudens recueillait en ce même lieu le sang des martyrs.

1. Elle est devenue un grenier d'abondance pour la conservation du blé.

« Le saint cardinal, dit-il, s'était choisi dans son habitation particulière une petite chaise sur laquelle il reposait chaque nuit, deux ou trois heures; il avait complètement renoncé à l'usage d'un lit. Le reste de la nuit, il le passait en pieuses méditations, après lesquelles, il avait l'habitude de dire matines, à genoux et la tête découverte. Il lui arrivait souvent de passer la nuit tout entière, dans la crypte située sous le maître-autel, en prières devant les précieuses reliques qu'on y conserve: ni l'humidité du lieu, ni la rigueur de la saison, alors très froide, ne le détournèrent jamais de cette manière de vivre qu'il s'était tracée et qui tenait plus du ciel que de la terre. Dès la pointe du jour, il avait coutume de célébrer la messe à laquelle assistaient ordinairement le comte Olivarez, ambassadeur d'Espagne et sa femme. L'heure matinale et le froid n'empêchaient pas un grand nombre de hauts personnages et de dames d'y accourir L'ambassadeur d'Espagne disait qu'il ressemblait à un ange plutôt qu'à un homme. »

Ensuite, il déjeunait d'un peu de pain et d'eau: c'était sa nourriture habituelle. Le jour de Noël il consentit à s'asseoir à la table des moines, dans leur réfectoire, et ce fut à grande peine qu'ils purent lui faire accepter une grive pour tempérer un peu la rigueur de son jeûne.

Il ne changea en rien le règlement qu'il suivait avec sa famille cardinalice de Milan ; il la réunissait à une heure de nuit dans son oratoire pour l'oraison et il la préparait à celle du lendemain par une exhortation pleine de feu. On ne saurait dire le concours de gens qui se faisait à Sainte-Praxède : les

princes, les seigneurs venaient lui rendre hommage et la maison était toujours remplie de pauvres.

Les oraisons multipliées du saint, les consultations qu'on venait lui demander de toutes parts, ne l'empêchaient nullement de s'occuper des affaires de son Église. Le saint père le réclamait souvent et il trouva encore le moyen de créer, si nous pouvons parler ainsi, une œuvre de surérogation Il savait par expérience combien l'Église a besoin, pour la gouverner, d'avoir des hommes remarquables par leur piété et leur talent. Se souvenant du bien qu'avait produit l'académie des nuits vaticanes, il en établit une autre sous le patronage de saint Ambroise dans le but de former des orateurs. Il y convoqua les prélats romains. Ces réunions se tinrent dans l'église même de Saint-Ambroise, au *Corso*, elles s'y maintinrent jusqu'à la mort de Grégoire XIII : nombre d'évêques et de cardinaux distingués furent formés à cette école de l'éloquence vraiment apostolique.

Nous avons dit l'amitié qui unissait S. Charles et S. Philippe Néri ; l'estime et l'affection mutuelles qu'ils avaient l'un pour l'autre ne les empêchèrent pas de se donner des avis réciproques, ni de se reprocher les actions qui, dans le haut degré de perfection où ils étaient arrivés, leur semblaient moins parfaites. Le cardinal Borromée fut heureux de reprendre ses pieux entretiens avec son ami ; mais depuis leur dernière entrevue un petit nuage s'était élevé entre eux. Vers le milieu de l'année 1581, le duc Guillaume de Bavière, désireux de voir les offices liturgiques s'accomplir avec perfection dans les églises de son État, avait prié l'archevêque de Milan de vouloir bien obtenir du pape

deux prêtres de Rome versés dans la connaissance du rit et du chant romain. Mgr Speciano l'avait averti que deux prêtres de Saint-Jérôme étaient désignés pour remplir cette mission. L'archevêque se réjouit de cette nouvelle, d'autant plus qu'il crut qu'il s'agissait des disciples de Philippe Néri; on peut imaginer son désappointement quand il sut que ces prêtres avaient refusé de tenir leur promesse. Il en écrivit aussitôt à son ami. « Je ne puis croire, lui disait-il, qu'aucun membre de votre congrégation ait voulu expressément aller contre l'obéissance due à Notre Seigneur. A mon avis, le propre de votre institut devrait être d'obéir non seulement aux commandements, mais encore aux seuls signes de Sa Béatitude, avec toute soumission et promptitude d'esprit. Je vois naître un certain sentiment qui vous fait désirer de conserver et de tenir réunis sous votre main, tous vos sujets, sous le prétexte qu'il y a disette de bons religieux, comme cela est vrai partout ; en conséquence, on se montre un peu rétif, nous voulons dire pusillanime, et l'on n'est ni aussi prompt, ni aussi disposé à embrasser les entreprises qui se présentent pour le service de Notre Seigneur et de ce Saint Siège. Je porte à votre congrégation une affection toute particulière et je n'ai point omis, en d'autres circonstances, de vous dire, à vous et à d'autres pères, ce que je pensais ; mais cela, semble-t-il, a porté peu de fruits, du moins je peux le conjecturer de ce qui s'est passé à l'occasion du duc de Bavière. J'ai été profondément affligé qu'on n'ait pas donné satisfaction à un prince animé d'une telle piété et d'un si grand zèle : on devait, sans s'arrêter à

aucune considération, s'efforcer de le contenter et de l'aider [1].

Philippe répondit au cardinal que les prêtres de Saint-Jérôme, qui avaient refusé d'aller en Bavière, n'avaient rien de commun avec ceux de l'Oratoire et il protesta avec une grande modestie et une profonde humilité de son dévouement et de son obéissance au saint siège. Il joignit à sa réponse une déclaration des prêtres de Saint-Jérôme affirmant qu'ils n'appartenaient nullement à sa congrégation. Le cardinal vit dans cette réponse, et surtout dans le certificat qui l'appuyait, une préoccupation trop grande pour justifier les prêtres de sa compagnie et il écrivit au père Philippe: « Je n'avais nul besoin d'un témoignage public pour me persuader de la vérité; votre simple attestation suffisait. Quant à vous disculper entièrement d'une trop grande attache à votre compagnie, vous n'avez pu y réussir si complètement qu'il ne reste encore beaucoup à dire: quelque jour, nous nous en expliquerons de vive voix. »

Tous les historiens pensent que les deux saints s'expliquèrent à ce voyage sur cette question. Nous regrettons vivement qu'ils n'aient pu au moins nous conserver un écho de cet entretien, dans lequel les deux saints durent faire assaut d'humilité et se donner réciproquement des preuves de leur fraternelle et ardente charité.

Une institution dont l'Église universelle bénéficie encore, la congrégation des Rites, est due à l'initiative de saint Charles pendant ce séjour à Rome. Nous savons les relations de saint Charles et du cardinal

1. Lettre du 31 janvier 1581. — BIB. AMB., *Ms. F.* 60. Parte I, n° F.

Paleotti: ce dernier très versé dans la connaissance des usages de l'antiquité chrétienne, avait acquis une telle autorité dans les questions liturgiques controversées, que sa décision avait force de loi. L'archevêque de Milan, au moment où il travaillait à corriger la liturgie ambrosienne, avait eu recours très souvent à ses lumières. Tous les deux se trouvant réunis à Rome, s'entretinrent en général des rites sacrés, ils en vinrent à discuter sur le pontifical et le cérémonial romain dont plusieurs prescriptions, au témoignage du savant Pierre Galesini, avaient été empruntées aux cérémonies profanes. L'archevêque de Milan appela l'attention du saint père et le décida à nommer une commission chargée d'examiner cette question. Le cardinal Borromée partit pour Milan et tout le soin de cette étude retomba sur le cardinal Paleotti, puis sur le cardinal Caraffa. Toutefois, en s'éloignant, Charles laissa à Rome Pierre Galesini et Jean Paul de Clerici, de la congrégation des Oblats et maître des cérémonies de la cathédrale de Milan ; tous les deux étaient très instruits sur ce sujet et pouvaient rendre des services signalés. On ajouta à cette première commission d'autres hommes distingués. Saint Charles, quoique absent, semblait en être l'âme et l'inspirateur. Quand un doute se présentait, affirme de Clerici, le cardinal Paleotti s'informait de la manière d'agir de l'archevêque de Milan et l'on acceptait sa méthode comme un oracle infaillible. On lui écrivit souvent pour demander son avis ou la solution des cas les plus difficiles : et son autorité était si grande que sa décision était toujours acceptée, même quand elle était en opposition avec le sentiment général de la commission. Nous n'en citerons

qu'un exemple: il avait été décidé que l'évêque, entrant dans sa cathédrale, devrait toujours marcher le premier, à la tête de son chapitre; mais l'archevêque de Milan ayant défendu avec force et par de savantes raisons l'opinion différente, tous se rangèrent à son avis. Galesini disait: « Je ne me soumets jamais à un maître plus volontiers qu'à Charles : sa science semble être supérieure à celle d'un homme. »

Telle fut l'origine de l'importante congrégation des Rites, organisée d'une manière officielle par Sixte Quint, quelques années après la mort du cardinal Borromée.

Le pape avait une grande affection pour l'archevêque de Milan et une réelle déférence pour sa vertu et son jugement. C'est à ce voyage, croyons-nous, qu'il faut placer le fait raconté par un témoin, au procès de canonisation du saint. Un jour, Grégoire XIII, en compagnie de plusieurs cardinaux, se reposait à voir manœuvrer des chevaux dans la cour du Belvédère. Un des cochers annonce que le cardinal Borromée arrive au palais. Le pape se levant aussitôt: « Partons, dit-il ; si le cardinal Borromée nous voyait ici, il dirait que nous perdons notre temps [1]. » Je ne sais, dit Oltrocchi, en racontant ce fait, ce que l'on doit le plus admirer dans cette parole : ou de l'humilité de Grégoire ou de la haute opinion qu'il avait du zèle du cardinal Borromée.

Grégoire XIII était préoccupé de plusieurs affaires importantes et il désirait en confier la solution

1. V. Bib. Amb. : *Ms. G.* 30, p. 410 à tergo. — Oltrocchi place ce fait à l'arrivée même de saint Charles à Rome ; nous avons préféré le témoignage du témoin qui le place au Belvédère : quand le cardinal arriva à Rome, Grégoire XIII en était absent.

à l'archevêque de Milan : dès l'année précédente, il l'avait invité avec cette intention à venir à Rome. La discorde s'était introduite parmi les membres de la nombreuse famille de saint François ; le cardinal Borromée avait été protecteur de l'Ordre, et il paraissait plus que tout autre avoir l'autorité et la prudence nécessaires pour rétablir la paix. La confiance du pape ne fut pas trompée et Charles pendant son séjour dans la ville éternelle, apaisa toutes les dissensions, à la satisfaction commune du saint père et des religieux.

Des controverses très graves s'étaient élevées à Bologne sur les droits de l'évêque Paleotti : le pape remit cette affaire à l'archevêque de Milan qui coupa court à toutes les discussions, en faisant proclamer archevêque le titulaire de ce siège jusqu'alors épiscopal.

Depuis 1560, l'Ordre de Jérusalem ou de Malte était sous le patronage du cardinal Borromée, comme le constate le diplôme que lui délivra le 29 juillet, de cette même année, le grand maître Jean de la Valette. Le temps et les passions des hommes avaient amené peu à peu la décadence de cette milice célèbre par les services qu'elle a rendus à l'Église. Le cardinal Borromée chargé de travailler à la réformer s'y consacra avec cette ardeur qu'il apportait à toutes les causes de Dieu et de l'Église et le succès couronna ses efforts.

Une affaire plus délicate était pendante devant la Cour de Rome, il s'agissait du mariage contracté entre Vincent Gonzaga, duc de Mantoue et Marguerite Farnèse, fille du duc de Parme, que des empêchements, ignorés d'abord par les deux parties, rendaient invalide. La question était douteuse et obscure : des

inimitiés pouvaient naître entre ces deux familles princières, si la décision de la Cour de Rome n'était point agréée par l'une d'elles. Il fallait confier l'examen de cette question à un homme dont la prudence égalerait l'habileté : aux yeux de Grégoire XIII le cardinal Borromée était seul capable de conduire et de terminer heureusement cette affaire. Par un bref du 15 janvier 1583, il le chargea de cette délicate mission. « Votre personne s'est tout d'abord présentée à notre pensée, lui disait-il, après avoir exposé la négociation qu'il réclamait de lui : nous connaissons pour les avoir mises à l'épreuve toutes les qualités, la piété, la modestie, la prudence, la sagacité, la doctrine, l'intégrité, les autres vertus, surtout cette *crainte de Dieu* que les saintes écritures appellent le *commencement de la sagesse*, que la divine clémence a multipliées en votre personne. C'est pourquoi nous espérons, ou plutôt nous sommes certain que dans une affaire aussi grave vous vous montrerez semblable à vous-même et que vous répondrez pleinement à notre attente, etc. »

Au sentiment du cardinal Borromée, la première, la plus importante négociation, c'était de mettre le ciel dans ses intérêts. Il écrivit aux ducs de Mantoue et de Parme, aux deux jeunes époux, et aux personnes les plus influentes de ces familles pour les engager à unir leurs prières aux siennes, afin d'appeler l'assistance divine. Il se rendit à Parme où il ordonna des prières publiques, puis il chargea les médecins d'examiner et de se prononcer sur l'état de santé de la jeune princesse. « J'ai renoncé dans ce voyage à mes habitudes d'austérité, comme vous avez habitude de les appeler, écrit-il à Mgr Speciano ; j'ai passé une journée à

Parme et à Mantoue dans la compagnie des ducs. » Mais il reprit bientôt sa chère coutume et, pour attendre la décision des médecins, il se retira au monastère de Saint-Jean des Bénédictins de Parme, « où, dit-il, je vis à mes frais et j'évite de gêner les autres. »

Avant de se remettre entre les mains des médecins, la princesse Marguerite voulut recevoir la sainte communion, le cardinal eût désiré voir le prince en faire autant.

Arrivé à Parme, le premier février, Charles y demeura jusqu'à l'approche du carême, attendant le résultat de la cure ordonnée à la jeune épouse ; convaincu que les choses traîneraient encore en longueur, il reprit le chemin de son Église. Il retourna à Parme, vers le 15 mai et, trouvant la princesse Marguerite résolue à ne plus exécuter aucune des ordonnances du médecin, il l'exhorta à renoncer volontairement au monde, et si son mariage était annulé, à prendre le voile dans un couvent de vierges consacrées au Seigneur. Émue par cette parole, Marguerite eût voulu aussitôt suivre ce conseil; mais le cardinal, malgré la joie qu'il en eût éprouvée, ne pouvait la recevoir, avant que la sentence fût prononcée. Il retourna à ses travaux apostoliques. A peine de retour à Milan, il apprend que la princesse, impatiente de réaliser ses pieux desseins, s'est mise en route; elle venait accompagnée de toute la fleur de la noblesse de Mantoue et de Parme. L'archevêque envoya les patriciens les plus distingués et les plus illustres dames de Milan pour la recevoir, à Lodi, et c'est au milieu de tout ce glorieux et noble cortège qu'elle fit son entrée dans la ville, le 25 mai. Elle se retira

au monastère des sœurs de Saint-Paul et, pendant ce temps, le saint continua les négociations avec la Cour de Mantoue pour obtenir la restitution de la dot. Le cardinal put s'assurer par lui-même des bonnes dispositions de Marguerite ; il lui adressa quelques discours, qui furent publiés dans le recueil de ses sermons recueillis par la Mère Sfrondate et publiés par Volpi. Vers le 14 septembre, il lui permit de retourner à Parme près des siens qui la réclamaient avec instance. Un mois plus tard, l'archevêque arrivait à Parme. La question avait été mûrement examinée et au nom du saint père, il déclara solennellement que les liens du mariage contracté entre le duc de Mantoue et la princesse Farnèse étaient nuls. Quelques jours après, le 18 octobre, le cardinal donnait à Marguerite l'habit religieux dans le monastère de Saint-Paul de Parme; elle n'avait pas encore atteint sa seizième année et il lui fallut une dispense du saint siège pour prononcer ses vœux solennels, ce qu'elle fit le 30 octobre, entre les mains du saint qui, après avoir reçu les actions de grâces du duc de Mantoue, des cardinaux Gonzaga et Farnèse, retourna à Milan.

Revenons sur nos pas : notre saint est à Rome et il se dispose à reprendre le chemin de son diocèse. Si son âme, à chaque séjour qu'il faisait à Rome, trouvait l'occasion de faire de nouveaux progrès dans le détachement de lui-même et dans l'amour de Dieu, il voulait aussi que chacun de ses voyages fût pour ses diocésains l'occasion de nouvelles faveurs. Il partit chargé de brefs, de diplômes pontificaux accordant des privilèges à son clergé et à toute son Église ([1]).

1. Parmi les 16 diplômes qu'il emporta de Rome, Oltrocchi cite, com-

Parmi les faveurs qu'il sollicita du souverain pontife dans l'espérance de gagner un grand nombre d'âmes à Jésus-Christ et d'arrêter les progrès de l'hérésie, nous mentionnerons le titre de visiteur apostolique pour toute la Suisse. Nous avons parlé de l'amour de saint Charles pour ce pays, il ne cessait de déplorer l'état du clergé dont l'ignorance et les désordres rendaient si faciles les conquêtes de l'hérésie. Nous allons le voir entreprendre et supporter de nouvelles fatigues pour pénétrer dans les contrées où le mal est plus profond, l'hérésie plus puissante. Grégoire XIII a tressailli de joie, en entendant l'exposé des desseins formés par le saint archevêque ; il connaît son activité dévorante, il sait la force de son amour, la persévérance de son énergie, la prudence de son zèle, il ne doute pas du succès et, pour l'assurer, il lui donne les pouvoirs les plus étendus pour tous les pays de la Suisse et des Grisons. Nous résumerons la teneur même du décret pontifical, avant de suivre le saint dans cette nouvelle et périlleuse mission.

Le pape lui donne d'abord le droit de réhabiliter tous les mariages illicites ou invalides par suite du vice de forme ou du manque des dispenses nécessaires à leur célébration; il lui accorde en même temps la permission de concéder des dispenses, même entre parents du

me l'une des faveurs les plus importantes et qu'il n'était nullement dans les usages de Rome d'accorder, celle qui autorise l'archevêque de Milan à absoudre « a quibuscumque peccatis, et censuris, etiam in cœna Domini, et remittendi in totum, vel in partem pœnam incursam super irregularitatibus in utroque foro, etiam ex homicidio voluntario, quoscumque tam laicos quam clericos, et regulares Civitatis, Diœcesis, et Provinciæ Mediol. per se, vel per alium ; cum eisque dispensandi super qualibet indebita perceptione fructuum, ac pœnas incursas, et debita remittendi et condonandi. »

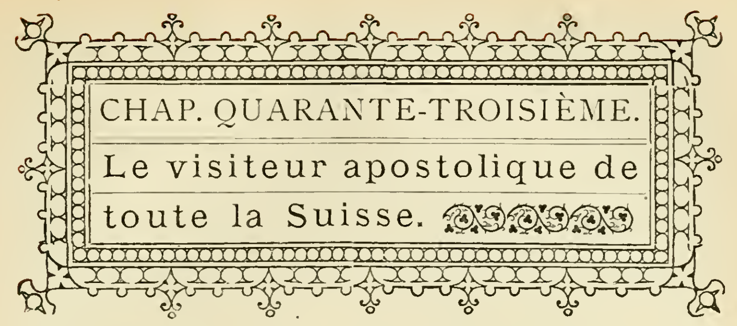
second degré, le pouvoir d'absoudre de toutes les censures, *in utroque foro*, et celui de recevoir au sein de l'Église tous les hérétiques qui se présenteront devant lui.

Le saint père l'établit visiteur, réformateur, légat des diocèses de Constance, de Lausanne, de Sion, de Coire, de Côme, et d'autres villes de l'Helvétie et des Grisons, avec toutes les facultés accordées dans les lettres qui l'établirent visiteur des diocèses de Brescia, de Crémone et de Bergame.

Il le revêt du droit d'absoudre les religieux apostats, sur toutes les terres de l'Helvétie et des Grisons,et de conférer des bénéfices, quels qu'ils soient, sur toutes les mêmes terres ; etc. etc.

Muni des pouvoirs et des privilèges les plus amples le cardinal Borromée quitta Rome, vers la moitié de janvier 1583. De Spolète, il écrit à son vicaire qu'il passera par Lorette : « Mais Grégroire XIII nous ayant chargé de nombreuses affaires, dit-il, nous serons obligé de faire de nombreuses haltes. »





CHAP. QUARANTE-TROISIÈME.

Le visiteur apostolique de toute la Suisse.

Les mœurs des habitants de la vallée Mesolcina décrites par le saint. — Charles cherche à intéresser les puissances de l'Europe à son œuvre. — Motifs qu'il fait valoir auprès du roi de France. — Il part pour la vallée de Mesolcina. — Miracle au village *delle Taverne*. — Les habitants de Tessarette. — L'entrée à Saint-Victor. — « Je cherche mes frères. » — Mission à Roveredo. — Les sorcières. — Le curé de Roveredo est dégradé et livré au bras séculier. — Supplices des sorcières. — Le saint laisse des prêtres chargés de les exciter au repentir. — Il fait approuver comme lois de l'état les ordonnances qu'il rendit à la suite de sa visite. — Sa visite à Misocco n'a pas le même succès. — Satisfaction du pape. — Il évangélise Bellinzona. — Difficultés qu'il rencontre pour pénétrer dans la Valteline et à Chiavenna. — Démarches qu'il fait pour obtenir l'autorisation des chefs composant les trois Ligues des Grisons. — Opposition des hérétiques. — L'envoyé de saint Charles et le conseil réuni des trois Ligues. — L'évêque de Coire. — Les hérétiques des trois Ligues veulent persécuter les catholiques de Mesolcina. — Leurs calomnies contre saint Charles. — Les envoyés de la vallée Mesolcina à Coire sont emprisonnés. — Le saint les fait remettre en liberté. — Ferveur et courage des habitants de Mesolcina. — Les trois Ligues persécutent, expulsent ou emprisonnent les missionnaires envoyés à Chiavenna, dans la Valteline. — Un singulier jugement. — Saint Charles reprend ses négociations pour pénétrer en Suisse. — Philippe II l'encourage et promet son appui. — La mort ne permet pas à l'archevêque d'exécuter ses pieux desseins.

POUR assurer le succès de sa mission en Suisse, le cardinal Borromée dissimula le bref que le pape lui avait accordé le 27 novembre 1582 ; il songea dans le silence et la prière aux meilleurs moyens de la préparer. L'œuvre était pleine de difficultés. Pour s'en faire

une idée, il suffit de connaître les mœurs et les usages des habitants de la vallée Mesolcina qui fut le principal théâtre de l'activité du visiteur apostolique et qu'il essaya de soustraire à l'influence de l'hérésie et de ramener à la pratique des vertus chrétiennes. Nous emprunterons les traits de cette peinture à l'archevêque de Milan lui-même.

Le peuple de cette vallée se glorifiait d'appartenir à la religion catholique, mais depuis longtemps il en avait rejeté les mœurs et violé les préceptes. Les jours d'abstinence n'y étaient plus connus ; les hérétiques y avaient droit de cité; nul ne songeait à les juger, encore moins à les condamner, ou à éviter toute relation avec eux. Depuis plus de vingt ans, les autels étaient déserts, la magie, les sortilèges avec leurs infâmes et horribles crimes, y étaient en vigueur. Les prêtres remplissant les fonctions de pasteurs étaient ou des déserteurs de la vie religieuse ou des excommuniés ou des interdits, quelques-uns même se livraient à la pratique de la magie. Les mariages incestueux ou clandestins étaient innombrables. Mesocco, la principale ville de cette vallée, était aussi la plus mauvaise; l'hérésie en avait fait comme sa forteresse. Le mal y avait été introduit par un religieux apostat: « *Cette bête cruelle*, dit saint Charles, en lui appliquant la parole des livres saints, *avait ravagé la vigne du Seigneur*, et maintenant un très grand nombre d'hérétiques, opiniâtrément enfoncés dans la fange des passions, ont déclaré la guerre aux catholiques. » Les femmes qui entouraient ces malheureux apostats étaient surtout redoutables, elles ressemblaient à des furies échappées de l'enfer, elles s'acharnaient contre toutes les

œuvres tentées en faveur de la foi catholique. Le prêtre, chargé de la direction de cette paroisse, était un ancien moine qui avait apostasié depuis six ans. Le reste du clergé était à l'unisson. Les temples sont souillés et vides, s'écriait le saint, tous les vices y sont triomphants. L'on s'explique aisément la haine que ces malheureux prêtres manifestaient contre l'autorité ecclésiastique.

Réformer ces mœurs était une œuvre surhumaine : saint Charles le comprenait si bien qu'il voulut, avant de la commencer, mettre dans ses intérêts Dieu et les principales puissances de l'Europe. Il pria et fit prier, puis il s'adressa aux rois d'Espagne et de France, à l'empereur d'Allemagne, au duc de Savoie et à la république de Venise. Mgr Castelli était nonce près du roi Henri III, l'archevêque le charge de demander à ce monarque d'écrire à son ambassadeur au pays des Grisons et d'obtenir par son entremise des chefs de ce pays la liberté dont il a besoin pour l'accomplissement de la mission qu'il y doit remplir pour la gloire de Dieu. Il désire la même faveur pour tous les compagnons de son apostolat et pour tous ceux qu'il y laissera.

« Cependant, dit-il, je vous avertis d'user, dans vos démarches et dans vos instances, d'une prudence qui ne permette pas aux Grisons de soupçonner que je suis envoyé, au milieu d'eux, par le souverain pontife : cela seul serait pour ma légation un obstacle insurmontable. » Si j'entreprends ce voyage comme venant de mon initiative personnelle (1), je suis plus assuré

1. Le saint laissa, en effet, courir le bruit qu'il se rendait chez sa sœur, au château d'Alta Emps.

de gagner la sympathie des chefs, de ne pas perdre le fruit de ma visite et de consoler ces peuples si malheureux... Je le sais, tous les catholiques de ce pays désirent ardemment ma visite, ils me demandent, ils ont même prié leurs supérieurs d'adhérer à leurs vœux et je comprends que ceux-ci y ont consenti. En outre, Dieu a inspiré même aux hérétiques la bonne pensée de se montrer pleins de déférence pour moi.» Ces préliminaires suffisaient pour faire naître l'espérance qu'il ne rencontrerait pas d'obstacles dans son ministère, mais il craignait les menées des transfuges italiens, qui avaient cherché un asile dans ces contrées et qui y séjournaient. «Ces hommes, sentines de tous les vices, continue-t-il, non seulement sont hérétiques, mais encore apostats ; hommes criminels d'ailleurs, ils seront déconcertés, ils se croiront perdus lorsqu'ils apprendront qu'il s'agit de soutenir la religion des catholiques et lorsqu'ils verront déjà croître les semences jetées dans les cœurs, ils craindront qu'on ne les chasse de ce pays, dans lequel les catholiques forment encore la majorité. Ils frémiront de colère, agiteront les flambeaux de la discorde, aux yeux des chefs, et ainsi ma visite serait retardée et les catholiques verraient s'éloigner le secours qui leur est offert.

«Je veux de vous, en ce moment, la chose la plus utile, je dirai plus, la chose la plus nécessaire, en nos temps si malheureux ; il faut faire force de rames, déployer toutes vos voiles pour réussir. Il faut non seulement demander, mais encore traiter avec succès. Quels grands résultats nous pourrions espérer, si l'on pouvait amener le roi Henri à paraître avoir voulu de lui-même nous prêter son assistance, s'il consentait, en un mot, à dis-

simuler qu'elle lui a été demandée par le souverain pontife et par moi... Il faut surtout tendre à ce but : soustraire les catholiques cisalpins au joug intolérable des hérétiques. Ceux qui retiennent le souverain pouvoir sont en majeure partie hérétiques. Ils ne font, il est vrai, aux catholiques aucune violence pour les contraindre à abandonner la foi orthodoxe, néanmoins, ils ne se proposent qu'une seule fin, celle de détruire la Religion. En effet, ils ne mettent et ils ne laissent mettre à la tête des peuples que des hommes exécrables, qui semblent vraiment être les ministres du diable. Ils ne permettent point à leurs malheureux subordonnés d'user librement du droit qu'ils ont d'appeler et de retenir, au milieu d'eux, des prêtres honnêtes et religieux, qui leur apprendraient la voie du salut, les prêcheraient, leur administreraient les sacrés mystères et leur rendraient tous les pieux services de ce genre. Ils défendent, par leurs décrets, aux étrangers les meilleurs de pénétrer dans leur pays et ils laissent à des hommes perdus le droit d'y vivre à leur aise. »

En lisant ce portrait des petits tyranneaux des Grisons, tracé par la main de saint Charles, il y a trois siècles, ne croirait-on pas lire une page de notre histoire contemporaine, tant il est vrai que les passions amènent toujours les hommes aux mêmes résultats : les puissants de la terre, qui prétendent ne relever que de leur propre autorité, ont toujours été les plus terribles et les plus criminels oppresseurs de l'humanité.

Le cardinal Borromée eût voulu voir tous les rois de l'Europe, fidèles à leur mission, prêter les mains à l'œuvre de Dieu qu'il allait entreprendre. Il chercha du moins à entraîner le roi de France, dont l'autorité

était alors toute-puissante sur les Grisons. La cause seule des intérêts du catholicisme n'était pas un motif qu'on pût, avec quelque chance de succès, faire valoir auprès des hommes placés à la tête de ces pays, puisqu'ils faisaient eux-mêmes profession de ne pas appartenir à cette religion. Aussi S. Charles met en avant d'autres considérations plus capables de les impressionner et d'exciter également le zèle d'Henri III. « Ne pourrait-on pas, écrit-il au nonce, faire naître dans l'esprit de ce monarque une crainte qui serait, pour lui et pour les Grisons, un stimulant puissant. La situation faite aux peuples catholiques de ces vallées ne peut-elle pas, en effet, avoir des conséquences très pernicieuses et très funestes à l'autorité de tous les rois ? Qu'arriverait-il si les catholiques cisalpins, fatigués de tant de souffrances, gênés dans l'exercice de leur religion, contraints d'accepter la société des hérétiques, qui leur est insupportable, en un mot, ne pouvant porter plus longtemps ce joug, machinaient un jour quelque nouveau projet et songeaient à la séparation ?

« Ces raisons et d'autres de ce genre qui vous viendront à l'esprit pourront facilement les persuader que loin d'opprimer les catholiques, comme ils le font, il serait plus opportun pour eux de se montrer disposés à favoriser leurs désirs si légitimes.

« Ma demande se réduit surtout à deux choses : d'abord que ces vallées n'offrent pas un asile ouvert à tous les scélérats, transfuges de l'Italie, et surtout aux ecclésiastiques qui ont mérité la note d'infamie ou qui ont été condamnés à l'exil par leurs supérieurs. En second lieu, qu'on accorde aux religieux et aux prêtres honnêtes un libre accès dans ces pays, afin qu'ils puis-

sent prodiguer leurs soins à ces peuples affligés, les instruire et leur administrer les sacrements. Vous promettrez en mon nom qu'il ne résultera de cette permission aucun danger pour les Grisons ; j'aurai soin qu'on n'y envoie que des hommes d'un caractère doux, facile, tout à fait éloignés de l'esprit de révolte et qui, occupés uniquement de leur saint ministère, ne songeront nullement à mettre la faulx dans l'administration des choses temporelles (1). »

Vers la fin de 1583, le cardinal Borromée crut le moment venu de mettre son projet à exécution et de pénétrer dans la vallée de la Mesolcina. Dans les premiers jours de novembre, il partit de Milan, en compagnie des Pères Gagliardi, Jésuite, Panigarola, Franciscain et du chanoine Octavien Albiate de Foreri, tous les trois célèbres prédicateurs. Ils arrivèrent, le soir du 9 novembre, à Lugano, où ils logèrent chez les Franciscains, puis ils partirent pour Tessarette dépendant du diocèse de Milan, quoique, pour le civil, soumis aux autorités suisses. C'est dans ce trajet, croyons-nous, qu'il faut placer le miracle opéré par le saint au village appelé *delle Taverne*. Il s'arrêta chez un homme du pays nommé Bernardin Ruscone, dont la fille âgée de treize ans venait d'être frappée d'un mal soudain, qui l'avait conduite aux portes du tombeau. Saint Charles la bénit et elle recouvra sur-le-champ la santé.

A Tessarette, le cardinal célébra solennellement la fête de saint Martin, il distribua la communion, donna la confirmation et prêcha. La population tout entière s'était approchée de la sainte Table. La veille, dit

1. V. Oltrocchi. p. 682, note *b*.

le père Gagliardi, nous avions confessé toute la journée jusqu'à deux heures de nuit. Dans les cinq cents confessions qu'ils entendirent, ces religieux ne trouvèrent pas la matière d'un seul péché mortel. La piété, la régularité de ces paysans étaient admirables; leur instruction ne laissait rien à désirer; leur méthode de faire oraison était si excellente, qu'on ne pouvait en désirer une plus parfaite dans les monastères ou dans les couvents de religieux. Le cardinal Borromée avait déjà visité cette population : sa vigilance et le zèle du prêtre qu'il avait mis à sa tête expliquent cette foi prodigieuse. L'influence du saint semble s'être perpétuée dans ce pays; nous l'avons visité et nous avons pu constater qu'il est encore aujourd'hui l'un des plus religieux de la contrée.

Le soir même de la Saint-Martin, le cardinal arrivait à Bellinzona où tous les membres de la noblesse vinrent le complimenter; il voulut les retenir à sa table et pendant le repas il fit lire quelques pages du catéchisme. Le lendemain, il célébra la messe et donna la communion à un assez grand nombre de personnes, bien qu'on n'eût été prévenu que très tardivement de son passage. Dans la soirée, ayant réuni ses collaborateurs et tous les gens de sa suite, il leur adressa ses avis pour la grande mission qu'il allait accomplir. Après les avoir entretenus des motifs qui le pressaient d'entreprendre ce voyage, du caractère des habitants, de la nature du pays, de la prudence et de la charité dont ils ne devraient jamais se départir, il leur recommanda, à partir de ce moment, de s'abstenir de tout usage de la viande et d'observer très exactement le précepte de l'Avent.

A son départ pour Roveredo, la noblesse suisse l'accompagna jusqu'à la frontière de la Rhétie, où les nobles Grisons l'attendaient pour le féliciter et lui faire cortège. Charles remercia et congédia les Suisses, puis, avec ses nouveaux compagnons, il continua sa route jusqu'à Saint-Victor, à un kilomètre de distance de Roveredo. Là, il descendit de cheval, entra dans une petite église, revêtit les ornements épiscopaux et il ordonna de caparaçonner son cheval avec quelque luxe. A son entrée solennelle dans cette petite ville, la noblesse porta le dais sous lequel il s'avançait, plein de majesté, au milieu d'une foule nombreuse de toute condition et de tout sexe, manifestant hautement son admiration pour une solennité dont ces montagnes n'avaient jamais été témoins. L'éclat extraordinaire de cette pompe, la vue de ces pauvres chaumières, l'aspect de ces gens grossiers, qui jusqu'ici semblaient abandonnés du monde entier, leurs témoignages de respect donnés à celui qui les bénissait avec amour, la joie se peignant sur tous les visages et éclatant en transports naïfs et touchants, produisaient un contraste singulièrement émouvant. Le cardinal remerciait Dieu de cet enthousiasme populaire, il en augurait les plus heureux résultats : des larmes de bonheur inondaient son visage. Il n'était pas seul à ressentir ces émotions, les prêtres qui l'entouraient les partageaient : tous comprenaient que cet accueil rendrait facile le retour de ces populations à la vraie pratique de la foi catholique. A l'église paroissiale, le cardinal célébra la messe, puis montant en chaire, il leur adressa la parole. « Je viens à vous, dit-il, comme le patriarche Joseph, envoyé par son père Jacob à la

recherche de ses frères, pour les consoler et les soutenir. » Il se déclara le frère de l'évêque de Coire, ancien suffragant de Milan, et sous la juridiction duquel ils vivaient : il rappela fort à propos l'exemple d'Osime de Coire et d'Eusèbe de Milan dont l'union fut si intime. Il insista surtout sur ces paroles: *Je cherche mes frères:* il craignait qu'ils ne fussent partis pour Dothaïn, c'est-à-dire, le désert; mais il espérait les ramener dans la terre de Chanaan. Il fut si persuasif, si entraînant, son cœur était si réellement passé dans ses paroles que cette foule fut gagnée dès le début : ce fut la première semence de la moisson si abondante qu'il devait recueillir.

La journée entière fut une journée d'ineffables joies et à la nuit, les habitants accompagnèrent le saint jusqu'à Roveredo, en le précédant avec des torches allumées pour éclairer et diriger ses pas. Le cardinal, après avoir congédié tous ceux qui l'avaient suivi, s'entretint pendant trois heures avec les prêtres, ses coopérateurs. « Il régla avec nous, dit le P. Gagliardi, toutes les mesures à prendre, il nomma Borsati, le P. Panigarola et moi, ses vicaires, nous donnant à tous les pouvoirs qu'il avait lui-même reçus du souverain pontife et il nous adjoignit quatre autres prêtres chargés d'entendre les confessions, sous notre direction, et d'agir en tout d'après nos ordres. »

De grand matin, le P. Panigarola, chargé de réfuter les erreurs des hérétiques, faisait le sermon; le cardinal célébrait la messe, puis adressait au peuple une nouvelle prédication. Pendant ce temps, les autres prêtres entendaient les confessions ; elles étaient nombreuses et, jusqu'à l'heure du dîner, le tribunal de la pénitence était

constamment occupé. Après le dîner, nos missionnaires s'entretenaient avec l'archevêque pendant deux heures des difficultés qui s'étaient présentées, des cas de conscience à résoudre, des mariages à valider, enfin de tout ce qui concernait l'administration des choses temporelles et ecclésiastiques. Vers les trois heures, le cardinal retournait à l'église; après le chant des litanies, il exposait les dogmes de la doctrine catholique et il interrogeait les enfants sur les principaux points du catéchisme. Le père Gagliardi montait ensuite en chaire et expliquait les principaux mystères de la foi.

Des exercices si multipliés ne semblaient nullement fatiguer l'attention de ce peuple, l'église était toujours pleine; c'était pendant l'hiver et les travaux de la campagne n'apportaient aucun obstacle à la grâce de Dieu. Les efforts de l'archevêque et de ses coadjuteurs ne furent pas vains, Dieu les bénit visiblement. Il existait des inimitiés entre plusieurs des chefs du pays, ils se réconcilièrent, après avoir accepté les conditions de la paix posées par saint Charles, qu'ils appelaient « un Ange de Dieu ». Les mariages nuls ou illicites, et ils étaient nombreux, furent presque tous validés ou régularisés, en vertu des pouvoirs accordés par le pape. Les usuriers se soumirent aux réparations que leur imposa le cardinal, qui fixa pour l'avenir les conditions permises et légitimes du prêt. Il songea ainsi à prévenir sur beaucoup de points tout ce qui avait été jusqu'ici une source de crimes et de péchés.

Quant aux hérétiques, plusieurs rentrèrent dans le sein de l'Église. Dans le nombre, nous signalerons deux chefs de cette vallée, d'origine allemande, qui, depuis des années, vivaient dans ce pays où ils avaient apporté

les erreurs des protestants. Leur conversion ne s'opéra pas sans difficultés : pendant six heures, le père Gagliardi dut réfuter l'une après l'autre toutes leurs objections ; saint Charles leur donna la communion.

Beaucoup d'autres dont la foi était chancelante se raffermirent dans la pratique des vertus et donnèrent publiquement des marques de leur changement.

Le clergé était plus difficile à réformer, ce fut le point sur lequel l'archevêque dirigea ses efforts les plus constants et les plus vigoureux : c'était aussi le plus important. Il eut la joie de voir deux religieux apostats se jeter à ses genoux, confesser leurs crimes et implorer sa miséricordieuse et paternelle indulgence. Il les reçut avec la même tendresse que le père du prodigue ; il obtint de les faire rentrer dans le couvent d'où ils étaient sortis, il envoya à Milan, dans les pieuses maisons de refuge qu'il avait fondées, les complices de leurs crimes et leurs enfants. Autant son cœur s'ouvrait à la pitié devant les larmes du repentir, autant sa sévérité était inflexible en présence des criminels endurcis dans leurs fautes, et qui semblent, par une audace aussi insensée que coupable, vouloir jeter un défi à l'opinion publique et à la miséricorde divine elle-même. Malheureux que l'humble repentir ne visite jamais et qu'on dirait réprouvés dès cette vie.

Le cardinal donna à Roveredo un exemple d'une juste et nécessaire sévérité envers le curé même de cette ville. Dominique Quattrini, c'était son nom, était regardé comme le chef des sorciers.

La Suisse, et spécialement les Grisons, pullulaient d'hommes, et de femmes surtout, qui se livraient à toutes sortes d'infamies et de crimes sous l'influence

du démon. A notre époque, on ne croit plus, dans un certain monde aux vérités premières de la religion : mais en revanche on admet l'influence du spiritisme et des médiums On rit de nos pères qui croyaient aux sorciers, à l'action du démon sur les âmes de ceux qui s'étaient donnés à lui : mais on croit aux réponses et aux oracles des tables tournantes. Il nous semble que ces manifestations de l'esprit mauvais ne diffèrent entre elles que par la forme : sorcellerie ou spiritisme, nous ne voyons qu'une nuance entre les deux. Nous n'avons pas à examiner ici cette question [1].

Dans les siècles de foi, la sorcellerie, la magie étaient regardées comme de grands crimes sociaux : l'Église et l'État s'unissaient pour les proscrire. D'accord, ils en avaient interdit l'exercice sous des peines terribles, il est vrai, mais qui ne semblaient pas disproportionnées à la grandeur du crime. En vain cherche-t-on aujourd'hui à reprocher à nos ancêtres cette sévérité : elle semblait alors nécessaire au maintien de la foi qu'on regardait, avec raison, comme la meilleure sauvegarde de la moralité et de la

1. Catholiques, nous admettons les manifestations extranaturelles des tables tournantes, nous croyons à l'existence de ces esprits, dont les révélations parfois si extraordinaires et si inattendues, surprennent, étonnent et déconcertent les têtes les plus fortes de la philosophie. Ces manifestations, nous n'en doutons pas, sont produites par les puissances invisibles qui, au temps de Notre-Seigneur, tourmentaient les possédés et, à l'époque de saint Charles, poussaient les sorciers à toutes les horreurs et à tous les crimes dont il a lui-même tracé quelquefois le récit. Dans les crimes des uns, comme dans les manifestations des autres, nous voyons trop souvent apparaître la haine de Dieu et de Jésus-Christ, dont ils se proposent, par leurs mensonges et leurs œuvres, de détruire le règne sur la terre. Ils viennent tous du même principe, ils ont tous le même inspirateur : le père du mensonge, Satan, l'ennemi du Christ et de son Église.

grandeur des nations [1]. Quelle que soit, du reste, la manière de voir sur la question elle-même du sortilège et de la magie, un esprit impartial et juste doit convenir que, si le droit public qui régit les sociétés varie selon les besoins et les idées du temps, il est une chose cependant qui ne varie jamais, c'est la nécessité d'accepter et de suivre les prescriptions mêmes de ce droit public. Il faut, comme on est si fier de le dire de nos jours, être de son temps. Nous ne voulons pas présenter d'autres considérations pour justifier saint Charles du reproche de cruauté, que lui adressent imprudemment certains historiens ou plus exactement quelques pamphlétaires, qui n'ont étudié l'histoire qu'avec les préjugés d'un esprit étroit ou sectaire. Chaque jour, ils font un reproche immérité à l'Église de ne pas être de son temps et, par une contradiction assez ordinaire à la passion, ils font un reproche à saint Charles d'avoir agi conformément aux idées, aux usages et aux lois de son époque.

On trouvera peut-être que nous nous étendons un peu trop sur ce sujet : ne suffit-il pas, en effet, de raconter les faits dans toute leur sincérité pour voir à quoi se réduit cette accusation d'ignorance, de cruauté et d'infamie dirigée contre l'un des esprits les plus éminents et les plus larges du XVIe siècle ? Nous aurons le « courage cynique [2] » de raconter les faits tels que

1. Sans doute, la magie et la sorcellerie, comme encore aujourd'hui les médiums, les tables tournantes, n'étaient souvent qu'un voile sous lequel s'abritaient de rusés criminels pour satisfaire leurs passions, tromper et voler les crédules et les simples. Mais nous n'envisageons pas ici la question sous cet aspect.

2. Cette expression est appliquée au récit d'Aristide Sala, sur ce sujet, par un pamphlétaire moderne et milanais. Malgré ses prétentions au titre sérieux d'historien, la manière dont il traite tout ce qui concerne le saint archevêque de Milan est celle d'un pamphlétaire.

nous les ont transmis plusieurs témoins dont l'intelligence et la bonne foi ne sauraient être mises en doute. L'archevêque de Milan a sévi parce que sa conscience et les lois lui en faisaient un devoir ; mais il n'a pas frappé sans en éprouver une profonde douleur.

Ce n'est pas seulement dans la vallée de la Mesolcina que le cardinal Borromée eut à se prononcer sur le crime des sorcières ; déjà à Lecco, en 1569, il avait dû, par le moyen de son inquisiteur, examiner plusieurs femmes adonnées à l'exercice de ces horribles pratiques. Notre plume se refuse à traduire intégralement la lettre du saint archevêque au cardinal de Pise, dans laquelle il énumère toutes les infamies, tous les sacrilèges, tous les crimes dont ces femmes s'avouaient coupables. Elles ne nièrent ni leurs relations avec le démon, ni leurs profanations de la sainte Hostie qu'elles allaient recevoir à la table sainte ; elles confessèrent avoir foulé aux pieds l'image du crucifix et de la Vierge; enfin, elles se reconnurent coupables d'avoir mis à mort de petits enfants pour les besoins de leurs maléfices [1]. Ces crimes et ces sacrilèges furent également commis par les cent cinquante sorcières de Roveredo; mais, fait inouï, le curé de la paroisse était le chef de

1. Nous croyons devoir donner le texte même de cette lettre : Les crimes des sorcières de Lecco étant absolument les mêmes que ceux commis par celles des Grisons : *Ce ne sono sette*, dit le saint, *che hanno confessato tutte d'esser strie et un altra d'haver fatto diversi incanti per farsi volere bene dalli uomini massimamente d'haver fatto piu volte arrostire un crocifisso di cera. Ma perche alcune da loro oltre il fare maleficiato e fatto morire delli fianciulli e bestiami e fatti molti altri danni confessano d'haver piu volte anche nelle loro case conculcata la croce, l'imagine della gloriosa vergine et anche il SS^{mo} Sacramento quale alchune confessano haversi cavato di bocca communicandosi et portatolo a casa haverne fatti molti stratii e fino pissatogli sopra e gettarolo alle volte con l'imonditie della casa e alle volte nel foco e tante altre abominazioni e sporcitie d'ogni sorte di lussuria con quei loro demoni.....* — Bib. Amb. *Ms. C. S. I*, 4.

cette bande sacrilège et impie. Saint Charles essaya vainement de le ramener à de meilleurs sentiments : devant son obstination, il crut devoir donner un exemple. Dominique Quattrini fut condamné à être dégradé avant d'être livré au pouvoir séculier qui devait lui faire subir le châtiment imposé par la loi ([1]). Le saint prévint l'évêque de Coire du jugement porté contre ce prêtre, son diocésain, et il le pria de ne pas implorer la clémence pour ce coupable, « qui a avoué une partie de ses crimes, il est vrai, mais qui n'en montre aucun repentir. Il en résulterait, dit-il, de plus grands maux si ce misérable échappait au supplice. » Il énu-

1. Le père Gagliardi écrit formellement : *Igne in omnes animadvertetur* EX LEGIBUS. *D'après les lois* ils furent punis par le feu. — Lettre du 16 novembre 1583 adressée à son supérieur de Milan et citée par OLTROCCHI, p. 695, note *a*. — C'est un fait historiquement prouvé jusqu'à l'évidence que partout, en Europe, à cette époque, la sorcellerie et le sacrilège étaient des crimes punis par le feu. Saint Charles ne put soustraire aux terribles conséquences de ces lois les sorciers de la Suisse; mais il est assez clairement démontré, qu'avant de les livrer au bras séculier, il fit tout pour les convertir et leur épargner ainsi ce cruel supplice. Écoutons maintenant un contemporain du saint, dont la *Libre pensée* exalte volontiers la tolérance et la douceur. Luther interrogé sur les sorcières répondait le 25 août 1533 :

« Je n'aurais aucune compassion à leur égard ; je voudrais les faire « brûler. On lit dans l'ancienne loi que les prêtres étaient les premiers à « lapider les malfaiteurs... ; nos péchés irritent et offensent Dieu ; quel « doit donc être son courroux contre la sorcellerie, que l'on peut nommer, « à juste titre, un crime de *lèse-majesté divine*, une révolte contre la « puissance infinie de Dieu ! Les jurisconsultes, qui ont si doctement et « pertinemment traité de la rébellion, affirment que le sujet qui se révolte « contre son souverain est digne de mort ; la sorcellerie ne mérite-t-elle « donc pas la mort, puisqu'elle est une révolte de la créature contre le « créateur, puisqu'elle refuse à Dieu une autorité qu'elle accorde au « démon? » — *Propos de table de Luther*, traduction de Gustave Bruner, p. 32 et suiv. — Les philanthropes d'école, despotes de tempérament, libérâtres menteurs, pourront trouver dans ce résumé de la doctrine de Luther, qu'ils ne sauraient récuser, la note dominante du temps sur les lois contre la sorcellerie, le sacrilège. — *V. l'Univers* du 15 mai 1884, *éd. sem.*

mère ensuite quelques-uns des sacrilèges dont il s'est rendu coupable, et son opiniâtreté lui fait ajouter des crimes nouveaux et plus horribles aux anciens.

C'est avec une profonde douleur que le saint se résigna à cette triste et nécessaire extrémité ; mais la gloire de Dieu, l'honneur du sacerdoce l'exigeaient : un châtiment terrible et exemplaire devait expier une suite longue et obstinée de crimes publics et épouvantables. Le cardinal procéda à sa dégradation, les larmes aux yeux, et il donna au peuple assemblé cet avertissement solennel : « Remarquez, nos très chers fils, comme l'Église punit sévèrement ceux qui, indignes du ministère sacerdotal, s'écartent de ses obligations les plus douces et les plus vénérables : le gibet les fait disparaître et l'Église, quoiqu'en pleurant, les repousse de son tendre sein. »

Qui n'admirerait ce mélange d'amour et d'énergie : il pleure un fils bien-aimé ; mais il préfère le perdre afin de conserver tous les autres, et le coupable, dépouillé des vêtements sacerdotaux dont il avait abusé jusque dans ses infâmes sorcelleries (1), fut remis entre les mains du pouvoir séculier qui, selon les lois, le condamna aux flammes.

Les cent cinquante femmes convaincues de sorcellerie ne furent pas toutes condamnées à mourir. La plupart d'entre elles, touchées par les exhortations du saint et des prêtres auxquels il avait confié ce ministère, confessèrent leurs crimes et en demandèrent

1. Saint Charles écrivit à l'évêque de Coire : *neque desunt qui affirment (horror sit religiosis auribus !) eum sacrificantis veste indutum, et manu tenentem sacrum Chrisma impurissime saltasse. Sacris operabatur quotidie, afferens ad aram impudicas ex nocturnis domestici scorti com plexibus manus... profanos calices in usum sacrorum instituit etc.*

l'absolution. Onze seulement persévérèrent dans leur impiété, elles furent abandonnées aux juges séculiers et le cardinal, obligé de partir pour Bellinzona, laissa un père de la Compagnie de Jésus et l'Oblat Jean Stoppani, avec la mission de voir ces malheureuses et de les exciter au repentir. Il ne pouvait plus intervenir, ni faire autre chose en leur faveur, la justice humaine devait suivre son cours. Son espérance de les voir mourir chrétiennement ne fut point trompée. Le 8 décembre, le père Charles, Jésuite, rendait compte au saint, en ces termes, de la mort de ces infortunées : « Avant d'être conduites au supplice, elles consentirent à déposer leurs fautes aux pieds du prêtre, elles en reçurent l'absolution et le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elles reconnurent volontiers qu'elles recevaient ce châtiment des mains du Dieu vengeur de leurs scélératesses, et, après avoir donné des signes très certains de leur repentir, elles consacrèrent au Seigneur leur corps et leur âme. Quand le bourreau les eut liées au gibet, elles confessèrent de nouveau leurs crimes et en demandèrent pardon... Comme gage de salut, chacune d'elles avait autour du cou le Rosaire... Sur le point de mourir, elles furent réconfortées par Stoppani et deux autres prêtres. La multitude des témoins était innombrable : de temps en temps, ils invoquaient par de fortes acclamations le très saint nom de Jésus ; du milieu des flammes, ces malheureuses y répondaient: Jésus ! Jésus ! s'écriaient-elles. Elles donnèrent tant de signes de repentir qu'il y a tout lieu d'espérer leur salut éternel (1). »

Telle est l'histoire des sorcières de la Suisse : la po-

1. V. Oltrocchi, p. 692 note, *b*.

pulation de ces contrées bénit le saint archevêque de l'avoir délivrée de ces monstres et elle ne songea nullement à l'accuser de cruauté.

Pendant les quelques jours que Charles séjourna dans ce pays il opéra un bien merveilleux ; mais il fallait songer à en assurer la durée. C'est ce qu'il fit : il résolut d'abord d'y laisser de saints prêtres et de bons religieux; puis il convoqua les chefs de la vallée. Quand ils furent réunis en sa présence, au nombre de 24, le cardinal leur demanda de confirmer de leur autorité les ordonnances ecclésiastiques qu'il avait décrétées, afin qu'elles devinssent à l'avenir des lois d'État auxquelles le peuple devrait se soumettre. Ils y consentirent sans difficulté et, à l'unanimité, ils approuvèrent ces propositions du saint : 1° Tous les décrets qu'il avait portés, à l'occasion de sa visite, étaient ratifiés ; 2° Les ecclésiastiques étrangers ne pourront séjourner dans la vallée, à moins de donner la preuve qu'ils y sont autorisés par les lettres de leur évêque : on permettra seulement un séjour de trois jours aux transfuges, s'il s'en présente, à la condition qu'ils ne pourront célébrer la messe ; 3° on choisira parmi les chefs de la vallée deux hommes chargés de protéger les écoles, d'en accroître le nombre, afin que la jeunesse puisse être facilement instruite de la doctrine chrétienne. On appellera de Milan deux instituteurs qui les instruiront de leur méthode d'enseignement, ainsi que des usages et des règlements nécessaires pour l'établissement de ces écoles. Ensuite on devra faire des lois destinées à régler, saintement et selon le droit, les mariages et à procurer l'exécution fidèle des testaments. Le cardinal fit augmenter de cent cinquante écus les honoraires

du curé. Enfin il décida les chefs à acheter, aux frais du trésor public, de vastes édifices, qui avaient autrefois appartenu à la famille Trivulzi, afin d'y fonder une maison pour les pères Jésuites qui y établiraient un collège. Le bon père, qui rend compte de cet achat à son supérieur, fait avec complaisance l'éloge de cette propriété, dans laquelle il y a un bel étang et de nombreuses chambres qu'on pourra augmenter sans trop de frais.

Le consentement unanime de tous les chefs aux propositions du cardinal fut un fait vraiment étonnant : on ne peut l'attribuer qu'à une intervention de la puissance divine, quand on considère surtout, dit le père Gagliardi, que la religion de cette contrée était presque en ruine, que la liberté des habitants n'était réprimée par aucune loi et qu'ordinairement, dans les assemblées de ce genre, il y avait autant d'avis que de têtes.

Avant son départ, le cardinal institua une confrérie du Très Saint Sacrement, afin de perpétuer dans le pays l'usage de la communion mensuelle que plusieurs promirent d'observer régulièrement. Enfin une association destinée à protéger les intérêts de la Religion, fut mise sous le patronage de saint Pierre, martyr.

Là, ne se bornèrent pas les sollicitudes du visiteur apostolique. Il fit prier l'évêque de Coire, par le moyen de Bernardin Mora qu'il lui délégua dans ce but, d'envoyer dans ce pays un prêtre qui, en son nom et avec ses pouvoirs, remédierait aux besoins les plus graves, et rendrait les sentences les plus pressées ; l'appel des causes, à Coire même, exigeait de fortes dépenses : les hérétiques en profitaient pour appesantir leur joug, et multiplier les violences.

Les mortifications excessives du saint, son inépuisable bonté, sa générosité admirable et toujours prête, sa prière incessante avaient suffi pour opérer toutes ces merveilles dans l'espace de six jours. O esprit céleste ! ô mains vraiment divines ! s'écrie l'historien Oltrocchi.

Le cardinal quitta Roveredo pour visiter la ville principale de ces vallées, Misocco. Ce court trajet fut une mission continuelle, il s'arrêtait dans tous les villages, pénétrait dans toutes les petites villes, malgré la rigueur du froid ou les difficultés du chemin. Un sanctuaire dédié à la sainte Vierge, situé sur une haute colline, au milieu de la neige et des glaces, se trouvait sur sa route. La distance d'une lieue, par un sentier escarpé, le froid, le vent qui soufflait avec violence ne furent pas des motifs suffisants pour l'empêcher d'aller saluer la Mère de Dieu. Il monta vers la pieuse chapelle et comme s'il y avait puisé une nouvelle force, il redescendit, s'arrêtant à tous les hameaux, adressant à tous les habitants de pieuses paroles et remettant en honneur les choses divines là où l'indifférence, le voisinage de l'hérésie avaient laissé tomber en désuétude les plus saints usages. Il arriva enfin à Misocco. Cinquante familles hérétiques y étaient établies et vingt-deux sorcières s'y rendaient coupables des crimes les plus affreux. Le zèle du cardinal vint échouer contre l'entêtement de cette population, les hérétiques commencèrent à lui faire la guerre. Il en exprimait sa douleur en ces termes : « Je veux que vous soyez averti qu'à Misocco, quoique ma visite ait produit quelque bien dans les âmes, cependant un grand nombre d'habitants, de l'un et l'autre sexe, sont restés attachés à leurs crimes et persévèrent dans leur hostilité contre la Foi.

Bien plus, je l'ai deviné, ils ont tenu des conciliabules secrets et hostiles. Si donc on répandait à Coire des bruits qui pourraient atteindre quelques-uns des actes de ma visite, vous pourrez instruire Gallesio de chaque chose, lui exposer que, vis-à-vis d'eux, j'ai usé d'une grande courtoisie et d'un grand amour : rien dans mes paroles n'a pu les blesser ; j'en appelle, au témoignage des chefs mêmes du pays (1). »

Le saint cardinal glorifia Dieu néanmoins du bien qui s'était fait dans cette première visite. De retour à Bellinzona, il s'exprimait ainsi : « Le Seigneur Très Haut nous a regardés du ciel, il a contemplé de loin ces humbles vallées ; il les a visitées par notre intermédiaire et voilà qu'aussitôt presque tous les habitants, et les principaux d'entre eux, sont revenus à la Foi et rentrés au bercail de la sainte Église. Les lieux de réunion des méchants furent détruits, les écoles du démon furent ruinées, le pays fut purgé des sorcières, le concours du peuple à la sainte table fut très considérable et de nombreuses institutions de piété furent introduites dans cette vallée. Les Ethiopiens en somme ont changé de peau et les Nazaréens sont redevenus très blancs (2). »

Le saint père témoigna sa joie du résultat de cette visite apostolique : pour manifester en quelque sorte son admiration envers le cardinal, il voulut, au consistoire qui suivit l'annonce de ces bonnes nouvelles, élever à la dignité cardinalice les hommes désignés et formés par l'archevêque de Milan, tels que Valerio,

1. Lettre à Bernardin Mora, V. OLTROCCHI, p. 700, note *a*.
2. Le saint fait allusion ici à divers passages de Jérémie, XIII, 23 et Thren. IV, 7.

évêque de Vérone, Lancellotti et quelques autres dont Silvio Antoniano écrivait au saint lui-même : « Vous les aimiez comme vos fils, vous les aviez formés, sur votre exemple, à toutes les vertus et à toutes les œuvres remarquables ; maintenant vous voyez placer ces lumières sur le grand candélabre, afin qu'elles resplendissent, avec plus d'éclat, dans la maison du Seigneur. »

Ne pouvant continuer son œuvre dans tout le pays des Grisons, le saint attendit à Bellinzona le résultat des négociations entreprises pour lui ouvrir le reste de ces contrées ; mais il ne demeura pas inactif et il se livra à un apostolat dont nous devons en peu de mots signaler les heureux fruits.

Bellinzona dépendait civilement des cantons de Schwitz, Ury et Unterwalden ; elle était, comme aujourd'hui encore, sous la juridiction de l'évêque de Côme. De grands désordres s'étaient depuis longtemps introduits dans le clergé et parmi les laïcs. Saint Charles eut à lutter contre les invasions du pouvoir civil sur la discipline, il eut à combattre la simonie, l'usure et les mariages illicites ou invalides. Sa prédication et ses exemples eurent la même puissance qu'ailleurs et obtinrent de merveilleux changements dans les mœurs de cette population. Ce ne fut pas sans de grandes fatigues et sans de suprêmes efforts : l'hérésie de Zwingle était là frémissante et cherchant à profiter du relâchement des mœurs et de la discipline ecclésiastique pour s'y implanter.

Le cardinal ne quitta cette ville qu'après avoir rétabli le respect de la juridiction ecclésiastique de la part des magistrats. « Quelle que soit votre élévation, dit-il à ceux-ci, gardez-vous bien de violer les droits de

l'Eglise. Les prêtres sont comme la prunelle des yeux de Dieu et quiconque les touche, touche à la pupille de son œil divin. Redoutez plus que jamais les vengeances du Seigneur ! »

Selon son habitude, il pourvut aux moyens de maintenir, après son départ, le bien qu'il avait commencé, et dans ce but, il fonda une prébende destinée à un prêtre dont la fonction serait d'enseigner à la jeunesse les lettres, les bonnes mœurs et la doctrine chrétienne. Pour engager les habitants à soutenir cette œuvre, il leur dit du haut de la chaire : « Ne serait-ce pas le cas de retrancher quelque chose de votre nourriture, de vos vêtements, pour pourvoir aux exigences d'une des institutions dont vous avez le plus grand besoin. Ils sont très indignes du nom de père et de mère ceux qui vivent et meurent sans s'occuper de recommander leurs enfants à Jésus-Christ. »

L'heure de la lutte et des épreuves allait sonner. Depuis longtemps, la république suisse est le pays le moins libre de la terre, pour les ouvriers évangéliques. Si elle ouvre avec empressement ses portes à tous les repris de justice, à tous les révolutionnaires du monde, elle interdit aux apôtres et aux missionnaires catholiques étrangers de séjourner sur son sol : si, poussés par le zèle du salut des âmes, ils veulent annoncer la parole divine ou exercer quelque fonction sainte, elle les chasse ou les emprisonne. L'hérésie s'est établie au milieu de ces riches vallées, sur ces montagnes, comme dans une forteresse, comme dans un repaire, d'où il est impossible de la chasser : de là, elle peut impunément lancer sur le monde ses pamphlets impies ou incendiaires.

L'apostolat de saint Charles en Suisse va entrer dans une nouvelle phase. Pour bien saisir le genre des difficultés qu'il rencontra, il faut se rappeler que le canton des Grisons, ou ancienne Rhétie, formait lui-même une petite république fédérative composée de trois ligues : la ligue supérieure ou Grise, la ligue Cadée ou de la maison de Dieu et enfin la ligue des dix juridictions. Le canton des Grisons n'avait pas encore été admis à faire partie de la confédération suisse. Aux trois ligues étaient venues s'adjoindre, avec le temps, d'autres peuplades cisalpines, à des titres différents. La vallée Mesolcina s'était présentée à titre d'alliée ; on l'avait acceptée, en lui laissant ses lois particulières, ses chefs, son autonomie administrative ; les pays de la Valteline et de Chiavenna, au contraire, avaient été réunis comme un peuple soumis et vaincu : ils recevaient la loi des trois ligues.

Cette distinction nous permet de comprendre la liberté dont put jouir saint Charles à Roveredo et dans toute la vallée de Mesolcina ; elle nous explique comment il y put faire accepter, comme lois de l'état, par les autorités du pays, les décrets qu'il avait rendus pendant sa visite apostolique. Les hérétiques n'avaient aucun pouvoir pour y faire opposition. Ils n'avaient même pas eu la pensée de s'y opposer : ils ignoraient, à quel titre et au nom de qui le cardinal avait fait sa visite. La croyance générale était que le saint traversait ces vallées pour se rendre au château d'Alta Emps et nul n'avait songé à entraver sa mission. Le cardinal avait, en réalité, formé le projet d'aller à Alta Emps, en passant par Coire ; une lettre de l'évêque de ce diocèse lui fit modifier son plan primitif. Cet évêque

exprimait au saint le désir de le voir, il l'assurait que les habitants le recevraient avec de grands honneurs et qu'ils ne gêneraient en rien la visite de son Église, néanmoins, il ajoutait : « Les chefs ne vous laisseront adresser aucun discours au peuple ; quand bien même ils le permettraient, moi qui connais bien l'état de ma patrie et la manière de voir de nos gens, je voudrais vous en détourner : la plus grande partie de ces hommes grossiers, surtout en nos temps si malheureux, regarderaient, bien qu'à tort, cette chose comme une nouveauté presque séditieuse [1]. »

Cette réponse était peu encourageante, le saint résolut d'attendre des temps meilleurs ; il écrivit à l'évêque de Coire que la fête de Saint-Ambroise, les ordinations et la solennité de Noël le réclamant dans son diocèse, il retournerait à Milan. Toutefois, Bernardin Mora et Antoine Fornero, chargés de porter sa lettre à l'évêque de Coire, avaient également reçu une mission pour Gallesio de Monti, préteur ou Landrechter de cette ville et il désirait en connaître le résultat, avant de partir.

Depuis longtemps, même sous le pontificat de son oncle, Charles avait toujours témoigné un vif intérêt aux habitants de la Valteline et de Chiavenna et, plus d'une fois, ceux-ci avaient réclamé son assistance. Il leur avait envoyé des prêtres indigènes pour les consoler, les instruire et les réconforter dans la pratique de la foi : son séminaire pour les clercs de la Suisse lui avait permis de les secourir. Aujourd'hui, muni des pouvoirs du souverain pontife, animé de l'espoir

1. Lettre du 13 novembre 1583, c'est-à-dire du 23 novembre, d'après le calendrier Grégorien que les Grisons n'avaient point encore accepté.

de réveiller par sa présence la foi endormie ou chancelante dans ces contrées, il avait un extrême désir de les visiter et dès le mois de juin, il avait demandé à Gallesio son appui pour entreprendre cette œuvre. Le conseil des Ligues était réuni à Coire; Gallesio, protecteur de la religion catholique et plein d'égards pour le cardinal, avait obtenu, malgré l'opposition des hérétiques, qu'on ne mettrait aucun obstacle à son voyage, à la condition toutefois qu'il ne pourrait ni administrer le sacrement de confirmation, ni sévir contre le clergé. Cette permission n'avait pas été enregistrée sur les livres publics, et le cardinal avait cru prudent d'envoyer Bernardin Mora avec la mission de la lui rapporter écrite.

Mora était parti de Roveredo, le 18 novembre; le cardinal lui avait donné pour compagnon et pour guide, à travers les montagnes, son familier Fornero, suisse de naissance. Ce n'est pas sans avoir couru de grands dangers qu'ils arrivèrent au terme de leur voyage. En traversant le Saint-Bernard, ils se perdirent au milieu des neiges où ils enfoncèrent jusqu'au cou, mourant de froid et de faim; ils écrivirent à l'archevêque qu'ils n'avaient dû leur salut qu'à une protection spéciale de la puissance divine. Ils trouvèrent un bon accueil auprès de Gallesio, de l'évêque et des chefs; Mora se plut surtout à faire part au cardinal des bonnes dispositions de l'ambassadeur de France, nommé de Fleury. « Toutefois, ajoute-t-il, personne, même nos amis, ne trouve opportune la visite de l'archevêque, surtout si on a vent d'une visite ecclésiastique: les hérétiques sont puissants, leur fureur pourrait amener la ruine du pays entier. On a tenté autrefois, mais sans résultat, de cor-

riger le clergé : dans la Valteline, on ne lui permettrait même pas de célébrer la messe; on n'a jamais laissé un prêtre étranger prendre la parole dans la cathédrale de Coire. L'évêque de Côme a fait des instances à plusieurs reprises, il est même descendu jusqu'à employer des moyens qui d'ordinaire sont puissants sur les avares, jamais il n'a pu obtenir la permission de satisfaire à son devoir épiscopal dans ces vallées. Le mieux serait peut-être de charger l'évêque de Coire de cette visite, en lui donnant pour compagnon un prêtre choisi par le cardinal. L'ambassadeur de France pourra certainement gagner quelqu'un des seigneurs; mais cela servira à peu de chose, sinon à rien. Les esprits sont trop exaspérés par tout ce qu'on leur a raconté de la manière de procéder, à Milan, contre les gens suspects d'hérésie; les hérétiques ne dissimulent pas qu'ils saisiront la première occasion d'en tirer vengeance. »

Quand le cardinal reçut cette réponse, il avait déjà écrit à l'évêque de Coire qu'il renonçait à ses premiers projets; il avertit aussitôt Mora qu'il n'irait ni dans la Valteline, ni à Chiavenna et il le prie de cesser toute démarche pour l'autorisation demandée à Gallesio. Il devra se borner, s'il en trouve l'occasion, à faire mettre en écrit, aux frais du cardinal, la permission déjà accordée de vive voix, afin qu'il puisse s'en servir plus tard, si les circonstances le permettent. Il l'engage à exciter toujours de plus en plus l'ambassadeur de France à aider prudemment cette sainte cause; il le charge de le remercier, en son nom, de ce qu'il avait déjà fait en faveur de ces pauvres âmes. Il lui recommandait enfin de n'avoir recours aux bons offices de personne, dans la crainte de faire naître des soupçons, et il fallait, à tout

prix, ne pas se mettre dans le cas de recevoir une réponse négative. Le nombre des hérétiques est considérable dans ce conseil, disait-il, si nous avions la maladresse de soulever cette pierre, nous pourrions pour le présent détruire ce que nous avons fait à Misocco et compromettre l'avenir pour la Valteline et Chiavenna.

Le premier décembre, l'envoyé du cardinal se présenta devant le conseil réuni des trois Ligues et il exposa la mission dont il était chargé. A l'unanimité, on lui répondit : « La liberté la plus entière de passer dans ces pays sera toujours accordée au cardinal et en tout temps. Bien plus, on ordonnera de le recevoir et de l'accompagner avec les plus grands honneurs ; mais nous ne pouvons permettre, à quiconque n'est pas de la Rhétie ou de la Suisse, d'exercer le ministère ecclésiastique sur le territoire de notre république Toutes les autres choses énumérées dans l'exposition présentée par Don Bernardin Mora, envoyé du cardinal, sont annulées. »

Mora s'était conformé aux ordres du saint, il n'avait rien demandé ; il s'était contenté d'exposer tout ce que le cardinal avait fait dans la vallée de Mesolcina. Ce sont les ordonnances mêmes qu'il avait rendues dans ce pays, que ces conseillers avaient la prétention de vouloir annuler.

Mora partit de Coire avec la réponse négative et arbitraire que le saint eût voulu éviter à tout prix. L'évêque de Coire, dans une lettre au cardinal, crut devoir protester qu'il n'était pour rien dans un résultat si contraire à ses désirs. « Le petit nombre de bons catholiques, disait-il, qui ont assisté au conseil ont insisté beaucoup pour qu'on approuvât entièrement la

requête de Mora; mais les partisans du schisme se sont élevés contre eux avec tant de violence, qu'ils les ont en quelque sorte placés entre l'enclume et le marteau : en dernier ressort la majorité l'emporta sur les meilleurs. »

Cette assurance, donnée par l'évêque de Coire, n'était peut-être pas inutile pour calmer le cardinal, qui, dans plusieurs lettres, se plaignit des procédés de ce prélat. « Il m'a toujours fui entre les mains, disait-il, au moment où je l'invitais à venir me trouver quand cela lui était facile : il semblait vouloir éviter mes avis et mes conseils (1). » En pénétrant dans la vallée Mesolcina, il avait écrit à Mgr Speciano qu'il ne redoutait qu'un seul obstacle à sa mission, celui que pourrait y apporter l'évêque de Coire qu'il savait opposé à cette visite.

Quoi qu'il en puisse être des dispositions timides de cet évêque, il est certain que le conseil, réuni à Coire, avait dépassé ses droits, en déclarant nul tout ce qui avait été fait dans la vallée de Mesolcina ; il traita ce pays comme une terre conquise et dépendante des trois Ligues; il feignit d'oublier qu'il s'agissait d'alliés et que nul ne pouvait, sans tyrannie, leur ravir le droit de se régir comme ils l'entendraient. Les hérétiques, se trouvant les plus forts, avaient crié au scandale, parlé d'abus, d'insoumission ; ils avaient fini par proclamer la nécessité de sévir contre la conduite des Mesolciniens, prétendant que l'impunité serait pour l'avenir un encouragement à la révolte. A défaut du droit et de la raison, qui étaient contre eux, ils eurent recours à la calomnie. Quel crime abominable ! « Les gens de cette vallée avaient accueilli un cardinal étranger, accompa-

1. Lettre au cardinal Savelli.

gné d'un inquisiteur de la foi. Et ce cardinal s'était permis de prononcer des jugements en matière de religion, il avait élevé des bûchers, fait brûler des êtres humains, rempli de terreur toute la Rhétie. Ce cardinal était un prince soumis à l'Espagne.... Par ces visites, sous le prétexte de zèle en faveur de la religion, on ne voulait rien moins que gagner ces peuples à l'Espagne, comme pour jeter un défi à l'alliance récemment contractée avec la France. »

Nos calomniateurs contemporains, on le voit, ont d'habiles précurseurs ; ils ne sont eux-mêmes que de misérables plagiaires.

La calomnie précède presque toujours la violence, elle la prépare, elle l'appelle d'une façon logique et inévitable. On somma donc les chefs de la Mesolcina de se rendre à Coire. Le conseil des trois Ligues ne demanda pas moins de trente victimes ; mais les chefs de la vallée Mesolcina envoyèrent seulement quatre d'entre eux pour exposer leurs droits. Ces envoyés sont à peine arrivés à Coire, qu'on les charge de chaînes, on les traîne devant les tribunaux, on les accuse de trahison, du crime de lèse république et on les emprisonne.

Saint Charles n'était pas encore retourné à Milan, il s'employa aussitôt pour leur faire rendre la liberté. Il envoya le père Panigarola à Rome pour instruire le pape de ce qui s'est passé et implorer son appui en faveur des prisonniers. Puis il écrit au préteur Gallesio une lettre énergique dans laquelle il plaide, avec autant d'autorité que de justice, en faveur du droit qu'on a violé. « Les seigneurs de Coire, dit-il, doivent bien aviser à ce qu'ils font. Dans la vallée de Mesolcina, je n'ai rien fait qui soit contraire à la justice ; ce qui a

été fait ne peut être annulé par aucune loi, cela ne peut même être condamné, à moins que ce ne soit par des impies. Avant de sanctionner quoi que ce soit contre mes actions, on aurait dû m'en avertir, afin de me permettre de réfuter toutes les accusations injustes et d'écarter toutes les difficultés élevées contre elles. Dans ma visite, je ne me suis pas occupé seulement des intérêts catholiques, et j'avais le droit absolu de le faire puisque les habitants de Misocco sont de simples confédérés ; mais de plus j'ai pris en considération la prospérité publique du pays, tout en faisant en sorte que la Ligue ne fût violée en rien. »

Cette légitime réclamation ne suffisant pas à ses yeux, il écrivit aux cantons catholiques de la Suisse, il envoya même Fornero traiter avec eux d'une manière secrète, afin d'en obtenir un appui énergique et de ne pas laisser les pauvres catholiques de la Mesolcina à la merci de leurs ennemis. La voix du cardinal fut écoutée par tous ceux auxquels il s'adressa. Le gouverneur de Milan fit appuyer, par l'ambassadeur d'Espagne en Suisse, la mission de Fornero. Les seigneurs des cantons catholiques, secondés par Gallesio, avertirent les magistrats de la Rhétie de bien réfléchir sur les mesures qu'ils voulaient prendre contre les habitants de la Mesolcina. Ils devaient songer qu'ils étaient confédérés et non pas sujets ; en agissant comme ils faisaient, ils pourraient plus sûrement aliéner les esprits contre les Grisons que contre la religion ; enfin, s'ils étaient contraints à cette dernière extrémité, les Mésolciniens trouveraient toujours un refuge chez les Suisses qui sont plus forts que les Rhétiens. Les prisonniers furent alors rendus à la liberté, le 24 janvier 1584.

La puissance et la bonté de Dieu font souvent servir à sa gloire et au salut des âmes les tempêtes suscitées par les passions et les haines des méchants. Les habitants de la Mesolcina loin de se décourager puisèrent dans ces épreuves et dans ces persécutions une nouvelle vigueur : leur foi devint plus vive, plus généreuse et plus ferme. Deux siècles après la mort de saint Charles, l'historien Oltrocchi [1] constatait que l'attachement de cette population à l'Église catholique était toujours aussi ardent et aussi sincère : l'œuvre du saint a résisté à la malice des hommes et à l'épreuve souvent plus difficile du temps.

Le cardinal d'ailleurs ne s'était point alarmé outre mesure de cette tempête, il avait même prédit à l'avance quelles en seraient les conséquences. « Plus les prédicants de Coire, écrivait-il au cardinal Savelli, sont irrités et tentent de vexer les habitants de cette ville, plus il semble que Dieu accroisse leur constance et leur attachement à la foi. Ils affirment, sans hésitation, qu'ils sont prêts à perdre la vie plutôt que d'abandonner la religion. La bonté du Seigneur fait que la moisson est plus abondante là où la guerre sévit plus cruellement. Il permet que les fidèles soient opprimés afin qu'ils deviennent chaque jour plus fervents, que les institutions établies fleurissent et que la vigueur de l'âme se rajeunisse. »

Néanmoins, les hérétiques ne se déclarèrent pas vaincus et si la persécution ranimait la foi des fidèles, le échecs donnaient à la haine des persécuteurs une plus grande activité : ne pouvant plus rien contre les catholiques de la Mesolcina, ils tournèrent leur rage contre

1. Oltrocchi mourut en 1797.

ceux des autres vallées. C'était un motif de plus pour exciter le zèle du cardinal ; il chercha les moyens de protéger la foi et la liberté des malheureux qu'on voulait opprimer. De Bellinzona où il se trouvait, il envoya le père Adorno à Chiavenna pour y célébrer les fêtes de Noël ; mais les hérétiques obligèrent ce père à prendre la fuite. Le saint le remplaça par le père Basile, Capucin, qui était originaire de ces pays, ainsi que plusieurs autres ecclésiastiques qu'il lui donna comme compagnons. C'était enlever tout prétexte à la persécution. Pour le carême, il envoya le père Dominique Boerio, barnabite. Dans une relation fort intéressante, publiée par Aristide Sala, ce religieux raconte tout ce qu'il eut à souffrir de la part des hérétiques : ils n'étaient pas nombreux ; mais leurs violences, leurs calomnies, l'appui qu'ils trouvaient auprès du pouvoir civil, amenèrent dans ces pays si calmes d'ordinaire, des disputes et des troubles qui prirent parfois de douloureuses proportions (1). Nous n'avons point à entrer dans ces détails qui, malgré leur intérêt, nous éloigneraient trop de notre sujet. Nous devons surtout relater ce que le cardinal Borromée fit pour maintenir la foi dans ces pays. Les calomnies des hérétiques, l'accusant de vouloir détacher les Grisons de la Suisse pour les unir à l'Espagne, avaient impressionné l'ambassadeur de France : il se montra beaucoup moins empressé de favoriser les pieux desseins du prélat. Charles écrivit alors au nonce Regazzonio qui avait remplacé Mgr Castelli à la cour d'Henri III ; il exposa la situation, déclara nettement qu'il était éloigné d'avoir eu les pensées qu'on lui prêtait et qu'il

1. V. *Biografia di San Carlo.* 2e partie, note III.

fallait voir dans ces calomnies une manœuvre des hérétiques dans le dessein d'entraver l'œuvre toute religieuse qu'il avait entreprise. Il suppliait le roi très chrétien de ranimer le zèle de son ambassadeur pour les intérêts catholiques de ces contrées. Il envoyait en même temps son homme de confiance, Fornero, au dit ambassadeur, afin de le ramener à ses premières et meilleures intentions. Puis, toujours animé du désir de sauver les âmes, il envoyait, à Plurio, dans la Valteline, l'Oblat Marc-Aurèle Grattarola pour soutenir et encourager les catholiques dans leur lutte contre les hérétiques.

Quand on sut à Coire que l'archevêque de Milan avait envoyé des missionnaires dans la Valteline, l'irritation fut extrême : les hérétiques se réunirent en grand nombre et se présentèrent aux magistrats, la bouche remplie d'accusations et de menaces de tout genre, ils demandaient la réunion du conseil : « La nécessité, disaient-ils, de pourvoir au salut de la république, abandonnée aux mains du cardinal Borromée, est urgente. Il envoie partout des espions, afin de signaler aux agents de l'Espagne, les endroits les plus faibles de nos contrées et les magistrats n'en manifestent aucun souci ! Oublie-t-on que ce cardinal était, par sa mère, le neveu de ce Jean Jacques de Médicis qui occupa Chiavenna, par la fraude, et Morbego par la violence. Le neveu suit les traces de l'oncle : ce que l'un a vainement tenté de faire par les armes, l'autre espère y arriver sous le voile de la religion. »

Ces clameurs, ces appels aux armes des hérétiques, réussirent à leur gré. Le conseil envoya en Valteline des magistrats chargés de sévir contre les habitants

accusés de haute trahison. Ces hommes résolurent d'abord d'établir un collège sous la direction des hérétiques, puis ils tentèrent de procéder à l'arrestation des pères Boerio, et de Grattarola, l'archiprêtre de Sondrio; ils les accusaient tous les trois d'être les chefs des catholiques et de les soutenir dans leur opiniâtreté.

Les Valtelinois ne se montrèrent pas d'humeur à supporter l'établissement d'une école hérétique, ils coururent aux armes et dans la lutte plusieurs protestants furent bessés. Les habitants de Poschiavo, armés, entourèrent le père Boerio et ils déclarèrent qu'ils donneraient leur vie plutôt que de laisser emprisonner ce religieux. Les Chiavennois se montrèrent encore plus énergiques et, en présence de leur ferme attitude, les hérétiques devinrent doux comme des agneaux. L'archiprêtre de Sondrio fut pris par les hérétiques, soumis à une terrible inquisition ; on lui fit subir les plus douloureuses tortures et on le remit en liberté, après avoir exigé la promesse qu'il se présenterait de nouveau devant les juges, au premier appel qui lui serait adressé.

L'Oblat Grattarola semblait plus heureux à Plurio, il prêchait en paix et produisait un grand bien dans les âmes. Ce calme ne fut pas de longue durée, il fut arrêté et on l'accusa des crimes suivants : 1° Il était un espion du cardinal Borromée ; 2° Il avait violé les lois du pays défendant aux prêtres étrangers d'y exercer le ministère sacerdotal ; 3° Il avait répandu des doctrines fausses ; 4° Il voulait obliger les Grisons à suivre le calendrier grégorien ; 5° enfin, dans des réunions secrètes, il excitait le peuple contre eux etc.

Le père n'eut pas de peine à se laver de ces accu-

sations ; quant à la seconde, qui était fondée, il y répondit avec une telle douceur qu'on n'eut pas le courage de le condamner. Ce jugement eut lieu dans une hôtellerie ; les quinze juges, ornés de leur collier d'or, rendirent une sentence digne de vrais Suisses : le père fut condamné à leur payer un excellent dîner. Le bon Oblat satisfit si bien, paraît-il, à cette curieuse amende que les juges s'adoucirent sur la fin du repas ; quelques-uns allèrent même jusqu'à le dédommager secrètement d'une partie des frais, à condition toutefois, qu'il ne ferait connaître au cardinal Borromée aucun des mauvais traitements dont il avait été l'objet : témoignage indirect mais puissant, arraché à la conscience de ces hommes, en faveur de la vertu, des bonnes intentions et de l'autorité de l'archevêque de Milan. Le père Grattarola continua, d'après les ordres du saint, à séjourner à Pluvio où pendant quatre mois encore son zèle opéra des merveilles.

Cependant les affaires allaient prendre un aspect plus favorable. Fornero revenait avec les meilleures promesses de l'ambassadeur de France ; Grégoire XIII adressait un bref aux Suisses pour les exhorter à défendre vaillamment leur foi ; les cantons catholiques se disposaient à envoyer à Coire trois représentants, animés des meilleures intentions : le cardinal reprit alors ses espérances et ses négociations. Il sollicita, au nom du roi Philippe II, l'ambassadeur d'Espagne à appuyer les envoyés suisses près du conseil des Grisons ; il écrivit à l'évêque de Côme pour prendre de nouvelles informations sur l'état de la ligue cisalpine ; il mit dans l'intérêt de sa cause le colonel Lussi et plusieurs autres personnages influents et vertueux ; il implora

enfin l'assistance de Marie d'Autriche qui était alors à Madrid.

L'espoir de reprendre le cours de sa visite apostolique, si malheureusement interrompue, grandissait chaque jour ; il demanda au cardinal d'Alta Emps, évêque de Constance, la permission de pouvoir consacrer des églises et officier pontificalement dans son diocèse. A la fin du mois de juin, il écrivit à l'évêque de Coire : « J'ai toujours vivement désiré traiter personnellement avec Votre Grandeur plusieurs points qui regardent cette visite ; jusqu'ici j'en fus empêché par les nombreuses occupations de mon Église. Néanmoins, j'espère aller le plus tôt possible dans la partie de mon diocèse voisine de la Mesolcina ; je ne doute pas que Votre Grandeur, après avoir reçu avis de l'époque de mon arrivée, ne vienne volontiers m'y trouver. »

Les hérétiques prévalurent encore dans le conseil des Grisons : ils se montrèrent sourds aux conseils et aux instances des souverains, qui les sollicitaient de laisser toute liberté à la religion catholique. Alors Charles s'adressa directement au roi d'Espagne. Ce souverain répondit le 15 août 1584 :

« Au très révérend père en Jésus-Christ, cardinal Borromée, notre très cher et bien-aimé ami.

« Nous avons appris, par votre lettre du 1er juillet, et aussi par celle d'Aragon, quel a été le résultat de cette négociation et ce que les Grisons ont résolu vis-à-vis de Chiavenna et de la Valteline. Ce que vous avez fait jusqu'ici nous semble très conforme au zèle qui vous enflamme pour procurer la gloire de Dieu et le bien des fidèles. Nous rendons à Dieu de très grandes

actions de grâce de l'heureux résultat qu'il a donné aux fatigues que vous avez, d'une manière si parfaite, supportées dans la Mesolcina. Tous, et nous tout spécialement, nous devons vous en remercier, comme cela est juste; et nous faisons en ce moment, ce que nous désirions faire de tout notre cœur. Poursuivez cette bonne œuvre, si heureusement entreprise, et maintenez-vous dans votre bonne volonté. En attendant, pour ce qui nous concerne, nous contribuerons toujours spontanément à tout ce qui semblera de nature à atteindre ce but. Continuez, comme vous avez commencé et faites connaître à d'Aragon la raison et la suite de vos mesures. Que Dieu vous assiste toujours heureusement ! »

Cette lettre donna au cardinal un nouvel élan et le succès de sa visite ne lui paraissait plus douteux. Nous ignorons les mesures et les moyens qu'il prit de concert avec le duc d'Aragon, gouverneur de Milan, ils traitèrent cette affaire de vive voix et rien n'en est arrivé jusqu'à nous. Il paraît néanmoins certain qu'il avait été décidé que, malgré toutes les oppositions des hérétiques, le cardinal pénétrerait dans la Valteline. D'Aragon n'aurait point reculé devant un coup de force : à Rome, on semblait le craindre, et Mgr Speciano manifestait ce sentiment au cardinal, en ces termes : « Il faut craindre que la Valteline ne finisse par se détacher des Grisons et ne se donne à l'Espagne. »

A cela, le cardinal répondait qu'il « se portait garant des bonnes intentions du roi et que si, par imprévu, les Cisalpins se mettaient sous le gouvernement du roi Philippe, il se chargeait d'obtenir que le roi les réunît de nouveau à la confédération des Grisons. » Et, dans une autre circonstance, il affirmait « qu'il n'emploierait

dans sa visite aucun moyen qui ne fût entièrement spirituel. »

Son espérance était toujours vive : le 12 octobre, il écrivait de Varallo au nonce de France que le pape l'avait chargé de faire de nouvelles instances auprès du roi Henri, afin de l'exciter à venir au secours des catholiques cisalpins. « La parole du roi de France, disait-il, peut plus que toute autre influence nous aider efficacement. Ces peuples gémissent sous un joug intolérable... Cette action serait digne du roi très chrétien, et elle serait très efficace pour calmer l'audace des seigneurs grisons. »

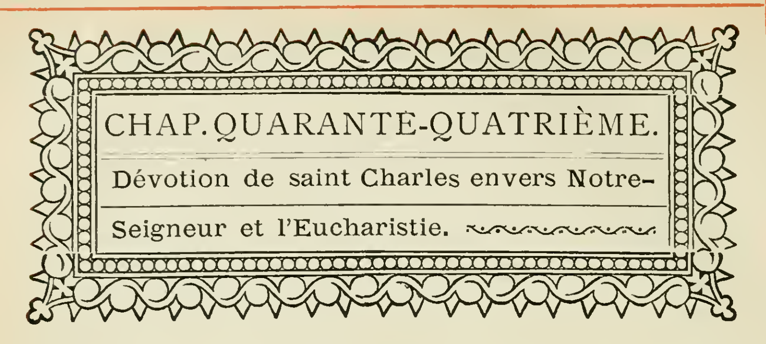
Quelques jours après, le 17, il disait à ses familiers : « Il faut maintenant tenter quelque chose d'extraordinaire. » Il se préparait certainement à partir pour la Suisse et de là pour la Valteline ; il avait enjoint à Taurusio, l'un de ses familiers, de partir d'Arona pour aller l'attendre à Bellinzona.

Mais dès ce jour le cardinal ne parla plus ni de Bellinzona, ni des Grisons. De retour, le 20 octobre, au mont Varallo, Dieu lui révéla sa mort prochaine, il dit à Taurusio de faire savoir à Annibal d'Alta Emps de venir à Milan, autrement il ne le verrait plus.

Le 3 novembre suivant, le cardinal mourait, sans avoir pu exécuter l'un de ses meilleurs et de ses plus ardents désirs. Si la Providence, dont les desseins sont impénétrables, n'eût pas mis un terme à cette vie déjà si remplie de mérites, il est permis de croire que l'antique Rhétie cisalpine eût été tout entière ramenée à la foi orthodoxe.

Cet homme, comme on l'a si justement écrit, était capable de réussir en tout, quelle que fût la difficulté

des œuvres qu'il entreprenait ; l'énergie de sa volonté, sa grande fortune, les avantages d'une position exceptionnelle, ses relations, l'autorité de ses vertus et la conviction profonde qu'il avait de l'excellence du projet qu'il avait conçu, lui donnaient une puissance à laquelle rien d'ordinaire ne résistait. La mort de saint Charles ne fut pas seulement pour les peuples des Grisons un malheur irréparable, mais aussi pour les populations des vallées voisines des sources du Rhin. La majeure partie avaient abandonné la foi catholique ; celles qui étaient restées fidèles, ayant entendu parler des merveilles opérées par le cardinal Borromée dans la vallée de la Mesolcina, avaient manifesté le désir de le voir, de l'entendre; elles lui avaient envoyé de nombreuses députations pour l'engager à venir les visiter. Il avait formé le projet de répondre à cet appel ; des circonstances plus puissantes que ses désirs l'avaient contraint d'ajourner ce projet et Dieu ne lui laissa pas le temps de le mettre à exécution. Il fit disparaître le seul homme qui semblait capable d'arrêter l'hérésie dans ces pays, de ramener au sein de l'Église ceux qui s'en étaient éloignés et de ranimer le courage des bons. Nous ne pouvons qu'adorer ses desseins éternels. Peut-être, dit un historien, ces peuples avaient abusé d'une façon trop grave des grâces divines et Dieu a voulu les abandonner à eux-mêmes: c'est le plus grand châtiment qu'il puisse infliger aux nations comme aux individus.



CHAP. QUARANTE-QUATRIÈME.

Dévotion de saint Charles envers Notre-Seigneur et l'Eucharistie.

Origine des Quarante heures. — Comment saint Charles contribua au maintien et au développement de ces prières à Milan. — Comment se pratique encore aujourd'hui cet exercice. — Saint Charles établit la confrérie du Saint-Sacrement. — Le saint suaire de Turin. — Saint Charles va le visiter. — Récit de ce pèlerinage. — Comment le duc de Savoie reçut l'archevêque de Milan. — Éclat de la solennité. — Le duc de Savoie et son fils prient saint Charles de les bénir. — Philibert exhorte son fils à honorer le cardinal comme un père. — Le mont Varallo. — Ses sanctuaires. — Saint Charles avait pour ce lieu une prédilection toute particulière. — Il retourne à Milan. — Le jugement du pape sur le pèlerinage à Turin. — Le duc Philibert envoie au cardinal Borromée une copie du saint suaire. — Les *Agnus Dei.*



PARMI les nombreuses institutions créées ou développées par saint Charles, pendant son épiscopat, l'œuvre des quarante heures, ou de l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, occupe l'une des premières places.

L'époque à laquelle furent instituées les prières des quarante heures en général ne saurait être déterminée d'une manière positive ; il serait également difficile de préciser les causes qui les ont fait établir. Toutefois, il paraît certain que la ville de Milan a donné naissance à cette admirable dévotion. C'est dans son sein qu'elle a germé : elle s'y est développée, elle s'y est organisée, comme nous la voyons pratiquer aujourd'hui dans presque toute l'Europe catholique. Si nous

en croyons le récit laissé par un curé anonyme de Vicence ([1]), elle serait née dans les circonstances suivantes :

En 1535, au mois d'octobre, la branche des Sforza, ducs de Milan, s'éteignit dans la personne de François Sforza mort sans enfants. Les Milanais envoyèrent alors à l'empereur Charles V des ambassadeurs chargés de remettre, entre ses mains et de soumettre à son autorité, le duché de Milan, selon les dispositions testamentaires du duc. Le roi de France, François I, ayant eu connaissance de cette démarche, se mit aussitôt à la tête d'une nombreuse armée, pour revendiquer les droits qu'il prétendait avoir sur le Milanais, en vertu du mariage de Valentine, fille de Jean Galeazzo Visconti avec Louis duc d'Orléans, son aïeul. Déjà le dauphin Henri, son fils, avait pénétré dans le Piémont et, devant l'attitude du sénat milanais, qui pour toute réponse à ses revendications, avait arboré les drapeaux impériaux, le roi de France était décidé à mener la guerre à outrance.

A cette nouvelle, la cité est prise d'effroi : elle n'était pas encore remise de la frayeur et des maux d'une peste qui, douze ans plus tôt, lui avait enlevé cent quarante mille habitants, et elle voyait la guerre s'approcher avec ses calamités incalculables et ses ruines sans nombre. On était au commencement du carême de 1537, lorsque ces cris de guerre retentirent dans Milan. Un Capucin, le père Joseph de Fermo, annonçait alors la parole de Dieu dans la cathédrale. Tout entiers aux préparatifs de la guerre et aux préoccupa-

1. V. *Biografia di san Carlo Borromeo* del prof. ANTONIO SALA. — Dissertazione 3ª, p. 101.

tions de toutes sortes, qui absorbent un peuple menacé dans sa liberté et dans ses biens, les Milanais ne se pressèrent pas d'entourer la chaire de l'apôtre ; mais bientôt, attirés par la renommée de l'éloquence et surtout par la sainteté du religieux, ils accoururent au temple saint avec l'espérance d'apaiser par leurs prières la colère divine.

Depuis longtemps, le père Joseph nourrissait le désir d'établir une dévotion en l'honneur de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ : en voyant l'empressement des Milanais, la douleur et l'effroi qui se peignaient sur leurs visages, il crut le moment venu de donner naissance à son projet.

Des lettres de Paul III, conservées dans les archives de Milan, et portant les dates de 1539, 1540 et 1542, font mention de prières célébrées déjà dans cette ville, pendant quarante heures devant le Saint-Sacrement, dans le but d'obtenir du ciel la défaite des Turcs et la paix de l'Église. Ces prières dont l'origine remontait à 1527 n'étaient cependant pas organisées d'une manière régulière ; elles se faisaient quatre fois l'année et seulement dans l'église du Saint-Sépulcre. Le père Joseph résolut de donner à cette dévotion une forme différente, un caractère de généralité et de stabilité qui en devaient faire véritablement une institution nouvelle. Il la proposa à son auditoire comme le meilleur moyen de désarmer la colère divine, puis il expliqua comment il entendait qu'on la pratiquât à l'avenir. Dans l'ardeur de son zèle, inspiré peut-être par l'Esprit divin, il alla jusqu'à promettre à son auditoire que la guerre n'aurait pas lieu, s'ils pratiquaient avec foi et amour cette dévotion.

La parole du religieux fut écoutée : les Milanais prirent l'engagement de célébrer, selon les règlements et les désirs du père Joseph, les prières des quarante heures, pendant une année, devant le Saint-Sacrement exposé successivement dans toutes les paroisses de la ville. On commença sans retard ces prières dans la cathédrale même de Milan. L'église fut ornée avec magnificence, et pendant quarante heures, le peuple accourut en foule et processionnellement adorer la divine hostie, entendre plusieurs fois par jour la parole ardente du prédicateur qui semblait inépuisable. De la cathédrale, la foule se rendit les jours suivants dans les églises de la ville qui, les unes après les autres, se paraient, comme aux jours des plus grandes solennités, et devenaient trop étroites pour contenir la foule qui venait se prosterner devant l'auguste sacrement des autels. Le père Joseph suivait cette foule ; son amour et son zèle trouvaient toujours de nouveaux et chaleureux accents pour l'exciter au repentir et à la pratique de toutes les vertus.

Pendant que la ville de Milan était ainsi ballottée entre la crainte de l'invasion et l'espérance du secours divin, alors même qu'on n'apercevait encore aucune probabilité de la paix si désirée, Dieu lui-même fit naître dans le cœur des deux puissants monarques, prêts à entrer en lutte, des désirs d'apaisement et d'amitié. Charles V et François I, sous l'influence de la reine Marie de Hongrie, veuve de Louis II et d'Éléonore sa sœur, femme du roi de France, consentirent à signer une trêve de six mois, et le Dauphin, Henri, reprit avec son armée le chemin de la France.

A la nouvelle de cette trêve inespérée et du départ

des troupes françaises du Piémont, les Milanais relevèrent leur tête abattue par la douleur et la crainte, et ils firent retentir la cité de leurs cris de joie et de reconnaissance envers Dieu. L'année des quarante heures n'était point encore achevée, que les deux monarques réunis à Aigues-Mortes, en Provence, grâce à la médiation du pape Paul III, concluaient une paix définitive. Cette nouvelle fut officiellement publiée à Milan, au mois de juin 1538. Les Milanais décrétèrent alors d'une voix unanime, qu'en mémoire de leur délivrance miraculeuse des armes ennemies et en témoignage de leur gratitude envers Dieu, les prières des quarante heures, telles qu'elles avaient été célébrées dans le cours de cette année, seraient continuées à perpétuité.

Cette dévotion, accueillie par toute l'Italie, traversa les monts : on la vit s'établir en France, en Espagne, en Flandre, en Allemagne et dans le reste du monde catholique. Les souverains pontifes l'approuvèrent et le pape Pie IV, oncle de saint Charles, confirma leurs approbations par sa bulle *Divina inspirante.*

L'immortel archevêque de Milan porta promptement son attention sur cette institution, si propre à entretenir la piété des fidèles, à ranimer leur foi et leur amour, et la plus efficace pour apaiser la colère de Dieu, et satisfaire à sa justice, en lui présentant la grande victime du genre humain. Dans son premier concile provincial, il décréta le maintien perpétuel de l'institution des quarante heures et il voulut que ce décret s'étendît à tous les diocèses de sa province ecclésiastique. Il engagea son peuple à s'y rendre en grand nombre et il ordonna qu'on en rehausserait

l'éclat par des cérémonies et des prédications exceptionnelles.

L'église de Milan a conservé cette tradition dans tout l'éclat de sa ferveur primitive. Rien n'égale la splendeur et la majesté de la solennité avec laquelle, le premier dimanche de l'Avent, selon le rit ambrosien, la série des prières des quarante heures est inaugurée dans la vaste cathédrale. Tout le clergé des paroisses s'y réunit : l'archevêque préside la cérémonie. Avant de placer le Saint-Sacrement sur l'autel, où il restera pendant quarante heures exposé, comme sur un trône d'amour, pour y recevoir et exaucer toutes les requêtes de ses sujets et de ses enfants, on le porte processionnellement, à travers les nefs, sous les voûtes de ce magnifique temple. On ne saurait dépeindre les sentiments d'admiration, de confiance et d'amour qui s'emparent de l'âme à la vue de ce royal cortège du Roi des rois. Les croix et les chandeliers d'or, aux formes byzantines, les ornements sacerdotaux, aux riches broderies, brillent et resplendissent, sous l'éclat des lumières ; mais plus lumineux et plus radieux encore apparaît, sous le dais, ce soleil d'or qui contient la lumière du monde : des hommes d'élite, suivent en priant ; leur amour et leur foi sont plus ardents que le cierge allumé qu'ils portent dans leurs mains, pour honorer et escorter le roi du ciel et de la terre. C'est vraiment la ville entière de Milan, représentée par ses prêtres, par ses enfants, de tout âge, de toute condition et de tout sexe, qui vient de nouveau renouveler et tenir la promesse de ses ancêtres.

L'amour de saint Charles envers la divine Eucharistie ne saurait se décrire ; comme les anges, il passait

des heures et des nuits, en adoration devant l'autel; rien dans son attitude ne trahissait la fatigue ni la lassitude ; il semblait transfiguré : les cierges voisins du tabernacle se consumaient avec moins d'ardeur et de constance, l'encens s'élevait vers le ciel avec des parfums d'une odeur moins agréable que sa prière. Que ne fit-il pas pour communiquer à son peuple l'amour dont il était pénétré ? On le vit, à plusieurs reprises, pendant quarante heures consécutives ne point quitter l'autel et, à chaque heure, il adressait à son peuple les exhortations les plus propres à l'exciter et à l'émouvoir.

Dans le but d'entretenir toujours la ferveur, il établit une Confrérie en l'honneur du Saint-Sacrement. Le règlement qu'il donna à cette pieuse association, débute ainsi : « Plus est grande la grâce que nous a faite Notre-Seigneur Jésus-Christ, en voulant rester continuellement avec nous, présent dans la Très Sainte Eucharistie, plus grand doit être le devoir qui nous incombe d'honorer et de vénérer, toujours et par tous les moyens possibles, ce très auguste Sacrement. » Il explique en peu de mots les avantages que les hommes peuvent retirer de la présence de Dieu au milieu d'eux et combien est digne et élevé l'office qui consiste à lui rendre hommage. Pour ce motif, les souverains pontifes, dit-il, ont eu soin d'établir à Rome de pieuses compagnies dont l'unique mission est de veiller à ce que le Très Saint Sacrement soit toujours conservé, gardé et accompagné avec le plus grand honneur et le plus profond respect. Il parle de la Compagnie très noble établie à l'église de la Minerve et enrichie par Paul III d'indulgences nombreuses et signalées.

Du consentement de Grégoire XIII, il constitua une

confrérie semblable, jouissant des mêmes privilèges et des mêmes indulgences. Il l'institua le jour de la fête du Saint-Sacrement, le 18 juin 1583, et il eut la consolation de voir des milliers de personnes répondre à son appel. Le troisième dimanche de chaque mois, les confrères se réunissaient à la messe célébrée à la cathédrale ; on faisait ensuite la procession du Saint-Sacrement et tous la suivaient, un cierge à la main. Cet usage existe encore et ce n'est pas sans édification que nous fûmes témoin de cette pieuse réunion. On peut affirmer que cette forme donnée à la confrérie du Très Saint Sacrement a été imitée dans plus d'une partie de l'Église catholique. Nous serions même assez porté à croire que l'habitude d'exposer le saint sacrement, un des dimanches du mois, et de faire la procession, établie dans un très grand nombre des diocèses de la France, tire son origine de l'institution établie par saint Charles.

A Milan, saint Charles avait établi pour les confrères l'obligation d'accompagner le Très Saint Sacrement, à la procession du jour de la fête et à toutes celles qui se font, pendant l'octave, dans l'intérieur même de la cathédrale.

Après le corps adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'auguste Sacrement de l'Autel, saint Charles ne vénérait rien avec plus de respect que les reliques rappelant les circonstances et les souvenirs de la Passion du Sauveur. La croix, les clous, la colonne de la flagellation, tous ces précieux témoins des souffrances d'un Dieu le faisaient tomber dans des extases d'amour qui se trahissaient par de longues prières et par d'abondantes larmes.

Depuis un siècle environ, la famille ducale de Savoie possédait une des plus précieuses reliques du Sauveur, le suaire dans lequel fut enveloppé son corps très saint, avant d'être déposé dans le tombeau par Joseph d'Arimathie. Comment cette famille princière fut-elle mise en possession de ce riche trésor? La dernière héritière du royaume de Chypre et de la maison de Lusignan, Charlotte, veuve de Jean de Portugal, avait épousé au siècle précédent le duc Louis de Savoie. Parmi les trésors qu'elle apportait à son nouvel époux, se trou vait le Saint Suaire que ses aïeux, en fuyant de Chypre, assiégée par les Turcs, avaient emporté comme la plus précieuse de toutes leurs richesses.

Déposée à Chambéry, cette relique, dont plusieurs papes reconnurent l'authenticité, devint bientôt l'objet d'une vénération profonde de la part des souverains pontifes, des rois et du peuple entier. L'histoire raconte que François I, avant d'aller combattre les Suisses, se rendit à pied, de Lyon à Chambéry, pour la vénérer et attirer les bénédictions du ciel sur lui et son armée, qui revint victorieuse de cette expédition. Le duc de Savoie, Charles, père d'Emmanuel Philibert, alla également de Turin à Chambéry à pied, pour satisfaire sa dévotion devant l'insigne relique.

Dieu confirma par plusieurs miracles l'authenticité du Saint Suaire; nous ne signalerons, parmi ceux relatés dans les archives de Chambéry et de Turin, que sa préservation miraculeuse, au milieu d'un incendie, qui dévora la chapelle où il était déposé. Le feu était si ardent que les marbres furent réduits en cendres, le reliquaire d'argent qui le contenait fut en partie détruit,

mais les flammes s'arrêtèrent comme d'elles-mêmes devant la relique sacrée.

Ce linceul, qui servit à envelopper les membres augustes du Fils de Dieu fait homme, a conservé l'empreinte entière et fidèle de tout son corps : on la dirait tracée avec le sang même qui sortit de ses plaies, et, autant qu'on en peut juger, avec les parfums dont les saintes femmes le couvrirent. Le tout est si merveilleusement dessiné qu'on distingue admirablement toutes les parties du corps divin, la couronne d'épines, la blessure du côté, celles des mains et des pieds percés de clous. On ne saurait exprimer la profonde émotion que fait naître la vue de cette divine image et, dit un témoin oculaire, les larmes jaillissent tout naturellement du cœur, en présence de cette miraculeuse représentation (1).

Depuis longtemps, l'archevêque de Milan avait le désir de vénérer cette précieuse relique ; pendant la peste, son désir s'était encore accru et il avait formé la résolution secrète de faire le pèlerinage de Chambéry, dès que le fléau aurait cessé. Emmanuel Philibert était alors duc de Savoie : la vénération et l'amour qu'il avait pour le cardinal Borromée étaient grands et ce qu'il entendait chaque jour raconter de ses actions n'avait fait qu'augmenter son désir de le voir et de l'entretenir. Dès qu'il connut son projet de visiter le saint suaire, il résolut d'en ordonner la translation à Turin, afin d'éviter au cardinal un long voyage, les

1. V. *Relazione del Viaggio di san Carlo Borromeo a Torino per visitare la sacra sindone.* — BIB. AMB., *ms. G.* 286, p. *Inf.* —Nous suivrons en partie cette relation du voyage de saint Charles, écrite par le père Adorno, Jésuite, compagnon de son voyage : elle a été imprimée à Milan en 1578, avec quelques variantes.

dangers et les difficultés qui pouvaient résulter des menées continuelles des Huguenots près de Chambéry. Il se réjouissait surtout à la pensée de pouvoir garder quelques jours auprès de lui le pieux archevêque. Il envoya son secrétaire, François Lino, à Milan, afin d'assurer le cardinal du plaisir qu'il aurait à lui donner l'hospitalité à Turin; il l'invitait en même temps à retarder son voyage. Philibert avait à sa cour les ambassadeurs de la Suisse et, dans la crainte de ne pouvoir être tout entier à la disposition du cardinal, il désirait terminer la négociation pour laquelle ils étaient venus. Il priait le saint d'attendre un nouvel avis, avant de se mettre en route. Quelques semaines plus tard, le secrétaire du duc retournait à Milan, et l'archevêque se prépara à partir.

Le cardinal avait décidé de faire ce pèlerinage à pied ; il choisit onze compagnons de voyage ; le dimanche, 5 octobre 1578, il les réunit tous à sa chapelle privée, après l'oraison ordinaire du soir ; l'un d'eux prit la parole, en son nom, pour rappeler dans quel esprit et avec quelles dispositions ils devaient entreprendre ce pieux voyage. Après le discours, ils reçurent tous, selon l'usage, la bénédiction et l'eau bénite du cardinal et ils se retirèrent prendre quelque repos. Le lendemain matin, de très bonne heure, après avoir endossé l'habit de pèlerin, ils se réunirent tous à la cathédrale : les prêtres avaient déjà célébré la messe, les autres reçurent la communion des mains du cardinal. Après la messe, l'archevêque bénit les bâtons des pèlerins, les remit à chacun, en prononçant les touchantes paroles consacrées à cette cérémonie par la liturgie, puis tous se rangèrent en

procession pour le départ. Le chapitre et le clergé du Dôme précédaient les voyageurs ; ils traversèrent ainsi la ville en chantant les psaumes graduels. Lorsque le cortège fut arrivé à la porte de Verceil, le cardinal se dépouilla de sa cappa cardinalice et garda seulement son vêtement de camelot violet avec lequel il devait faire tout le voyage. Il se tourna ensuite vers les membres de son chapitre et, avant de s'éloigner, il voulut donner à chacun d'eux le baiser de paix : les chanoines et les pèlerins s'embrassèrent également, une foule nombreuse avait suivi la procession et le plus grand nombre des assistants ne purent assister à cet adieu sans verser des larmes d'attendrissement.

Les pèlerins s'avancèrent deux à deux, récitant le rosaire, méditant sur les vérités religieuses dont le saint avait lui-même indiqué l'ordre et le sujet : le chant des psaumes, quelques pieuses et rares conversations interrompaient quelquefois cette prière continuelle. Tout avait été réglé à l'avance : on se levait le matin à quatre heures ; après la récitation de prime, les prêtres célébraient la messe, les autres y communiaient, puis après tierce on se remettait en route, en récitant les prières de l'itinéraire. Pendant deux heures, tout en marchant, chacun se livrait à la méditation ; le reste du temps, jusqu'à l'arrivée au lieu fixé pour l'arrêt, on récitait le rosaire, à haute voix, en méditant sur chacun des saints mystères. Parvenus au lieu de la station, nos pèlerins allaient directement à l'église pour y réciter sexte et none. Après le repas, toujours composé en maigre, on retournait à l'église réciter vêpres, puis on se remettait en route ; les premières heures étaient de nouveau consacrées à l'oraison, on chantait les sept

psaumes de la pénitence et l'on récitait d'autres prières jusqu'au lieu où l'on devait se rendre. Il était souvent nuit quand on arrivait : fatigués d'une longue et pénible marche ou baignés par une pluie continuelle, les pèlerins allaient néanmoins aussitôt réciter complies à l'église. A l'hôtel, chacun s'accommodait comme il pouvait. Après la récitation de matines, avait lieu le modeste repas du soir pendant lequel chacun rendait compte de l'oraison qu'il avait faite, des sentiments qui l'avaient le plus frappé et des grâces qu'il y avait reçues ; on préparait le sujet de la méditation pour le lendemain, puis chacun allait prendre un repos bien nécessaire, afin de pouvoir se livrer le lendemain aux mêmes fatigues et aux mêmes exercices de piété.

La première station fut Tréca, à vingt-cinq milles de Milan. Les pèlerins y arrivèrent à la nuit et logèrent chez les Franciscains. Cette petite cité s'était disposée à recevoir dignement le cardinal : les principaux habitants vinrent à sa rencontre, avec des torches allumées, et à mesure qu'ils avançaient, les pèlerins voyaient augmenter le nombre de ceux qui se pressaient sur leurs pas avec des lumières à la main. Toutes les maisons étaient illuminées et la population entière était là, qui sur la route, qui dans l'église pour recevoir la bénédiction du cardinal: les mères n'avaient pas voulu en priver leurs enfants, elles les conduisaient par la main ou les tenaient dans leurs bras et elles priaient l'archevêque de les bénir.

Arrivés au couvent des religieux, on se mit à table ; le saint ne mangea rien et, pendant le repas, il fit lui-même la lecture à la grande édification de tous. Vers la fin, un pèlerin continua la lecture

pendant laquelle le cardinal mangea un fruit et but un verre d'eau.

Le lendemain, l'archevêque donna la communion à la majeure partie des habitants, et, malgré une pluie abondante, les pèlerins se mirent en route pour Novare. Le même concours qu'à Tréca accueillit le cardinal ; l'évêque, retenu par la goutte, ne put aller à sa rencontre, il lui envoya son secrétaire. Après avoir passé quelques instants en oraison dans l'église où la foule était immense, Charles, malgré la pluie, malgré les instances de l'évêque et du peuple, continua sa route pour arriver à Camariano. Mouillé, exténué de fatigue, il va néanmoins à l'église pour y réciter les prières ordinaires et les litanies. Il se fait un peu sécher, et sans changer de vêtements, il dîne, récite vêpres et repart pour Verceil. Un mille avant d'arriver, il trouve l'évêque, les chanoines, les gentilshommes de la ville qui l'attendent, le veulent voir et fêter. La nuit commence à venir et la multitude se presse sur la route pour le saluer, elle est si compacte, si nombreuse que les pèlerins ne peuvent plus garder leurs rangs, ils sont obligés de se séparer pour aller à la cathédrale. « Nous fûmes escortés, dit la relation déjà citée, jusqu'au Dôme, avec de nombreuses torches allumées : le clergé attendait le cardinal à la porte, il le reçut et le conduisit au chant de répons exécutés, en une musique excellente, par les clercs du séminaire. Après l'oraison et la récitation des complies, nous restâmes à contempler les reliques qu'on avait disposées sur le maître-autel dans de riches reliquaires d'argent. Là, nous trouvâmes le marquis de Romagnano, majordome du duc de Savoie et un

autre gentilhomme chevalier de l'ordre de Saint-Lazare envoyés pour recevoir et complimenter le cardinal dès son entrée dans les états du duc. Nous partîmes le mercredi matin ; l'évêque de Verceil et plusieurs chanoines nous accompagnèrent, nous arrivâmes pour dîner à Crova qui appartient au marquis de Romagnano et le soir à Cigliano: nous étions tous épuisés de fatigue, y compris le cardinal. Nous allâmes tous au lit sans souper. Dans la crainte de ne point arriver avant la nuit nous avions marché avec acharnement. Le lendemain, après avoir récité l'itinéraire, nous suppléâmes aux prières et aux méditations que nous n'avions pu faire la veille. Nous partîmes avant le jour et nous marchâmes, à la lumière des torches, sans perdre une minute. Les exercices spirituels nous faisaient oublier la fatigue de la marche et semblaient nous donner de nouvelles forces. Nous fîmes treize milles sans nous arrêter jusqu'à Rio Martino, où nous rencontrâmes l'archevêque de Turin accouru pour recevoir le cardinal, au nom de Son Altesse. Des chanoines, des religieux l'accompagnaient ; ils déjeunèrent avec nous dans un lieu désert ; le cardinal et les évêques purent à peine y trouver un endroit pour s'asseoir : tout le monde resta debout. Après avoir récité Vêpres, dans une église voisine, nous partîmes pour Turin distant encore de huit milles. L'archevêque de Turin s'était remis en route, aussitôt après le dîner, pour donner avis au duc de l'arrivée du cardinal, puis il revint au-devant de nous à un mille de la ville; un peu plus loin nous rencontrâmes la cavalerie qui, s'étant divisée en deux corps, nous faisait escorte devant et derrière. Plus nous approchions de la ville, plus le nombre des

personnes venant à notre rencontre était considérable. A cinq cents pas, le cardinal de Verceil nous vint saluer et se joignit à notre cortège, marchant à pied, à côté de notre cardinal. A deux cents pas environ de la ville, Son Altesse sérénissime le duc, avec le prince son fils, au milieu des seigneurs de la cour, accueillirent le cardinal par de très grandes démonstrations d'affection, le faisant toujours tenir à droite et l'obligeant le premier à se couvrir la tête. Après les cérémonies de la réception, nous continuâmes notre route en cet ordre : la cour du duc, entourée de la cavalerie et des archers, ouvrait la marche ; les gens du cardinal marchaient ensuite, deux à deux, tenant à la main leur bâton de pèlerin tout fangeux ; le duc et le cardinal de Sainte-Praxède, le cardinal de Verceil et le prince venaient ensuite ; les autres prélats et seigneurs suivaient. Le nonce du pape était absent, il ne comptait pas sur la venue du cardinal pour cette époque.

L'archevêque fit son entrée à Turin, au bruit de nombreuses salves d'artillerie et du feu des arquebuses; il marcha ainsi en triomphe jusqu'à l'église cathédrale où il fit oraison, puis il pénétra dans la chapelle ducale où se trouvait le Saint Suaire; il pria de nouveau; on le conduisit ensuite au logement que lui avait préparé le duc, en dehors de son palais, dans une maison lui appartenant: elle était, dit un autre témoin de ces fêtes, tout ornée de brocard et de toile d'or [1]. Elle avait servi d'habitation au roi de France, Henri III, lors de son passage à Turin, à son retour de Pologne. Le cardinal de Verceil logea avec le saint pour lui tenir compagnie. Le duc accompagna l'archevêque jusqu'à sa chambre,

1. V. *Documenti, etc.*

puis il le laissa prendre le repos dont il avait besoin. Le cardinal avait mal aux pieds, la marche lui avait été très pénible, dans les derniers jours, et ses souffrances étaient d'autant plus douloureuses que les médecins, en voulant l'opérer, l'avaient blessé plus profondément. Ainsi au milieu des grandeurs et des richesses qui l'environnaient, le Seigneur lui fournit une occasion d'exercer sa patience et de se rappeler les souffrances de la Passion. Ce mal ne put cependant vaincre son énergie ; malgré la douleur, il continua à marcher et à faire toutes ses actions habituelles.

Quand le cardinal voulait dormir, raconte naïvement notre autre témoin, comme son lit était garni d'or et de perles; que les draps et couvertures étaient de soie et de lin, il s'étendait sur la paillasse qu'il avait fait placer à part.

Le vendredi, S. Charles célébra la messe dans la chapelle du Saint-Suaire et il donna la communion à plusieurs personnes. Il dîna avec le duc qui, non sans de grands débats, consentit à se placer entre les deux cardinaux. Après dîner, on montra secrètement, dans le chœur de la cathédrale, le saint Suaire au cardinal, à sa famille et à un très petit nombre de privilégiés. On l'étendit en leur présence sur une table, il était couvert d'un voile de soie noire; l'archevêque de Turin et quelques-uns de ses chanoines le découvrirent. « J'avoue qu'à cette première vue, dit le père Adorno, je fus tellement ému que le cardinal m'ayant invité à dire quelques paroles, propres à exciter la dévotion et le respect envers cette précieuse relique, les larmes me gagnèrent, ma langue et mon intelligence demeurèrent comme paralysées par l'impression que je res-

sentais. J'avais déjà vu un portrait de ce sacré linceul, absolument de la même grandeur, que le duc avait envoyé au marquis d'Ayamont pour le roi d'Espagne; mais la différence est grande entre l'image d'un homme et sa personne vivante: l'original que je contemplais était si différent de la reproduction que l'on m'avait montrée, que je restai là, comme étourdi par la vue de cette réalité vivante, si je puis ainsi parler. Que de larmes furent répandues ! Que de ferventes prières furent faites! Quelques-uns eurent l'honneur de baiser le sang du sacré côté et des pieds ; ils le firent avec un sentiment de tendresse et d'amour inexprimable. Tous nous eûmes la facilité de le bien voir et de le vénérer à notre aise. On le remit ensuite en place et chacun se retira.

« Le samedi, le cardinal dit la messe dans la même chapelle, et il dîna avec le prince. Il fut satisfait au delà de toute expression de la piété, de la religion, de l'intelligence, du jugement et des talents de ce prince: il a vraiment une maturité d'esprit et une prudence rares à cet âge. Il est très versé dans la connaissance des livres saints: pendant le dîner on fit lire quelques passages du livre des Machabées : il prit de là occasion d'en parler avec des détails qui montrèrent son savoir et furent pour tous un sujet d'admiration.

« Le reste de la journée fut employé à régler le cérémonial qu'on adopterait pour montrer au peuple, le lendemain, la sainte relique. Le cardinal fut invité à célébrer pontificalement la messe, à adresser un discours à l'assistance, pour l'exciter à la dévotion envers le saint Suaire, et l'on décida qu'on ferait une procession. Mais le concours des pèlerins fut si considérable

que l'on fut obligé de modifier le programme arrêté la veille. Il y aurait eu danger à célébrer la messe pontificale dans l'église et à exposer la relique au balcon qu'on y avait dressé dans ce but. On décida de faire l'ostension du saint Suaire, sur la place même du Château, où la procession se rendit après le dîner. Les cardinaux, les archevêques de Turin, de Tarentaise, les évêques de Venza, de Pavie, de Saluces, de Verceil, d'Aoste, de Savone et le clergé du Dôme accompagnèrent le Saint Suaire de la chapelle au château par un long corridor. Le duc, le nonce du pape, l'ambassadeur de Venise, les comtes, les chevaliers de Saint-Lazare, revêtus de leur grande robe rouge avec la croix de l'ordre, présentaient un très beau spectacle: ils étaient tous placés au château dans un lieu élevé, de sorte que tout le monde les pouvait facilement voir. Le Saint Suaire fut alors montré à une multitude innombrable qui exprimait à haute voix ses sentiments d'amour et de contrition. Les cardinaux et les évêques le présentaient au peuple, en l'étendant devant leurs yeux, puis au milieu des acclamations de cette foule, on le reporta dans l'église pour le placer sur un petit trône, entouré de lumières. L'on commença les prières des quarante heures autour de la précieuse relique, et le jour et la nuit, les paroisses, les confréries, les écoles de la ville vinrent successivement prier, chanter des cantiques. De nouveaux pèlerins accouraient chaque jour se mêler aux habitants de Turin, il en venait des terres les plus éloignées : le concours fut tel qu'à toute heure du jour et de la nuit, la cathédrale fut toujours pleine. Deux chevaliers de Saint-Lazare étaient constamment agenouillés devant la relique,

à toutes les heures un prédicateur excitait la dévotion de l'assistance. Le cardinal Borromée parla deux fois; les autres prélats se firent entendre les uns après les autres. Le duc et le prince firent également leurs heures de prière ; l'on remarqua qu'à toutes les fois qu'il eut occasion de contempler le Saint Suaire, le duc versait d'abondantes larmes. Plusieurs milliers d'hérétiques étaient venus de Lucerne pour voir le cardinal Borromée et le duc voulut alors qu'on prolongeât d'un jour les prières publiques: il exprima le désir qu'on fît entendre, dans tous les discours, quelques paroles destinées à éclairer les hérétiques. »

Pendant les jours des quarante heures, S. Charles alla célébrer une fois la messe dans la chapelle du collège des pères Jésuites.

Le mercredi, il célébra dans la chapelle du Saint-Suaire où il vénéra encore avec toute sa famille la précieuse relique.

Le lendemain, le duc dîna avec le cardinal ; ils restèrent ensemble, environ deux heures, s'entretenant de choses spirituelles, de ce qui regarde le salut des âmes et le bon gouvernement des peuples. Philibert écoutait avec un profond respect et une grande dévotion. S. Charles avait résolu de partir ce même jour. Le duc, accompagné du prince et d'Amédée, son fils, se prosterna devant lui et, les larmes aux yeux, il lui demanda sa bénédiction pour lui et pour ses enfants. Le cardinal voulait les faire relever, Philibert refusa, en disant: « Nous ne nous rélèverons pas, avant que vous ne nous ayez bénis. » Le saint les bénit. Le duc, se tournant alors vers son fils, dit en français d'abord, puis en italien pour que le cardinal le comprît

bien: « Mon fils, prenez le cardinal comme votre père, honorez-le et obéissez-lui à ce titre et priez-le de vous accepter comme son fils! » Puis, s'étant tourné vers le cardinal: « Je vous prie de vouloir bien le regarder comme votre fils! »

Nous avons dit comment le cardinal Borromée et le prince Charles-Emmanuel répondirent aux vœux du duc Philibert-Emmanuel. Heureuse famille de Savoie, qui savait mettre, au-dessus de toutes les grandeurs et de toutes les richesses de la terre, l'honneur et le bien d'avoir pour amis Dieu et ses serviteurs. Les temps sont bien changés! saint Charles, s'il revenait sur la terre, ne reconnaîtrait plus sur le trône les descendants de celui qui l'honorait et lui obéissait comme un fils dévoué.

Le duc voulut accompagner le cardinal jusqu'à une certaine distance de Turin et il le fit monter dans son carrosse. Charles renvoya à Milan une partie de ses compagnons; il en garda seulement six avec lui. Le cardinal de Verceil le conduisit à Javenna son habitation et le lendemain il l'accompagna à Saint-Michel à la *Chiusa*. Cet antique monastère, bâti sur la pierre vive d'une très haute montagne, avec un art remarquable, était très riche, il avait de nombreux châteaux sous sa dépendance et il appartenait en commende au cardinal de Verceil. « Nous restâmes, continue le père Adorno, une journée à vénérer et à contempler les rares et belles reliques qu'il possède, devant lesquelles nous célébrâmes la messe avec beaucoup de dévotion. Le samedi, nous partîmes de Javenna pour Varallo où nous arrivâmes le lundi. »

Varallo est une montagne située dans le pays de ce

nom, au diocèse de Novarre. Ce lieu était cher entre tous à la piété de saint Charles ; bien des fois déjà, il y était allé prier et se renouveler pendant plusieurs jours dans les exercices de la retraite et de la mortification. Un saint religieux de l'ordre de Saint-François, le bienheureux Bernardin Caima, ayant longtemps habité la Terre-Sainte, fut le fondateur de Varallo. Rappelé en Italie par ses supérieurs, il avait toujours présents à l'esprit et au cœur les différents lieux de pèlerinage de la Judée, qui rappellent les circonstances des principaux mystères de la vie et de la passion du Sauveur. Pour entretenir toujours vivant ce salutaire souvenir, pour exciter les âmes pieuses à la méditation de ces divins mystères, pour consoler en quelque sorte celles qui ne pouvaient aller à Jérusalem, il résolut de reproduire quelque part l'image des principaux sanctuaires de la Terre-Sainte. La montagne de Varallo lui parut le lieu le mieux approprié à l'exécution de ce dessein, il y établit un couvent de son ordre, y fit construire une belle église dans laquelle il plaça une représentation du tombeau de Jésus-Christ. Son idée eut tant de succès, que bientôt de petits oratoires s'élevèrent à quelque distance les uns des autres : chacun d'eux avait pour objet de représenter et d'honorer l'un des principaux mystères de la vie de Jésus-Christ. Le nombre de ces petits oratoires s'élève à quarante environ.

Le cardinal Borromée était heureux de vivre au milieu de tous ces souvenirs de la passion. Ce fut là qu'il se rendit en 1571, pour refaire sa sante, gravement compromise, et de ce lieu il écrivait à Mgr Bonomi, encore à Rome à cette époque : « Depuis

cinq ou six jours que je suis au Mont Varallo, j'ai éprouvé un grand soulagement de ce bon air et j'ai pris goût à la dévotion et à la contemplation de ces mystères [1]. »

Le 21 octobre 1578, le saint arrivait de nouveau dans ce lieu béni, vers les trois heures du soir. « Du bourg, continue le père Adorno, nous nous rendîmes à pied à la montagne, pour y visiter immédiatement les saints mystères. L'un de nous proposait quelques sujets de méditation relative à chacun des mystères ; nous nous y arrêtions plus ou moins longtemps, selon l'importance du mystère lui-même. Nous restâmes là jusqu'à huit heures du soir, puis nous allâmes manger. Jusqu'à cette heure, les gens de la suite du saint n'avaient absolument pris aucune nourriture dans la journée ; ce repas tardif se composa de pain et de vin: quant au cardinal il remplaça le vin par de l'eau. Nous retournâmes aussitôt continuer nos visites aux mystères et le cardinal, accompagné d'un seul d'entre nous, y resta jusqu'à trois heures du matin. Le froid ayant incommodé son compagnon, ils rentrèrent pour se réchauffer un peu, ils se reposèrent seulement deux heures sur une simple chaise, puis ils recommencèrent à prier jusqu'à l'heure de célébrer la messe. Le dîner fut suivi des mêmes exercices de dévotion.

« Je vous ai dit tout cela, continue le père Adorno, afin que vous sachiez comment Dieu aidait son serviteur au milieu de toutes ses fatigues. Il s'est toujours porté très bien, n'a jamais cessé de se lever à quatre heures du matin, quoique se couchant fort tard. Il restait sans

1. Lettre du 14 juillet 1571 à Mgr Bonhuomo. —Bib. Amb: *Ms. G. S.* I, 6.

manger, depuis l'heure de matines jusqu'à deux ou trois heures de l'après midi du lendemain, malgré une longue marche à pied ou à cheval, sans jamais s'arrêter. »

« Nous partîmes de très bonne heure de Varallo, reprend un autre de ses compagnons ([1]), et nous arrivâmes à Ferioli sur les rives du Lac Majeur. Nous avions avec nous Mgr Bonomi, évêque de Verceil et un membre de la noble famille des Blanchetti qui avait résolu de nous servir un somptueux repas à Pallanza. Le cardinal, invité à dîner, se tourna vers moi et me dit : « Répondez que le mercredi nous avons l'habitude de nous abstenir de viandes : nous nous contenterons de pain, de fruits et de noix. »

Ce gentilhomme, persuadé qu'il n'y aurait pas lieu à controverse, quand nous serions arrivés à Pallanza, nous précéda sur le bateau et avant notre arrivée prépara un splendide festin. Arrivé devant Pallanza, le cardinal descendit et se rendit directement au sanctuaire de Notre-Dame des Miracles. Il en sortit, demanda ses correspondances, puis se dirigeant vers le port, il remonta en bateau sans avoir ni salué, ni même vu son hôte et il ordonna de se diriger vers Canobio. Parmi les lettres qu'il reçut ce jour-là, je me le rappelle bien, il y en avait une de Grégoire XIII, lui demandant s'il fallait accorder au cardinal Henri, roi de Portugal, la permission de se marier. Cependant, après avoir longtemps gardé le silence et encore à jeun, nous dîmes au cardinal toujours lisant : « Il serait bon de laisser en paix les rames et de cesser un peu de naviguer, afin de donner à Blanchetti les moyens de nous rejoindre. »

1. Octavien Abiate de Foreri. V. OLTROCCHI, p. 404, note *c*.

Mais lui, souriant : « Au contraire, dit-il, il faut ramer avec ardeur, afin de ne pas être surpris par la nuit, d'autant plus que, sans aucun doute, Blanchetti nous suivra. »

« Nous arrivâmes, à jeun et sans être attendus, à Canobio à huit heures du soir. Nous venions à peine d'être restaurés par un peu de nourriture lorsque Blanchetti arriva : il apportait avec lui, bien à contre temps pour des estomacs qui venaient de dîner, une abondante nourriture. Néanmoins, Blanchetti, loin de se plaindre ou de faire des reproches, parut plein d'admiration pour la grande abstinence de Charles. »

Le cardinal Borromée rentra dans sa ville épiscopale rempli de consolation: la vue du saint Suaire, les exemples de piété et de religion donnés par les princes de Savoie l'avaient rempli « d'une joie non médiocre, écrit-il à Mgr Speciano. » Son pèlerinage avait aussi causé une grande édification à la cour de Turin et dans tous les pays qu'il avait traversés. A Rome, paraît-il, ce pèlerinage n'avait pas été approuvé par le pape. Grégroire XIII, trompé sans doute par de fausses relations ou craignant que ce voyage à pied n'eût compromis aux yeux des populations la dignité du prince de l'Église, exprima son peu de satisfaction à Mgr Speciano. « Le Saint-Père, écrit l'agent au cardinal, m'a parlé de votre voyage à pied à Turin ; il en a montré peu de satisfaction. Sa Sainteté pense que vous ne deviez pas faire ainsi, quoique je lui aie dit qu'il en était résulté un grand bien; mais elle ne peut comprendre que vous soyez allé à pied (1). »

Les saints ont une manière toute particulière d'en-

1. Lettre du 29 octobre 1578. — BIB. AMB. *Ms. G. S.* III, 7.

tendre leur dignité et de la faire respecter: le lecteur a pu juger de l'excellence de la méthode de notre cardinal. Il répondit à Mgr Speciano: « Quant à ce que vous me dites de mon voyage à Turin, il me convient de vous dire qu'en de semblables occasions, il suffit de faire bien et de laisser aux autres dire ce qu'ils veulent (1). »

L'archevêque de Milan ne croyait nullement manquer au respect, ni à la déférence qu'il devait au souverain pontife, en répondant de cette façon aux observations que lui transmettait son agent. La forme indirecte qu'il donne à sa réponse permet de supposer qu'il visait ailleurs. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas la première fois qu'il nous donne une preuve de son indépendance vis-à-vis des appréciations des hommes, quand il s'agit d'œuvres qui ont pour but d'honorer Dieu et les saints.

Le pieux souvenir que le cardinal avait remporté de son voyage de Turin lui fit désirer d'avoir, comme il dit, « le portrait du très saint Suaire ». Le duc le lui envoya en 1581 ; il le remercia de cet envoi qui lui a été « cher au delà de toute expression, tant pour l'objet en lui-même, si précieux et si remarquable, que pour la promptitude avec laquelle Son Altesse sérénissime avait comblé son désir (2). »

Cette image pourtant ne pouvait remplacer pour lui la réalité, en aucune manière, et il aspirait après l'heureux moment où il pourrait de nouveau contempler de ses yeux et toucher de ses lèvres ce touchant témoignage de l'amour du Sauveur pour les hommes. En 1582, il eut la joie de retourner à Turin, avec le

1. Lettre du 8 novembre 1578. — Bib. Amb., *Ms. C. S.* I, 11.
2. Lettre du 3 septembre 1581. — Bib. Amb., *Ms. C. S.* I, 14.

cardinal Paleotti et l'évêque de Crémone. Il rend compte, en ces termes, de ce nouveau pèlerinage, à l'évêque de Verceil : « Nous sommes allés à Turin, le cardinal Paleotti et moi, avec l'évêque de Crémone. Non seulement le duc ne fit aucune difficulté de nous recevoir, malgré les préparatifs de guerre, mais quand il eut connaissance de notre désir, il nous invita avec une très grande amabilité. A Turin, dans la visite d'une aussi sainte relique, nous avons éprouvé cette joie que Votre Seigneurie peut imaginer. De même j'ai été très consolé des quinze jours environ que le cardinal Paleotti a passés à Milan, à l'occasion de mon concile provincial, auquel il a bien voulu adresser un discours latin. Sa compagnie dans le voyage m'a été aussi très agréable. J'ai eu grand plaisir aussi à revoir le sérénissime prince et à converser avec lui : de jour en jour, il donne de plus grands témoignages de son zèle, de la bonté et de la candeur de son âme [1]. »

Parmi les objets de dévotion dont le but est de rendre honneur à Jésus-Christ et de rappeler ses bienfaits, nous devons placer les *Agnus Dei*. Leur origine remonte aux premiers siècles du christianisme. Faits d'abord avec les débris du cierge pascal, ces petits médaillons de cire avaient pour but d'honorer la mémoire de l'Agneau divin, immolé pour nous, et de célébrer sa victoire sur la mort. Avec le temps leur forme se modifia ; on les composa avec de la cire mélangée aux cendres des martyrs, les papes se réservèrent le privilège de les bénir avec l'huile sainte. Ils ont néanmoins conservé leur nom et, sur l'une de leurs faces,

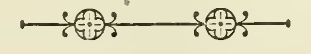
1. Lettre de juillet 1582.

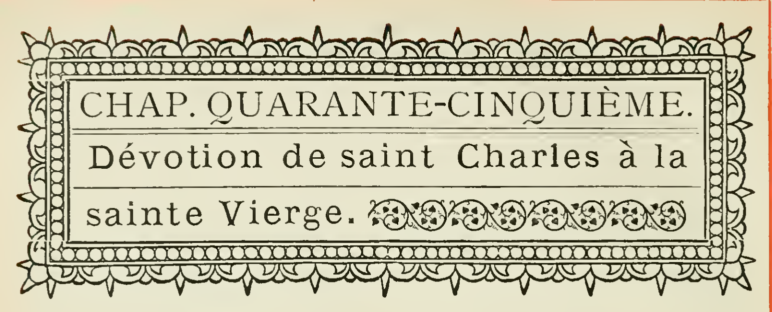
la figure de l'agneau divin, tenant l'étendard glorieux de la croix, symbole de son triomphe sur la mort, est toujours imprimée. On contracta de très bonne heure l'usage de les renfermer dans de petits reliquaires et de les porter sur soi. Les chrétiens les regardent comme une protection contre le démon, un préservatif contre de nombreux dangers que l'Église demande à Dieu d'éloigner de ceux qui les porteront ou les conserveront avec dévotion dans leurs demeures.

Le cardinal Borromée avait une grande dévotion pour les *Agnus Dei ;* il tenait à les propager et il demandait souvent à ses agents de Rome de lui envoyer ces précieux médaillons de cire. « J'ai besoin d'une grande quantité d'*Agnus Dei*, disait-il, pour distribuer dans ma ville et mon diocèse; on me dit qu'on est très réservé dans la distribution qu'on en fait ; il m'a semblé devoir vous presser d'en avoir le plus grand nombre possible et surtout des petits; mettez mon nom en avant autant que cela vous semblera à propos. Vous les remettrez tous à Mgr Speciano qui me les enverra [1]. »

Il avait, du reste, l'habitude d'en porter toujours un sur la poitrine, suspendu à son cou, dans un petit reliquaire. A sa mort, son majordome, le prit et le porta aussitôt à Charles Emmanuel, duc de Savoie. Ce monarque le reçut avec le plus grand respect; il voulut qu'on dressât sur-le-champ le procès-verbal de sa provenance et de la remise qui lui en fut faite.

1. Lettre du 3 avril 1572 à Mgr Carniglia. — BIB. AMB., *Ms.* n° 188.





CHAP. QUARANTE-CINQUIÈME.

Dévotion de saint Charles à la sainte Vierge.

La dévotion des saints pour la sainte Vierge. — Le cardinal Borromée marche sur leurs traces. — Sainte-Marie-Majeure. — Dévotion du peuple milanais à la sainte Vierge. — Recommandation du saint à ses Oblats. — Décrets de ses conciles provinciaux et de ses synodes diocésains. — Ses pèlerinages aux sanctuaires de Marie. — L'*Annunziata* de Florence. — Copie de cette peinture miraculeuse. — La madone de Saronno. — Sa translation. — Le sanctuaire de Notre-Dame *del Sasso*. — Saint Charles prédit l'importance de ce pèlerinage.— La célébration du quatrième anniversaire séculaire. — L'archevêque de Milan établit la confrérie du Rosaire dans sa cathédrale.

TOUS les saints ont toujours eu pour la Vierge Marie, Mère de Dieu, une dévotion profonde qui se trahissait dans toutes les actions de leur vie. Ils se plaisaient à l'honorer d'un culte spécial, à recourir à son intercession, à orner ses autels, à propager son amour, à célébrer ses vertus : de leur cœur son nom montait à chaque instant sur leurs lèvres et, après JÉSUS, ils mettaient toute leur confiance en elle, la prenaient pour modèle et pour protectrice spéciale. Les maîtres de la vie spirituelle affirment que la dévotion envers la Mère de Dieu est une marque de prédestination, parce que, comme le chante la liturgie ambrosienne, le Christ né de Marie sauve tous ceux qui la glorifient (1). L'on peut affirmer

1. *Magnificamus te, Dei genitrix, quia ex te natus est Christus, salvans omnes qui te glorificant.* — Office du premier dimanche après l'Épiphanie.

qu'il n'y a point de sainteté possible sans un amour vif, profond, constant et pratique envers celle que l'Église salue comme la porte du ciel et la reine des saints. Dès son enfance, nous avons montré Charles Borromée se dérobant aux jeux de son âge, s'arrachant à la compagnie de ses condisciples pour aller se prosterner devant les images de Marie. Il aimait à dresser dans sa chambre de petits autels en son honneur, il les ornait de fleurs, il la choisissait pour sa mère, lui consacrait déjà toutes les affections de son cœur virginal. Cette dévotion grandit avec l'âge : il est cardinal, chargé du poids du gouvernement de l'Église, les travaux absorbent tous ses moments, il prend sur son sommeil pour aller la nuit à la basilique de Sainte-Marie-Majeure ; il gravit à genoux la colline, alors si abrupte, de l'Esquilin, au sommet de laquelle s'élève ce sanctuaire (1). C'est le plus beau temple de Rome consacré à la Mère de Dieu : l'architecture en est pure, noble et gracieuse comme la Vierge qu'on y vénère. A l'heure avancée de la nuit à laquelle le cardinal la visite les portes sont closes ; cet obstacle n'arrête ni les élans de son cœur, ni la vivacité de sa foi, il prie longtemps agenouillé sur le seuil de la basilique et, après avoir donné à Marie ce témoignage de son filial amour, il retourne au palais prendre quelques instants de repos.

L'amour divin quand il possède un cœur n'y peut demeurer à l'état latent, il faut qu'il se manifeste au dehors : il se trahit de mille manières, et se communique à ceux qui l'entourent. Il en est de même de la dévotion des âmes pieuses pour Marie, elles n'ont de tranquillité qu'autant qu'elles la font partager à ceux

1. V. Le procès de canonisation des Oblats de Milan, p. 2715.

qui les entourent. L'archevêque de Milan, en prenant possession de son diocèse, trouvait une tâche facile. Le peuple, fidèle aux traditions établies par saint Ambroise, honorait la Mère de Dieu comme sa glorieuse protectrice : la ville de Milan ne comptait pas moins de 32 églises placées sous son vocable. La cathédrale elle-même est dédiée à la Mère de Dieu, honorée dans le mystère de sa Nativité, *Mariæ nascenti*. Lorsque le 15 mars 1386, Jean Galeazzo Visconti en fit jeter les fondements, le peuple entier voulut contribuer à sa construction. Les princes, les nobles ne dédaignèrent pas d'y travailler de leurs propres mains. Des ouvriers en grand nombre offraient gratuitement leur travail ; les femmes donnaient leurs bijoux pour aider à la dépense ([1]).

Le cardinal Borromée rendit hommage à la dévotion de son peuple pour la Mère de Dieu et à l'amour de Marie pour les Milanais. Dans la règle qu'il donna aux Oblats, il leur recommande « d'honorer avec un singulier sentiment de piété la très sainte Vierge et Mère de Dieu, Marie, avocate perpétuelle et intercesseur des grâces pour le genre humain, non moins que protectrice spéciale de cette sainte Église de Milan au service de laquelle ils sont dédiés. »

Pour exciter leur confiance, il ajoute : « Et comme elle a déjà obtenu, tant et tant de fois, de son divin Fils divers bienfaits au peuple de Milan, qu'ils recourent à son patronage avec confiance, soit dans les périls et les malheurs de toute l'Église, soit dans les besoins de leur congrégation, spécialement à l'occasion des missions

1. V. UGHELLI : *Italia sacra*, tom. IV, p. 37, et BESCAPÉ : *Antichita di alcune chiese di Milano*.

qui leur seront confiées par l'archevêque, et dans la négociation des affaires les plus sérieuses et les plus difficiles. »

Ce que fit le saint pour entretenir et développer cette dévotion ne saurait se dire. Il tenait essentiellement à se trouver à Milan pour célébrer la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, titulaire de la cathédrale. Quel que fût son éloignement ou l'étendue de ses travaux, même dans ses visites pastorales, il quittait tout pour se trouver dans sa ville épiscopale, à cette époque, et pour y célébrer l'office pontifical.

Dans son deuxième concile provincial, il fit décréter l'obligation de placer, au-dessus de la porte principale de toutes les églises, spécialement des églises paroissiales, une statue de la sainte Vierge (1). Par un autre décret, il prescrit d'engager les fidèles à célébrer les fêtes de Marie par la communion (2). Il engage les évêques à veiller à ce que les soldats honorent la Mère de Dieu, par la récitation du chapelet, et à ce qu'on expose dans leurs casernes son image sacrée (3). Au moment où la peste sévissait avec le plus de violence, il établit l'usage, parmi les fidèles, de réciter le petit office de la sainte Vierge (4). Lui-même le récitait chaque jour, après l'office ambrosien ; il le psalmodiait lentement et à genoux. Autrefois le chapitre de Milan avait l'habitude d'ajouter à l'office canonial, à certains jours, la récitation du petit office de la sainte Vierge. Cet usage était tombé en désuétude. Le cardinal Borromée le rétablit et Grégoire XIII, par un bref du 8 février 1575, l'autorisa à déterminer lui-même

1. 2eConc. P. IV, de sac. loc. § *Uniuscujusque*, etc.—*Act. Med. Eccles.* p, 112, 404. — 2. *Act. Med. Eccl.* p.512. — 3. *Id.*, p. 317. — 4. *Id.*, p. 245.

les jours auxquels cette obligation incomberait au clergé. Par un autre décret, il ordonna de faire mémoire de la sainte Vierge à l'office de chaque jour, n'admettant d'exception que pour les fêtes les plus solennelles. Dans le troisième concile provincial et dans son onzième synode diocésain, il prescrivit de chanter, dans toutes les églises paroissiales, le samedi soir, le *Salve Regina* ou l'antienne en l'honneur de la sainte Vierge propre au temps dans lequel on se trouvait. Pour donner plus de solennité à cette pieuse pratique, il fit à tous les clercs et à tous les prêtres de la paroisse, l'obligation d'y assister, sous peine de pénitence ou d'amende.

Jeune enfant, nous l'avons vu s'agenouiller, devant l'image miraculeuse de Marie, dans l'église dédiée à saint Celse ; cette antique image remonte aux temps mêmes de saint Ambroise. Le saint docteur la fit peindre sur les murs de la petite chapelle. L'église fut reconstruite et agrandie ; mais l'image de la Vierge-Mère fut toujours conservée ; les nombreux miracles qui s'y opéraient la rendirent chère aux Milanais. On la vénère encore aujourd'hui sous la table même de l'autel dédié à la sainte Vierge (1). Une statue de marbre, placée au-dessus de l'autel, représente la Mère et l'Enfant-Dieu : de nombreux *ex-voto* attestent la puissance de Marie et la reconnaissance des Milanais. L'archevêque fidèle aux souvenirs de son enfance, allait se prosterner souvent aux pieds de cette madone.

1. V. *Milano nei suoi monumenti*, p. 276. —Le temps a fait disparaître presque entièrement les traits de cette vénérable image; mais derrière le tabernacle on peut en voir une belle copie due, nous a-t-on dit, au pinceau de Luini.

Dans les grandes calamités, dans les besoins plus pressants de l'Église, il y conduisit son peuple en procession. Pendant la peste, à la procession du Saint Clou, il adressa dans ce sanctuaire à la foule une de ces exhortations dont il avait le secret, et qui remuaient si profondément les assistants, qu'ils fondaient en larmes et imploraient souvent à haute voix la miséricorde divine. Il parla cette fois de la puissante prière de Marie, avocate des pécheurs, mère de miséricorde et très clémente reine du ciel. Il avait désigné certaines heures du jour pour qu'on l'invoquât plus spécialement ; après la cessation du fléau, il voulut remercier la Mère de Dieu, et il alla solennellement déposer une couronne d'argent sur son image dans la vénérable église de Saint-Nazaire *Pietra santa.*

Il avait coutume de se préparer à célébrer les fêtes de la sainte Vierge, en jeûnant la veille d'une manière plus rigoureuse qu'à l'ordinaire. Éloigné de son diocèse, il n'oubliait point les occasions d'exciter son peuple à les célébrer avec piété. Il est à Bergame, occupé aux travaux de la visite apostolique de ce diocèse; la fête de saint Ambroise le va rappeler à Milan et, dès le 25 novembre, il invite, par une lettre, « tout son peuple à la Table sacrée de la très sainte communion que nous vous distribuerons, dans notre église métropolitaine, le jour de la fête de la Conception de la Madone, qui sera le huit du mois prochain. Cette fête, vous le savez, est l'objet d'une dévotion toute particulière pour la cité (1). »

1. Lettre de 1575. — L'Église de Milan professe depuis longtemps une dévotion et une croyance spéciales à la conception immaculée de Marie. Sa liturgie, dans l'office des matines du vendredi saint, au 1er nocturne, met ces paroles dans la bouche de la sainte Vierge : *Vadis propitiator*

Nous avons déjà, en plusieurs circonstances, parlé de la dévotion du cardinal envers les principaux sanctuaires consacrés à la Mère de Dieu. Nous l'avons vu dans la sainte Maison de Lorette où *le Verbe de Dieu s'est fait chair.* Il y alla plusieurs fois : il passa des nuits entières dans ce sanctuaire, unique au monde, où les âmes les plus tièdes elles-mêmes ressentent comme un avant-goût des douceurs célestes ; il exhorta le peuple à aimer Marie, il distribua la communion à une foule immense : sa présence seule suffisait pour exciter la dévotion et rendre encore plus sensible et plus puissante l'action de la grâce.

Nous l'avons vu à Sainte-Marie des Anges, à Assise (1), à Notre-Dame de la Quercia, au sanctuaire de Tirano, à Einsiedeln, partout enfin où Marie est honorée d'une façon plus particulière et où sa puissance maternelle se fait plus vivement sentir.

Dans ses voyages à Rome, il s'arrêta souvent à Florence ; l'amitié du grand duc sans doute l'appelle et le sollicite ; des affaires sérieuses l'y retiennent quelquefois, mais ce qui surtout l'attire, c'est la Madone miraculeuse de l'*Annunziata.* Qui a visité Florence sans se prosterner devant cet autel, dont la richesse suffirait à elle seule pour fixer l'attention du voyageur le plus indifférent ? Au milieu des nombreuses lampes d'argent, d'un travail exquis, sous une plaque du même

ad immolandum pro omnibus, non tibi occurrit Petrus qui dicebat : Pro te moriar. Reliquit te Thomas qui clamabat dicens : Omnes cum eo moriamur. Et nullus de ipsis, sed tu solus duceris qui immaculatam me conservasti, filius et Deus meus. Ces paroles se retrouvent textuellement dans un *Ms.* du XIe siècle de la Bib. Amb. nous l'avons constaté.

1. Saint Charles était du tiers-ordre de saint François et les Barnabites de Milan conservent, dans leur riche trésor des reliques, le petit cordon de saint François qu'il portait sur lui.

métal artistement travaillée, se dérobe aux regards une image miraculeuse. Elle représente le mystère de l'Incarnation du Sauveur auquel l'église entière est dédiée. L'artiste, chargé de reproduire cette scène sublime, ce divin dialogue entre un messager du ciel et une humble vierge de la terre, ne savait comment rendre sur la toile l'idéal qu'il sentait vivant au fond de son âme. Il priait, il essayait, il effaçait l'ébauche commencée et il désespérait enfin de pouvoir donner à la Vierge l'expression qu'il avait rêvée. Après des essais infructueux, il sent la fatigue s'emparer de lui et bientôt ses membres envahis par le sommeil se refusent à tout travail. A son réveil, il est tout étonné de trouver sa toile achevée ; la tête de la Vierge Marie brillait d'un éclat si pur, si doux et si céleste qu'il ne put retenir un cri d'admiration. Le bruit de cette merveille se répand bientôt dans la cité. Le peuple accourt devant l'image miraculeuse, il n'a pas besoin du récit ni des serments de l'artiste, l'expression même de la Vierge suffit pour le convaincre, il s'agenouille avec émotion devant cette image bénie et depuis ce temps l'*Annunziata* est devenue la mère et la protectrice des Florentins. Les siècles n'ont point diminué leur confiance, ni ralenti leur zèle : à quelque heure du jour qu'on pénètre dans l'église de l'*Annunziata*, on y voit toujours de pieux dévots, se succédant en assez grand nombre, devant l'autel où repose, comme sur un trône d'amour, la miraculeuse image. Elle est cachée à leurs regards ; mais leur foi n'a pas besoin de voir, elle croit et elle aime.

L'image de l'*Annunziata* ne se découvre que dans les grandes calamités publiques. On ne veut pas expo-

ser à une vaine curiosité les traits de Marie, tracés par une main céleste, et l'on croit, peut-être avec raison, que le respect pourrait se perdre dans la contemplation trop fréquente de ces traits divins. Quoi qu'il en soit, les Florentins, qui ont une grande dévotion pour cette Vierge miraculeuse, vivent et meurent pour la plupart sans avoir jamais pu la voir.

Quand saint Charles vint à Florence, il sollicita du grand duc la faveur de contempler les traits de la Vierge-Mère. Sa haute situation, sa vertu surtout le rendaient digne d'une exception ; il fut convenu qu'on la lui ferait vénérer. Pour rendre la faveur plus secrète, dans l'espoir qu'elle pourrait passer inaperçue, on avait choisi la nuit pour cette visite. C'était au mois de février 1580 et Charles arriva à l'église vers huit heures du soir. Mais le bruit s'en était répandu dans toute la ville ; une foule nombreuse attendait le cardinal, désireuse, elle aussi, de jouir du privilège. On ne put lui refuser l'entrée de l'église et ce fut pour elle un nouveau motif de bénir le passage du cardinal Borromée à Florence.

Charles fut tellement ému à la vue de cette image miraculeuse, qu'il supplia le duc de Toscane de lui faire présent d'une copie de ce tableau. Le duc promit, mais il ne tint pas sa promesse aussi promptement que le saint l'eût désiré, car dans plusieurs lettres, Charles lui rappelle sa parole et montre sa pieuse impatience de posséder un si riche trésor (1). Le tableau fut achevé et, le 11 juin, en l'adressant à l'archevêque de Milan, Cosme de Médicis le pria de

1. V. *Documenti* etc., tom. III. Lettre du 19 mars, 2 juin 1580.

n'en laisser prendre copie par personne : « Jusqu'ici, dit-il, on ne l'avait jamais copié ([1]). »

Ce tableau est de grande dimension; le duc Cosme de Médicis en avait confié l'exécution à l'un de ses meilleurs artistes. Le saint cardinal l'offrit à son église cathédrale ; par testament, il légua une lampe d'argent avec les fonds nécessaires pour la faire brûler jour et nuit, à perpétuité, devant l'image de Marie. Cette lampe était un objet d'art. Napoléon I l'emporta à Paris avec beaucoup d'autres objets que la France, après la paix de 1815, fut obligée de restituer à l'Italie. La lampe ne revint pas à Milan et nul ne peut dire ce qu'elle est devenue. Les désirs et la volonté du saint archevêque sont toujours observés. A côté de la porte de la sacristie du trésor, en face de l'entrée de droite de la chapelle où repose le corps du saint cardinal, on voit encore, attachée au mur, la pieuse et ravissante peinture de l'*Annunziata* devant laquelle une lampe brûle continuellement.

Le diocèse de Milan possède plusieurs sanctuaires miraculeux dédiés à la Vierge Marie ; nous avons dit ce que fit saint Charles pour la Madone de Rho, nous parlerons maintenant d'un autre sanctuaire non moins célèbre, où nous le retrouverons plusieurs fois.

La statue de la Vierge de Saronno était depuis longtemps honorée dans une petite chapelle, située sur la route de Milan à Varèse. Vers 1460, un habitant du pays, nommé Pedretto, atteint d'une affection ischiadique, était depuis cinq ou six années, comme replié sur lui-même sans pouvoir marcher ; ses souf-

1. *Id.* — Devant cette image, au pied de son autel, à Florence, saint Louis de Gonzague prononça son vœu de virginité.

frances étaient grandes et il n'avait nul espoir de guérison. Une nuit, les douleurs étant plus vives, le désespoir s'était emparé de son âme, lorsque la sainte Vierge lui apparut au milieu d'une vive lumière qui éclairait sa pauvre chambrette : « Pierre, lui dit une voix, si tu veux guérir, va à la chapelle du chemin de Varèse. Si l'on veut établir en cet endroit une église en l'honneur de la sainte Vierge, les ressources ne manqueront jamais. »

Pierre obéit et il recouvra la santé. D'autres miracles suivirent celui-ci, en si grand nombre, que la Madone fut appelée par le peuple Notre-Dame des Miracles. Les princes, les nobles, le peuple, le cardinal de Médicis, qui fut Pie IV, vinrent successivement se prosterner à ses pieds, dans le modeste sanctuaire qui lui était consacré. Le concours du peuple, la reconnaissance des nombreux privilégiés de Marie, rendirent nécessaire la construction d'une plus vaste église ; on la décora avec luxe. Le célèbre Luini prêta son suave et angélique pinceau pour la rendre digne de la Reine du ciel ; la statue miraculeuse était toujours dans la modeste chapelle du chemin. Le cardinal Borromée lui avait voué une grande dévotion, il était allé la visiter en 1570 ; sa vénération s'était encore accrue lorsqu'au moment de la peste, il vint à Saronno pour y donner des consolations et des secours aux habitants atteints par le fléau. On le pria alors de bien vouloir procéder à la translation de la statue dans la nouvelle église. Il y consentit et il fit tout disposer à cet effet ; il voulut qu'on restaurât la pieuse image, qu'on mît sur les épaules de la Vierge-Mère un manteau de toile d'or et sur la tête de l'Enfant Jésus, qu'elle portait dans ses bras, une

couronne d'argent. Les événements qui suivirent la peste de Milan, le contraignirent à ajourner cette cérémonie. Néanmoins, on poursuivait les travaux d'ornementation dans la grande église. L'heure de la translation arriva enfin, elle fut fixée au 10 septembre 1581. Le cardinal demanda de nombreuses indulgences à Grégoire XIII pour cette solennité, et il adressa à tous les habitants de la province une touchante lettre pour les inviter à cette fête. Il n'oubliait pas de solliciter leurs aumônes pour l'achèvement des ornements du temple. Le jour venu, la foule accourut de tout le voisinage, le clergé était nombreux. Les rues étaient ornées de décorations splendides, les maisons couvertes de tentures et de tapisseries, le soleil avait voulu s'unir à la fête, il était radieux : le ciel et la terre semblaient n'avoir qu'un même sourire et qu'une même allégresse pour honorer la Reine des Miracles ([1]). Le cardinal était arrivé la veille et il s'était préparé à la solennité du lendemain par un jeûne rigoureux et une prière continuelle. Les archives de Saronno racontent que pendant la nuit on fut obligé d'enlever l'autel de la chapelle pour le transporter dans l'église principale. La statue fut alors portée dans une autre partie du temple et on la couvrit d'un long voile. A l'insu de tous, Charles trouva moyen de se placer sous cette tenture et il y passa la nuit en prières, devant la sainte image. Au jour,

1. Lorsqu'en 1882,au 10 septembre, on célébra le troisième centenaire de cette translation, il y eut tant de monde à Saronno que le pain vint à manquer. La maladie dont le vénérable archevêque de Milan avait été frappé, l'année précédente, ne permit pas de célébrer cet anniversaire en 1881. Nous avons été témoin de ces fêtes splendides ; nous ne saurions décrire leur éclat, ni l'enthousiasme si émouvant de ces bonnes et chrétiennes populations de la Lombardie.

le chef des travaux s'aperçut de la présence du cardinal, il voulut s'excuser du bruit qu'ils avaient dû faire pour terminer leurs travaux. « Nou signorions votre présence, ajouta cet homme. — Mais, reprit l'archevêque, je n'ai entendu aucun bruit. » Ni le choc des marteaux, ni la voix des ouvriers n'avaient pu troubler son extatique prière.

Malgré la fatigue du jeûne et l'insomnie de la nuit, le cardinal distribua la communion à un très grand nombre de pèlerins, il chanta la messe pontificale, prononça une émouvante homélie sur la dévotion à Marie, il reçut les nombreuses offrandes de cire faites par les fidèles, puis, revêtu des ornements pontificaux, il se rendit à l'endroit où se trouvait la statue. En se prosternant devant elle, le cardinal versa de douces larmes. La procession se remit en route et, au milieu des acclamations de tout le peuple, la miraculeuse Madone fut mise à l'endroit où elle reçoit encore aujourd'hui les nombreux hommages des fidèles.

Il y a deux ans à peine, en 1880, la petite ville de Locarno, sur les rives du Lac Majeur, dans le canton du Tessin, était en fête : rayonnante de joie, de parure et de beauté, elle semblait trop étroite pour accueillir dans son sein les pèlerins qui de toutes parts affluaient vers elle. Le vénérable patriarche d'Alexandrie, monseigneur Ballerini, ancien archevêque de Milan, oblat de Saint-Charles, était entouré du clergé de presque tout le canton. Il s'agissait de célébrer le quatrième anniversaire séculaire d'une apparition de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, sur le sommet de la petite colline au bas de laquelle est coquettement assise la ville de Locarno.

En 1480, un Franciscain, le frère Barthélemy d'Ivrea, habitait le couvent des Conventuels de Locarno. Renommé par la sainteté de sa vie, l'innocence de ses mœurs et surtout par sa tendre dévotion pour la sainte Vierge, il avait l'habitude de jeûner la vigile de toutes les fêtes consacrées par l'Église à la glorification de ses mystères ou de ses merveilleuses prérogatives. Il arriva qu'en cette année 1480, dans la nuit de l'Assomption de la bienheureuse Vierge, ne pouvant dormir, il quitta sa cellule et se retira sur une petite galerie située à l'est du couvent ; là il récitait dévotement le Rosaire lorsqu'au sommet du mont, au-dessus de la ville, il aperçut une éclatante lumière. Il distingua parfaitement, au milieu des rayons lumineux, l'image de la Mère de Dieu tenant son Fils dans ses bras ; elle semblait se reposer sur le lieu appelé alors Mont Massina. Combien de temps dura cette vision ? Nul ne saurait le dire. Le matin un des religieux du couvent surprit le frère Barthélemy, sur cette galerie: il était sans mouvement, ravi en extase : ce ne fut qu'après l'avoir pris avec force par le bras qu'il le rappela à lui-même : « Ah ! s'écria le bon religieux, vous m'avez privé d'une grande consolation ! » Interrogé par ses supérieurs, il fut contraint par l'obéissance de raconter ce qu'il avait vu. Il profita de cette confidence pour demander la permission de créer un petit ermitage sur le lieu même de l'apparition, et d'y vivre tranquille au service de la Mère de Dieu. Une chapelle s'éleva bientôt sur le sommet du mont et ce fut le commencement d'un pèlerinage devenu célèbre dans toute la Suisse, sous le nom de Notre-Dame *del Sasso* ou du Rocher.

Saint Charles ne pouvait parcourir la Suisse sans

venir en ce lieu honorer et saluer la Reine du ciel, il s'y rendit deux fois. Ce fut d'abord le 5 octobre 1567, il était encore protecteur de l'ordre de Saint-François et il commençait sa première visite dans les trois vallées Levantine, Blegno et les Rivières. Du couvent des Franciscains de Locarno où il logeait, il monta jusqu'au sanctuaire béni ; il se félicita de ce qu'il avait vu et des grâces que Marie lui avait accordées. En descendant la sainte montagne, il se fit de nouveau raconter l'origine de ce pèlerinage et il dit aux hommes qui l'avaient accompagné que la sainte Vierge avait fait une grande faveur à ce pays, qu'il fallait s'en montrer reconnaissant. « Traitez ce lieu avec un grand respect, ajouta-t-il ; on y viendra en foule des pays voisins et même des contrées les plus éloignées. *Fluent ad eam omnes gentes.* » Ces paroles de l'Écriture sainte appliquées à ce modeste sanctuaire se sont vérifiées à la lettre; on y vient de fort loin et la Vierge *del Sasso* se montre toujours favorable à ceux qui l'invoquent. La popularité de ce pèlerinage n'a rien perdu de son éclat avec le temps ; on l'a bien vu en 1880 lorsqu'on célébra l'anniversaire de l'apparition glorieuse de Marie, au milieu d'un concours de fidèles tel que ces contrées n'en avaient jamais vu de semblable.

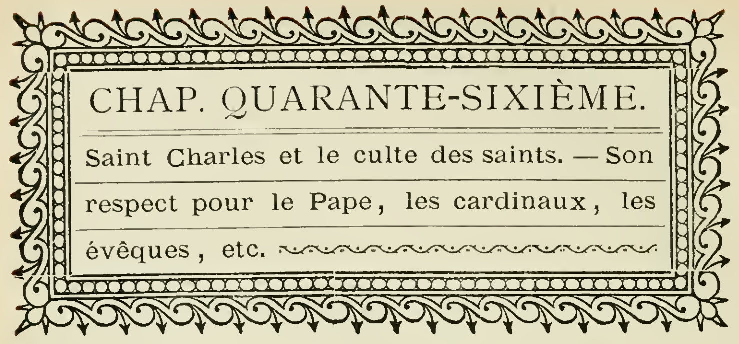
Le 4 août 1570, le saint archevêque de Milan revint prier à Notre-Dame *del Sasso ;* il logea de nouveau chez les Franciscains de Locarno, qui entourent encore d'un profond respect la chambre dans laquelle il se reposa pendant quelques jours.

L'année même de sa mort, en 1584, le 25 mars, l'archevêque établit solennellement la confrérie du Saint-Rosaire dans la cathédrale, à la chapelle dite de l'*albero*,

ainsi nommée du splendide candélabre de bronze qui la décore et dont la forme ressemble à un arbre majestueux. « Depuis longtemps, écrit-il à son agent, j'avais le désir d'établir une confrérie d'hommes sous le titre du Saint-Rosaire, aussi bien dans le but d'accroître l'honneur de ce temple que de ranimer et de réjouir la piété des citoyens. C'est pourquoi, muni des permissions pontificales, hier, c'est-à-dire le dimanche des Rameaux, après avoir célébré le noble office public, au milieu d'une foule immense qui était accourue, pour jouir des bienfaits du jubilé, et aussi parce que ce même jour était celui consacré aux mystères de l'Annonciation, j'ai établi, sous les auspices de Dieu, cette confrérie à la chapelle appelée Sainte-Marie de l'Arbre. Il y a à cet autel une image de la Madone en très grand honneur auprès des habitants de la ville. Le duc d'Aragon, ses enfants et ses neveux ont voulu se faire inscrire, ainsi que plusieurs autres parmi les membres les plus distingués du patriciat milanais. J'espère que ce nombre ne fera que s'accroître [1].

1. Lettre du 26 mars 1584 à Mgr Speciano. — BIB. AMB. *Ms. G. S.*





CHAP. QUARANTE-SIXIÈME.

Saint Charles et le culte des saints. — Son respect pour le Pape, les cardinaux, les évêques, etc.

La dévotion de saint Charles pour saint Ambroise. — Ce qu'il fait pour l'édition romaine des œuvres du saint docteur. — Il adopte son effigie pour cachet. — Motifs que les Milanais ont d'honorer saint Ambroise. — La tête de saint Barnabé. — La translation des reliques. — Milan peut se glorifier du nombre des saints qu'elle a enfantés et de ceux que la Providence lui a envoyés. — La translation du corps de saint Simplicien. — Dévotion de saint Charles pour les reliques. — Le corps de saint Jérôme-Émilien. — Les rois mages. — L'archevêque de Milan consent difficilement à se dépouiller de ses reliques. — Conseils et encouragements à ceux qui écrivent la vie des saints. — Son respect et son obéissance pour le pape. — Son respect pour les évêques, pour le caractère sacerdotal.

APRÈS le culte dû à la Mère de Dieu, Reine de tous les saints, il n'en est pas de plus excellent et de plus utile à l'âme que celui rendu aux serviteurs de Dieu. L'Église, en les plaçant sur les autels, les propose à notre imitation, elle nous les donne pour protecteurs et pour amis. Le cardinal Borromée avait une vénération profonde pour tous les saints : il se prosternait devant leur tombe ou leurs reliques, y passait des heures et des nuits entières, versant d'abondantes larmes : sa prière était si fervente qu'il semblait aspirer l'âme de ces grands serviteurs de Dieu. Sa vénération et son amour pour saint Ambroise, son prédécesseur sur le siège de Milan, n'eurent point de bornes ; il

l'honora en toutes circonstances, il le fit honorer d'une manière spéciale et il étudia ses écrits pour se pénétrer de son esprit et de sa doctrine : il n'avait pas moins de quatre éditions différentes des œuvres complètes du saint docteur dans sa bibliothèque, sans compter plusieurs autres opuscules détachés des œuvres du même docteur. Il recommandait à son clergé cette étude, convaincu que c'était le meilleur moyen d'entretenir en lui les vertus qui font les bons prêtres. Dans ce but, il s'occupa très activement de rendre plus parfaite et plus complète l'édition de ses œuvres qui s'imprimait à Rome, sous la direction de l'humble Franciscain Felix Peretti de Mont'Alto, cardinal, et qui devait bientôt honorer la chaire de Saint-Pierre sous le nom de Sixte-Quint. Il y eut à ce sujet entre les deux cardinaux un échange de lettres, dont une partie fut publiée seulement en 1868, à Viterbe. Elles sont un témoignage éclatant de la sollicitude du cardinal Borromée pour la gloire de son illustre prédécesseur et de sa propre dévotion pour le saint.

« J'ai appris avec une grande joie, écrit-il, le 18 août 1577, la fatigue que Votre Seigneurie Illustrissime s'impose continuellement pour l'impression des œuvres de saint Ambroise. Ce travail, je le sais, sera bien reçu de toute la sainte Église, mais particulièrement de celle de Milan. Aussi, à cause de l'intérêt tout spécial que je porte à cette œuvre, comme archevêque de cette Église, je me suis fait un devoir de vous en exprimer les actions de grâces les plus grandes. Je vous prie de la conduire à bonne fin, le plus promptement possible; je désire grandement que nous puissions jouir bientôt des fruits de la science et des fatigues de Votre

Seigneurie Illustrissime, aux prières de laquelle je me recommande, en lui baisant les mains. »

Le saint archevêque ne se borna pas à ces compliments, ni à ces souhaits : dans la mesure de son pouvoir, il chercha à contribuer à la perfection de l'œuvre, en faisant copier les manuscrits qu'il avait sous la main pour les envoyer à l'illustre éditeur. Le cardinal de Mont'Alto, de son côté, a une confiance si grande en la science du cardinal Borromée, qu'il lui envoie à Milan les épreuves d'imprimerie ; l'archevêque les retourne avec des observations et des corrections faites de sa main : « Je vous envoie, dit-il le 7 mai 1578, quelques remarques qui m'ont été suggérées par la confrontation des diverses éditions des œuvres de saint Ambroise. » Quelques semaines plus tard, le 4 juin, il écrit de Monza : « J'ai reçu, avec votre lettre, le commencement de l'impression des commentaires de saint Ambroise sur saint Luc, que vous m'avez envoyé comme échantillon. Je l'ai communiqué à quelques savants; ils en sont, ainsi que moi, très satisfaits. Je vous envoie sur ce sujet quelques autres confrontations et le témoignage du R^me^ Acca Pré, très ancien auteur. Je désire qu'elles vous arrivent à temps et que vous puissiez vous en servir pour ce qui reste encore à éditer. Je crois aussi devoir vous suggérer que plusieurs auteurs pensent que saint Ambroise n'a pas divisé ses commentaires sur saint Luc, en tant de livres, comme ils le sont dans l'édition romaine, mais qu'il les écrivait à la suite, sans division d'aucune sorte. Votre Seigneurie Illustrissime verra s'il convient d'adopter cette division pour l'impression. Vous pourrez encore examiner s'il

est à propos d'ajouter à ces commentaires sur saint Luc, les six sermons sur le même saint Luc. »

Six jours après, il envoie la copie de six sermons inédits du grand docteur, qu'il a trouvés dans la bibliothèque de Monza.

L'œuvre avance, il s'en réjouit et il en félicite le cardinal : « On ne pouvait attendre autre chose, dit-il, de la piété et du zèle de Votre Seigneurie. »

Il veut même ajouter quelque luxe à cette édition, en l'enrichissant d'un portrait : « Je fais faire une copie du portrait de saint Ambroise qui a été retrouvé... Je l'enverrai à Votre Seigneurie, avec quelques autres documents, qui m'ont été donnés et qui sont relatifs à la consécration d'une église à saint Laurent par saint Ambroise ([1]). »

Pour mieux attester qu'il regardait Ambroise comme son maître et son protecteur, le cardinal Borromée a voulu donner à l'archevêché et au diocèse de Milan un écusson qui fut l'expression de cette pensée. Ambroise avait pris lui-même pour blason l'image des deux martyrs Gervais et Protais, avec cette devise : *Tales ambio defensores*. Charles, renonçant aux armes de sa famille, adopta le cachet de son prédécesseur, en y ajoutant au milieu le portrait de saint Ambroise et en lui appliquant à lui-même, et aux deux martyrs, ses propres paroles : j'ambitionne de tels protecteurs.

La fête de l'ordination de saint Ambroise ne se

1. Lettre du 29 février 1580, de Brescia. — V. CARLO LOCATELLI : *Vita di S. Ambrogio...* Milano. — Cette édition des œuvres de saint Ambroise forme cinq beaux volumes et elle eut tant de faveur en France, qu'il s'en fit six réimpressions de 1586 à 1665.

célébrait que dans son diocèse, il fit décréter qu'elle serait solennisée dans toute la province ecclésiastique. Il ordonna à son clergé d'en faire mémoire à l'office, comme du patron de la ville et du diocèse, à toutes les fois que la rubrique ne s'y opposerait pas. «Si la sainte Église, disait-il, dans toutes les parties du monde, et spécialement dans la Grèce, fait une fois par an l'office solennel de saint Ambroise, à cause de ses mérites, de sa sainteté et de sa doctrine catholique, il paraît convenable, et même obligatoire, que l'Église de Milan en fasse plus souvent et d'une façon toute particulière la mémoire. Il a été son très vigilant pasteur, son maître très saint, son protecteur perpétuel, d'une manière si réelle, que son Église resplendit encore par les institutions et les rites religieux qu'il lui a donnés. Par sa protection, non seulement il l'a défendue, tandis qu'il la gouvernait, contre l'hérésie arienne et contre toute puissance qui s'opposait au culte de Dieu ; mais encore du ciel, par son intercession et sa charité, il l'a perpétuellement protégée. Et il l'a fait d'une manière si efficace que, en tout temps, dans les calamités de la guerre ou de la peste, contre la rage même de Frédéric Barberousse, la cité et le diocèse de Milan ont éprouvé et éprouvent encore continuellement la très enviable intercession et protection de son saint Père et Patron. Touché par le souvenir des bienfaits que toute la province, en général, a reçus du saint, et particulièrement notre ville et notre diocèse, nous avons dernièrement décrété, dans notre IVe concile provincial, du consentement des évêques de la province, que dans toutes les églises et par tous et chacun des membres du clergé, on fera, en certains

jours et selon les règles liturgiques, en public ou en particulier, mémoire dudit saint. »

Il ne manquait aucune des occasions de rappeler ou d'honorer la mémoire du saint docteur. Il veut qu'on sculpte ses actions sur les riches stalles qu'il fait élever dans le chœur de sa cathédrale. Il met sous sa protection, la congrégation des prêtres auxiliaires qu'il a fondée, sous le nom d'Oblats de Saint-Ambroise. Il prescrit que les paroisses, les familles qui viennent en corps présenter à l'église des offrandes publiques ou des supplications solennelles, marchent sous l'étendard de saint Ambroise.

Nous ne pourrions dire combien de fois il se rendit dans l'église dédiée au saint ; il allait s'agenouiller devant son tombeau, implorer son assistance dans les difficultés si nombreuses de son fécond épiscopat ; dans les calamités publiques, il y conviait le peuple, il lui rappelait la puissance et la vertu d'Ambroise. En un mot, il recueillait avec un soin jaloux tous les souvenirs qu'il avait laissés et il tenait à conserver avec le plus grand respect et toujours intactes les traditions qui remontaient jusqu'à lui.

Après saint Ambroise, le cardinal Borromée honorait tout spécialement les évêques, ses prédécesseurs, qui avaient mérité par la pureté de leur vie les honneurs de la canonisation. Cette dévotion, il la témoigna de mille façons différentes, mais surtout par le respect et les honneurs dont il entoura leurs précieuses dépouilles.

La ville de Milan possédait la tête de l'apôtre saint Barnabé, honoré comme son fondateur. Elle lui fut donnée au V[e] siècle, selon quelques historiens, sous l'épiscopat de saint Bénigne, à l'époque où l'on découvrit

miraculeusement son corps, dans l'île de Chypre [1]. Elle resta cachée dans un puits de l'église Saint-Nabor, à cause des incursions fréquentes des barbares, qui auraient pu dérober ou profaner cet inestimable trésor. Une colonne, élevée sur l'endroit même où elle reposait et appelée *cérofère*, à cause des lumières que la piété y tenait constamment allumées, servait comme de monument et d'indicateur. L'église de Saint-Nabor fut détruite au XIII[e] siècle, et la tête de saint Barnabé fut transportée dans l'église des Franciscains qui la placèrent dans la chapelle de l'abside dédiée à cet apôtre. Cette chapelle ayant été dans la suite consacrée à saint François, saint Charles, en 1571, voulut que l'insigne relique fût placée sous l'autel principal où elle resta jusqu'en 1810. A cette époque les Franciscains furent supprimés et leur couvent ainsi que l'église furent transformés en caserne. La tête de saint Barnabé fut alors transportée dans l'église de Saint-Ambroise où elle est encore.

Le lecteur n'attend pas de nous l'énumération détaillée des nombreuses translations de reliques et de corps saints qui furent faites par l'archevêque de Milan. Ce serait nous exposer à des redites inutiles et monotones. Il suffira de raconter le respect et l'éclat dont il se plaisait à entourer ces cérémonies auxquelles il conviait tout son peuple. Presque toujours elles eurent lieu, à l'occasion des réparations, des agrandissements dont les églises où reposaient ces ossements sacrés furent l'objet. Il pensait qu'il n'y avait pas de moyen

---

1. Le père Papebroek prétend que Milan ne fut mis en possession de ce trésor qu'au VII[e] siècle; mais il n'existe aucun doute sur l'existence même de cette relique.

plus efficace pour faire revivre la mémoire de ses prédécesseurs et pour renouveler la piété et la reconnaissance des fidèles, envers ceux qui furent leurs pères et leurs protecteurs dans la foi. Il choisissait de préférence, pour ces translations solennelles, l'époque où il réunissait son concile provincial, afin de leur donner plus de splendeur; ordinairement il adressait à ses diocésains une lettre pastorale pour les convoquer à cette cérémonie.

Saint Charles était fier des illustrations de son Église, il était jaloux de ses gloires : nul ne fut plus empressé à les mettre en relief et à les présenter à son peuple sous un jour nouveau ou plus lumineux. Honorer les saints, c'est rendre honneur à Dieu lui-même, auteur de tout don parfait ; quand Dieu envoie des saints à un peuple, à une cité, c'est une grâce insigne. Reconnaître ce bienfait, proclamer les mérites de ces envoyés divins, c'est faire acte de reconnaissance vis-à-vis de Dieu et envers ceux qui furent auprès de nous les instruments de sa miséricorde et de sa puissance. Quand un peuple se réjouit du nombre des saints qui sont nés, ont vécu ou sont morts dans ses murs, quand il exalte leurs grandeurs, il rend gloire, honneur, amour et actions de grâces au divin et généreux inspirateur de leurs vertus et au puissant consommateur de leur sainteté.

A la pensée des saints qui avaient, en grand nombre, foulé le sol milanais, Charles tressaillait d'une joie ineffable, il éprouvait un noble et pieux sentiment d'orgueil. Il faut lire la circulaire qu'il adressa à ses diocésains, à l'occasion de l'une des dernières translations qu'il fit, celle du corps de saint Simplicien,

évêque de Milan. C'est un hymne de triomphe, un chant de gloire en l'honneur de son Église. Fondée par l'apôtre saint Barnabé, elle compte toute une longue suite de saints pontifes, de martyrs, de vierges et il répète avec Ambroise: « Reconnaissons, Fils très chers, l'abondance des grâces et des dons faits à notre Église. Les autres Églises jubilent et sont heureuses quand elles possèdent les restes d'un seul martyr et voici que nous en avons une multitude : on pourrait dire vraiment que nous avons tout un peuple de martyrs. Réjouis-toi, ô notre Cité, qui as engendré tant de soldats célestes et qui es devenue la mère féconde de si nombreuses et de si grandes vertus.... Et, s'il nous fallait énumérer les saints que la Providence, en dehors de nos évêques, nous a envoyés !.. les uns sont nés dans notre province, d'autres sont venus de plus loin pour l'illustrer par leurs exemples, comme Satyre et Marcelline, le frère et la sœur d'Ambroise... Nous vous rappellerons seulement saint Martin, évêque de Tours, qui fut orné de tant de grâces et de dons célestes, qu'au témoignage même de l'Église, on peut le comparer aux apôtres. Il fut pendant quelque temps citoyen de Milan ; il a vécu ici, il a bâti, ici et dans la province, des monastères d'où sont sorties d'illustres lumières qui ont éclairé ces régions. Je ne puis taire non plus saint Maurille, moine et citoyen milanais, abbé, disciple de saint Martin, qui fut évêque d'Angers...

« L'Église catholique a quatre grands docteurs principaux : Dieu a voulu que deux d'entre eux, Ambroise et Augustin, nous appartinssent. Le premier fut notre père et notre maître ; Augustin baptisé ici, élevé,

instruit ici dans la vraie foi est comme le fils de cette Église milanaise. »

Charles avait invité à la cérémonie de la translation des reliques de saint Simplicien, les évêques de la province, réunis en concile, et un grand nombre de religieux bénédictins, parmi lesquels on remarquait l'abbé du Mont Cassin. L'Église de Saint-Simplicien était desservie par les fils de Saint-Benoît. En invitant le cardinal Paleotti, de Bologne, il lui demandait d'imiter l'exemple de saint Ambroise, qui s'était lui-même rendu à Bologne, pour assister à la translation des reliques des saints Vital et Agricole. « Puis, ajoutait-il, il convient que les évêques se réunissent plus fréquemment, comme avaient coutume de le faire, dans de semblables circonstances, les premiers pères de l'Église. »

« Nous donnerons à cette solennité, avait-il dit à son peuple, le même éclat, nous adopterons le même cérémonial qu'Ambroise avait coutume d'employer dans les translations de ce genre. Nous invitons donc *con ogni paterno affetto*, le gouverneur, le sénat, les magistrats, les présidents, les collèges et tout le peuple de Milan. Nous ordonnons que tous les curés et tous les prêtres qui ne sont pas à plus de douze milles de Milan viennent assister à la procession, revêtus de leurs plus riches ornements (1). »

Il ordonna un triduum préparatoire à cette solennité; Grégoire XIII lui accorda la faveur d'une indulgence plénière.

1. La circulaire du saint est datée du 8 mai 1582 et elle est imprimée dans les *Acta Eccl. med.* Nous avons eu une copie manuscrite entre les mains. V. Bib. Amb., *Ms. R.* 125.

La veille de semblables cérémonies, au soir, le saint avait l'habitude d'aller dans l'église où reposaient les saintes dépouilles du pontife, ou du martyr dont il devait faire la translation; il se prosternait devant la tombe ouverte, il priait longtemps, puis, revêtu de l'étole, il retirait avec respect de leur tombeau tous les ossements, les uns après les autres, les plaçait dans une nouvelle châsse ornée d'or et de soie; des chanoines revêtus du rochet, des prêtres, des diacres l'entouraient et l'assistaient. Saint Charles, absorbé par la méditation des actions de ces grands hommes, était silencieux; son visage, son attitude, sa personne entière semblait transfigurée; on aurait dit qu'un rayon de gloire, échappé de la tombe des bienheureux, était venu se reposer sur son front. « A sa vue, dit l'un des témoins de ces cérémonies, nous ne pouvions retenir des larmes de joie et pleines de suavité [1]. »

La châsse était ensuite placée sur l'autel et l'on passait la nuit dans le chant de l'office et des hymnes appropriées à la circonstance. Saint Simplicien avait succédé à saint Ambroise dont il était l'ami ; il avait travaillé avec lui à la conversion d'Augustin. Son intimité avec ces deux grands hommes, dont les qualités de son esprit et de son cœur le rendaient digne, aurait suffi pour illustrer sa mémoire. Son épiscopat fut comme le prolongement de celui d'Ambroise ; sa réputation était si grande que les pères du concile de Carthage n'hésitèrent pas à députer vers lui plusieurs d'entre eux pour connaître son sentiment sur des questions de la plus haute gravité. Le corps de saint Simplicien reposait dans l'église qui lui était dédiée;

1. Le père Bescapé.

les Bénédictins, ayant entrepris d'importants travaux de restauration, le retrouvèrent sous l'autel principal, ainsi que les restes des saints Bénigne, Ampel et Gérontius. A côté se trouvaient les cendres des martyrs Sisinnius et Alexandre qui avaient arrosé de leur sang le Trentin, où l'évêque Vigile les avait envoyés annoncer l'Évangile.

Saint Charles honorait d'une dévotion toute particulière saint Simplicien, donné à Milan par Ambroise, disait-il, comme un autre père et maître (1), et il avait résolu d'entourer la cérémonie de la translation de ses reliques du plus grand éclat possible. Grégoire XIII avait célébré, à Rome, deux ans plus tôt, avec une pompe extraordinaire, la translation du corps de saint Grégoire de Nazianze de Sainte-Marie *in Campo Marzo* à la basilique de Saint-Pierre. L'archevêque de Milan demanda à Mgr Speciano de lui décrire, dans tous les détails, cette cérémonie qu'il se proposait d'imiter. Si nous en croyons les témoins contemporains, la solennité de Milan l'aurait emporté sur celle de Rome. Elle eut lieu le 27 mai 1582, au milieu d'une affluence telle que, au témoignage de saint Charles, les routes qui conduisaient à Milan étaient encombrées par la foule, dix mille pas au delà de la ville.

Milan n'avait jamais rien vu d'aussi splendide : les

1. Il avait fait placer, au-dessus de la porte de l'église, une inscription le jour de la fête, comme l'usage s'en conserve encore aujourd'hui en Italie. En voici le texte :

Mihi est Ambrosius Pater Patronus :
Illi tu Pater, et mihi quoque idem.
Te in primis igitur colam ut parentem ;
Tanquam deinde Patris Patrem et Patroni.
Ita si aspiciam Paterna jura
Eris bis Pater, et semel Patronus.

rues étaient ornées de tapis, décorées d'arcs de triomphe. Nul n'était resté étranger à la fête; les pauvres eux-mêmes avaient voulu payer le tribut de leur amour et, s'ils ne pouvaient atteindre les riches par l'éclat de leurs décorations, plus d'un sans doute les surpassa par la générosité et l'ardeur de sa foi. Nous ne décrirons pas ce cortège, ni ces chants, ni ces confréries, ni ce nombreux clergé, ni ces évêques, qui précédaient le cardinal Paleotti et le cardinal Borromée, portant sur leurs épaules la riche châsse dans laquelle reposait le corps du saint évêque. Les sénateurs, tous les magistrats de la ville fermaient la marche de cet incomparable cortège.

A sa rentrée dans l'église, l'archevêque adressa un discours à l'assistance: tous crurent véritablement que l'âme et le cœur du saint dont on célébrait la fête parlaient par la bouche de Charles. Les évêques prirent ensuite leur repas dans l'intérieur du monastère ; mais ils ne se mirent à table qu'après avoir servi de leurs mains douze pauvres, auxquels ils adressaient en même temps de pieuses paroles, voulant également nourrir le corps et l'âme. Les pauvres avaient été mieux servis que les prélats, et l'archevêque, faisant allusion aux décrets du concile provincial, dit en souriant : « On peut nous pardonner si, en faveur des pauvres, nous sommes allés au delà des limites prescrites pour la nourriture ; mais pour nous, c'est bien différent. »

Il ne congédia les pauvres qu'après avoir remis à chacun d'eux une pièce d'or.

Les reliques furent exposées pendant quarante heures ; le saint ne se fatigua pas de les contempler, de les prier, de les arroser de ses larmes. Certaine-

ment, dit Oltrocchi, j'hésite à dire qui triompha le plus dans cette circonstance, ou la sainteté des saints dont on portait les reliques ou celle de Charles. En effet, Camutti a déclaré avec serment que depuis longtemps son fils était tourmenté par le démon ; tout ce qu'il avait fait pour sa guérison avait été inutile jusqu'ici; mais le jour même de cette translation, il lui suffit de se trouver une fois sur le passage de S. Charles pour que sa bénédiction le délivrât aussitôt de son affreuse maladie.

Inutile de rapporter les translations des reliques des saints Nabor et Félix, de saint Mona, évêque de Milan, des saints Félix et Gratien, des saints Victor et Satyre et de beaucoup d'autres ; saint Charles est toujours le même : ce que nous venons de raconter suffit à notre rôle d'historien, le reste appartient d'une manière plus intime à l'histoire particulière de l'Église de Milan. Ces translations furent si nombreuses que les ennemis de l'archevêque avaient coutume de dire : « Le cardinal ne laisse en paix, ni les morts, ni les vivants. »

Nous ne nous attarderons pas à raconter les translations auxquelles il assista à Verceil, à Mantoue, à Brescia, etc. C'est toujours, sous une forme peu différente, la même manifestation de ses sentiments de respect et d'amour pour les serviteurs de Dieu.

S. Charles était heureux de recevoir des reliques; il se plaisait à les placer dans sa chapelle particulière ou à les porter sur soi. On était assuré de lui être très agréable en lui envoyant quelques parcelles des ossements des saints. Peu de temps avant sa mort, le roi Guillaume de Bavière lui fit don d'un très riche reli-

quaire couvert d'or et de pierreries. « Rien, écrivait-il dans sa lettre de remercîment, ne m'est plus à cœur et ne m'est plus précieux que la gloire des saints qui se sont toujours montrés courageux et grands serviteurs de JÉSUS-CHRIST. Votre bienveillance pour moi ne pouvait se montrer plus gracieuse qu'en me fournissant l'occasion de contempler, de toucher les ossements des martyrs, de les honorer et de les vénérer en quelque sorte comme si mon âme les sentait présents ([1]). »

S'il était permis d'employer un langage tout humain, pour exprimer des choses toutes surnaturelles et divines, nous dirions qu'il y avait comme un courant sympathique entre l'âme du cardinal Borromée et celle des saints dont il vénérait les reliques. Il entre un jour dans l'église de Saint-Barthélemy de *Somasca* et tout à coup un parfum exquis, une odeur d'une suavité extraordinaire vient frapper ses sens. Se tournant vers ceux qui l'accompagnent, il leur dit : « Le corps d'un grand serviteur de Dieu doit reposer dans cette église! » Puis s'étant assuré que cette odeur s'exhalait de la tombe du vénérable Jérôme-Émilien, il fit placer sur l'autel le cercueil qui renfermait sa précieuse dépouille, il l'encensa et la vénéra, devançant ainsi la décision de l'Église qui devait un jour placer sur les autels ce modeste instituteur de la jeunesse, ce glorieux fondateur d'un ordre destiné à continuer son œuvre sous le nom de religieux Somasques ([2]).

Il n'est pas étonnant, avec un tel respect de la mémoire des saints, que son attention se soit portée sur tout ce qui concerne leurs reliques. Il rendit plu-

1. OLTROCCHI, p. 862.
2. V. PIAZZA : *Emerologio di Roma* au 7 Mars.

sieurs décrets importants relatifs à leur conservation et au soin avec lequel on doit les honorer. Il défendit de les garder dans les presbytères ou dans des maisons particulières, il voulait qu'on les déposât à l'église comme étant le seul lieu digne du respect qui leur est dû.

L'Église de Milan eut pendant longtemps l'honneur de posséder les corps des rois mages qui vinrent, à la crèche de Bethléem, reconnaître dans l'Enfant nouveau-né le Sauveur et le Roi du monde. A l'époque des guerres de Frédéric Barberousse, les Allemands étant devenus maîtres de Milan, emportèrent comme un riche trésor les corps des trois rois à Cologne où ils élevèrent en leur honneur une splendide église. Saint Charles désirait vivement pouvoir rentrer en possession du corps d'un de ces trois personnages, ou au moins disait-il d'une relique insigne telle qu'une tête ou un bras. Il écrivit à plusieurs reprises à l'évêque de Rossano qui se trouvait à Cologne, mais sans aucun succès. Il fit même intervenir l'autorité de Grégoire XIII et de Philippe II, ce fut en vain, les Allemands ne voulurent absolument rien restituer. Saint Charles en fut affligé ; mais s'il pouvait avoir quelque droit à cette faveur, il faut bien le dire, les habitants de Cologne l'imitèrent. Le saint archevêque n'était pas moins jaloux de conserver les reliques de son Église. Il fit tout ce qu'il put pour remettre en honneur le trésor des reliques de Milan, pour l'accroître et il le conservait si bien qu'un de ses amis, son ancien vicaire, Castelli, évêque de Rimini, disait : « Les mains de Charles sont toujours prêtes pour recevoir des autres des trésors sacrés : mais elles ne sont jamais

disposées à s'ouvrir pour faire part de ceux qu'il possède. »

Il mit un grand zèle à honorer et à conserver ces trésors, et aussi à en défendre l'authenticité. On voulut contester l'identité des corps des saints Gervais et Protais, de saint Nazaire, des saints Sisinnius, martyr, et Alexandre ; il sut, par des arguments si puissants, montrer qu'il était vraiment en possession des dépouilles de ces saints, que les critiques les plus sévères, tel que Papebroch, n'ont pas osé se prononcer contre son autorité. Quant au corps des saints Gervais et Protais, on sait comment de nos jours, le 15 janvier 1864, ils furent découverts avec celui de saint Ambroise, sous l'autel même de l'église ambrosienne ([1]).

Ce culte pour les saints n'était pas stérile pour l'archevêque. S'il honorait leurs corps, comme ayant été les temples du Saint-Esprit, il s'efforçait encore plus d'imiter leurs actions, inspirées par la grâce et la force de ce même Esprit qui avait habité en eux. Il aimait à lire les actes des saints, il y puisait de grandes leçons; dans ses sermons et dans ses conversations, il se plaisait à rappeler les traits les plus frappants de leur vie. Il écrivait, en 1584, au chanoine Jean Guarneri de Bergame ces paroles bien consolantes pour ceux qui entreprennent des œuvres du même genre : « L'envoi du livre que vous venez d'imprimer, sur la vie et les actes des saints de l'Église de Bergame, m'a été fort agréa-

1. En parlant de ces deux saints, il disait un jour aux sœurs Angéliques de Milan : « Ces deux martyrs très glorieux furent les fils de deux saints, saint Vital et sainte Valérie. Le corps de saint Vital est à Ravenne et nous l'avons vu cette année, dans une ancienne église très honorée et très dévote ; ceux de la mère et des fils sont conservés dans notre ville. » Ce sermon fut prêché le 13 septembre 1583.

ble. Je vous félicite de vos veilles et de vos travaux ; je ne doute pas qu'ils ne rapportent, à Dieu et aux saints, gloire et honneur et qu'ils ne soient d'une grande utilité pour les hommes. Ceux qui les liront, en voyant les exemples des vertus donnés par des hommes, semblables à eux, pendant qu'ils étaient sur la terre, en considérant les joies célestes dont Dieu les a récompensés, seront portés à lui rendre grâce, ils les vénéreront, ils imploreront leur secours et ils se sentiront enflammés à marcher sur leurs traces. Continuez donc : car vous aussi vous en tirerez de grands avantages ; en de semblables études vous emploierez parfaitement le temps, le plus précieux de tous les biens [1]. »

Puissions-nous être digne nous-même de mériter de semblables encouragements et d'obtenir, de la grâce divine, les précieux avantages énumérés et souhaités par notre bien-aimé et saint protecteur !

Si la foi de l'archevêque de Milan lui faisait admirer et vénérer la grandeur et la sainteté de Dieu dans ses serviteurs, elle lui montrait l'autorité même de Dieu dans la personne du pape. La dévotion au pape, pouvons-nous dire, découle naturellement des principes qui inspirent et développent la vénération et l'amour envers les saints. Charles, à l'exemple de tous les saints, honorait le vicaire de Jésus-Christ, on peut le dire, d'un véritable culte. Cette dignité de représentant de Jésus-Christ n'était pas pour lui un simple titre d'honneur, mais une réalité vivante. Il se découvrait quand on prononçait devant lui, ou s'il prononçait lui-même le nom du pape régnant. En sa pré-

1. V Oltrocchi, p. 861, note *a*.

sence, il se considérait comme le plus humble des fils. Lorsqu'à Frascati, Grégoire XIII, par dévotion, voulut assister à sa messe, il éloigna les deux prêtres qui l'assistaient d'ordinaire voulant suivre en tout point les règles prescrites à un simple prêtre qui célèbre devant le pape ; il refusait l'aiguière d'or pour se laver les mains disant qu'il ne convenait pas à un fils d'étaler un semblable luxe aux yeux du souverain pontife.

Son affection et sa confiance étaient égales à son respect. Il regardait comme un devoir de lui ouvrir son cœur, de lui communiquer ses pensées, de le tenir au courant de toutes les graves affaires de son Église jusque dans leurs détails les plus minutieux, puis il attendait avec abandon la décision pontificale. Quand il avait, avec une sainte et respectueuse indépendance, exposé au pape son sentiment, même ses droits les plus clairs et les plus légitimes, il remettait tout entre ses mains.

Un jour, un des amis du saint attendait avec impatience des pouvoirs qu'il avait demandés à la curie romaine pour la solution d'une grave affaire. Le temps passait et nulle réponse ne venait de Rome. Le solliciteur se plaignit amèrement devant le cardinal de ce retard, il alla même jusqu'à vouloir faire retomber sur la personne du saint père les conséquences fâcheuses qui en pourraient résulter. Mais l'archevêque le reprit aussitôt : « Mon ami, dit-il, il faut obéir à Dieu : le pontife romain tient sa place et celui qui cherche à diminuer l'autorité de ses préceptes ne peut être obéissant envers Dieu. Notre devoir est d'exposer au pontife tout ce qui est nécessaire : le sien est de nous dire ce qu'il veut qu'on fasse. »

Jamais il ne lisait une lettre du saint père, sans se découvrir la tête et sans la baiser avec respect. S'il usait d'une filiale liberté, en lui communiquant ses pensées, ses désirs et ses vœux sur le gouvernement et l'administration de l'Église universelle, s'il signalait des abus à son attention, il ne faisait que suivre les inspirations de sa foi et de son cœur. Ses conseils étaient toujours marqués au coin de la prudence et de la sagesse. Les papes étaient heureux de les recevoir et de les suivre ; le plus souvent ils les provoquaient. Nous avons vu saint Pie V et Grégoire XIII recourir plus d'une fois à ses lumières et le charger de la solution des affaires les plus délicates et les plus compliquées. L'Esprit-Saint l'assistait ; les papes ne l'ignoraient pas et leur confiance était sans limites.

Comme cardinal, l'archevêque de Milan avait vis-à-vis du saint siège des obligations et des droits qui dépassent ceux des simples évêques. A ce titre, il crut plus d'une fois devoir présenter des observations sur les réformes les plus urgentes et sur l'interprétation du concile de Trente. Nous avons eu occasion de montrer son zèle sur ce point et de dire tout ce qu'il fit pour faire exécuter les décrets sur la résidence des évêques.

Comme cardinal, il se croyait plus que tout autre obligé à servir et à aider le saint père dans le gouvernement si difficile de l'Église. Pour défendre la dignité du saint siège, il n'aurait pas hésité à s'attirer la colère des puissants de ce monde et, comme il le disait lui-même, « à verser tout son sang. Cette pourpre dont je suis revêtu, ajoutait-il, me rappelle sans cesse cette obligation. »

Après le pape, il honorait et aimait d'une manière

spéciale les cardinaux, les évêques et les prêtres. Leur caractère sacré les plaçait à ses yeux au-dessus de tous les grands de la terre. Il allait lui-même au devant des cardinaux qui venaient le visiter, à quelque distance de la ville, il les accompagnait jusque dans son palais où ils trouvaient une hospitalité aussi digne qu'affectueuse.

Un évêque arrivait-il à Milan, il ne voulait pas qu'il logeât ailleurs que chez lui. S'il était prévenu de son arrivée, il envoyait quelqu'un de ses familiers l'attendre en dehors des murs de la ville, il désignait deux chanoines du premier ordre pour l'accompagner dans la cathédrale. S'il était absent de Milan, il écrivait à son majordome de les accueillir avec tous les honneurs possibles. « Ayez soin, que tout soit prêt pour le recevoir, lui et ses gens. Que les églises soient mieux tenues et ornées avec une certaine pompe. Faites revenir de la campagne les élèves du séminaire afin qu'ils donnent une académie et charment les oreilles de nos hôtes par leurs poésies latines et italiennes ([1]). »

S'il était présent, il les accompagnait dans les principaux sanctuaires de la ville, dans les séminaires, les collèges et les communautés religieuses. Il les priait de bénir son peuple, de leur adresser la parole et de leur distribuer la communion.

Il avait un si haut sentiment de leur dignité, qu'il l'honorait en toutes circonstances, et plus d'une fois il donna aux princes l'exemple du respect qui est dû au caractère épiscopal. Il se trouvait un jour

1. Lettre à son vicaire en 1583, à l'occasion de la visite d'un Farnèse, évêque de Parme.

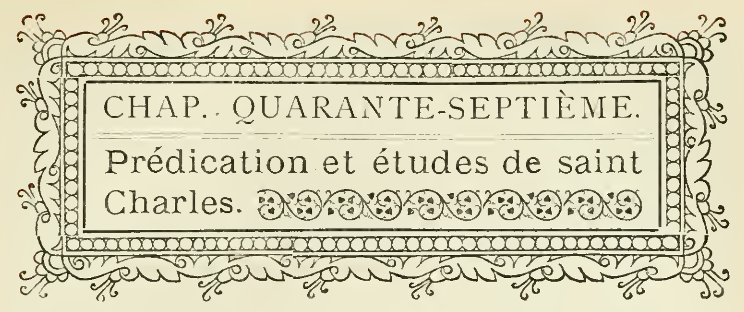
auprès d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, lorsqu'on annonça la visite de l'archevêque de Turin. Il se lève aussitôt, laisse le duc et les courtisans et s'avance au-devant du prélat, voulant montrer à toute la cour le respect qu'il avait pour l'évêque. Ayant remarqué que ce prélat ne faisait pas porter devant lui la croix, symbole de son autorité pastorale, il lui en fit secrètement des reproches. « Il devait, dit-il, l'avoir toujours, même quand il pénétrait dans le palais du duc. » Les exigences des princes avaient sans doute introduit l'usage contraire, comme si leur autorité les eût placés au-dessus de la juridiction épiscopale. La leçon donnée par saint Charles fut suivie par d'autres évêques et l'on raconte que l'évêque de Plaisance, Aretin, se fit, dès ce moment, précéder de sa croix dans le palais même des Farnèse : ceux-ci s'en plaignirent à Rome, et l'affaire aurait pris sans doute des proportions plus graves, si Grégoire XIII n'eût imposé silence à toutes les réclamations, en disant : « Ce qui se fait d'après les exemples du cardinal Borromée est toujours très bien. »

Enfin, dit l'un de ses historiens, jamais, étant à Rome, il ne prit avec lui un évêque pour l'accompagner dans les visites qu'il faisait aux princes et aux autres cardinaux. Il trouvait inconvenant, comme c'est l'usage, de les laisser dans l'antichambre, quand il était admis à pénétrer dans l'intérieur des appartements.

Son respect pour le caractère sacerdotal n'était pas moindre. On ne saurait rendre les témoignages d'affection dont il entourait les prêtres qui, par la sainteté de leur vie et l'ensemble de leurs bonnes qualités, attiraient son attention. Il les comblait de ses faveurs, les

recevait avec joie; il ne négligeait rien pour récompenser leurs mérites et les mettre en position de faire le plus de bien possible.

Il se montrait jaloux de leur dignité et du respect dont il voulait les voir entourés par le peuple. Toutes les fois qu'il s'entretenait avec un des principaux magistrats de la ville qui jouissait du privilège de rester, en sa présence, la tête couverte, s'il y avait avec eux un prêtre, il lui ordonnait aussitôt de se couvrir : la dignité de son ordre lui donnant les mêmes droits que la noblesse du sang ou de la charge civile. On le suppliait un jour de diminuer le nombre, et surtout la pompe de certains titres ecclésiastiques; on lui citait pour exemple la mesure prise par le roi Philippe II, qui venait de restreindre les titres des emplois civils. « Quand il s'agit de faire rendre honneur au clergé, répondit-il, il n'y a pas lieu de craindre d'excéder jamais. Le peuple, en effet, mesure souvent la dignité du grade sur la sonorité du titre. » Et il n'aimait pas qu'un prêtre, même par un vrai sentiment d'humilité, abaissât trop sa personne ou la dignité dont il était revêtu. « Il faut, disait-il, conserver intacte une dignité qui ne nous est pas personnelle, mais que nous exerçons au nom de l'archevêque dans la crainte que cette autorité elle-même n'en reçoive quelque déshonneur. L'archevêque seul peut lui-même diminuer quelque chose de sa grandeur, car son caractère sacré subsiste toujours et suffit pour maintenir sa puissance. Cette abnégation peut alors devenir pour lui l'occasion d'acquérir un accroissement de gloire et dans ce cas seulement la parole de saint Matthieu a toute son autorité : celui qui s'abaisse sera élevé. »



Comment saint Charles surmonta les difficultés qu'il avait à parler en public. — Il fait l'homélie toutes les fois qu'il célèbre la messe pontificale. — Témoignage des contemporains sur sa prédication. — La *Silva pastoralis.* — Manuscrits des sermons du saint. — Son traité de la prédication. — Il fait composer un traité de Rhétorique. — Ses relations avec le père Louis de Grenade. — Son amour de l'étude. — Comment il travaillait. — Les petits bulletins avec les notes du saint. — Etendue de sa science. — Sa bibliothèque. — Il contribue à la fondation des archives à Rome et à Milan. — Nomenclature des maisons d'éducation qu'il a fondées. — Son désir de les voir suivre les meilleures méthodes d'éducation.

L'OBLIGATION d'annoncer la parole divine aux peuples, confiés à leurs soins, est pour les évêques de droit divin : ce ministère est si important que les apôtres ne voulurent pas s'en décharger sur leurs disciples. A l'époque où fut convoqué le saint concile de Trente, par suite d'une foule de circonstances qu'il serait trop long d'énumérer ici, les évêques, en grande partie, en étaient venus à négliger ce devoir. Quelques-uns trouvaient au-dessous de leur dignité cette mission, et leur conscience se croyait à l'abri parce qu'ils en confiaient l'accomplissement à leurs prêtres. Il était encore plus rare de voir un cardinal annoncer aux peuples la parole évangélique. Le jeune cardinal Borromée comprit sous ce rapport toute l'étendue de ses devoirs et, avant de se rendre à son archevêché, il voulut se préparer à remplir

dignement ce ministère de la prédication si important et si fécond en fruits de grâce dans les âmes. L'étude de l'Écriture et des pères de l'Église est l'une des préparations lointaines les plus nécessaires et, malgré les travaux et les sollicitudes excessives que lui occasionnait l'administration des états de l'Église, il trouva encore le temps d'orner son esprit et son cœur de cette science, qui est véritablement la gloire et la puissance du prêtre. Mais pour la pratique même de la prédication, il éprouvait des difficultés particulières de prononciation qu'il s'efforça de surmonter, comme nous l'avons dit. Une timidité excessive, quand il s'agissait de parler en public, vint aggraver encore ce défaut. Il balbutiait alors, il articulait imparfaitement les mots et il arrivait souvent que ses plus proches voisins avaient de la peine à le comprendre et à le suivre. Pour vaincre ces difficultés, autant que pour stimuler les jeunes prélats à l'étude de l'éloquence, nous l'avons vu fonder l'académie des *Nuits vaticanes*. C'est là, dans un cercle relativement restreint, qu'il s'exerça à l'art si difficile de manier la parole en public. Peu à peu il triompha de sa timidité; par les efforts de sa volonté, il devint plus maître de lui-même. Il réussit si pleinement dans son travail que plus tard sa parole fut toujours suivie et écoutée avec autant de charme que d'édification. Nous ne reviendrons pas sur ces premiers débuts de l'orateur ; nous les avons suffisamment fait connaître. Nouveau Démosthène, il arriva par son énergie et sa persévérance à triompher en majeure partie des obstacles naturels qui auraient pu entraver son ministère pastoral. Toutefois, sa modestie et ses occupations, l'empêchèrent, pendant plusieurs années, de monter en chaire, il parlait

du pied de l'autel. Il explique avec sa simplicité ordinaire à Mgr Ormanetto, son ancien vicaire, le motif qui le fait agir ainsi : « Je ne me suis pas encore décidé à suivre votre conseil de prononcer mes sermons du haut de la chaire ; au contraire, plus j'y pense, plus je m'éloigne de ce sentiment. La chaire, comme vous le savez, outre l'action et une voix plus forte, réclame une grande préparation à laquelle je n'ai ni le moyen, ni le temps de me consacrer. De l'autel tout ce que l'on dit peut paraître bon et je puis me préparer seulement la veille à cette manière de parler, d'autant plus que je me suis fait une obligation de prononcer le sermon à toutes les messes pontificales, comme l'ordonne le cérémonial. En prescrivant que l'évêque, paré de tous ses ornements, fasse le sermon, au milieu de la messe, il a eu, je crois, en vue, la majesté qu'offre toujours un pareil spectacle : Parler ainsi entouré de tout mon clergé, également revêtu des ornements sacrés, ajoute une grande autorité à la prédication. Pour le reste, j'y supplée au moyen des prédicateurs ordinaires (1). »

Il conserva toujours cette « noble » habitude de faire l'homélie toutes les fois qu'il chantait l'office pontifical ; mais ses prédications devinrent bien plus fréquentes. On ne célébrait pas une seule fête, sans qu'il ne prêchât le matin, dans son église cathédrale, et très souvent encore dans l'après-midi. Les jours de la semaine, il allait presque chaque jour célébrer la messe dans quelque monastère et il y prêchait.

Ne pouvant nous rendre compte, que d'une manière fort imparfaite, de son genre de prédication, il faut entendre les contemporains l'apprécier et redire

1. Lettre du 12 février 1567. — Bib. des Barn., vol. V.

leur sentiment. Un témoin du procès de sa canonisation s'exprime de cette sorte: « J'ai assisté plusieurs fois aux prédications de Borromée, au Dôme, à l'occasion des messes pontificales, auxquelles assistaient le gouverneur et les magistrats, et aussi à celles qu'il fit dans d'autres églises de la ville : elles faisaient beaucoup de bien, parce qu'elles tendaient toutes à détruire les péchés, à corriger les erreurs, à supprimer les abus, à exciter et à porter les âmes à la piété et à l'amour de Dieu ([1]). »

Il prêchait avec beaucoup d'onction et de cœur, nous dit à son tour Possevin, son secrétaire, et pendant qu'il parlait son émotion était si grande que ses jambes tremblaient de façon à imprimer à la chaire elle-même un mouvement saccadé, et moi, qui étais là pour écrire ses sermons, j'éprouvais une grande difficulté à le faire. Dans les exhortations qu'il adressait à son clergé et dans ses conciles, il était vraiment admirable et il émouvait grandement son auditoire ([2]).

Il avait, dit le même auteur, un très grand zèle pour la prédication, il travaillait beaucoup les questions ecclésiastiques et, l'année même de sa mort, il avait réuni un nombre infini de passages de l'Écriture sainte et des saints pères qui lui fournissaient les plus beaux sujets de discours, quand il avait à s'adresser aux évêques, aux curés, aux religieuses, aux moines, aux ordinands, aux nouveaux ordonnés, ou avant d'administrer les sacrements de baptême ou de confirmation, etc., etc. Si le temps lui eût permis de digérer parfaitement cette œuvre et de la mettre en ordre, il se proposait de l'appeler *Silva pastoralis*.

1. BIB. AMB. *Ms. G.* 30, p. 214, *a tergo*.
2. G. B. POSSEVIN : *Discorsi della vita ed attioni di Carlo Borromeo etc.* — Roma, 1591. — p. 46.

Cette œuvre ne fut pas complètement perdue; un des premiers disciples de saint Charles, dans la congrégation des Oblats, Gabriel Maggi, a transcrit et réuni dans un seul volume tous ces textes, sous le titre même que le saint archevêque se proposait de lui donner. Ce précieux manuscrit appartient au marquis Trivulzi dans la bibliothèque duquel nous l'avons vu. Il forme un volume de 75 pages in-4°.

Possevin raconte également que l'archevêque de Milan avait une si grande dévotion à la passion de Notre-Seigneur qu'il avait fait une étude spéciale sur ce grand sujet; il l'avait divisée en nombreux chapitres: des causes, des effets, des fruits et autres titres semblables sous lesquels il avait développé de très nombreux types, figures et prophéties tirés de l'Écriture sainte. Il avait formé le dessein de ne plus jamais prêcher, sans consacrer la seconde partie de son discours aux souvenirs de la passion du Fils de Dieu. Cette révélation ne saurait nous étonner: la passion du Sauveur était le sujet le plus fréquent de ses méditations ; mieux que tout autre il savait combien ce sujet est puissant et efficace pour toucher et adoucir les cœurs les plus rebelles à la grâce.

La Bibliothèque ambrosienne de Milan ne possède pas moins de huit volumes manuscrits de sermons ou plans de sermons, composés et écrits en majeure partie de la main du saint. Presque tous sont en latin, quelques-uns seulement sont en langue italienne. Nous en avons parcouru un assez grand nombre avec une émotion facile à comprendre. Nous faisons des vœux pour qu'on imprime un jour tous ces plans de sermons tels qu'ils sont, ils pourraient devenir pour les prédicateurs

une mine aussi féconde qu'utile. Quelques-uns des sermons et des homélies du saint ont été publiés, à différentes époques; mais une nouvelle édition plus complète et plus exacte serait très désirable et nous faisons appel aux prêtres, si distingués et si zélés pour la gloire de saint Charles, qui composent le personnel de la Bibliothèque ambrosienne.

Les occupations si multipliées du cardinal lui permettaient rarement d'écrire ses sermons ; on se demande même comment il a pu trouver le temps de jeter sur le papier tous ces plans et toutes ces idées principales qu'il développait ensuite du haut de la chaire. Il avait une grande science acquise, il est vrai ; mais sa méthode d'étudier simplifiait beaucoup son travail elle lui permettait d'avoir toujours sous la main, les textes de l'Écriture et les pensées des pères de l'Église sur le sujet qu'il voulait traiter.

La plupart du temps, il traçait son plan en forme de tableau synoptique. Voici un exemple de sa manière de procéder; il s'agit de la parabole du pharisien et du publicain. Il se demande d'abord quelle fin Notre-Seigneur s'est proposée dans ce récit. *Causa hujus parabolæ*, dit-il, *patet ex præcipuis verbis ad quosdam qui in se confidebant.* Il explique alors le sens de ces paroles elles-mêmes par d'autres textes de l'Écriture sainte, des pères, des conciles et des théologiens ; mais c'est un mot, c'est une phrase, jetés en courant, dont le sens profond et caractéristique peut prêter aux plus magnifiques développements. Notons seulement les deux réflexions suivantes: *Qui in se confidebant ut infirmos capite unica vini gutta inebriat... sed sancti*

quo sanctiores eo humiliores, qui luci propinquiores magis intra se latentia vident [1]. »

Dans une instruction adressée à son clergé, le saint archevêque a traité *ex professo*, ce grand sujet de la prédication. C'est un travail très remarquable : on n'a jamais rien écrit de plus parfait, ni de plus complet. Le saint s'y révèle lui-même tout entier, c'est la peinture de son âme et, à ce titre, nous ne pouvons nous dispenser d'en faire une analyse un peu développée.

Selon son habitude, il examine la question sous tous ses aspects et dans tous ses détails. Rien ne lui échappe, il prévoit tout, il pourvoit à tout. A qui d'abord incombe le devoir de la prédication ? A l'évêque avant tout : elle est la principale et la plus nécessaire fonction de son ministère. Les curés qui ont charge d'âmes viennent ensuite et il s'étend à ce sujet sur les usages propres à son diocèse et sur les permissions et licences qu'il accorde à ses prêtres.

Quelles doivent être les qualités des prédicateurs ? Il pose tout d'abord ce principe : Celui qui entreprend la charge de prêcher doit avant tout se persuader que, s'il ne vit lui-même conformément aux lois de l'Évangile qu'il prêche, il ne peut faire une grande impression dans l'âme de ses auditeurs. Dans l'arche de l'ancien testament, il y avait deux chérubins placés de telle façon qu'ils se regardaient toujours mutuellement. Ainsi la vie du prédicateur doit correspondre à la doctrine qu'il annonce, placée vis-à-vis de lui de telle sorte que la doctrine éclaire la vie, et que la vie corrobore la doctrine : elles se prêtent ainsi perpétuellement des

1. Bib. Amb., *Ms. F* 176.

forces l'une à l'autre. Il entre ensuite dans le détail des vertus nécessaires au prédicateur et il appuie son dire sur les textes mêmes des pères de l'Église.

Si la vertu est nécessaire, la science ne l'est guère moins. Et la science qu'il exige est considérable. Il veut que le prédicateur sache non seulement la Bible, la théologie, les traditions apostoliques, les Pères de l'Église, mais encore les rites sacrés de l'Église, leur signification mystérieuse, l'histoire des saints, des papes et des évêques, la science des canons et des conciles, la théologie mystique, etc. Il voudrait encore qu'il fût au courant des obligations inhérentes aux différentes fonctions, aux états divers des citoyens afin de pouvoir les instruire d'une manière plus pratique et plus utile. Il va même jusqu'à exprimer le vœu de les voir étudier les langues grecque et hébraïque. Le prédicateur devra bien posséder la science de la rhétorique, elle est essentielle pour lui apprendre à bien composer son discours, la manière de l'adapter aux besoins et aux lumières de son auditoire et aussi l'art d'employer à propos les images, les comparaisons et les mouvements pathétiques.

Outre cette préparation éloignée, il en est une autre plus immédiate surtout qu'il recommande. Le prédicateur doit tout rapporter à la gloire du Dieu tout-puissant, au salut des âmes ; il doit se rappeler qu'il est le ministre dont se sert l'Esprit-Saint pour traiter des choses saintes et révélées de Dieu. L'archevêque indique des pratiques, donne des conseils qui, s'ils étaient fidèlement suivis, assureraient le succès de tous les prédicateurs, en faisant un saint de chacun d'eux

Avant chaque sermon, il devra purifier sa conscience par la réception du sacrement de pénitence, prier, étudier ce qu'il devra dire; quand il sera fixé et aura bien déterminé les divers points de son discours, il devra méditer de manière à exciter en lui-même l'ardeur et le zèle qu'il veut communiquer aux autres. Mais la nuit surtout qui précède le sermon, il se livrera à la préparation immédiate d'une prière ardente ; il demandera à Dieu, l'auteur de toute sagesse et de toutes les saintes vertus, l'inspiration dont il a besoin, et, pour ses auditeurs, les meilleures dispositions d'esprit et de cœur, afin qu'ils puissent profiter des dons de Dieu. Notre époque, dit-il, ne manque pas d'hommes qui ont l'habitude de solliciter ces grâces non seulement avec larmes, mais encore en se donnant la discipline.

En chaire, le prédicateur devra élever brièvement son cœur vers Dieu par une prière silencieuse, afin d'obtenir que son discours soit vrai, pur, utile à tous, à l'orateur comme à ceux qui l'écoutent. Il s'efforcera donc de repousser tout ce qui dans son esprit pourrait nourrir l'amour-propre et la vaine gloire. Il recommande l'ancienne et pieuse pratique de réciter l'*Ave Maria*, à genoux, lentement et pieusement. En parlant, enfin, le prédicateur ne doit pas perdre de vue l'exemple de Jésus-Christ son juge, dont il a l'image sous les yeux, sur la muraille en face.

Après avoir exposé, selon l'usage de l'Église de Milan, le cérémonial à observer pour la prédication, il se demande en quel temps il faut plus particulièrement prêcher. Notre-Seigneur et les apôtres, dit-il, n'ont fixé aucune époque spéciale. Saint Dominique, saint

François et saint Vincent Ferrier prêchaient constamment. C'est aussi le devoir des évêques et des curés, mais il désigne le temps du Carême et de l'Avent comme étant le plus favorable à l'accomplissement de ce devoir sacré.

Où doit-on prendre les sujets de prédication ? Dans les passages des Évangiles ou des Épîtres lus à la messe du jour. Il faut proposer souvent à l'attention des fidèles les demandes spéciales que l'Église adresse à Dieu dans l'office même de la fête ou du jour. L'explication de la messe, des principaux mystères dont on célèbre les anniversaires, les différentes saisons liturgiques, la vie du saint dont on fait la fête, de temps en temps l'explication du symbole, de l'oraison dominicale, de la salutation angélique, des commandements de Dieu, des sacrements : voilà autant de sujets qu'il sera bon de traiter et de développer devant les fidèles.

Il recommande d'éviter les explications peu claires de l'Écriture sainte, qui ne sont pas appuyées sur l'autorité de la tradition reçue par l'Église. Il faut éviter lés questions douteuses, subtiles; les récits d'histoires apocryphes, de miracles peu certains, en un mot, le prédicateur devra toujours se montrer grave et digne dans son extérieur et dans l'exposé des vérités qu'il développera. Saint Augustin et saint Jérôme ont cru, dit-il, qu'on pouvait quelquefois citer les vers des païens et s'appuyer sur l'autorité des philosophes anciens ; il conseille de le faire rarement.

Le but de la prédication étant surtout d'inspirer aux auditeurs l'horreur et la fuite du péché, on devra donc, selon les temps et les lieux, insister sur la malice du

péché et sur les châtiments qu'il mérite ; l'archevêque s'étend alors sur des détails de circonstances, de lieux, de mœurs qui durent être très utiles au clergé milanais.

Il termine enfin, en traitant ce qui regarde la forme elle-même de la prédication, si importante au point de vue de l'effet à produire et de l'éloquence. Le geste, la voix sont l'objet des observations les plus judicieuses et les plus pratiques.

Ces conseils généraux ne suffirent pas au saint archevêque, il songea à fournir à son clergé, toutes les facilités pour les mettre à exécution. Il traça lui-même le plan d'une nouvelle méthode de rhétorique pour les jeunes ecclésiastiques. L'exécution de ce travail fut confiée à l'évêque de Vérone, Augustin Valerio, qui, après avoir achevé son traité, l'adressa au cardinal, en lui écrivant : « Votre rhétorique revient à vous, comme une fille à son père. Ne vous étonnez pas si je vous appelle son père ; car c'est vous qui l'avez conçue et estimée nécessaire à vos jeunes clercs. Je ne vous ai servi que d'instrument pour la mettre au jour. »

Mais aux préceptes, il désirait joindre des modèles. Il y avait alors en Espagne, un vénérable religieux de l'ordre de Saint-Dominique dont la vertu égalait la science. Il avait surtout cette science des âmes qui fait les saints et ses exemples ajoutaient une grande efficacité aux sages et solides conseils qu'il consignait dans son *Guide des Pécheurs*. Louis de Grenade avait sans doute entendu parler du cardinal Borromée par son confrère et ami le vénérable Barthélemy des Martyrs ; saint Charles avait connu surtout le religieux par ses œuvres : ces deux âmes, si bien faites pour se

comprendre, n'avaient pas tardé à entrer en relations.

L'archevêque de Milan goûtait plus que personne les œuvres de Louis de Grenade. Ayant appris qu'il se proposait de publier un traité de Rhétorique, en latin, il écrit qu'on le lui envoie dès qu'il sera imprimé. « Je l'attends avec impatience, dit-il, bien convaincu que cette œuvre sera digne, par la piété et la science, de toutes celles qui sont déjà sorties de sa plume. » Il fait traduire ses sermons et les envoie à son clergé, en l'exhortant à s'inspirer de ces éloquentes pages. Il en est si content qu'il sollicite le père d'en faire de nouveaux pour expliquer les cérémonies et les rites de l'Église. L'humble religieux lui répond qu'il a satisfait en partie à ce désir dans ses autres sermons. « Si cependant, ajoute-t-il, Votre Seigneurie demandait de moi quelque chose de plus, qu'elle me l'explique et quoique au déclin de ma soixante-dixième année, je ne puisse me promettre un lendemain, néanmoins je suis disposé à faire tout ce que me permettra mon infirmité. » Il lui annonce l'envoi de toutes ses œuvres imprimées ; il prie le saint de l'excuser, s'il s'est servi pour lui écrire d'une main étrangère ; la faiblesse de ses yeux ne lui permet plus de le faire lui-même (1).

Lorsque le père Bescapé alla traiter, en Espagne, les affaires de l'Église de Milan, le cardinal le chargea de lettres pour le saint religieux. Il voulut faire plus; il écrivit à Grégoire XIII pour lui parler des mérites et des écrits du père Louis de Grenade qui lui semblaient de nature à faire un grand bien dans les âmes. « Je me permets, disait-il, de tout dire à Votre Sainteté ; s'il paraissait bon à Votre Béatitude de faire écrire à

1. Lettre du 5 janvier 1575. — Bib. Amb. — *Ms. F.* 98.

ce père que vous agréez les ouvrages qu'il a composés, que vous l'exhortez à en faire d'autres, ce serait un témoignage rendu à sa vertu et à sa piété, et il le mérite bien, mais de plus, ce serait un stimulant pour l'engager à composer d'autres bons livres. Je sais qu'il en a quelques-uns entre les mains : s'il les faisait imprimer, ce ne pourrait être que d'une grande utilité (1). »

Le saint père acquiesça au désir du cardinal Borromée : « Sa Sainteté, lui écrit Mgr Speciano, ignorait les travaux de ce bon père. Toutefois, sur votre témoignage, elle a donné ordre de faire le bref, selon vos désirs, et je fus moi-même chargé de le transmettre au cardinal de Côme. » L'archevêque de Milan avait pour son ami une autre ambition. Le père Bescapé assure qu'il eût voulu le faire nommer cardinal ; mais on ne put triompher de l'humilité du pieux Dominicain.

L'archevêque de Milan avait autorité pour exhorter son clergé à se préparer à la prédication par un travail sérieux et soutenu. Nous avons déjà dit combien il aimait l'étude ; il ne la négligea jamais, même au milieu des fatigues incomparables de la peste. « Il fut grand, ô Milanais ! s'écriait le père Panigarola dans le panégyrique qu'il prononça au lendemain de sa mort, il fut grand celui qui, malgré ses nombreuses occupations, ne cessa jamais de se livrer à l'étude. Chaque jour, il travailla, et cela jusqu'à la mort, et il travailla avec tant de succès et de discernement que ses qualités intellectuelles ne furent point éclipsées par les splendeurs de ses habitudes morales et de sa science

1. Lettre datée de 1582. — BIB. DES BARN., vol. II, *del Governo.*

théologique... Il savait arranger tout de telle sorte que les sciences ne détruisaient point la piété et que la piété ne nuisait en rien à la doctrine : de l'une et de l'autre de ces deux choses, il ne fut jamais distrait par le tracas des grandes affaires dont il eut à s'occuper pendant le pontificat de son oncle. »

Nous voulons faire connaître la méthode qu'il employait pour ses études, les détails les plus précis nous sont encore fournis sur ce point par ses contemporains ou par les compagnons de ses travaux. « C'était une merveille, dit Possevin, de voir sa grande énergie pour l'étude : il étudiait debout, sans jamais s'asseoir, dans une très petite chambre où la chaleur était insupportable en été et le froid très vif en hiver. Il étudiait à genoux la sainte Bible. Sa méthode d'étudier était très fructueuse bien que très ennuyeuse pour celui qui travaillait en sa compagnie. Il recueillait, en effet, de tout ce qu'il lisait avec son compagnon, et d'ordinaire c'était moi, certains passages qu'on transcrivait sur de petits bulletins ou *polizzini*, sous des titres généraux, parmi lesquels il faisait ensuite un choix au commencement de l'année, puis, les mettant en ordre, il les faisait copier et insérer dans un livre par ordre alphabétique. Nous étions quelquefois une grande heure pour tirer d'une feuille de papier in-8° quelques pensées et les écrire sous des titres différents, afin de pouvoir s'en servir en temps et lieux. Il avait l'habitude de me dire souvent que c'était la vraie méthode d'étudier, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas se préoccuper de lire beaucoup, mais peu, afin de s'en pénétrer et de le digérer. »

Il est facile de constater la véracité du récit de

Possevin. Nous avons vu et touché de nos mains sept petits paquets de ces bulletins, écrits en majeure partie de la main de saint Charles. Ils contiennent des versets de la sainte Bible, des phrases ou des pensées extraites des saints Pères. Le marquis Trivulzi est l'heureux possesseur de ces précieuses reliques. Cinq paquets sont enfermés dans de petits étuis en bois dont la forme ressemble à celle d'un livre ; deux autres sont séparés et liés ensemble. Ils sont tous dans le même état, divisés de la même manière qu'au temps du saint ; on a seulement renouvelé la ficelle, qui réunissait deux de ces petits paquets. Les bulletins dont l'écriture n'accuse pas la main du saint archevêque, ont été sans doute remplis par Possevin [1].

« L'archevêque, continue Possevin, se servait beaucoup pour ses études des sermons de Louis de Grenade et des commentaires des Pères sur l'Écriture sainte. Parmi les auteurs profanes, il en est quelques-uns qu'il lisait avec beaucoup de fruit, principalement Sénèque, et un petit livre d'or d'Épictète, le stoïque, dont la lecture, m'a-t-il dit, l'a beaucoup aidé, du temps de Pie IV, à se détacher de la terre et à prendre cette ferme et solide résolution et perfection de vie qui a étonné le monde [2].

Il passait et distribuait très bien son temps, dit un autre témoin [3], sans en perdre une once. Quand il allait en visites pastorales, il avait toujours avec lui un chariot ayant deux coffres qui s'ouvraient par devant et dans lesquels des livres étaient disposés comme

1. Tous ces détails sont extraits du catalogue Ms. de la Bib. Trivulzi dressé par M. le comte Porro.

2. Ouvrage déjà cité, p. 39.

3. Le général des Oblats. BIB. AMB. *Ms.* 91, p. 8, à *tergo*.

sur une étagère, ce qui permettait de les prendre facilement. Il pouvait ainsi les transporter partout sans crainte de les mêler, et les trouver sans perdre de temps. C'était là sa grande préoccupation : il ne songeait qu'à étudier, faire oraison, écrire, composer, et de jour et de nuit, en dehors du temps qu'il consacrait aux audiences ; la nuit, il avait toujours une lumière.

Il ne perdait pas une minute, dit un autre ([1]), il lisait quand on lui faisait la barbe. Lorsque le cardinal Paleotti vint à son concile provincial, en 1582, il résolut d'aller à sa rencontre, en compagnie des évêques présents à Milan. Il était déjà à deux milles, hors des portes, quand on vint lui dire que l'archevêque de Bologne n'était encore qu'à Marignan. Il ordonna de s'arrêter devant la maison d'un villageois, il fit apporter des sièges et il continua avec les évêques l'entretien et l'étude des matières commencées dans la congrégation du matin. Après le dîner, il déclara qu'il ne voulait jamais perdre de temps, même quand il était en route.

Aussi sa science était profonde et très étendue. Dans toutes les affaires litigieuses relatives à sa juridiction, soit vis-à-vis du pouvoir civil, soit vis-à-vis des chapitres ou des religieux, il fit preuve d'une vaste et solide érudition. A l'appui de son opinion, il apportait toujours l'autorité d'un concile, les textes des auteurs, canonistes ou théologiens, avec une précision et un à propos fort remarquables ; il savait en tirer les conséquences, avec une logique dont la force et la sincérité frappaient et persuadaient même ses adversaires. Grégoire XIII, ayant pu apprécier son savoir, voulut qu'il fît partie de la commission nommée par saint Pie V, dans le

1. Mgr Fontana, Bib. Amb. *Ms. G.* 30, p. 52.

but de préparer l'édition du *Corpus Juris Canonici.*

Si l'on veut juger un homme, on peut, presque toujours, sans crainte de se tromper, étudier le catalogue de sa bibliothèque : on y verra la frivolité ou le sérieux de ses pensées, on pourra présumer ses goûts, ses pensées habituelles. L'archevêque de Milan a légué sa bibliothèque à son chapitre ; mais nous avons pu parcourir le catalogue manuscrit qu'il en avait fait dresser ; il est à la bibliothèque ambrosienne. A côté d'une grande quantité de livres imprimés, il possédait plus de cinq cents manuscrits d'une grande valeur qui faisaient de sa bibliothèque, dit M. Charles Canetta, l'une des plus riches et des plus précieuses de l'Italie ([1]). Ce qui la rendait encore plus précieuse, c'est qu'un grand nombre de livres étaient annotés de la main même du saint cardinal.

Il avait dix-neuf éditions de la sainte Bible, imprimées en hébreu, en grec, en latin. Dans les sept autres éditions manuscrites, un exemplaire en seize volumes avait appartenu à saint Bonaventure ; un autre écrit sur parchemin avait un grand prix. De nombreux commentaires sur l'Écriture sainte, les pères de l'Église grecs et latins. Il avait vingt-trois volumes des œuvres de saint Thomas, les auteurs ascétiques les plus remarquables, Cassien, Ludolphe le Chartreux, l'*Imitation de* Jésus-Christ, Louis de Blois. Nous avons remarqué les sermons de Jérôme Savo-

1. V. *Archivio storico Lombardo giornale della società storica lombarda.* — 30 septembre 1882, p. 537. — Malheureusement cette bibliothèque n'est plus entière ; on n'y retrouve plus surtout les manuscrits les plus rares. Que sont-ils devenus ? M. Canetta suppose, sans preuves, mais peut-être pas sans quelque apparence de raison, qu'ils ont disparu au moment où les Français logèrent dans la bibliothèque du chapitre, en l'an cinq de la République.

narole, les œuvres de Pic de la Mirandole, Le Dante et les principaux auteurs italiens.

Il avait soixante-neuf volumes traitant des matières liturgiques ; on y voit aussi les actes des conciles œcuméniques.

Le fond de sa bibliothèque était évidemment tout ecclésiastique et religieux ; néanmoins, il ne dédaignait pas les auteurs païens. A côté des principaux philosophes de l'antiquité, parmi lesquels Aristote brillait au premier rang par quinze volumes, on voit les historiens grecs et latins les plus célèbres. Les poètes latins occupent une place importante. Ovide a quinze éditions et Virgile six. On est un peu étonné de trouver dans la bibliothèque d'un homme qui faisait si peu de cas de sa propre santé quatre-vingt-seize volumes traitant de l'art médical.

En somme cette bibliothèque était celle d'un esprit sérieux, d'un littérateur délicat, d'un bibliophile distingué ; il n'y avait admis aucun ouvrage vulgaire, ni médiocre (1).

Saint Charles aimait l'étude et la science ; mais les savants peuvent lui rendre des actions de grâce parce qu'il a contribué puissamment à réunir des documents importants, dont ils profitent encore aujourd'hui pour écrire l'histoire. Les Archives secrètes du Vatican lui doivent sinon leur existence, du moins leur mise en ordre et tous les documents les plus importants qui concernent le concile de Trente. Cela ressort avec évidence de la lettre suivante qu'il adressa à Mgr Ormanetto, le 25 janvier 1570 : « La pensée de Notre Seigneur de mettre en ordre toutes les lettres et toutes

1. V. Bib. Amb. *Ms. I.* 112, *Inf.*

les autres écritures qui concernent le siège apostolique, ainsi que les affaires publiques des pontificats passés, me plaît extrêmement. Sa Béatitude peutse rappeler à ce sujet ce que je lui ai dit, à mon départ de Rome : tous les papiers relatifs aux affaires publiques de mon temps que j'ai traitées, comme neveu du pape, lettres et autres écritures, j'ai conservé tout cela avec beaucoup de soin ; je les ai laissés à Rome, sous bonne garde, pour en faire ce que le pape ordonnerait dans la suite. Si j'ai manifesté à Sa Beatitude le désir qu'on ne les enlevât pas de mes mains, avant que Notre Seigneur ait réalisé le dessein qu'il avait de les recueillir dans des archives perpétuelles, c'était uniquement dans la crainte, si l'entreprise échouait, de voir tous ces documents tomber entre les mains de personnes curieuses ou ayant des fins bien diverses de celles de Notre Seigneur : ce qui, du reste, ne leur eût été d'aucune utilité. Mais il y a dans ces papiers beaucoup de choses qu'il ne serait pas à propos de faire connaître, à cause de l'importance des négociations et des affaires qui eurent lieu, sous ce pontificat, surtout à l'époque du concile de Trente. En quittant Rome, je les laissai en bonne garde. Je suis toujours dans les mêmes sentiments et vous pourrez dire à Sa Sainteté que tous ces documents sont à sa disposition ; je charge Carniglia de les lui remettre, dès qu'elle les demandera [1]. »

Si le cardinal était si soucieux des intérêts du Saint-Siège et de la conservation de ses actes, il ne le fut pas moins de ceux de sa propre Église. Il fonda les Archives de son archevêché. Le premier fonds de cette importante création se composa d'abord des actes,

1. Bib. des Barn. vol. I, *del Gov.*

dressés dans le cours de ses visites pastorales dans les paroisses de son diocèse et dans celles des diocèses voisins. On les appelait archives *spirituelles* parce qu'elles étaient destinées principalement à la conservation des actes qui regardent le gouvernement spirituel des diocèses. Mais sa sollicitude ne se borna pas à ce seul point. Dans une lettre adressée, le 25 novembre 1573, à Mgr Castelli, son vicaire, qui se trouvait à Rome, il parle du dessein de réunir dans les Archives diocésaines tous les écrits relatifs à son Église. Plusieurs sont entre les mains de particuliers qui n'ont aucun droit à leur possession, il voudrait les reprendre : mais quelques-uns, il nomme un certain Chiocca, refusent de les restituer. La chose lui paraît assez grave pour que le Saint Père ordonne cette restitution, sous peine d'excommunication contre les récalcitrants. « Il faut, dit-il, prévenir les graves inconvénients qui peuvent résulter de ces abus et empêcher les magistrats civils ou autres personnes, d'emporter chez eux les écrits et les actes officiels qu'ils peuvent garder, détruire, altérer, au préjudice des droits et des intérêts ecclésiastiques, comme ils ont fait, quand j'étais à Rome. » En conséquence, il prie Mgr Castelli d'agir dans ce sens auprès du Saint Père [1].

Ces archives générales et diocésaines ne lui paraissent pas suffisantes, il en crée de particulières dans chaque paroisse principale, nous dirions aujourd'hui dans chaque doyenné, qui devront recevoir tous les écrits intéressant les paroisses comprises dans tout le district. La création de ces archives fait l'objet d'une instruction spéciale adressée aux visiteurs de son diocèse; il y prend toutes

1. Bib. des Barn : vol II *del Gov.*

les mesures pour qu'aucun document important ne s'égare et les historiens peuvent bénir le nom de cet archevêque si leurs recherches, sur des temps si éloignés, sont aujourd'hui si fructueuses et s'ils peuvent les appuyer sur des documents authentiques. Et cependant, de nos jours, un écrivain milanais n'a pas eu honte de nous représenter S. Charles comme un homme ennemi des grandeurs et des gloires de son pays, désireux même d'en effacer le souvenir parmi le peuple !

Les gloires de son Église, ce sont celles de tout son peuple et de l'État lui-même ; nous savons combien il en était jaloux. Nous en fournirons une nouvelle preuve. Mgr Fontana entreprend, par ses ordres, une histoire des archevêques de Milan. Le saint veut que pendant son séjour à Rome, l'historien de son Église cherche tous les documents qu'il pourra réunir à la bibliothèque du Vatican et près du cardinal Sirletti. Il l'avertit toutefois qu'il devra terminer son travail à Milan, sous ses yeux ; car à Rome on ne peut connaître toutes les circonstances et tous les faits relatifs à l'histoire particulière d'une Église (1).

Ce qu'il fit pour la diffusion des bons livres et pour les progrès de la science est immense. Nous avons dit comment les ouvrages des Pères de l'Église, altérés par les hérétiques, furent réimprimés, en majeure partie, par ses soins et sous sa direction. En 1579, il établit une imprimerie dans son séminaire de Milan. Les premiers livres qu'il y fit imprimer, avec l'aide de l'Oblat Dominique Ferri, furent les sermons du P. Louis de Grenade qu'il envoya à tous ses prêtres. A cette époque l'imprimerie en était encore à Milan à ses pre-

1. Lettre du 13 février 1577 — BIB. AMB. *Ms. C S I.* 10.

miers essais : cette entreprise n'était point une œuvre facile ni vulgaire, et elle dénote un esprit supérieur et hardi. Il l'avait tant à cœur que ses adversaires ne crurent pas pouvoir l'atteindre plus cruellement qu'en apportant des obstacles à son fonctionnement et en faisant emprisonner son typographe, comme nous l'avons dit.

La bonne presse, en choisissant S. Charles Borromée comme son patron, n'a fait que rendre hommage à son zèle et à son initiative pour multiplier les bons livres. L'on peut regarder le saint archevêque de Milan comme l'un des principaux propagateurs de l'imprimerie en Italie (1).

Le père Panigarola n'avait-il pas raison de s'écrier dans son panégyrique : « Rien que sous le rapport des lettres et de ses études, le cardinal Borromée mérite des louanges suprêmes. Et comment un homme si lettré, n'eût-il pas été lui-même l'ami des hommes lettrés ? Qui les a jamais plus favorisés ? Qui les a accueillis avec plus de bienveillance ? Outre les séminaires, les collèges, à Pavie et ici, on ne saurait dire tout ce qu'il a fait uniquement en faveur des lettrés... Les livres qu'il a lui-même composés et qui, maintenant que sa modestie n'est plus là pour les cacher, verront, je l'espère, le jour : comme je les ai vus moi-même, le monde entier les pourra voir et l'on connaîtra comment dans ces livres sa science et sa vertu marchent de pair... »

Les procès de canonisation nous initient à tout ce qu'il a fait pour l'instruction de la jeunesse. Nous donnerons ici la simple nomenclature des établissements qu'il a fondés ; elle est par elle-même très

1. V. Oltrocchi, p 98, note *d*, 468, *a* et 524, *c*.

éloquente. Le cardinal Borromée, pendant les dix-sept années de sa résidence à Milan, de 1567 à 1584, a créé 1° le collège de Pavie; 2° le collège des Nobles à Milan ; 3° le séminaire de Sainte-Marie *alla noce* pour 40 clercs ; 4° le séminaire de Sainte-Marie *in cellana* pour 40 clercs ; 5° le séminaire de Saint-Jean-Baptiste à Milan pour 150 clercs. Le séminaire de Milan a été construit sur les dessins de Joseph Meda. C'est un vaste édifice carré, avec un magnifique cloître à l'intérieur aux belles colonnes de granit ; le portail principal dessiné par Richini est orné de deux énormes cariatides représentant la foi et la religion. C'est une des plus belles œuvres de l'architecture moderne ; 6° le séminaire de la *Canonica*, à Milan, pour 60 clercs ; 7° le collège suisse, à Milan ; 8° le collège des Théatins et 9° enfin cette splendide université de Bréra qu'il confia aux pères de la Compagnie de Jésus ([1]).

Quelqu'un a osé accuser le grand archevêque de faire donner dans ses collèges et ses séminaires une instruction rétrograde et antipatriotique. L'historien

1. V. *Informations* — Bib. Amb. *Ms. H.* 37, p. 195 et suiv. — On nous saura gré, pensons-nous, de reproduire la belle inscription qu'on lit encore à l'entrée du palais de Bréra. Comment un Milanais peut-il lire cette inscription et accuser saint Charles d'avoir favorisé l'ignorance ?

S. CAROLO.
CARD. ET ARCHIEP. MEDIOL. VIGILANTISS.
BONO PATRIÆ ATQ. INSUBRIÆ NATO
PROBITATIS SCIENTIÆ LITTERATURÆ
IN ECCLESIA SUA RESTITUTORI
QUOD HOC DOMICILIUM FERE OMNIUM DOCTRINARUM
AD GRATUITAM CLERI POPULIQ. CUM PIETATE ERUDITIONEM
INDUSTRIA ET AUCTORITATE SUA
LXXII PRÆTERITI SÆCULI ANNO
EX MONAST. TEMPLO FUNDO HUMILIATORUM
SOCIETATI JESU CONSTITUERIT
FRUCTUOSISQ. PRÆDIIS QUIB. MEMORAB. VIRTUTE
AC SINGULARI CHARITATIS EXEMPLO SE ULTRO PRIVAVIT
GREGORII XIII PONT. MAX. VOLUNTATE AUXERIT
BENEFICENTISSIMO IN TERRIS AUCTORI
BEATISSIMOQ. IN CŒLIS PATRONO
COLLEGIUM BRAID. MAXIMOR. BENEFICIORUM MEMOR
GRATI AN. PERPET. ARGUM. MDC XVIII.

n'a point à s'attarder à de pareilles objections qui ne subsistent pas devant les faits. L'archevêque de Milan avait à peine fondé son collège de Pavie qu'il écrivait aux nonces de France, d'Espagne et d'Allemagne pour leur demander si, dans les royaumes où ils représentaient l'autorité du Saint Père, il existait des collèges dans le genre de celui qu'il venait de fonder. Il serait très heureux, dans ce cas, de connaître, avec des détails précis et étendus, ce qui se pratique dans ces établissements ; il demande une copie de leurs constitutions et de leurs règlements (1). Cette sollicitude, ce désir de savoir comment on fait ailleurs, n'indiquent-ils pas un homme préoccupé surtout de bien faire et d'obtenir les meilleurs résultats ?

Pour le peuple, il a créé, ou plutôt il a mis en honneur et généralisé l'admirable institution de la Doctrine Chrétienne ; nous n'avons pas à y revenir. M. l'abbé Louis Vitali, dans son remarquable ouvrage *Beneficenza in Milano*, croit que l'on peut considérer saint Charles comme le premier fondateur des Écoles nocturnes pour les ouvriers. Saint Charles Borromée voyant, dit-il, combien l'instruction bien réglée du peuple pouvait aider au développement de la moralité publique, voulait que les jeunes artisans, occupés toute la semaine à leurs travaux et qui ne pouvaient recevoir aucune instruction, pussent au moins en recevoir un peu, les jours de fête, après les écoles de la doctrine chrétienne. On peut bien dire que cette pensée du saint archevêque a fait naître celle de créer les écoles du soir ou nocturnes de charité (2).

1. Lettre du 1 fév. 1578. — Bib. Amb. *Ms. C S I.* 11.
2. V. *Beneficenza in Milano*, p. 267.

CHAP. QUARANTE-HUITIÈME.

Physionomie et vertus de saint Charles.

Portrait de saint Charles. — Expression de sa physionomie. — Sa dignité pleine de majesté et de bonté. — Il est bon pour sa famille cardinalice. — Sa simplicité. — L'humilité des Borromée. — Ses audiences. — Le gentilhomme. — La grâce annoblit et relève ses qualités et ses sentiments naturels. — Dieu qui prévoit ses mérites annonce miraculeusement à sa naissance ce qu'il sera dans l'Église. — La foi domine et inspire toutes ses actions. — Sa force chrétienne. — Sa prudence. — Son habileté. — Sa grandeur d'âme. — Sa confiance en Dieu. — Son amour pour Dieu. — Il le communique aux autres. — L'amour des âmes. — Son amour des pauvres. — Ses aumônes. — Son hospitalité. — Les nombreux hôtes qu'il reçoit ne troublent en rien le règlement de sa maison. — Sa magnificence dans ses dons aux églises. — Son désintéressement. — Son mépris pour les richesses, les plaisirs et les agréments de la terre. -- Il semble n'avoir plus de corps. — Ses mortifications extraordinaires. — Son entourage supporte avec joie toutes les fatigues. — Ses maladies. — Sa lettre au cardinal de Côme. — Le remède du cardinal Borromée. — Sa lettre à l'archevêque de Valence. — Mortification dans les vêtements. — Mortification de sa volonté, de son intelligence, de sa langue. — Il fait imprimer un de ses discours. — Sa simplicité admirable. — Son héroïque humilité. — Le blason de sa famille. — Dieu l'exalte en proportion de son abaissement volontaire. — Sa douceur. — Il aime mieux prévenir le mal que de le punir. — Son indulgence. — Il gagne le cœur de son clergé. — Son épiscopat fut un long martyre. — La piété adoucit tout. — Sa prière continuelle. — Sa virginité. — Ses conseils au cardinal Bathori, neveu du roi de Pologne. — Délicatesse de sa conscience. — Le juste par excellence.

LE cardinal Borromée était d'une taille un peu au dessus de la moyenne : sa constitution vigoureuse et admirablement organisée, comme celle de tous les membres de sa famille, lui assurait une longue vie, au témoignage de

son médecin, Annibal Castiglione (1). Mais les jeûnes et les mortifications auxquels il se livra, avec tant d'ardeur, altérèrent la vigueur de son tempérament. Son visage, aux traits forts et accentués, d'une parfaite régularité, était long; son front large et rayonnant, sous lequel brillaient deux grands yeux bleus, respirait l'intelligence et la loyauté. Son nez était proéminent, aquilin, ses cheveux et sa barbe étaient d'un brun châtain; il entretint sa barbe jusqu'à l'âge de trente-huit ans, mais toujours courte et peu soignée; quand il se rasa complètement, on put apercevoir des rides profondes qui descendaient le long de ses joues pâles et amaigries par la pénitence plutôt que par l'âge.

Une gravité pleine de sérénité, une simplicité digne et noble, une bonté mâle et ouverte faisaient comme le fond de sa physionomie et, quand un léger sourire venait doucement contracter ses lèvres, elle prenait une expression si gracieuse qu'elle semblait s'éclairer comme d'un rayon céleste, qui communiquait à toutes les personnes présentes le sentiment inexprimable d'une grande joie intérieure (2). Jamais on ne l'entendit rire aux éclats, ni parler avec force; il faisait tout avec douceur et modestie, ne disant que ce qui était nécessaire et de la manière la plus concise.

Sa démarche était grave et naturelle, évitant la précipitation et la lenteur; ses gestes sobres et dignes; tout son extérieur avait revêtu je ne sais quel air majestueux et humble, noble et bon qui séduisait tous ceux qui l'approchaient. « J'ai visité bien des fois le Bienheureux, déclare un témoin du procès de canoni-

1. Bib. Amb. *Ms. G*, p. 193.
2. V. *Possevin*, ouvrage cité, p. 182.

sation ([1]) ; j'ai assisté aux audiences qu'il donnait à de grands personnages et j'ai toujours remarqué la grandeur et la dignité de son attitude, unies à une si grande bonté et à une telle mansuétude, que toute sa personne semblait quelque chose de miraculeux. »

« Quelle que fût l'intimité dans laquelle il vous admettait, dit un autre, jamais cependant cette familiarité ne diminua le respect qu'il inspirait. On ne pouvait le regarder sans se sentir le cœur merveilleusement impressionné. Je prends Dieu à témoin que je ne mens pas : j'eus la très grande bonne fortune d'être un long espace de temps à son service, passant avec lui, de jour et de nuit, six ou sept heures de suite : je l'ai confessé souvent ; en chevauchant à ses côtés, je me suis entretenu très familièrement avec lui et cependant, malgré cela, à toutes les fois que je devais paraître en sa présence, je tremblais très fort, j'avais peur qu'il ne vît la laideur de mes péchés, comme il arriva à beaucoup d'autres de ses amis : je savais que Dieu lui avait fait ce don particulier ([2]). »

Nul n'était plus modeste que l'archevêque de Milan : sa bonté n'avait point d'égale. Au milieu de ses familiers, rien ne le distinguait extérieurement : pour tout vêtement, il avait une simple soutane de laine ; les autres vêtements conformes à sa dignité n'étaient point à lui, disait-il ; mais à sa dignité cardinalice. Comme un bon père ([3]), il visitait la chambre des gens de sa maison pour voir s'il y avait des objets de vanité ou

1. Philippe Pirovani. V. *Procès Ms. des Oblats*, p. 2748.

2. POSSEVIN, p. 71. — Mgr Seneca, l'un des vicaires, a dit la même chose.

3. Suis familiaribus non ut dominus sed tanquam pater præcipiebat, eosque amore magno prosequebatur. *Informationes*, etc. 58e témoin, p. 507.

d'autres peu en rapport avec la pratique des vertus qu'il exigeait d'eux. Il parlait à tous, même aux garçons d'écurie et aux derniers serviteurs de la maison, s'informant d'eux-mêmes s'ils vivaient en bons chrétiens, s'il y avait quelque désordre dans la maison ou s'ils avaient subi quelque tort. Il ne regardait point au dessous de sa dignité de leur rendre quelquefois de petits services, comme d'allumer leurs lampes. « Nous devons être, disait-il, vis-à-vis de ceux qui nous servent tels que nous voudrions qu'on fût vis-à-vis de nous, si nous étions serviteurs (1). »

Ce dévouement était tel qu'un jour, dans ses visites, étant arrivé par hasard chez un prêtre très pauvre, il n'y avait qu'un lit, Charles le céda à ses serviteurs et il dormit sur la paille (2).

Le soir, à table, au milieu de ses prêtres, il lui arriva souvent de faire la lecture pendant le repas (3).

Il buvait de l'eau et il voulait qu'on donnât à ses familiers du bon vin et le meilleur pain de la ville. Si l'un d'eux était malade, on ne devait rien épargner pour le soulager. « Un œuf, une orange, auraient-ils coûté un ducat chacun, il ne voulait pas qu'ils en fussent privés (4). »

Il était si doux, si plein de mansuétude, dit l'un d'eux, que l'on ne le vit jamais en colère ; toujours il eût voulu pouvoir rendre le bien pour le mal (5).

Lorsque la mort enleva Tullio Albonese, cet agent

1. V. *Informationes in causa canon.* B. CAROLI, p. 61. — BIB. AMB. *Ms. H.* 37, *part. inf.*

2. *Informationes*, p. 507.

3. *Procès Ms. des Oblats*, p. 2629.

4. BIB. AMB. *Ms. G.* 30, p. 543.

5. *Informationes*, etc., p. 60.

avec lequel nous l'avons souvent vu s'entretenir, il consola sa veuve et se chargea de ses enfants. Après lui avoir exprimé sa propre douleur, il ajoute : « Quant à vous, je vous trouve bien digne de compassion, après une telle perte. Néanmoins vous devez croire fermement que Dieu, dans sa bonté, ne manquera pas de vous aider et de vous envoyer les meilleurs moyens de bien élever vos fils. Pour moi, j'ai reporté sur eux tout l'amour que j'avais pour le père. J'aurai soin d'eux, je m'en occuperai, comme de mes propres fils afin que dans leurs études ils fassent des progrès et qu'ils s'exercent à la pratique de toutes les vertus chrétiennes (1). »

Est-il étonnant si, avec un maître pareil, « sa maison était composée de telle sorte qu'on la pouvait prendre pour un paradis ? On n'y entendait jamais ni cris, ni querelles, ni disputes, mais tout s'y faisait avec douceur et avec charité (2). »

Il avait dépensé dix-huit mille écus pour restaurer le palais archiépiscopal qui menaçait ruine ; mais dans cette somptueuse demeure, il avait choisi, presque sous le toit, l'une des plus pauvres et des plus misérables chambres, où il devait être transi de froid en hiver et dévoré par la chaleur en été. C'est là cependant qu'il dormait sur une chaise, ou sur une simple table de bois. En visitant cette pauvre chambrette, qui fut depuis ornée de quelques peintures et qui attend de nouvelles restaurations, on ne peut se défendre d'une vive impression. Ce lieu témoin des mortifications, des prières et des extases du grand cardinal Borromée est l'un des

1. Lettre du 1er juillet 1571. — BIB. AMB., *Ms.* C. S. I. 6.
2. POSSEVIN, p. 31.

plus saints parmi ceux que possède déjà en si grand nombre l'illustre cité milanaise.

Le cabinet de travail était du même genre: il avait environ sept brasses de longueur et trois et demie de largeur, dit Possevin.

Le cardinal Borromée se montra magnifique dans les constructions qu'il fit élever pour ses séminaires, ses collèges, son chapitre; mais on ne peut l'accuser d'avoir agi ainsi par l'amour du luxe et par un vain désir de gloire. Dans sa personne, dans ses habits, dans ses paroles, dans ses habitudes, il justifiait pleinement la devise qu'il avait trouvée, en naissant, dans le blason de sa famille: *Humilitas.* Et cette simplicité fut d'autant plus admirable que nul, parmi ses ancêtres, ne lui en avait donné l'exemple, il a démenti un dicton populaire qui affirmait, avant lui, que les Borromées ne connaissaient l'humilité que dans leurs armoiries ([1])

Bon et dévoué avec les gens de sa maison, il était affable avec tous; le plus humble, le plus pauvre de ses diocésains pouvait l'approcher aussi facilement que les plus grands seigneurs de Milan. Chaque jour, il donnait audience, après sa messe, à tous ceux qui se présentaient et l'on peut lui appliquer à la lettre ce que saint Augustin disait d'Ambroise: « Des foules d'hommes affairés l'assiégeaient pour lui parler ou pour l'entendre. Il se mettait à leur service: tous ses instants étaient à eux; il s'en réservait à peine assez pour ré-

1. *Informationes*, p. 61. Le désir d'insulter, en tout et pour tout, à la mémoire du saint archevêque a fait oublier à un auteur contemporain que saint Charles n'a point choisi pour devise le mot *humilitas.* Cette confusion ne peut s'expliquer que par un parti pris inexcusable chez un historien.

parer ses forces par la nourriture, ou alimenter son âme par l'étude, dès que le bruit continuel des affaires étrangères lui laissait quelque repos (1). »

Ces audiences étaient si nombreuses et si multipliées, qu'il était obligé de quitter la ville ou de se retirer dans quelque couvent, quand il avait des choses importantes à expédier, des lettres à écrire qui réclamaient tout son temps (2).

Il donnait chaque jour ses audiences, dit un témoin, se tenant debout. Il se montrait très doux, très patient et ne renvoyait personne. Elles se multipliaient tellement que souvent l'heure du dîner arrivait, se passait, et lui écoutait toujours, ne se préoccupant jamais de ses besoins corporels. Il recevait avec la même affabilité les grands et les petits, les pauvres et les riches (3).

Dans les affaires qui se traitaient avec lui, dit un autre, soit en public, soit en particulier, il unissait toujours à la bienséance et à la dignité épiscopale une modestie incroyable que tout le monde admirait. Bien des fois, comme centurion de la ville, j'eus affaire avec lui et dans toutes les occasions j'ai observé sa douceur et sa prudence. Il était grave, ne disant que ce qui avait trait à l'affaire particulière dont on l'entretenait ; mais il trouvait des paroles si gracieuses, qu'à mon avis, on ne pouvait en espérer de plus aimables. Dans sa conversation, il n'y avait pas une parole qui ne fût bonne, religieuse, prudente et grave (4).

Le cardinal Borromée était un gentilhomme ; nous

1. S. AUGUSTIN, *Confessions*, liv. VI, n° 3.
2. Lettre du 17 mai 1581 à Mgr Speciano.— BIB. DES BARN., tom. II *del Gov.*
3. BIB. AMB. : *Ms. C.* 30, p. 120.
4. *Id.*, p. 230 et 281.

l'avons entendu dans sa jeunesse rappeler ce à quoi sa naissance l'obligeait aux yeux des hommes. Il ne tira jamais vanité de sa noblesse, mais il savait à quoi elle l'obligeait. Une fois, le jour de la Nativité de la sainte Vierge, l'année même de sa mort, il exposa dans un sermon les motifs qui avaient déterminé saint Matthieu à donner toute la généalogie du Sauveur afin de montrer de quel noble lignage sa mère était descendue ; il ajouta comme conclusion de son discours : « La noblesse de la naissance est un don et une grâce de Dieu. On ne doit point mépriser ce bienfait, ce serait une ingratitude. La noblesse est un puissant aiguillon pour pratiquer la vertu et un grand frein pour le vice. Dans un noble, le vice est plus odieux ; mais aussi la vertu resplendit avec plus d'éclat, elle ressemble à une pierre précieuse enchâssée dans l'or, elle brille plus que si elle était seulement dans l'argent [1]. »

L'éducation du foyer domestique, les sentiments distingués et élevés que saint Charles avait sucés, en quelque sorte avec le lait maternel, ne s'effacèrent jamais. Sous le cardinal et l'archevêque, on sentait le gentilhomme : sous ces vêtements usés, sous cette toilette pauvre et négligée, on voyait apparaître cette rare distinction, cette politesse exquise que ni le temps, ni l'usage ne sauraient donner sans la naissance ; dans ces marques d'intérêt prodigués à de simples serviteurs, dans ces attentions délicates vis-à-vis de ceux qui l'entourent, dans cette générosité de grand seigneur qui rétribue largement les services qu'on lui rend [2], en un mot, dans toute sa personne, dans toute sa conduite,

1. V. *Possevin.*
2. V. *Ms. G.* 30, p. 150, *a tergo.*

on devine l'homme de grande race, le descendant d'une de ces vieilles et respectables familles chez lesquelles se sont toujours maintenues les traditions de l'honneur et de la vertu.

Ces qualités naturelles, cet héritage paternel, s'il est permis de s'exprimer ainsi, étaient relevés chez notre saint par les motifs d'une foi admirable. La grâce s'était ajoutée à la nature ; ses pensées, ses actions, déjà si admirables, au seul point de vue humain, acquirent un prix infini et une perfection merveilleuse, sous l'influence de la grâce de Dieu, dominant et absorbant en quelque sorte la nature. Sa volonté, se montrant toujours fidèle et soumise aux inspirations et à l'action de l'Esprit divin, il devint cet homme si puissant, si grand et si saint dont nous venons de décrire les surprenantes actions.

Chez saint Charles, comme chez tous les saints, la grâce a tellement absorbé la nature, que cette dernière semble à tout jamais détruite. Travail admirable et divin dont les progrès, lents et cachés, n'apparaissent souvent, aux yeux des hommes, qu'à la dérobée. L'âme des saints est comme un vase de parfum ; l'humilité les rend attentifs à dérober leur trésor ; mais le parfum est si pur, si suave et si fort qu'il s'échappe, malgré tout, à travers les parois du vase et son odeur avertit même les plus distraits de sa présence. Ce parfum a été préparé, réuni, purifié par un travail de chaque instant et au prix de sacrifices inouïs. Il est des saints que Dieu a prédestinés, dès leur berceau, par des grâces signalées ; mais pour y rester fidèles ils ont dû, comme la généralité des hommes, connaître tout le poids de la vie et combattre contre l'ennemi du salut.

En annonçant par des signes merveilleux et extérieurs le haut degré de sainteté auquel ils devaient atteindre, Dieu ne les dispensait ni des luttes qui préparent la victoire, ni des épreuves qui engendrent la vertu.

Une auréole de lumière enveloppa la chambre dans laquelle naquit notre saint : ce signe merveilleux était une prophétie muette et éclatante de sa grandeur future, elle prédisait qu'il serait une des grandes lumières de l'Église, mais elle ne le mit à l'abri ni des tentations, ni des souffrances communes à tous les chrétiens, et elles furent pour lui d'autant plus violentes que sa vertu fut plus extraordinaire. Dieu, pour lequel tout est présent, a simplement annoncé l'avenir par ce miracle, il n'a en rien diminué le travail de la sanctification. Il voyait les luttes du jeune homme pour conserver sa virginité, il connaissait les triomphes qu'il remporterait sur les séductions de l'orgueil, augmentées par la grandeur de sa naissance et par la haute dignité dont il serait revêtu, à un âge où l'illusion est si douce et si puissante. Dieu avait devant les yeux ce courage et cette persévérance du jeune archevêque que ne décourageraient ni les fatigues d'un apostolat difficile, ni les oppositions des puissants de la terre ; il entendait les actions de grâces de ces infortunés, de ces cadavres vivants dont l'archevêque de Milan, au péril de sa vie, devait adoucir les souffrances et consoler les angoisses ; il voyait ce prince de l'Église, ce gentilhomme expier par des pénitences inouïes et des mortifications incroyables les péchés de son peuple ; il le voyait gravir ces montagnes couvertes de glace et de neige, s'exposer à toutes les haines, même à la mort, pour courir après les brebis rebelles

et par de sages réformes ramener au bercail celles qui s'en étaient éloignées.

Il est temps de présenter maintenant, comme dans un cadre, le résumé de cette vie si pleine et si merveilleuse et de montrer, par quelques détails plus particuliers, le principe et la suite des œuvres entreprises et accomplies par cet homme : elles constituent tout le travail de sa sanctification.

Le principe en fut dans une foi ardente et éclairée qui, en lui découvrant l'inanité des choses de la terre, lui fit estimer au-dessus de tout les biens du ciel. Son intelligence, illuminée des clartés de la foi, entrevit la grandeur et la puissance de Dieu, à travers les œuvres de la création ; il comprit que tout vient de lui, que tout doit retourner à lui et il ne voulut plus chercher ailleurs qu'en lui la lumière, le principe et la règle de ses actions. Le flambeau de la foi brilla toujours à ses yeux d'un vif éclat, dès sa plus tendre jeunesse, et il ne chercha jamais d'autres lumières, ni d'autres inspirations pour régler sa vie.

Ainsi nous le voyons à Arona, à Milan, à Pavie fuir les divertissements et les jeux de son âge pour chercher Dieu et s'entretenir avec lui dans la prière. Il n'eut pas seulement la foi qui consiste à croire et à accepter les vérités révélées; il eut le zèle et le courage de sa foi. Ils éclatèrent l'un et l'autre à la cour du pape, son oncle: loin de profiter de son influence sur le pape et de son autorité pour chercher à établir ses intérêts terrestres, il s'occupa uniquement, par la reprise du concile de Trente, de défendre et d'affirmer la foi défigurée par l'hérésie. A vingt-deux ans la mort de son frère ouvre devant lui le plus brillant

avenir; son oncle lui promet des richesses, des honneurs et des titres; mais la foi lui a montré l'inanité de toutes ces grandeurs humaines et, dans le secret de son cœur, il a pris et exécuté une résolution qui lui ferme à tout jamais la porte des espérances mondaines. Il ne voit que Dieu, il ne cherche que Dieu, il ne veut aimer que Dieu. C'est la seule pensée, c'est le seul amour qui fassent vibrer les cordes de son âme. Toutes les luttes qu'il soutient pour défendre les droits et la dignité de son Église, tous les périls auxquels il s'expose pour réformer les ordres religieux et son clergé, toutes les fatigues, les longs et pénibles voyages qu'il supporte pour instruire les populations confiées à ses soins et combattre les hérétiques de la Suisse et des Grisons, tout est le fruit d'une foi ardente et infatigable. Parcourez les milliers de lettres sorties de sa plume: celles adressées aux papes, aux rois, aux princes, aussi bien que celles écrites à de simples prêtres ou à des personnes d'une condition plus humble, elles sont toutes animées par le souffle d'une foi ferme, inébranlable, que l'espérance et la charité divines rendent encore plus admirable et plus persuasive. Combien de fois, dans le cours de cette histoire, le lecteur n'a-t-il pas eu occasion d'entendre les accents de cette foi confiante, filiale et amoureuse? S. Charles voit Dieu partout: dans la souffrance, dans la lutte, dans les obstacles, dans la joie, dans la maladie, dans la mort: cette vue de Dieu est pour lui une réalité si vivante qu'il ne connaît rien autre chose qui puisse fixer le but de sa vie tout entière. Cette conviction imprime à sa physionomie je ne sais quel admirable mélange de douceur et de force, de calme et d'activité, de zèle et de prudence, de ten-

dresse et de fermeté qui donne à toute sa personne un cachet de merveilleuse et surprenante originalité et à ses œuvres une fécondité inépuisable.

Il avait la foi des patriarches et des prophètes; seule elle lui a donné la force nécessaire pour accomplir la mission si grande et si ardue qu'il avait reçue de Dieu. Il fut le grand réformateur de la discipline et des mœurs ecclésiastiques; nous avons dit le courage et la persévérance dont il montra des preuves en toute circonstance. La force de sa volonté fut inexpugnable : quand il avait résolu une réforme, quand il avait donné une décision, rien ne le faisait plus revenir sur ses pas. La parole seule du souverain pontife était capable d'obtenir de lui tous les sacrifices ; il se rappelait alors que Dieu aime mieux l'obéissance que toute autre vertu. La foi lui pouvait seule donner cette énergie, après l'avoir guidé dans le choix et l'inspiration des mesures qu'il avait adoptées.

Il avait coutume dans les affaires de son administration et dans toutes celles qui lui furent confiées, de procéder de la même manière. Il cherchait d'abord à débarrasser son esprit et son cœur de toute préoccupation, à l'égard de la question qu'il s'agissait de décider, il voulait s'établir dans un calme parfait, presque dans l'indifférence et il y arrivait en s'appliquant à ne vouloir que ce qui lui paraissait le meilleur, le plus juste et le plus agréable à Dieu. Il demandait des lumières par une prière continuelle, il ordonnait souvent, dans ce but, des prières publiques : Il réfléchissait, il examinait avec soin l'affaire sous tous les aspects possibles, il pesait les avantages et les inconvénients de toutes les solutions qui se présentaient à son esprit. Il était doué d'une grande perspicacité na-

turelle, d'un jugement droit et d'une rare habileté. Il notait par écrit les difficultés qu'il entrevoyait, les moyens de les écarter; il signalait les avantages du parti qu'il croyait le meilleur, énumérait ses raisons, le mode d'exécution, puis, quand il avait bien prié, bien réfléchi, il avait recours aux lumières des hommes qui l'entouraient, il prenait leur avis et ce n'est qu'après être en quelque sorte descendu dans les entrailles mêmes du sujet, dit Bescapé, qu'il se décidait à agir. Sa prudence ne l'abandonnait pas dans l'action. Elle était admirable, dit Mgr Speciano, « et si je voulais, ajoute-t-il, raconter seulement quelques traits parmi toutes les preuves de prudence qu'il a données, je ne pourrais terminer mon discours. »

Il avait une admirable force de caractère et une invincible constance qui le portaient à affronter les choses les plus difficiles, à surmonter des fatigues extraordinaires, à s'exposer à de nombreux périls, même à celui de la vie. Ceux qui lui firent opposition, dans les luttes qu'il soutint pour la dignité de son Église, virent leurs ruses ou leurs violences échouer devant sa constance; ils rendaient les armes, en disant qu'on ne le pouvait vaincre. Ce vaillant évêque avait coutume de dire : « Les affaires bien réfléchies et prudemment établies sont pour moi résolues complètement ; car elles ont toujours réussi comme je l'avais délibéré [1]. »

S'il était ennemi de cette prudence, tout humaine, qui ne repose que sur une grande confiance en son savoir-faire, il ne dédaignait pas cependant d'user des moyens humains pour la réussite de ses entreprises. Il avait même une très grande habileté pour résoudre les

1. *Informationes*, p. 57.

difficultés, si bien, déclare un témoin, que les hommes sages l'appelaient l'homme des solutions. Il trouvait un remède à tout. Il n'y eut pas d'affaire si difficile, si compliquée qu'il n'ait expédiée. A l'occasion de la peste on vit clairement qu'il avait toujours quelque moyen pour sortir des difficultés. Lui seul a soutenu le poids de l'organisation des secours : il a proposé les quarantaines, songé à l'établissement des cabanes, trouvé des gens pour servir les malades, procuré des ressources, en un mot, il a divinement surmonté toutes les difficultés[1].

Les preuves de cette constance d'esprit, de cette prudence et de cette habileté abondent dans l'histoire que nous venons de tracer. Son intrépidité d'âme n'y paraît pas avec moins d'éclat. Rien ne lui faisait perdre le calme de sa conscience, la paix de son âme. « Ce serviteur de Dieu, dit un autre témoin, fut un homme admirablement orné de constance et de patience. Dans les adversités, dans les plus grands dangers et dans toutes les affaires, il ne montra jamais d'autre crainte que celle d'offenser Dieu et en tout temps il montra une âme invincible [2]. »

En 1579, un de ses cousins, époux d'Isabelle Borromée, fille du comte Jules César, son oncle, reçoit une lettre de l'évêque de Savone. Ce prélat le priait de communiquer au cardinal Borromée un projet formé pour attenter à sa vie et de l'engager à prendre les plus grandes précautions pour le faire échouer. Ce parent se rendit au palais archiépiscopal, de grand matin et à force d'instances, il obtint une audience dans le cabinet vert. Quand le saint eut connu d'une manière

1. Témoin du procès de canonisation. — BIB. AMB.; *Ms. G.* 30, p. 506.
2. BIB. AMB.; *Ms. G.* 30, p. 38.

sommaire ce dont il s'agissait, il prit les lettres, fit apporter un flambeau et il les brûla sans même les lire. « Comme je m'étonnais de cette manière de faire, déclare le témoin, le cardinal me dit: Je vous remercie, M. le chevalier, de votre charité. Remerciez également, en mon nom, l'évêque de Savone, je le ferai moi-même, du reste ; mais je ne veux pas savoir qui a conçu contre moi de coupables intentions, dans un instant je vais dire la messe, je ne veux même pas avoir la tentation d'un mauvais sentiment contre qui que ce soit [1]. »

Sa confiance reposait tout entière en Dieu ; il ne désirait que sa gloire et son service : pour les procurer aucune crainte, ni aucun obstacle n'étaient capables de le faire reculer. La foi lui montrait la grandeur, la puissance et la bonté de Dieu : et il se reposait complètement sur lui pour le succès de ses entreprises. Cette confiance était aveugle, dans ce sens que rien ne pouvait l'ébranler; mais elle était loin d'être téméraire. Ce qu'il y eut surtout d'admirable dans la confiance du cardinal Borromée, dit l'un de ses historiens [2], c'est que dans les circonstances où il espérait le plus fermement, on ne le vit jamais attendre avec présomption ce qu'il avait demandé: il réglait son extrême espérance selon les lois de la raison et de la prudence. On ne le vit jamais s'exposer à un péril sans un très grave motif: jamais il n'entreprit rien sans avoir auparavant bien mesuré toutes choses, rien qui fût contraire à la gloire de Dieu ou capable d'être blâmé par des hommes sages. Personne ne fut moins timide et personne ne fut plus prudent. Après s'être entouré de

1. Bib. Amb. : *Ms. G.* 30, p. 352.
2. Giussiano.

toutes les précautions humaines, il demandait le secours de Dieu. Appuyé sur l'un, mais ne refusant pas les autres, il usait de tous les moyens en son pouvoir ; et il les complétait par le recours à l'assistance divine. Au moment de la peste, il ne refusa pour lui-même et pour les siens aucun des préservatifs conseillés par les médecins, à moins que la nécessité d'accomplir un devoir de sa charge pastorale ne l'obligeât à affronter le mal en face et à l'instant. En dehors de cette circonstance, on l'entendit souvent réprimander avec force ses familiers qui se montraient téméraires ou imprudents : n'ayant point la charge du ministère pastoral, ils ne devaient pas, disait-il, s'approcher des malades; mais lui au contraire ne pouvait sans crime s'éloigner d'eux. Il était convaincu que le mal ne se pouvait vaincre que par le secours de Dieu ; néanmoins il avait soin qu'on usât de tous les remèdes et de tous les moyens humains pour en triompher. Nous savons toutes les mesures qu'il adopta pour atteindre ce résultat.

Il avait coutume de renfermer son espérance dans certaines limites, au delà et en deçà desquelles la vertu ne saurait exister, s'appliquant surtout à ne laisser aller son esprit ni à la présomption, ni au découragement.

Plus l'épreuve était forte et redoutable, plus sa confiance grandissait. « Il n'y a personne, écrivait-il, qui sache nous consoler avec plus d'à propos et qui le puisse plus efficacement que l'Esprit-Saint, le vrai consolateur des affligés (1). »

Il disait souvent : « Il faut d'abord demander ce qu'il

1. Lettre à l'évêque de Barcelone.

y a de meilleur, puis ensuite espérer encore ce qu'il y a de meilleur. L'espérance en Dieu ne peut jamais paraître plus certaine que lorsque les hommes n'y apportent aucun obstacle. En effet, les moyens divins dépassent tellement les ressources de la prudence humaine que Dieu se plaît souvent à donner ce dont les hommes, dans leur peu de sagesse, ont désespéré. »

Nous pourrions rappeler plus d'un fait à l'appui de cette parole. Une espérance et une foi moins robustes auraient désespéré de vaincre les obstacles opposés si souvent à ses meilleurs projets; mais rien ne l'ébranla, ni les oppositions faites par le pouvoir civil à l'exercice de sa juridiction, ni les difficultés apportées, à Rome, à l'approbation de son IVe et de son Ve concile, ni les menées dirigées contre le rétablissement de la liturgie à Monza, ni les obstacles apportés par les autorités suisses à son entrée dans la vallée de Mesolcina : rien ne fut capable d'arrêter ses démarches, de faire fléchir sa résolution, ni de décourager son espérance dans le triomphe de son droit et de la bonne cause.

Il apporte la même confiance dans l'administration temporelle de sa maison; il donne aux pauvres, sans calculer, sans songer aux nécessités du lendemain. La Providence ne songe-t-elle pas à nourrir les oiseaux du ciel et à vêtir le lis des champs! Un jour, la caisse est vide et son économe vient dire qu'il ne sait comment pourvoir aux besoins de la famille de l'archevêque, il n'y a plus rien absolument au palais.

« Eh bien! répond le cardinal, ne vous inquiétez pas et soyez sûr que Dieu y pourvoira. »

Le soir même, il lui arrivait de Naples, d'une façon

inattendue, une lettre de change de sept mille écus qui lui étaient dus sur les pensions que lui accordait le roi d'Espagne ([1]).

Quand l'économe lui présenta cette lettre: « Voyez, dit-il, homme de peu de foi: Est-ce que le bras du Seigneur est raccourci? »

Si nous voulions maintenant faire connaître l'amour divin dont ce cœur était rempli, il nous faudrait la plume d'un séraphin ou les accents mêmes du saint pour en donner une idée. Il aimait tant Dieu, qu'il désirait lui donner la plus grande preuve d'amour qui se puisse donner, celle de répandre son sang pour lui ([2]). C'est ce que plusieurs témoins déposèrent ([3]).

L'ardeur de son amour se trahissait par des paroles, qui enflammaient son auditoire: il était impossible de résister à la puissance et à la suavité de son discours; et quand il avait excité dans un cœur les flammes de l'amour divin, affirme un de ses historiens, cet amour ne se refroidissait jamais. Cela tient du miracle. En effet, ses familiers réunis autour de lui, excités par ses conseils, ne se ralentirent jamais dans leur ferveur; ils ne laissèrent jamais aucune de leurs entreprises inachevée; on n'en cite pas un seul qui ait abandonné l'œuvre de sa sanctification, ou qui soit revenu sur ses pas dans la route commencée sous sa direction. En voyant leur zèle, leur activité joyeuse et continue dans le bien, on avait coutume de dire que l'ardeur de Charles se communiquait à eux comme par une espèce d'affinité dans l'amour.

1. Déposition d'un de ses pages. BIB. AMB., *Ms. G.* 30, p. 445.
2. Apud Joannem c. XV, 13.
3. *Procès Ms. des Oblats*, p. 2717.

Sa vue suffisait pour inspirer l'amour de Dieu. A l'autel surtout, il était transfiguré. C'était une merveille de le voir, dit un témoin, il semblait un ange, c'était une image véritable de la piété (1). Il célébrait la messe avec une si grande dévotion, dit un autre, que les assistants ne pouvaient retenir des larmes d'émotion; il n'était pas long, il prononçait distinctement et avec promptitude tout ce qu'il lisait, il observait très exactement toutes les cérémonies, et il n'avait même pas besoin d'assistants (2).

Son amour de Dieu se révélait dans toute sa personne dans les larmes abondantes qu'il répandait devant l'autel avec ses prières, dans ses oraisons prolongées qui lui faisaient oublier l'heure de ses repas.

Plût à Dieu qu'il nous fût donné de pouvoir pénétrer dans cette petite chambrette, dont les murs sont ornés de tableaux représentant les principaux mystères de la vie de Jésus-Christ et les images des saints : à l'heure où le palais est plongé dans un profond sommeil, un homme seul veille et envoie vers le ciel le parfum de ses prières et les élans de son amour. Il semble absorbé dans l'extase : rien ne le distrait, il voit Dieu et s'entretient avec lui d'une manière si intime qu'aucun bruit de la terre n'arrive à ses oreilles. Son seul souci, c'est de parler de Dieu ou de parler avec Dieu ; il peut véritablement s'appliquer ces paroles des livres saints : Dieu est à lui et lui tout

1. Bib. Amb., *Ms. G*, 30 p. 230.

2. Possevin, p. 74. Une chose, dit cet historien, me causait toujours un grand étonnement : à Milan, il disait la messe selon le rit Ambrosien; hors de Milan, là où l'on suivait le romain, il célébrait, selon ce rit, sur-le-champ, sans aucune préparation aux cérémonies qui sont si différentes de l'Ambrosien et jamais il ne se trompait, il n'éprouvait même pas la moindre hésitation.

entier est à Dieu (1). Il le possède et il le trouve si beau, si parfait qu'il voudrait le faire connaître et aimer de toute la terre. Voilà le secret des travaux qu'il s'impose, voilà l'inspirateur de ses actions : communiquer aux autres, et surtout aux âmes qui lui sont confiées, quelque chose du feu divin qui l'anime et le dévore. Pour cela il se fera tout à tous : les grands et les petits, les riches et les pauvres, les habitants des villes et les pauvres montagnards, oubliés au fond d'une obscure vallée ou perdus sur le sommet d'une roche sauvage et inconnue, le verront ; ils l'entendront, ils recevront les témoignages de son amour et ils sentiront les bienfaits de son inépuisable dévouement. L'amour des âmes, rachetées par le sang de JÉSUS-CHRIST, lui fait supporter toutes les fatigues, endurer toutes les souffrances, accepter tous les supplices : *caritas... omnia suffert ... omnia sustinet* (2). Au mois de juillet 1581, il administrait le sacrement de confirmation dans l'église de Porlezza, sur les confins du Tessin et de la Lombardie ; l'église était remplie de montagnards aux vêtements grossiers, à l'haleine épaisse et forte. A un moment donné, l'air se trouva si chargé, l'odeur si nauséabonde que ceux qui accompagnaient le cardinal, ne pouvant plus y tenir, furent obligés de sortir les uns après les autres pour ne pas succomber. Le saint, comme s'il ne s'apercevait de rien, continua à officier avec la même majesté et la même charité et il ne finit la cérémonie qu'entre deux et trois heures de l'après midi. Après une si longue cérémonie, il ne prenait d'ordinaire qu'un peu de pain, du lait, des châtaignes blanches et

1. Dilectus meus mihi et ego illi. — Cant. II, 13.
2. I ad Cor. XIII, 7.

sèches ou quelques-uns des fruits récoltés dans ces campagnes (1).

Il était vraiment mort à lui même ; il semblait plutôt vivre pour les autres que pour lui. Il aimait les âmes. Dans son premier concile provincial il s'était dit le père de son peuple, il avait appelé les Milanais ses enfants et dans le cours de tout son épiscopat il montra que rien ne fut plus vrai. L'amour du père et des enfants fut réciproque. On eût regardé comme un miracle, comme une chose inouïe de voir un malheureux hésiter à recourir à lui ou un pauvre sortir de sa présence les mains vides. Il recevait avec mansuétude les veuves, les orphelins et tous ceux qu'une infortune, quelle qu'en fût la nature, amenait vers lui ; il ne les attendait pas pour les secourir ou les consoler, il suffisait qu'il eût connaissance de leur pauvreté ou de leur affliction.

Les communautés religieuses, les hôpitaux, les asiles connaissent sa prodigalité. On sait comment il leur distribua en un seul jour les quarante mille écus qu'il retira de la vente de la principauté d'Oria, dans le royaume de Naples, qu'il avait eue en héritage de son frère (2).

Tous les témoins appelés à déposer sur les vertus du saint sont unanimes pour redire l'abondance de ses aumônes et la générosité de son cœur. Nous citerons seulement le témoignage d'un chanoine, diacre du Dôme, qui fut l'économe du cardinal Borromée. « Tous les revenus de l'archevêché, dit-il, passaient par mes mains et je sais que le saint dépensait tout

1. Déposition du Général des Oblats. — V. Bib. Amb., *Ms.* 91, p. 12.
2. Bib. Amb., *Ms. I*, 132, p. 277. — Une partie de cette somme fut donnée à de pauvres monastères.

pour payer ses officiers, réparer le palais, les édifices et donner aux pauvres. Le cardinal fut toujours large et généreux pour ses dépenses, dans les choses convenables : il avait confiance que Dieu ne lui manquerait jamais [1]. » Nous avons eu plus d'une fois occasion de signaler les aumônes du saint, elles sont connues du monde entier.

Quand il arriva à Milan, il vendit tout ce qu'il avait de plus précieux pour venir au secours de pauvres religieuses qui mouraient de faim : les autres pauvres en eurent leur bonne part. Il prodiguait son assistance aux familles déchues ; il soulageait leurs misères avec autant de délicatesse que de générosité. Il ne sortait jamais sans porter avec lui une bourse pleine qu'il avait l'habitude de vider. « L'évêque, disait-il, est le père des pauvres et il ne faut laisser personne s'éloigner de son père les mains vides. » Afin de multiplier ses aumônes, il économisait sur ses dépenses personnelles : il portait de vieux vêtements, il avait banni le luxe de sa maison ; son amour de la pauvreté inspirait sans doute cette grande simplicité ; mais son vif désir de pouvoir soulager les malheureux, par de plus abondantes aumônes, était un des plus puissants mobiles de cette

1. BIB. AMB., *Ms.* 30, p. 153. — Croirait-on qu'on a pu écrire de ce grand archevêque, dans la ville de Milan même, où se garde si fidèlement le souvenir de sa charité : « Aucun document ne prouve qu'il a dépensé des sommes en faveur des pauvres, il est nécessaire de le dire. » Ainsi saint Charles n'aurait rien fait pour les pauvres, mais tous ses revenus d'Oria et toutes ses autres générosités seraient allés aux églises, aux prêtres et aux moines. Bien plus, selon cet auteur, il aurait même enlevé aux hôpitaux une partie de leurs revenus en faveur des couvents. Les aumônes qu'il distribua pendant la peste furent celles des fidèles et non les siennes, etc., etc. — Les témoins des procès de canonisation n'ont aucune autorité, sans doute, aux yeux de cet auteur; aussi, il nous semble fort inutile de nous arrêter à de semblables aberrations : il suffit de les mentionner pour les réfuter.

économie. Il lui revint de l'héritage de la princesse Virginie de la Rovère, fille du duc d'Urbin, veuve de son frère Frédéric, la somme de trente mille écus d'or et la plus grande partie de cette somme passa entre les mains des pauvres. Il avait vendu dans la même intention les galères de Frédéric ; il donna la somme entière à l'orphelinat de la ville de Gênes.

Mais, comme le dit si justement Oltrocchi, sa manière de donner et le motif qui l'inspirait sont plus magnifiques encore que ses dons eux-mêmes. Il répand ses richesses : il n'est attentif qu'à une seule chose, en cacher l'abondance. Souvent il se servait de mains étrangères, afin qu'on ignorât d'où venait le secours. Jérôme Castani, son économe, dit qu'il n'aimait pas toucher l'argent, il semblait même ne pas savoir distinguer la valeur des monnaies. Il surmonta cette espèce de répulsion pour le maniement de l'argent, au moment de la peste, sur les conseils de Castani et de Petrucci qui lui firent observer qu'il serait bien préférable qu'il distribuât de sa propre main les secours dont les pauvres avaient besoin. C'est alors qu'il prit l'habitude de porter avec lui une bourse qu'il épuisait chaque jour. Cette bourse, touchant témoin de la charité du saint, était encore conservée dans la famille Trivulzi, au temps d'Oltrocchi.

Une année, l'hiver sévit avec rigueur, il se rappela qu'il avait autrefois porté des pelisses bien chaudes, qui étaient encore conservées dans le vestiaire du palais : la nuit de Noël, il les envoya à l'hospice des vieillards.

Au début de la peste, il envoie son lit au Lazaret ; il ne voulut plus se servir, même d'un grabat, tant

que dura le fléau. Ce qu'il dépensait pour sa nourriture, au témoignage de ses familiers, était bien au-dessous de ce que pouvait coûter l'entretien du dernier esclave. Mgr Castelli avait coutume de dire : « Les aumônes de Charles sont comme les nerfs qui font vivre l'Église de Milan. »

Parmi les vertus qui doivent distinguer l'évêque, l'apôtre place à l'un des premiers rangs l'*hospitalité*. Elle était familière à l'archevêque de Milan et son palais était ouvert à tous ceux qui se présentaient. Les cardinaux, les évêques y étaient reçus avec leur suite et, à cette époque, le personnel des cardinaux était considérable ; malgré la dépense, il les logeait tous et les gardait quelquefois un temps assez long. Un grand nombre d'évêques se plaisaient dans sa compagnie, quelques-uns y venaient en quelque sorte faire l'apprentissage de cette vie si sublime et si sainte de l'épiscopat ; ils accompagnaient l'archevêque dans ses visites pastorales, ils visitaient ses séminaires, ses communautés, ils officiaient dans sa cathédrale, en tout et partout, ils recueillaient ses exemples, demandaient ses conseils et retournaient, au milieu de leurs peuples, les mains pleines des trésors qu'ils avaient puisés à Milan.

Il arriva que quelques-uns de ses visiteurs tombèrent malades dans son palais. Le cardinal eut pour eux les attentions et les sollicitudes d'un ami, d'un frère. Un évêque d'au delà des Alpes fut contraint par le mal, à son retour de Rome, de s'arrêter à Milan. Le saint le reçoit avec bonté, s'assied près de sa couche, lui sert en quelque sorte de garde-malade et, quand il voit l'heure de la mort approcher, il le prépare à ce grand passage, lui administre lui-même les derniers sacrements

et il lui fait faire, à ses frais, de splendides funérailles.

Les princes, les nobles sont reçus chez lui : il leur prodigue tous les soins d'une hospitalité généreuse et cordiale ; mais il songe également aux besoins de leur âme et il multiplie ses sages conseils, ses paternels avertissements. Le neveu du roi de Pologne, le cardinal Bathori, accompagné de cinquante hommes à cheval, est accueilli avec tous les honneurs dus à son rang : les autres viennent avec une suite de vingt, de trente hommes, tous sont logés et reçus par l'archevêque. Dans ces circonstances, pour faire honneur à ses hôtes, il invite à sa table les patriciens de Milan et tous remportent une haute idée de la magnificence et de la sainteté du cardinal. Sa table est grandement servie ; mais tout ce qui serait contraire à la modestie ecclésiastique en est sévèrement banni. Il n'y a pas de luxe, mais tout porte un cachet de grandeur et de simplicité auquel ses hôtes se plaisent à rendre hommage. Quant à lui, il ne retranche rien de ses habitudes de sobriété et de pénitence, qu'il cherche à dissimuler, en faisant les honneurs de sa table. Rien du reste n'est changé au règlement de sa famille et la lecture se fait comme à l'ordinaire pendant une partie du repas.

S'il reçoit les seigneurs de la Suisse ou des Grisons, il est plein d'attention pour eux et il se fait vraiment tout à tous pour trouver les moyens les plus faciles de sauver les âmes des peuples qui leur sont soumis. Il consent à manger des viandes dont il s'abstient d'ordinaire, il accepte un peu de vin et répond avec simplicité aux toasts qu'ils aiment à porter dans leurs repas.

On connaît la générosité de ses réceptions ; de tous côtés on accourt, les uns pour être témoins de sa

sainteté et recueillir ses paroles, les autres amenés par la nécessité de traiter avec lui : tous étaient retenus par le charme et la puissance de son affabilité. Les jeunes élèves du collège germanique de Rome, après avoir achevé le cours de leurs études, passaient par Milan pour retourner dans leur pays et l'archevêque en logeait quelquefois jusqu'à trente et quarante à la fois. Si le réfectoire n'était pas assez grand, il faisait dresser des tables dans d'autres salles : ce qui arrivait ordinairement à l'époque des synodes diocésains, la majeure partie de ses prêtres étant reçus à l'archevêché. Il avait même résolu de loger tous les prêtres, quand ils viendraient à Milan ; il avait chargé son vicaire de leur faire connaître son désir à cet égard et de leur défendre de descendre à l'avenir dans les auberges ([1]).

A Rome, son petit palais de Sainte-Praxède était également ouvert à tous ceux qui se présentaient : « Je l'ai accompagné trois fois dans ce voyage, dit un témoin, j'étais chargé de recevoir les étrangers et quand je n'en avais que cinquante à la fois, c'était peu. Aussi, nous tous, gens de sa famille, nous étions très à l'étroit, la plupart des chambres étant données aux étrangers et aux pèlerins ([2]). »

Ces fréquentes visites et ces nombreux hôtes ne troublaient cependant en rien la vie calme et réglée, qu'on menait à l'archevêché de Milan. Ce va et vient continuel ne dissipait nullement le personnel du palais: chacun avait son office et chacun s'occupait de le remplir avec exactitude et modestie : les hôtes n'étaient guère moins édifiés de la vertu et de la fidélité des serviteurs que de la sainteté du maître. Le soir, tous les hôtes, quelle

1. Bib. Amb. *Ms. G* 30, p. 116. — 2. *Id.*

que fût leur dignité, se trouvaient réunis, avec la famille du saint, pour la prière et la lecture du sujet de méditation pour le lendemain. Plus d'un évêque touché de cet exemple, adopta la méthode du cardinal Borromée et lui, qui n'avait d'autre désir que de voir imiter ces pieux usages, bénissait Dieu d'avoir amené ces prélats sous son toit.

Ces dépenses considérables réduisirent quelquefois ses intendants aux abois. L'on raconte qu'une fois ils tinrent conseil et résolurent de déclarer au cardinal que ses revenus étaient bien au-dessous de pareilles dépenses. Le saint les réunit, il les interroge, les écoute et tous disent qu'on ne peut continuer plus longtemps une telle libéralité. Le cardinal loue leur prudence, admire leurs sages calculs et donne enfin la solution suivante à tous leurs doutes : « Il ne faut rien diminuer, dit-il, de notre libéralité ordinaire. Quand bien même nos revenus paraîtraient insuffisants, il faut songer que la divine providence peut certainement faire face à de plus grandes dépenses encore. L'évêque doit être hospitalier et, si vous voulez lui ravir cette vertu, vous le privez du plus grand honneur qu'il puisse avoir aux yeux de Dieu et des hommes. »

« Il ne faut pas, disait-il, dans une autre circonstance, que l'argent reste en dépôt dans la demeure d'un évêque. Il doit si bien régler ses affaires qu'il ne lui doit rien rester de ses revenus ou, s'il en reste, à la fin de l'année, il doit l'employer en libéralités. »

Et l'on continua à l'archevêché de Milan à recevoir avec la même affabilité tous les hôtes qui se présentèrent. Le saint savait bien que le Dieu très bon et très

puissant ne se laisse jamais vaincre en générosité par ceux qui le servent et espèrent en lui.

Nous avons dit combien il fut magnifique dans les dons qu'il fit aux églises, aux monastères, aux séminaires et aux maisons d'éducation pour la jeunesse. Cette magnificence fut telle qu'un historien se demande si cette vertu n'a pas chez lui dominé toutes les autres. Tout ce que ses prédécesseurs ont fait dans l'Église de Milan semble comme résumé dans la personne de Borromée. Nous avons pu, dit-il, admirer dans trente-cinq de ses prédécesseurs des vertus isolées qui semblent toutes s'être réunies dans le seul Borromée. Sa grande foi, son amour de la prière, sa piété, sa justice et toutes les autres qualités de son âme, sont admirables mais nous n'hésitons pas à dire qu'il a atteint le plus haut degré de la munificence et de la libéralité. Avant tout, et c'était dans l'ordre, il l'a exercée envers la personne même du Fils de Dieu, présent réellement dans nos églises ; il a imité en cela Madeleine répandant à profusion un parfum de grand prix sur les pieds du Sauveur. Malgré tout ce qu'il a fait pour les pauvres, les membres mêmes de JÉSUS-CHRIST, nous entendons encore ce blâme de Judas : il eût mieux fait de donner aux pauvres tout ce qu'il a donné aux églises et aux couvents. C'est le cri des âmes qui n'ont point l'instinct des choses de Dieu. Elles ignorent ou elles feignent d'ignorer que la source de la vraie charité, envers le pauvre, se trouve au pied des autels que l'amour se plaît à dresser et à embellir, en l'honneur de Celui qui le premier a donné au monde l'exemple du dévouement et de l'amour envers les pauvres.

Nous ne pouvons passer sous silence les preuves

d'abnégation et de noblesse de caractère qu'il donna, peu après la mort de Pie IV. Les administrateurs de sa fortune avaient porté plainte contre un cardinal, qui refusait d'acquitter une rente annuelle de dix mille écus qu'il devait à leur maître. La chose avait été déférée au sacré tribunal de la Rote: les juges inclinaient à se prononcer en faveur du cardinal Borromée. L'ayant appris, il ordonne aussitôt à ses agents de se désister de leur plainte, d'interrompre le procès et, se montrant d'une largesse vraiment princière vis-à-vis de ses adversaires, il leur écrivit : « Je ne veux pas distraire mon esprit des choses divines par ces préoccupations tout humaines. Il serait du reste inconvenant de me voir en procès avec l'un de mes frères ; j'ai résolu fermement qu'on ne soulève désormais aucune controverse, avec qui que ce soit, à l'occasion de mes intérêts personnels. Il vaut mieux souffrir des dommages dans ces sortes d'affaires que d'agir : ce serait prolonger les discordes et non les faire cesser. Les ennuis causés à des adversaires ne se peuvent compenser par n'importe quel accroissement d'avantages matériels. » Rien ne lui paraissait plus digne d'approbation que la tranquillité et la paix.

Et ainsi fut terminée cette affaire. Saint Pie V et les cardinaux admirèrent et louèrent hautement cette solution.

Tous ces faits nous montrent l'étendue du renoncement du cardinal Borromée. Il ne tenait ni aux richesses, ni aux joies, ni aux grandeurs de ce monde.

L'or et l'argent étaient pour lui, « une chose toute terrestre et semblable à la boue, » qu'il fallait mépriser ;

il n'était jamais si joyeux que lorsqu'il ne restait plus rien dans son palais.

Il s'était déchargé complètement de l'administration de ses biens temporels sur des économes, dont il n'examinait les comptes qu'une seule fois l'an. Le désintéressement lui semblait une vertu si importante et si nécessaire dans un évêque que, malgré son inépuisable charité, il blâmait hautement les prélats qui n'étaient pas animés des mêmes sentiments. Dans ces circonstances, il rappelait la prière de saint Augustin, demandant à Dieu d'arracher de son cœur l'amour des richesses, qui ne peut exister dans un cœur avec l'amour de Dieu.

Il ne se donna jamais aucun des plaisirs, aucune des joies légitimes que ne se refusent pas toujours les chrétiens les plus fervents. Combien de fois plusieurs cardinaux l'invitèrent à visiter leurs villas dans l'intention de lui ménager quelques moments de repos. Il répondit quelquefois à leur invitation; mais il se promenait au milieu de toutes les merveilles de l'art et de la nature répandues à profusion dans les splendides habitations de Caprarola, de Bagnaia et de Rho, sans même y fixer ses regards. Le cardinal Gambara le pressait un jour de contempler les richesses de sa villa, il lui répondit: « Tout cela serait plus que suffisant pour construire un monastère de vierges destinées à prier Dieu! »

La leçon ne fut pas perdue: ce cardinal, dont la pénétration d'esprit et le savoir étaient regardés comme prodigieux, donna les preuves d'une vertu non moins admirable : il suivit en plusieurs points les conseils du saint archevêque de Milan, il tint un synode, contribua

puissamment, par ses exemples et ses paroles, à rétablir la discipline ecclésiastique, il fonda un magnifique hôpital à Viterbe, restaura à grands frais sa cathédrale et plusieurs autres églises de son diocèse.

Un autre prélat louait devant lui les splendeurs de la villa de Caprarola : « Il faut songer, dit-il, à nous préparer une demeure éternelle et non faite de la main des hommes ; il nous faut élever des édifices beaucoup plus nobles ! »

A Vigevano, l'évêque lui montrait avec une certaine satisfaction le jardin qu'il avait pu ajouter aux dépendances de l'évêché et l'un des assistants fit remarquer que l'archevêque de Milan pourrait y trouver quelques moments d'un repos bien nécessaire à ses immenses fatigues : « Un évêque, répond-il, ne peut pas trouver de bosquets plus propres à reposer son esprit que la sainte Bible. »

On ne put jamais le décider à visiter la galerie de Grégoire XIII, si ce n'est en y passant rapidement.

Il était si détaché de tout, qu'il ne fit acucune démarche pour rentrer en possession de la Rocca d'Arona, lorsque le gouverneur de Milan la confisqua. Elle ne rentra en possession de sa famille que par le fait de la volonté du roi qui, mieux instruit des vertus et des actions du saint, la lui fit restituer ; de son vivant, il l'avait déjà cédée aux membres de sa famille ([1]).

Cette abnégation allait jusqu'à l'oubli de son corps, il agissait comme s'il n'en avait pas. Nous connaissons déjà ses jeûnes prolongés, son abstinence d'anachorète, ses nuits consacrées presque entièrement à

1. Déposition d'un des 60 décurions de Milan. — Bib. Amb. *Ms. G* 30, p. 231.

l'oraison ou au travail, dérobant à peine deux ou trois heures pour satisfaire à l'impérieux besoin de la nature qui ne peut se passer de sommeil, dormant sur une simple planche ou sur une chaise. Nous l'avons vu dans ses visites pastorales, dans les consécrations d'églises, après des fatigues qui semblent au-dessus des forces humaines, attendre jusqu'à trois et quatre heures de l'après-midi, avant de prendre une nourriture qui ne pouvait le soutenir que par un miracle. Le P. Panigarola a pu dire dans son oraison funèbre : « Si ce n'est par grande nécessité, il ne désirait jamais ni nourriture, ni boisson, ni repos. Il vivait de telle façon que c'est un miracle qu'il ait pu vivre tant d'années. Bien plus, vivant, il était déjà mort. Je puis affirmer qu'en recevant sa bénédiction et en baisant ses mains avant de monter en chaire, je les ai trouvées toujours froides, comme la glace, même au milieu de l'été. »

On disait un jour devant lui qu'un directeur pieux et instruit voulait qu'on dormît sept heures : « Un évêque, dit-il, ne peut être compris dans cette règle. »

Il disait encore : « Les évêques doivent être comme les capitaines et les soldats : les plus braves dorment assis [1]. »

La pluie, le vent, le froid, la chaleur semblaient n'avoir sur lui aucune action, tant il savait maîtriser la souffrance. Il gravissait les plus rudes montagnes sous les rayons de feu d'un soleil d'août : à peine arrivé au lieu de sa visite, sans prendre aucun repos, il se rendait à l'église, priait Dieu et commençait les travaux pour lesquels il était venu. En hiver, il ne faisait jamais de feu, à moins qu'il n'eût des étrangers

1. Déposition de Jérôme Castani. *Procès Ms. des Pères Oblats*, p. 2496.

dans son palais ou qu'il fît quelque conférence spirituelle à sa famille; mais il se tenait toujours à distance du foyer. Il avait presque toujours les mains déchirées par la rigueur du froid; quand il se lavait, le sang sortait souvent en abondance de ces douloureuses plaies; jamais il ne se plaignit, il ne songeait même pas à se soigner. « Je me souviens très bien, dit le général des Oblats, que je fus ordonné prêtre le jour de la fête de saint Thomas, le 21 décembre 1577. Il faisait un froid très rigoureux; le cardinal avait les mains dans un état horrible. Le *medius* de la main droite avait une plaie si affreuse et si profonde qu'on pouvait apercevoir l'os du doigt; mais il officia comme s'il n'avait ressenti aucune douleur, et il ne se soigna en aucune façon (1).

Le prévôt de Varèse raconta qu'il l'avait vu une fois seulement s'approcher du feu. Il revenait d'Arona. La distance n'est pas très grande, il n'y a que quatorze milles; mais le froid était très intense, la pluie tombait à torrents et il s'était égaré, avec sa suite, quatre fois dans ce trajet. Il arriva à Varèse dans un état pitoyable, mouillé jusqu'aux os. Je le priai de changer de vêtements; je lui offris, en souriant, les habits d'un curé n'ayant pu mettre à sa disposition ceux d'un cardinal. Il refusa et se contenta de s'approcher un peu du foyer pour faire sécher ses vêtements. Il se souvint alors qu'il n'avait point récité l'office des vêpres et, sans plus tarder, il s'agenouilla et je m'unis à lui. Quand il se retira ses vêtements étaient encore tout humides, ils séchèrent très peu pendant la nuit (2). »

On voulut un jour réchauffer son lit: « A quoi bon,

1. Bib. Amb. : *Ms. G*, 91, p. 12.
2. Bib. Amb., *Ms. G*, 30, p. 562.

dit-il en souriant, le meilleur moyen de ne pas trouver le lit froid, c'est de se coucher en éprouvant un froid plus grand que celui du lit. »

On ne saurait dire ce qu'il eut à souffrir dans ses visites pastorales : il arrivait souvent dans les presbytères les plus misérables, où l'on ne trouvait ni lits, ni vivres, ni rien des choses les plus indispensables à la vie. Nous citerons un seul trait qui, à lui seul, donnera une idée suffisante de la vertu de ce gentilhomme, devenu archevêque et prince de l'Église.

En 1581, raconte le général des Oblats, nous étions à Angera ; le saint paraissait souffrir horriblement d'affreuses démangeaisons. Sa suite s'en inquiéta d'autant plus que l'archevêque ne laissait jamais paraître extérieurement la douleur. Mgr Moneta consulta les médecins de Milan, il demanda même au cardinal quelle pouvait bien être la cause de ces souffrances : malgré qu'il la connût bien, le saint ne voulut pas la révéler, s'estimant trop heureux de souffrir. A la fin, on finit par découvrir qu'il était dévoré par une grande quantité de poux. Mgr Moneta, sans lui rien dire, fit faire de nouveaux vêtements : ce ne fut pas sans peine qu'il put les lui faire prendre. Ce mal, ajoute naïvement le père Oblat, n'était pas étonnant, car Sa Seigneurie reposait la nuit, sans quitter ses vêtements et sans aucune précaution, dans les lits des plus pauvres prêtres atteints de ce mal (1).

Le cardinal associait à ses fatigues les prêtres et les serviteurs qui l'accompagnaient dans ses voyages et dans ses visites pastorales. L'un d'eux exprime ainsi les sentiments de tous : « Les fatigues du cardinal

1. Bib. Amb., *Ms.* 91, p. 11.

étaient très grandes, spécialement dans les consécrations d'églises. Nos fatigues, à nous ses serviteurs, étaient également considérables. Nous ne nous en affligions en aucune manière : à la vue de notre pasteur et seigneur nous reprenions courage et nos fatigues ne nous paraissaient plus rien. Il était si bon et si compatissant que nos travaux étaient une récréation. Au milieu des plus grandes fatigues, nous étions si gais que plus d'une fois nous nous laissions aller au rire sans aucune retenue : Sa Seigneurie illustrissime était pleine d'indulgence pour ces légèretés. De sa part, nous le comprenions, c'était une grande preuve de prudence et de bonté (1). » Sa famille, d'ailleurs, n'était point obligée à suivre le même régime que lui : l'abstinence et le jeûne si sévères du cardinal n'entraient point dans le programme de leurs fonctions.

Le cardinal ne s'occupait pas de son corps, lorsqu'il était en bonne santé, il n'était guère plus attentif à satisfaire ses exigences dans la maladie. Nous avons mentionné son système thérapeutique : il prétendait qu'il était infaillible. Au commencement de l'année 1584, il tomba de nouveau très sérieusement malade ; un érysipèle l'avait obligé de garder le lit ; il était si faible qu'on pouvait à peine entendre ses paroles ; mais couché et, selon son habitude, revêtu de tous ses vêtements et la tête couverte de la barette cardinalice, il n'en continuait pas moins à préparer les matières de son synode. Le bruit de sa maladie arriva jusqu'à Rome, tous les cardinaux et le pape s'en montrèrent très affligés. Grégoire XIII, connaissant l'austérité du saint archevêque, lui adressa un bref l'obligeant à obéir

1. Le général des Oblats. Bib. Amb., *Ms.* 30, p. 16.

aux médecins, sous peine de péché. Cet ordre affligea profondément le cardinal, il écrivit au pape une lettre pleine de soumission et de respect, mais dans laquelle il l'assurait du meilleur état de sa santé. Il voulut néanmoins faire arriver jusqu'aux oreilles du saint père toute sa pensée ; il écrivit au cardinal de Côme la lettre suivante, qu'il faut citer dans son intégrité.

« La lettre de Votre Seigneurie Illustrissime et le bref que j'ai reçu du saint père sur mon indisposition passée, me prouvent qu'on vous a fait une relation bien différente de la vérité. Cette relation a excité la paternelle charité de Sa Béatitude à m'ordonner le remède qu'il a cru le meilleur en pareil cas. Mais je ne puis me dispenser d'en porter plainte à Votre Seigneurie Illustrissime, et en famille, ce que je n'aurais osé faire avec Sa Sainteté, dans ma lettre de réponse. Je n'aurais vraiment pas cru qu'un semblable rapport eût pu produire une si grande impression et que, sans m'avoir entendu, Sa Saintété eût fulminé contre moi un remède tel que son exécution aurait mis le salut de mon âme dans un danger manifeste, pour ne pas dire dans une ruine complète. Ce danger existait, même pour le corps : obliger aussi strictement un évêque, arrivé à l'âge de 46 ans, à un changement subit dans sa vie et ses habitudes spirituelles et corporelles, n'est-ce pas faire une violence formelle à la nature, à la complexion, aux dispositions du corps, ainsi qu'aux exigences du devoir, de l'état, des obligations et des besoins de l'âme ? Et tout cela avec de tels commentaires qu'il semble que ce changement devait avoir lieu, même après la disparition de la maladie, maladie à laquelle on imposait une médecine aussi amère et aussi

dangereuse. Vraiment c'eût été, dans la sainte Église de Dieu, un exemple nouveau, que je sache: commander à un évêque que, son infirmité passée, il obéisse néanmoins aux médecins qui ne se proposent d'autre fin que la santé du corps, comme si cette fin devait être aussi celle d'un évêque! Au lieu de mettre en pratique les conseils évangéliques, comme l'exige la grande perfection à laquelle il est appelé, il devrait s'astreindre à suivre les conseils des médecins et cela, sous peine d'autant de péchés mortels qu'il y manquerait de fois dans le cours de la journée!... Et cependant les médecins eux-mêmes ne prétendent pas à une semblable obéissance, de la part de leurs malades. L'un d'eux me dit, en une certaine occasion, que la vie d'un évêque ne devait point se régler d'après les conseils d'un médecin, mais uniquement d'après les lois de la discipline ecclésiastique : un bon médecin ne peut imposer d'autres façons de vivre que celles qu'il trouve écrites dans ses livres, et elles sont bien différentes de celles insérées dans les livres de la pénitence et de la discipline.

« Je le confesse à Votre Seigneurie Illustrissime : dans des temps où le monde est si refroidi pour la discipline chrétienne, quand bien même mon état eût été aussi désespéré qu'on l'a dépeint à Sa Sainteté, j'aurais cru qu'il eût été beaucoup mieux de fulminer un remède aussi rigoureux contre les prélats, qui marchent dans une voie trop large, et non pas contre ceux qui ont un peu le désir d'en suivre une plus étroite et de porter un peu la croix du Christ. Il en devrait être ainsi, quand même la santé de ces derniers en éprouverait quelque préjudice, à plus forte raison quand ce préjudice est douteux, et surtout quand ce régime doit pro-

fiter même au corps, comme cela a eu lieu pour moi.

« Sa Sainteté et Votre Seigneurie ignorent combien ma santé s'est améliorée, elle est bien meilleure que dans ma jeunesse, surtout depuis que j'ai adopté une forme de vie plus austère. Maintenant je rends grâce à Dieu ; je suis complètement remis de l'indisposition qui avait inspiré à la charité de Notre Seigneur de rendre contre moi cette ordonnance.

« Néanmoins, j'ai voulu dire tout ceci à Votre Seigneurie Illustrissime, et, par son entremise, à Notre Seigneur, avec tout le respect et la confiance que je lui dois. Je désire, à l'avenir, si d'autres maladies se présentent, ne pas être mis, par le fait des rapports de personnes étrangères, dans des embarras semblables à ceux par lesquels je viens de passer. Autrement je ne verrais à cela, pour le repos de ma conscience, d'autre remède que de donner ma démission du gouvernement des âmes et d'aller vivre à Rome, sous le regard de Sa Sainteté : elle verrait mes actions et elle n'aurait plus à les apprendre par des relations si éloignées de la vérité. Je recevrais alors de sa main, une direction et une correction appropriées et non pas contraires à mes besoins [1]. »

Le jeûne et les abstinences voilà les grands moyens du saint pour conserver sa santé et ses amis les appelaient le remède du cardinal Borromée. A tous ceux qui lui conseillaient de modérer ses pénitences, il faisait toujours la même réponse. « Mon abstinence m'a guéri d'une longue souffrance que les remèdes furent impuissants à faire disparaître. »

Cependant la volonté et le désir du Pape lui firent

1. Lettre du mois d'avril 1584. — BIB. AMB., *Ms. C. S. I.* 17.

adoucir ses abstinences ; il avait résolu pendant la semaine sainte de ne vivre que de lupins secs et il consentit à se donner le luxe du pain et de l'eau.

« Les veilles, les abstinences, les jeûnes et toutes les pénitences de ce genre, écrivait-il à l'archevêque de Valence, ont toujours été en grande estime et en grand honneur auprès des chrétiens. Les paroles de saint Paul : *Mortifiez vos corps*, brillaient surtout dans ceux dont la vie, à cause de leur dignité, est exposée à tous les regards. Le premier, l'apôtre met la main à l'œuvre : *Je châtie mon corps et je le réduis en servitude, dans la crainte, après avoir prêché aux autres, d'être moi-même réprouvé.* La multitude, en effet, attache toujours un grand prix à ce qu'elle voit honoré et pratiqué par ses chefs. Les évêques dans la pratique des vertus doivent être les premiers. La gourmandise,trop de délicatesses dans la nourriture furent toujours regardées comme la source et l'aliment de tous les vices et les hommes les plus saints — je n'ignore pas combien je suis éloigné de l'éclat de leur sainteté ! — ont toujours honoré l'abstinence et l'austérité de la vie. Saint Basile, cet homme d'une si grande sagesse, ne prenait que la quantité de nourriture absolument nécessaire pour soutenir sa vie, il vivait beaucoup plus de l'allégresse de l'âme, de l'espérance du ciel, que des mets matériels ; aussi son corps n'avait plus que les os et la peau. Quant à ce que votre charité vous fait craindre, que je brise mes forces ou que j'avance l'heure de ma mort, retenez bien ceci : m'abstenir de nourriture, c'est entretenir la santé de mon corps et rendre mon intelligence plus ouverte et plus libre. Le temps qu'il serait nécessaire de consacrer à la digestion, je l'emploie à des

choses plus utiles et à l'expédition des affaires. Que s'il fallait au service de l'Église, pour laquelle Jésus-Christ a supporté une mort très cruelle, faire le sacrifice de nos forces qui s'affaiblissent, de notre vie qui s'en va, nous devrions regarder ce sacrifice comme le plus grand gain et la plus grande récompense. Il n'y a rien de plus grand, ni de plus noble que l'accomplissement du devoir ; le négliger par la préoccupation de sa santé ou s'en détourner par la crainte de la mort, c'est le fait d'un homme trop délicat, et non celui d'un évêque. Je vous ai écrit sur ce sujet un peu plus abondamment que je fais d'ordinaire, et avec le plus de simplicité que j'ai pu, pour donner satisfaction à votre sollicitude et à votre désir (1). »

Cette lettre est de l'année même de la mort du saint; elle répondait aux sollicitudes de l'archevêque de Valence qui lui avait écrit, avec le Père Louis de Grenade, pour le supplier de modérer ses pénitences excessives.

Plus que sobre dans sa nourriture, il était pauvre dans toute sa personne. Sous ses habits de cardinal, il portait des vêtements de peu de valeur et tout rapiécés. Il ne voulait jamais entendre parler d'habits neufs, on devait toujours raccommoder les vieux. Si bien qu'il fallait user de ruses pour le tromper: Nous portions, dit l'un de ses camériers, ou nous faisions porter les habits neufs qu'on lui avait préparés, afin de leur faire perdre ainsi leur lustre et leur fraîcheur (2).

Ces pénitences prouvent combien le saint était mort

1. Lettre publiée par Botero.
2. *Procès Ms. des Pères Oblats*, p. 2501.

à lui-même. La mortification de sa volonté et de son intelligence était peut-être encore plus remarquable, que le sacrifice continuel qu'il faisait de son propre corps. Nous avons parlé de son abandon complet entre les mains de Dieu ; nous avons vu presqu'à chaque page de ce livre, son esprit d'obéissance ; il défend les droits de son Église, il expose avec franchise, netteté les raisons de sa conduite en toute chose ; mais toujours il se montre disposé à tout céder, à suivre une autre ligne de conduite, si tel est le bon plaisir du souverain pontife. La fermeté et la tenacité qu'il montrait en toutes choses, quand il croyait être dans la vérité, font ressortir d'une manière plus admirable la grandeur du sacrifice que sa volonté et son intelligence se montrent également disposées à faire.

Cet homme si entier et si absolu, quand il s'agit d'un devoir à accomplir avec lequel il n'admet même pas la possibilité d'une transaction, est dans les choses ordinaires de la vie d'une simplicité d'enfant. Il soumet ses lettres, ses ordonnances au jugement des prêtres qui l'entourent, de son confesseur ; il suit leur conseil, il corrige, il retranche, il fait tous les changements qu'ils croient sinon nécessaires, du moins utiles [1].

S'il se rend par inadvertance coupable de quelque manquement, ou si, par erreur, il dépasse la limite des privilèges, ou des pouvoirs qu'il a reçus du pape, il s'en excuse simplement et demande pardon. Peu de temps après son arrivée à Milan, il avait revêtu plusieurs

1. Le P. Adorno et plusieurs autres ont donné à ce sujet des détails très circonstanciés.

ecclésiastiques de la dignité de protonotaire apostolique, en vertu d'un bref de Pie IV qui lui octroyait la faculté de créer des comtes palatins et autres dignitaires. On lui fit remarquer que la dignité de protonotaire n'était point comprise dans l'énumération de celles qu'il pouvait conférer. Il se souvint alors que les nominations qu'il avait pu faire autrefois, il les avait faites en vertu des pouvoirs exceptionnels qu'il avait eus comme légat apostolique. Il écrivit aussitôt à Mgr Ormanetto de demander pardon, en son nom, à Sa Sainteté, de la prier de lui imposer une pénitence pour cette action inconsidérée, tout en espérant que, dans sa bonté, le saint père voudra bien confirmer dans leur dignité les ecclésiastiques que leurs mérites rendaient dignes d'un tel honneur (1).

L'archevêque était très réservé dans ses paroles : tous les témoins du procès de canonisation s'accordent sur ce point. Celui qui ne pèche point par la langue, dit l'apôtre saint Jacques, est parfait (2). Saint Charles eut cette perfection à un suprême degré. « Il eut, dit Mgr Fontana, devenu évêque de Ferrare, une si grande garde de sa langue, et Dieu sait que je ne mens pas, que pendant les quatorze années que j'ai passées près de lui, dans la plus grande familiarité, traitant de toutes les affaires de son Église et de la province, jamais je ne l'ai entendu, soit en public, soit en particulier, dire une seule parole qui n'eût pour fin le service de Dieu, la discipline chrétienne ou ecclésiastique, le gouvernement ou le salut des âmes. Il ne s'entretenait jamais des choses séculières et humaines (3). »

1. Lettre du 25 août 1567. — BIB. DES BARN. Vol. I, *del. Gov.*
2. Épist. cat. B. Jacobi ap. III, 2.
3. BIB. AMB. *Ms. G.* 30, p. 47.

Quelqu'un l'engageait un jour à consacrer quelques instants à la lecture des feuilles publiques, peu nombreuses alors et moins influentes qu'aujourd'hui, disant qu'il y pourrait quelquefois puiser d'utiles renseignements. « L'esprit et le cœur d'un évêque, dit-il, doivent s'occuper entièrement de la méditation de la loi de Dieu, ce qu'il ne pourrait faire s'il remplissait son âme des vaines curiosités du monde. Plus on les évite et plus on appartient à Dieu. »

Il avait prononcé un touchant discours, le 6 septembre 1581, dans le Dôme, à l'occasion des obsèques d'Anne d'Autriche, reine d'Espagne. Cette improvisation avait ému l'auditoire, et le saint, croyant que les sentiments qu'il avait exprimés dans cette circonstance étaient de nature à faire quelque bien, avait cédé aux instances de ses amis, il avait livré son œuvre à l'imprimeur. L'évêque de Verceil l'en félicite ; il lui répondit avec une simplicité qui exclut toute idée de vanité : « Ce sermon a été imprimé uniquement sur les instances nombreuses qui m'ont été faites par les ordonnateurs des obsèques de la sérénissime reine. Je n'en avais nulle pensée, et je n'ai même pas eu le temps de le repolir, comme cela eût été nécessaire. Cependant certains sentiments qui y sont exprimés pourront peut-être ne pas déplaire [1]. »

L'humilité c'est la vérité, entrevue à la lumière de la foi, c'est notre néant reconnu en présence du Dieu tout-puissant duquel nous tenons tout. Pour arriver à cette connaissance de soi-même, à cet amour de la vérité, il faut soutenir une lutte, sans trêve d'aucune sorte, contre tous les instincts et toutes les

1. Lettre du 3 mars 1582. — BIB. AMB., *Ms. C. S. I.*, 15.

aspirations de la nature humaine. Qui eut plus à combattre pour acquérir cette vertu que le cardinal Borromée? A son entrée dans la vie, il trouva des honneurs, des titres, des richesses ; il n'y fut pas d'abord insensible, il n'y attacha cependant jamais son cœur entièrement. Jeune homme, il voit s'ouvrir devant lui la plus brillante carrière qu'on puisse rêver à vingt ans ; il habite un riche palais, il a des musées, de nombreux serviteurs, tout le luxe qui convient à son rang, mais il devient bientôt comme un étranger au milieu de ces grandeurs et pendant que son oncle veut en sa personne honorer et relever sa famille, lui, éclairé par la mort de son frère sur la vanité de toutes les choses de la terre, ne songe qu'à se cacher, à s'ensevelir dans le sanctuaire pour y travailler à la gloire de Dieu et à se dévouer au salut des âmes. Son désir de mourir au monde et à lui-même est si grand qu'il songe à quitter la cour, à dépouiller la pourpre et à s'enfermer dans un couvent : il faut que la volonté de Dieu, manifestée par un saint archevêque, le retienne au poste du combat et de l'honneur. Conserver l'humilité dans la retraite, dans l'obscurité du cloître est sans doute une grande et noble chose ; mais être humble, vivre simple, se croire le dernier et le moins vertueux des hommes quand les peuples se portent sur votre chemin pour baiser la trace de vos pas et s'inclinent sous votre main bénissante (1) ; être humble quand les rois et les princes vous traitent comme un

1. Un de ses serviteurs a raconté qu'au retour d'un de ses voyages de Rome le peuple se rendit à sa rencontre et que, pendant 22 milles, les chemins étaient remplis par la foule qui lui faisait cortège.

Une autre fois, nous arrivâmes à Milan, dit-il, à 3 heures de nuit et les rues étaient remplies par une foule impatiente de le voir et de recevoir sa bénédiction. — BIBL. AMB. *Ms. G.* 30, p. 122.

égal et vous décernent des honneurs royaux ; être humble quand les cardinaux, les évêques et les papes exaltent vos vertus et demandent vos lumières ; être humble au milieu des triomphes et des joies d'un apostolat dont la fécondité est merveilleuse ; être humble quand de toutes parts les malheureux bénissent votre nom, vous appellent leur père, leur bienfaiteur, leur ami, quand ils se prosternent malades à vos pieds et qu'ils se relèvent guéris, voilà vraiment de l'héroïsme dans la vertu. Ce fut le mérite du cardinal Borromée. Nul saint peut-être ne fut entouré de plus de grandeurs humaines et cependant nul ne se montra plus détaché, plus pauvre et plus petit. Les rois lui écrivent, lui demandent des conseils, il ne songe qu'à leur rappeler la nécessité pour eux de travailler à la gloire de Dieu et au salut de leurs peuples. Les évêques viennent près de lui pour s'instruire, s'inspirer de ses exemples, il ne songe qu'à les honorer, à prendre leurs conseils et à attendre d'eux, dit-il, des lumières et des exemples pour bien gouverner son Église.

Il est cardinal ; mais il sait, avec une rare habileté, séparer les honneurs dûs à sa dignité des sentiments qui sont dûs à sa propre personne. Autant il cherchera à relever la grandeur et l'éclat de sa dignité ecclésiastique, autant il s'efforcera d'abaisser et d'humilier l'homme. Le cardinal ce n'est pas lui, c'est le ministre de Dieu, son représentant, et il honore en lui cette dignité comme si elle était étrangère à sa personne elle-même. Pour rendre plus sensible cette distinction, il demande au pape de renoncer au nom de sa famille, de prendre le nom de son église titulaire, dissimulant les désirs de son humilité, sous la convenance de reprendre

d'antiques traditions. Mais sa pensée se trahit tout entière dans ses autres actions. Nous l'avons vu renoncer au blason de sa famille, même pour sceller les pièces émanées de la chancellerie archiépiscopale. Selon l'usage, les armoiries des Borromées étaient peintes ou attachées aux murs de son palais, il les fait couvrir par les images de la sainte Vierge ou de saint Ambroise. On les sculpte sur les murs de l'habitation des chanoines pour rappeler aux siècles futurs le nom de Borromée, il s'en aperçoit, il les fait aussitôt disparaître et remplacer par l'écusson représentant saint Ambroise au milieu des saints Protais et Gervais. « Cet édifice, disait-il, n'est pas l'œuvre de Borromée, mais de l'archevêque de Milan. »

La conduite de Dieu est toujours la même, il exalte les humbles et ce nom de Borromée, déjà si illustre et si grand dans l'histoire de son pays, deviendra désormais plus célèbre et plus illustre. Par le fait même des vertus et de l'humilité de celui qui veut le soustraire aux éloges de la postérité, il est devenu immortel, il a dépassé les limites du petit pays qui l'a vu naître et ce nom, prononcé dans tout l'univers où le Christ a des autels, est devenu le symbole des plus héroïques comme des plus vraies grandeurs. L'humilité du cardinal a plus fait pour glorifier ce nom que n'avaient fait les princes, les empereurs et les papes par les honneurs et les dignités dont ils avaient comblé ses ancêtres. Et depuis, les rois, les reines et les papes lui ont donné des témoignages non suspects de leur admiration, en décorant son tombeau et en lui dressant des autels.

L'humilité, au dire des auteurs spirituels, est le prin-

cipe et la source de toutes les autres vertus, qui s'élèvent à une hauteur et à une perfection proportionnées à la profondeur des racines jetées dans le cœur par l'humilité. Voilà l'explication du nombre infini des actions héroïques de saint Charles.

A l'exemple du Sauveur, il unit à son humilité une rare mansuétude. La douceur, il faut bien le reconnaître, est loin de ressembler à la faiblesse. Par sa charge d'évêque, saint Charles était dans son diocèse et dans sa province le gardien de la discipline ecclésiastique ; il y avait trouvé de graves et douloureux abus, il eut besoin d'une grande vigueur pour les réprimer. Il dut sévir plus d'une fois et souvent d'une manière grave : à ce prix seulement il pouvait rétablir l'ancienne discipline ecclésiastique, introduire les réformes du concile de Trente et faire accepter ses ordonnances. La fermeté, la sévérité n'excluent pas la douceur, on peut même dire qu'elles en sont les gardiennes les plus assurées et les plus puissantes. JÉSUS, qui était le plus doux des hommes, prit un jour le fouet pour chasser les vendeurs du Temple et il reprochait, en termes sévères et durs, aux pharisiens leur hypocrisie et leurs adultères. C'est la conduite ordinaire de l'Esprit-Saint dans le gouvernement de ce monde, il fait tout avec force et avec suavité, *fortiter et suaviter*. La réunion de ces deux éléments produisait chez saint Charles cette sérénité qui frappait tous ceux qui l'approchaient. Rien ne pouvait le troubler : dans la sphère surnaturelle où l'avaient placé son humilité et sa foi, il paraissait supérieur à toutes les mauvaises comme à toutes les bonnes fortunes. C'était mieux que l'*impavidum feriunt ruinæ* d'Horace; son intrépidité était pleine de grâce

et d'onction. Il était sévère pour les coupables impénitents ; mais plein de compassion pour ceux qui déploraient leurs faiblesses. On pourrait dire plus justement que le saint était sévère et absolu dans les mesures à prendre pour prévenir et empêcher le mal. Là, il ne cédait jamais. N'est-ce pas le fait d'un administrateur aussi sage que prudent ? Il mettait en pratique les conseils et les préceptes du Seigneur qui ordonne de fuir le danger, de ne pas s'y exposer imprudemment. Il voulait qu'on observât fidèlement les lois de l'Église, qu'on redoutât ses censures, qu'on respectât ses ordonnances. Ce fut l'objet de toutes les luttes qu'il soutint avec tant de vigueur contre les magistrats de Milan. La violence de la lutte, les calomnies de ses adversaires, leurs insultes même ne lui firent jamais perdre la douceur : il resta toujours maître de lui-même.

Il eut, dès le principe, à réformer les religieuses de Milan. Malgré l'opposition qu'elles apportèrent à ses saints désirs, il resta ferme dans sa volonté, mais plein de mansuétude et de douceur envers elles. A des colères de femme, dit son historien, il opposa une douceur plus qu'humaine et il triompha. « Dans le dessein que nous avions formé de transporter votre monastère dans l'intérieur de la ville, écrit-il aux religieuses de Lecco qui avaient refusé de se soumettre à ce projet, notre but était la gloire de Dieu, ce que nous devons chercher d'abord, puis en second lieu nous en espérions pour vous quelque avantage. Je voudrais que vous ayez la conviction que notre volonté est toujours bien disposée en votre faveur. C'est pourquoi, de même que vous vous êtes immolées à Dieu comme une hostie

vivante, recevez donc aussi volontiers ce que Dieu a résolu à votre sujet et ce que notre sollicitude pastorale nous fait désirer ; l'honneur divin et votre bien sont ici réunis. Nous sommes convaincu que la suavité de la grâce céleste viendra adoucir le sacrifice de votre obéissance et le courage s'ajoutera à la joie ; il est inutile d'en dire davantage ([1]). »

Il triompha ainsi de nombreuses et de graves difficultés. Un Milanais s'était en plusieurs circonstances procuré le divertissement coupable de contrefaire les gestes, les paroles du cardinal, quelquefois même en sa présence. Le saint loin de se plaindre semblait ne s'en être pas aperçu ; mais cet homme touché de repentir vint trouver l'archevêque et lui demander pardon de cette inconvenance : « Mon ami, lui répondit Charles, je vous dois au contraire de grandes actions de grâces. Vous avez appelé mon attention sur des gestes ridicules et des défauts dont je ne me serais pas même douté. Je vous prie, à l'avenir, si vous remarquez encore en moi quelque chose de répréhensible, de m'en avertir de nouveau : vous ferez une chose qui me sera très agréable. »

Ses ordres ressemblaient plutôt à une prière. Son clergé avait pour lui une vénération et un amour qu'on ne saurait exprimer. Il avait établi des témoins synodaux pour la ville et le diocèse qui juraient, la main sur les saintes reliques, *tactis sacrosanctis reliquiis*, de rendre compte au cardinal, avec vérité, de tous les scandales ou fautes qu'ils auraient découverts dans les membres du clergé afin qu'il pût y remédier avec habileté et douceur. Plus d'une communication de ce

1. Lettre du 9 octobre 1584.

genre lui fut faite, dans les premiers temps de son épiscopat ; toujours il se montra plein de miséricorde et de compassion ([1]). Il imitait saint Pierre disant au centurion Corneille : « Levez-vous, ne recommencez plus ; et moi aussi, je suis homme. » Plus d'une fois il arracha des coupables à la mort ([2]).

Si on lui parlait de quelque imperfection ou de quelque faiblesse qu'on avait remarquée dans un jeune homme, il était le premier à l'excuser et il faisait ressortir les autres bonnes qualités dont il était doué ([3]).

Il ne fallait pas qu'on vînt près de lui accuser ou condamner un prêtre, il avait en horreur les dénonciations. Il disait que ce rôle n'appartenait qu'à ceux qu'il avait délégués à cette fin ; ils avaient mission pour le remplir avec toute la charité et la discrétion nécessaires ([4]).

Il vit à la lettre s'accomplir pour lui la réalité des promesses divines : Bienheureux ceux qui sont doux parce qu'ils posséderont la terre ([5]). Il posséda véritablement la confiance et l'amour de ses prêtres et de son peuple.

Au dernier synode diocésain, nous avons vu tous les prêtres disposés à suivre ses moindres désirs. Quelles preuves ne lui avaient-ils pas données déjà de leur obéissance ? A sa voix, ils étaient accourus au Lazaret pour soigner les pestiférés. A cette dernière heure, S. Charles voyait échouer ses efforts chez les Grisons

1. POSSEVIN, p. 92.
2. Ainsi déposent les témoins 66 et 94 du Procès de Canonisation. Et on voudrait aujourd'hui nous représenter cet homme comme un tyran sans entrailles et sans pitié !
3. V. POSSEVIN, *id.*
4. *Id.*
5. Matth. V, 4.

par le fait de la mauvaise volonté des autorités de ce pays et aussi par le manque d'apôtres. Il communique ses tristesses et ses vœux à son clergé; un si grand nombre s'offre pour s'associer à ses travaux que le remède devenait plus puissant que le mal. « Tout était tellement troublé dans la vallée de Mesolcina, raconte le prévôt de Varèse, qu'on pouvait croire facilement à l'abrogation des lois qu'il avait pu y établir au prix de tant de fatigues. L'archevêque demanda, pendant le synode, de nouveaux auxiliaires. Un grand nombre se présenta. Un des principaux membres du clergé pensa que, dans une si grande extrémité, son concours pourrait être opportun. Il vint donc trouver le cardinal qui, après avoir entendu l'objet de son désir, répondit en souriant : « Je fais trop cas de vous pour vous employer à une si petite affaire. Je veux des hommes d'une certaine valeur, mais non de la première. Nous rendrions les efforts du démon trop puissants, si nous lui opposions des hommes de votre mérite. »

Il savait à l'occasion se servir d'expressions aimables et gracieuses ; elles dénotaient sans doute l'homme de bonne compagnie et d'une éducation distinguée ; mais elles prouvaient surtout qu'il avait, à un haut degré, cette mansuétude, cette bonté dont l'Apôtre veut que l'évêque soit orné.

La douceur exige une grande énergie de volonté pour dominer toutes les impressions de la nature que tant de choses extérieures viennent troubler, exciter et réveiller. Plus qu'un autre, l'archevêque eut besoin de cette force pour conserver, au milieu d'épreuves sans nom, la sérénité et la paix de son âme. Ceux qui ont

vécu avec lui ont déclaré, à plusieurs reprises, que sa vie fut un long et continuel martyre.

En prenant possession de son Église, si remarquable par son étendue, sa noblesse, ses richesses, ses ressources de tout genre, il comprit de suite que plus son siège épiscopal était important et illustre, moins il lui serait permis de se reposer. Il se trouvait élevé comme sur le sommet d'une montagne, il serait par conséquent plus exposé aux vents qui souffleraient de toutes parts. De terribles tempêtes se déchaînèrent contre lui : des chanoines, des religieux, des monastères, des parents, des riches, des pauvres, enfin des magistrats et des princes lui firent opposition et attaquèrent ses décrets. Ces combats devinrent de jour en jour plus violents. Un jour, dans l'intimité, entouré de ses collègues dans l'épiscopat, raconte le cardinal Paleotti, il avoua que depuis le jour où il avait pris la mitre épiscopale, il n'avait plus jamais trouvé de tranquillité, quoique la divine clémence ne l'eût jamais abandonné et n'eût jamais permis, par les prévenances de sa grâce, qu'il faillît à son devoir.

Il fut, dit un autre de ses amis, le cardinal Valerio, évêque de Vérone, accablé de sollicitudes continuelles, de grandes souffrances, d'ennuis innombrables ; les calomnies elles-mêmes qui, au dire de Salomon, troublent le sage et lui font perdre l'énergie de son cœur, s'attaquèrent à sa personne et à ses œuvres : cependant il ne manqua jamais ni de constance, ni de piété.

La piété était le baume qui adoucissait toutes ses souffrances, qui guérissait l'amertume et les blessures de la lutte. Dieu était la fin dernière de toutes ses actions : lui plaire et reproduire en lui son image,

tel était l'objet de tous ses efforts. « Nous devons régler notre vie, écrivait-il à un cardinal, de telle sorte que ceux qui voient nos œuvres reconnaissent et confessent la bonté divine... Nous devons non seulement pratiquer les vertus, mais les inspirer aux autres. Tous les chrétiens, dit saint Grégoire de Nysse, doivent être des peintres et reproduire en eux l'image de Jésus-Christ. Mais nous, nous devons être les maîtres des fidèles et nous devons reproduire si excellemment cette image qu'ils doivent avoir les yeux fixés sur nous comme sur leurs modèles. »

Il alimentait sa piété par une prière continuelle et prolongée. Par la méditation, il contemplait son divin modèle, afin d'en mieux connaître et saisir tous les traits pour les reproduire en lui. Il s'entretenait avec lui, il écoutait les réponses de sa grâce et de son amour, afin de se mieux pénétrer de son esprit. Ses prières étaient longues et ardentes, de douces larmes coulaient le long de ses joues et son visage, transfiguré en quelque sorte par la vision divine, resplendissait souvent d'une beauté toute céleste [1].

Quelle langue pourrait exprimer ce qui se passait dans les entretiens prolongés de Dieu avec cet ange de la terre, comme l'appelaient souvent ses contemporains. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, a dit Jésus-Christ, parce qu'ils verront Dieu, Dieu n'attend pas toujours l'entrée des vierges au ciel pour se communiquer d'une manière sensible à leur âme. Il se plaît souvent à converser avec les cœurs purs, à se montrer à eux pour les consoler dans leur exil de la terre, pour les aider à

1. Ejus facies quandoque etiam visa fuit splendescere. — Déposition de plusieurs témoins. V. *Informationes*, p. 66.

soutenir les luttes quotidiennes qu'exige la pratique de la vertu et pour les dédommager des amertumes qui en sont inséparables.

Le cardinal Borromée, au témoignage de ceux qui ont vécu avec lui dans la plus grande intimité, fut un modèle de pureté. Un de ses vieux serviteurs, Georges, l'avait suivi à Pavie ; et ce témoin le plus assidu et le plus intime de sa vie affirma qu'il n'avait jamais vu en lui aucun signe d'incontinence, mais toujours une vie très pure (1).

Il était très jaloux de la vertu de chasteté, dit le général des Oblats, je juge inutile de dire autre chose; il est de notoriété pour tous ceux qui l'ont connu qu'il était un miroir vivant de cette vertu et pour moi je crois qu'il était vierge (2).

On ne lira pas sans édification et sans profit ces conseils qu'il adressait à un cardinal, au neveu du roi de Pologne : « Vous arriverez à une vie très intègre, si vous prenez un très grand soin de défendre votre chasteté. Mais vous n'aurez jamais cette vertu, si vous ne mortifiez pas votre chair, si vous ne réprimez tous vos sens, si vous ne fuyez pas l'oisiveté comme une peste, si vous n'évitez pas non seulement la compagnie des femmes, mais encore la société de tous ceux dont

1. *Ms.* des Pères Oblats, p. 2498.

2. *Ms.*, 91, p. 8. On peut aussi recueillir les témoignages des témoins 32, 65, 66, et 92 et p. 139e. — V. *Informationes*, p. 427 et 62 et *Ms. G.* 30, p. 153. — Un auteur contemporain, n'osant pas attaquer directement la vertu de notre saint, déclare, par une insinuation perfide, qu'il laisse aux historiens futurs le soin de juger, d'après les documents et les libelles du temps, *la conduite privée* de Charles et de Frédéric Borromée. — Comment qualifier de pareilles insinuations : il faudrait recourir à l'expression si connue de saint Paul : *Animalis homo non percipit ea quæ spiritus Dei sunt.*

la vie n'est pas chaste. Ayez en horreur, comme un danger immédiat, toutes les paroles, bien plus encore tous les livres qui peuvent provoquer votre esprit à quelque pensée déshonnête. Enfin, vous n'aurez pas cette vertu, si vous n'appliquez pas toute la force de votre esprit et de votre âme à la conservation de ce don très beau de Dieu, dont il vous a confié la garde et que vous avez promis de conserver, en embrassant ce genre de vie. Il est étonnant combien ceux qui ne veillent pas à la conservation de la pureté la perdent facilement. Saint Paul ne donne pas d'autre conseil que la vigilance à son disciple Timothée: il l'avait élevé, il lui avait enseigné les saintes lettres, il était faible de santé, il avait brisé l'ardeur de la chair par les jeûnes et par l'abstinence du vin, et cependant il l'avertit sérieusement de *se garder chaste.* Mais comme vous serez insuffisant pour défendre à vous seul votre vertu, demandez par vos prières à Dieu qu'il soit lui-même le gardien de votre chasteté. Prenez comme protectrice spéciale de votre résolution la très sainte Mère de Dieu. Les anciens conciles prescrivaient autrefois aux évêques, même d'un âge avancé et d'une grande sainteté, un usage que, vous qui êtes jeune, vous ferez bien de suivre : ayez toujours, la nuit et le jour, comme gardiens de votre piété, deux hommes d'un âge mûr et d'une vie irréprochable [1]. »

Le saint mettait lui-même ces conseils en pratique. Nul ne se montra jamais plus prudent, ni plus réservé. Il ne s'entretenait jamais seul avec les femmes : un jour sa cousine la marquise de Melegnani, née de Médicis, étant venue le trouver, il l'entretint en présence de

1. Cité par OLTROCCHI, p. 1003, note *a.*

Moneta et de Castani. Ce dernier ayant été obligé de s'éloigner un instant, il lui fit des reproches, lui disant qu'il ne devait jamais le laisser avec un seul compagnon, quand il avait à conférer, même avec ses parentes. Il croyait qu'on ne devait jamais prendre trop de précautions contre le démon qui *sait se transformer en ange de lumière.*

La pureté de son âme était si grande, dit son historien, qu'elle se reflétait sur toute sa personne extérieure; il suffisait de jeter les yeux sur lui avec quelque attention pour éprouver dans tous ses sens une grande tranquillité et un grand apaisement. On ne saurait dire le nombre de personnes que ses exemples et ses discours décidèrent à choisir la meilleure part et à quitter le monde pour embrasser sur la terre la vie des Anges.

Il avait une âme si droite, une conscience si délicate qu'il craignait l'ombre même d'un péché. Chaque jour, il s'approchait du tribunal de la pénitence. Il avait constamment recours à l'autorité du souverain pontife dans ses doutes. Il sollicitait des permissions à chaque instant. Une fois il demanda la faculté, pour lui et pour les siens de pouvoir célébrer la messe une heure avant le jour, dans le cours du voyage qu'il entreprit pour Rome en 1574 ([1]) ; une autre fois, il est en visite pastorale, c'est le temps du carême, les travaux l'absorbent tellement qu'il est obligé de remettre au soir le repas principal, il en a des scrupules et il ne veut pas le faire sans l'autorisation du Pape.

Il n'avait guère de plus grande joie que celle de distribuer la sainte communion aux fidèles. Un jour,

1. Lettre à Mgr Carniglia : Bib. Amb. *Ms. C. S. I.* 8.

par la maladresse de celui qui l'assistait, il laissa tomber à terre une hostie, il en eut une si profonde douleur qu'il se condamna à un jeûne rigoureux de huit jours et il s'abstint pendant quatre jours de célébrer la messe. A l'exception de cette circonstance, étant en bonne santé, il ne passa jamais un seul jour sans monter à l'autel, même en voyage et malgré les plus pressantes occupations. Quand la maladie l'en privait, il recevait la communion. Par respect pour la divine Eucharistie, il ne voulait s'occuper d'aucune affaire avant la célébration de la messe, il avait même pris l'habitude de garder le silence le plus absolu, dès le soir, après la récitation des prières et il ne le rompait jamais, sans une très grave nécessité, avant d'avoir achevé l'action de grâces qui suivait sa messe.

Il récitait l'office divin, à genoux, la tête découverte, ne se fiant jamais à sa mémoire, ou plutôt pour conserver toujours son esprit attentif, il ne détournait jamais les yeux de son livre. Autant que ses occupations le lui permettaient, il se faisait un devoir de réciter l'office à l'heure du jour correspondante à l'horaire canonial. Le cardinal Borromée était en tout et partout l'homme de la règle et du devoir. Attentif à éviter la moindre souillure ou à laver dans les eaux de la pénitence les manquements inévitables à la faiblesse humaine, il ne s'arrêta jamais dans la poursuite de ce qui lui paraissait le meilleur et le plus parfait. Le cardinal, dit son économe, alla toujours de plus en plus, se perfectionnant dans la bonté, dans la charité, dans la patience, dans l'abstinence, dans la mansuétude, dans l'humilité et dans les autres vertus [1]. On peut vraiment dire qu'il

1. Bib. Amb: *Ms. G.* 30, p. 155 *a tergo.*

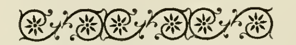
avait faim et soif de la justice. Cette justice, que Notre Seigneur veut que nous ayons plus abondante que les scribes et les pharisiens, résume en quelque sorte en elle-même toutes les autres vertus, puisqu'elle comprend l'accomplissement de toutes nos obligations envers Dieu, envers nos frères et envers nous-mêmes. Elle consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. Saint Charles n'a-t-il pas, par un amour et une fidélité de chaque instant, payé à Dieu le tribut de l'honneur et de l'obéissance auquel il a droit? Le dévouement, la charité inépuisable dont il usa, vis-à-vis de tous les hommes, en ont fait un évêque *juste :* il n'a manqué à rien de ce qu'il devait à tous, vis-à-vis de ceux qui lui étaient soumis et à l'égard de tous les chrétiens en général. Le soin qu'il apporte à nourrir son âme,à réprimer les mauvais instincts de la nature en ont fait par excellenec un évêque *orné* de toutes les vertus. Il a cherché en tout la perfection de la justice, c'est pourquoi ses œuvres ont été nombreuses et fécondes : elles ressemblent aux fleurs et aux fruits du palmier et sa mémoire sera éternelle.

Marc Antoine Bellini, membre du chapitre de Milan, a résumé en quelque sorte la vie du saint archevêque, dans les paroles qu'il prononça devant les commissaires apostoliques chargés du procès de canonisation. Nous ne pouvons mieux terminer ce chapitre qu'en les mettant sous les yeux du lecteur :

« En repassant dans mon esprit la multitude des actes religieux de Charles, je me tournais vers Dieu et je disais en moi-même : Seigneur, qui croira à nos paroles ? Il fut toujours sérieux, toujours occupé, prévoyant toutes choses et examinant chacune d'elles,

avec une si grande piété, qu'il y avait de quoi désespérer notre faiblesse désireuse d'imiter une si rare vertu. Il semblait vouloir toujours courir pour obtenir l'objet de ses vœux. Ses actions épiscopales étaient tellement réglées que l'une préparait la voie à l'autre. Ce qui paraissait une vertu extraordinaire dans les autres était une chose habituelle chez lui. On pouvait lui appliquer avec justesse ce qui fut dit d'un autre saint évêque : « Il méprisait le repos, fuyait le plaisir, désirait le travail, aimait l'abjection et ne pouvait supporter les honneurs : il était pauvre au milieu des richesses, riche dans sa conscience, humble au milieu de ses mérites, hautain seulement quand il s'agissait de fuir le vice. Tout était saint en lui ; il ne soupirait qu'après l'action, la lecture, la prière, la contemplation. Il n'avait qu'un seul souci, c'était de parler de Dieu dans ses discours et ses instructions et de parler avec Dieu dans la prière. Dans l'église, il était terrible pour ceux qui manquaient au respect dû au lieu saint : sa démarche inspirait le respect, sa sévérité une crainte salutaire, sa bonté la vénération. O heureuse terre qui as engendré un tel homme : d'un fils tu nous as donné un maître, d'un homme un ange et un docteur [1]. »

1. Cité par OLTROCHHI, p. 865, note *a*.



CHAP. QUARANTE-NEUVIÈME.

Mort de saint Charles.

Portrait de saint Charles du palais Colonna. — Dernières œuvres de l'archevêque de Milan. — Son voyage à Verceil et à Turin. — Son dernier et touchant séjour à Varallo. — Sa prière et ses mortifications continuelles. — La fièvre n'interrompt ni ses pieux exercices, ni ses habitudes. — Il se rend à Ascona. — Sa faiblesse extrême. — Son dernier séjour à Arona au noviciat des Jésuites. — On le reconduit à Milan dans un état voisin de la mort. — On lui donne la sainte communion dans son lit. — Sa dévotion pour toutes les circonstances de la passion du Sauveur. — Un moment d'espoir. — Le sommeil de l'évêque de Modène. — On lui annonce sa fin prochaine. — Il bénit ses parents. — Le viatique et l'extrême-onction. — Le duc d'Aragon vient le visiter. — Sa mort. — On connaît toute l'étendue de ses pénitences. — Douleur des Milanais décrite par des contemporains. — Les funérailles.

PARMI les chefs-d'œuvre de peinture dont la famille Colonna a enrichi son palais de Rome, le portrait du cardinal Borromée est digne d'attention. Le saint se tient debout, revêtu du rochet et de la mozette cardinalice ; sa tête, levée vers le ciel, a une expression qu'on ne saurait décrire. Cette figure, maigre, osseuse, aux traits énergiques et presque durs, est illuminée par un regard qui brille d'un éclat tout divin; on dirait que le saint a déjà la vue claire et distincte des mystères qui se passent au delà de ces nuages sombres et épais, qui forment le fond de la toile. Ce portrait est vivant : dans ce regard on sent le reflet d'une âme maîtresse d'elle-même; ce corps exténué, ces ossements à peine dissimulés sous la rude enveloppe d'une peau, que les jeûnes, plus que

l'âge ont rendue transparente, annoncent le triomphe de l'esprit sur la chair. Cet homme n'est plus de ce monde : son corps est sur la terre, mais son esprit et son cœur vivent dans des sphères plus élevées.

Lorsque Daniel Crespi a fait ce portrait, l'artiste milanais a voulu surtout représenter son illustre compatriote dans les dernières années de sa vie. C'est bien le saint tel que nous venons de le peindre, il n'y a plus rien en lui de terrestre, il a tellement triomphé des instincts, des sentiments, des affections de la nature humaine que son corps lui-même semble déjà glorifié.

Sa vie a été agitée comme une journée d'orage; mais le calme s'est fait et elle ressemble maintenant à l'une de ces belles soirées d'été qui suivent la tempête. L'air a été raffraîchi par la pluie du ciel, les fleurs semblent répandre un parfum plus suave et plus pénétrant, les doux rayons du soleil, se faisant de nouveau sentir, s'épanouissent sur la nature entière comme un sourire du ciel. Une paix pleine de silence et d'un charme indéfinissable a succédé aux horreurs de la lutte entre les éléments déchaînés; elle domine la création entière et l'âme la plus insensible n'échappe pas d'ordinaire à cette profonde et ineffable influence.

Le cardinal Borromée a triomphé de ses adversaires, les flots se sont apaisés, l'orage s'est éteint et tous, magistrats et peuples, sont heureux d'accepter sa salutaire et puissante action. Le nouveau gouverneur de Milan est son ami, il n'entreprend rien sans le consulter (1): Le pape, les rois ont encouragé ses efforts pour l'évangélisation de la Suisse rhétique; son peuple

1. Cette même année 1584, saint Charles avait obtenu du duc d'Aragon un décret qui interdisait les réunions d'hommes masqués.

le vénère et l'aime comme un père, il n'aura bientôt plus qu'à recueillir, dans l'allégresse, le fruit des semences qu'il a jetées, avec larmes, dans les sillons arrosés de ses sueurs. Pour les saints l'heure du repos n'est pas sur la terre ; si la fin de leur vie ressemble au crépuscule d'une belle journée, c'est qu'elle est pour eux comme l'aurore de ce jour qui n'aura point de nuit.

Déjà Philippe Néri à Rome a eu révélation de la fin prochaine de son ami, le cardinal Borromée ([1]) ; lui-même semble en avoir le pressentiment. Son activité n'est pas ralentie, sa charité et son amour semblent avoir pris un caractère plus touchant et plus ardent encore. Dans les premiers jours de septembre, il fonda un nouveau couvent de religieuses capucines qu'il plaça sous la protection de sainte Barbe. Depuis trois ans, il songeait à fonder à Milan un hôpital pour y recevoir les convalescents; il venait d'acheter la maison destinée à cette œuvre, ainsi que tout le mobilier nécessaire, lorsque le 18 septembre il apprend que l'évêque de Novarre, François Bossi, était mourant. S. Charles avait une grande affection pour cet évêque, il se hâta aussitôt de partir afin de le voir et de l'assister à cette heure suprême. Malgré toute sa diligence, il arriva trop tard, l'évêque venait de rendre le dernier soupir. Il voulut au moins avoir la consolation de

1. Le prêtre Circoloni Margarucci, membre de la famille de saint Charles, venait de passer quelques mois dans sa famille à San-Severino, dans le Picenum. Avant de retourner à Milan, il implora l'appui du fondateur de l'Oratoire pour obtenir de l'archevêque de Milan une faveur qu'il désirait ardemment, et saint Philippe lui répondit: «Ne vous préoccupez pas de cela. Quand vous retournerez à Milan, ce ne sera pas vers votre maître.» Saint Charles était alors en bonne santé; mais l'événement vint bientôt confirmer la prophétie — *Apud* BOLLANDUM: *Act. Sanct.*

présider ses funérailles. Cette triste et solennelle cérémonie était à peine achevée, que des lettres du cardinal Ferrero lui apprennent la grave maladie du marquis de Messerano, auquel l'unissaient des liens de parenté. Sans hésiter, l'archevêque se rend à Messerano, afin d'administrer le sacrement d'Eucharistie au malade qui avait désiré le recevoir de ses mains; il l'exhorta par de suaves et pieuses paroles à la confiance et à l'amour de Dieu et il le quitta, après avoir établi son âme dans une sainte indifférence, également disposée à la vie ou à la mort, selon le bon plaisir de Dieu.

Le cardinal Borromée était dans le voisinage de Verceil. Des dissensions assez graves survenues entre les membres du chapitre désolaient cette Église ; l'évêque, Mgr Bonomi, nonce à la cour impériale, avait vainement tenté tous les moyens de ramener la paix. L'archevêque de Milan lui paraissait le seul homme capable de remédier à ces maux ; il avait depuis longtemps sollicité en sa faveur le titre de visiteur apostolique de Verceil. Grégoire XIII avait accédé à ce pieux désir ; S. Charles résolut de profiter de la circonstance qui l'avait conduit aux portes de Verceil, pour exercer ce ministère apostolique en faveur de la concorde. Il arriva à cet évêché accompagné du cardinal Ferrero et il se mit aussitôt à l'œuvre. Dix jours après, les chanoines étaient réconciliés entre eux et les ordonnances de l'évêque étaient acceptées par tout le chapitre, avec autant d'ardeur qu'ils en avaient mis jusqu'alors à les rejeter.

Cette œuvre, malgré son importance, n'avait pas absorbé toute l'activité du cardinal: pendant qu'il cher-

chait à rétablir ici la paix, il songeait toujours aux meilleurs moyens de venir au secours des Grisons, menacés par l'hérésie dans leur foi et dans leurs mœurs. Il tente alors de nouveaux efforts, fait de nouvelles démarches pour obtenir l'appui du roi de France ; il félicite et remercie l'évêque d'Embrun des instances qu'il a jointes aux siennes auprès de ce monarque ; il écrit enfin au nonce de Venise pour le presser d'agir dans le même sens auprès des chefs de cette république ([1]).

Les évêques voisins, le sachant à Verceil, accourent le féliciter, le voir, demander ses conseils et implorer ses lumières pour la solution des difficultés qu'ils rencontrent dans l'administration de leurs Églises.

Le cardinal Borromée avait envoyé féliciter le duc de Savoie de son futur mariage avec la fille du roi d'Espagne. En réponse, Charles-Emmanuel lui fait exprimer le désir de le voir, il l'invite à Turin : il serait allé lui-même le prendre à Verceil, si les graves affaires de son État lui en avaient donné le loisir. Vincent Lauro, évêque de Mondovi, lui ayant affirmé que sa présence à la cour de Turin ne serait pas inutile, il accepta l'invitation du duc. Nous ne reviendrons pas sur les circonstances de cette visite, nous les avons racontées ailleurs. Le cardinal prévoyait sa fin prochaine et il avait le désir de vénérer une dernière fois le Saint Suaire. Son ardente dévotion pour la Passion du Sauveur, son respect pour tous les objets qui lui en rappelaient le souvenir, à la veille de sa propre mort, prenaient encore un caractère plus touchant et plus accentué. Les

1. Le cardinal de Tolède lui demanda à cette époque six exemplaires des *Actes de l'Église de Milan*. L'un était destiné au roi qui le désirait pour la bibliothèque royale de Saint-Laurent. Le cardinal, dans l'intérêt de la discipline ecclésiastique, se hâta de satisfaire à ce désir.

souffrances de Jésus-Christ étaient devenues l'objet habituel de ses méditations, il en rappelait constamment le souvenir, il ne pouvait en détacher son esprit et son cœur.

Le 8 octobre, il quitta la cour de Turin, après avoir passé deux jours avec le duc dans les plus doux comme dans les plus saints entretiens. Le 10, il arrive à Biella, où il congédie le chevalier Capra que Charles-Emmanuel lui avait donné comme compagnon. La mort du marquis de Messerano le rappelle au château de ce nom pour présider les obsèques de son parent et consoler sa veuve. Après avoir accompli tous ces devoirs de charité, il se dirige vers Varallo. Il va s'y préparer à la mort, dans le recueillement et la prière, par la contemplation des mystères de la Passion du Sauveur. Le Père Adorno, son confesseur, a reçu l'ordre de venir l'y rejoindre.

Selon son habitude, le cardinal a pris logement chez les pères Franciscains. Le 15 octobre, il commença les pieux exercices, qu'il avait résolu de faire, par une confession générale, souvent interrompue par des larmes et des sanglots. Il régla ensuite l'ordre et la méthode que devraient suivre ses compagnons dans leurs exercices de dévotion; il partagea entre eux les heures de la journée et de la nuit, de façon à ce qu'il y eût toujours une petite caravane en prières, dans les pieuses chapelles de la sainte montagne. Le Père Adorno fut chargé d'exciter leur ferveur par de pieuses méditations. Quant à lui, il voulut rester seul ; il ne permit à personne de le suivre. On pouvait le voir la nuit, une lanterne à la main, se dirigeant vers les chapelles pour lesquelles il ressentait un plus vif attrait:

pendant des heures entières, il y restait à genoux, le corps droit, la tête inclinée et n'ayant jamais aucun appui pour se soutenir. Le soir qui suivit sa confession, il pria ainsi pendant sept grandes heures sans aucune interruption. Le temps passa si rapidement qu'il parut tenté de se plaindre de celui qui avait le soin de l'horloge, et de l'accuser d'en avoir hâté la marche.

Le cardinal exhortait chacun de ses familiers à rendre compte des pensées et des sentiments, dont Dieu l'avait favorisé pendant les heures de la prière ; lui-même leur communiquait ses impressions. Les discours du cardinal semblaient venir du paradis, dit le père Bescapé ; ils ressemblaient aux chants du cygne qui ne sont jamais si doux, ni si harmonieux qu'aux derniers moments de sa vie. Ses auditeurs étaient émerveillés des sentiments extraordinaires d'amour qui jaillissaient de son cœur et des larmes qui s'échappaient de ses yeux.

A cette prière si prolongée et si fatigante pour le corps, il ajoutait encore des pénitences inouïes. « Le pain était sa seule nourriture, dit Possevin, l'eau son breuvage ; des planches formaient son lit ; son sommeil était plus court que jamais, son silence plus rigoureux. » Plus humble encore que par le passé, s'il était possible, il s'était fait en quelque sorte le serviteur des siens ; lui-même, tous les matins, éveillait le père Adorno et allumait sa lampe. Il avait l'habitude de conserver, toutes les nuits, une lumière ; il voulait ainsi éviter tout dérangement à ses serviteurs et, quand la nuit il s'éveillait, il était heureux de pouvoir contempler les pieuses images attachées aux murailles de sa chambre.

Outre le cilice dont il était toujours revêtu, il se donnait la discipline sans aucun ménagement, comme le prouvèrent ses vêtements et la discipline elle-même trouvée après sa mort et toute rougie de son sang.

Le 18, il fut appelé à Arona par le cardinal de Verceil qui voulait l'entretenir d'affaires très graves et très urgentes. La veille de son départ, il avait réuni toute sa famille : « Il nous faut désormais, leur dit-il, faire des efforts plus grands que ceux que nous avons faits jusqu'ici. » Il faisait sans doute allusion au projet qu'il avait formé de pénétrer, quand même et malgré tous les obstacles, au pays des Grisons. La nuit, avant de quitter Varallo, il voulut joindre l'exemple au précepte, il passa huit heures sans interruption en prières et toujours à genoux, dans la même attitude.

A Arona, il écrit à son vicaire de régler quelques affaires de son diocèse, et il le prie d'envoyer à Varallo l'architecte Pellegrini. Il voulait lui confier le soin de restaurer et d'embellir quelques-unes des chapelles, qui ne lui semblaient pas assez dignes des grands mystères dont elles étaient destinées à reproduire le souvenir. Le 20, il dînait à Romagnano et le soir il se trouvait de nouveau à Varallo.

Le 24, il fut pris par la fièvre; il dissimula d'abord son mal, dans la crainte que son confesseur ne l'obligeât à interrompre ses pieux exercices et à modérer ses pénitences. Le soir, l'ardeur du mal diminua ; mais trois jours après, il revint avec plus de force. Il confia son état de souffrance au P. Adorno, il ne pouvait plus le cacher, son estomac refusait d'accepter ou de garder la moindre nourriture. Le père lui montra la nécessité de se relâcher un peu de la

sévère abstinence qu'il s'était imposée. Le cardinal ordonna alors de préparer une soupe au pain ; mais sans huile, sans beurre, sans condiment d'aucune sorte. Ses serviteurs lui préparèrent d'eux-mêmes du pain grillé qu'ils arrosèrent d'un peu de vin; le malade, malgré les efforts de sa volonté, ne put en absorber qu'une petite quantité ; il n'éprouvait aucun appétit.

Cet état se prolongea pendant cinq jours : il n'en continua pas moins de célébrer la messe, de distribuer la communion à ceux qui se présentaient, de prier et de commenter les livres saints. Les désirs de ses familiers furent impuissants à lui faire accepter de la paille sur sa couche, il fallut l'ordre du père Adorno pour le faire consentir à cet adoucissement.

Cette faiblesse ne l'empêchait pas de continuer ses correspondances. Le cardinal Paleotti lui réclamait les traités qu'il avait composés à Sabbionetta sur l'*Oraison* et l'*Art de méditer;* il répondit par un refus, prétextant qu'ils étaient trop imparfaits et avaient encore besoin d'être limés. Le cardinal Sfrondate demandait son avis sur des choses très graves, il lui renvoya sa lettre en écrivant sur la marge, devant chacun des doutes exposés, la solution qu'il croyait la meilleure. Il le priait d'excuser ce mode de réponse; mais il craignait, en écrivant plus longuement, de distraire son esprit des choses divines. Il écrit enfin une lettre au pape pour recommander à sa sollicitude et à sa générosité les pères Jésuites de l'université de Bréra. Il fait écrire, deux jours avant son départ, au comte Alta Emps auquel il avait donné rendez-vous à Bellinzona, de se rendre à Milan, s'il voulait le voir.

Il semblait connaître l'approche de sa mort : Dieu

lui fit-il comprendre que ses désirs de pénétrer chez les Grisons ne se réaliseraient pas? Nous ne saurions le dire; mais, dès ce moment, ce projet qui semblait avoir absorbé tous les autres parut abandonné, du moins, le cardinal n'en parla plus à personne et il ne s'occupa plus des moyens de renverser les obstacles qui s'opposaient à sa réalisation. Il avait fait à Dieu ce dernier sacrifice; on put le deviner aux exhortations sur lesquelles il revenait souvent. Dévoré par la fièvre, dit Bescapé, il insistait souvent sur la nécessité de se soumettre à la volonté de Dieu : « Nous devons, disait-il, suivre le Seigneur, le regarder et ne pas nous proposer une autre fin spirituelle dans toute notre vie. Non seulement je ne dois pas me laisser prendre et absorber par d'autres préoccupations, mais je dois même me montrer détaché des desseins que j'ai conçus pour le bien de mon Église. Tant que je vivrai, je dois me donner tout entier au culte de Dieu, cela est juste; mais s'il faut passer d'un lieu à un autre, je dois être prêt; et tout ce qui reste à faire, je dois le laisser aux soins de la divine Providence. »

Il avait encore une œuvre importante à accomplir; la fondation du collège d'Ascona n'était point terminée. D'après les conditions écrites dans le testament du fondateur, ce séminaire devait être ouvert dans les deux ans qui suivraient la mort du légataire. Il n'y avait plus que neuf mois : le saint prévoyait qu'après sa mort, les choses traîneraient nécessairement en longueur; le pape serait obligé de nommer un nouveau légat; il ne voulut pas compromettre l'existence même de ce séminaire par le moindre retard et il résolut de se rendre à Ascona. Le matin

du 29 octobre, tout le monde était prêt pour le départ de Varallo; mais on cherchait en vain le cardinal, on ne savait où le trouver. Il avait voulu dire un dernier adieu aux pieux sanctuaires témoins de ses larmes; on le trouva prosterné dans la chapelle où se trouve représenté le sépulcre du Sauveur et on l'arracha avec peine de ce lieu béni. Malgré ses souffrances, il descendit à pied la sainte montagne, puis il monta à cheval jusqu'à Arona; là, il s'embarqua et il arriva à Cannobbio deux heures avant le lever du soleil, après avoir passé la nuit à prier et à converser des choses de Dieu. Il s'arrêta chez le curé de cette ville, célébra la messe et se remit en route pour Ascona, après avoir mangé un peu de pain cuit dans l'eau.

La peste sévissait alors à Ascona; cette considération n'était pas de nature à refroidir son zèle: il se rend au nouveau séminaire, y établit le directeur, donne des règlements; mais la fièvre redoublant ses efforts il repart dans la nuit pour Cannobbio, dans l'espérance de pouvoir arriver à Milan pour la fête de tous les saints. Il s'était arrêté un instant à Locarno, la peste y faisait aussi de terribles ravages. Les habitants avaient créé un nouveau cimetière pour y ensevelir les victimes nombreuses de la contagion; S. Charles avait d'abord conçu la pensée de le bénir; mais quand on lui dit qu'il n'avait point tous ses ornements pontificaux, il préféra ne pas donner à la population cette marque d'intérêt, plutôt que de manquer à la dignité des cérémonies ecclésiastiques.

Quand il arriva à Cannobbio, la fièvre était sur son déclin; elle lui avait laissé une si grande faiblesse qu'il ne put atteindre la maison du prévôt où il devait

reposer. Il céda aux instances de ses familiers, qui lui conseillèrent d'accepter l'hospitalité de Jacques Homacini dont la maison, située sur la rive même du lac, offrait tous les avantages désirables. Octavien de Forreris et Archange Mirabilia purent, non sans peine, l'amener à accepter un matelas sur sa couche. Il ne put dormir; il fit alors venir deux pères Capucins avec lesquels il passa la nuit dans de pieux discours, dont les principaux sujets furent les vertus et les actions de leur séraphique père, François d'Assise. La conversation ayant été amenée sur le pape Pie V, le cardinal en fit un grand éloge et il déclara qu'il était remarquable par son extraordinaire sainteté. La nuit se passa ainsi; quand le jour parut, le saint voulut célébrer la messe, les bons religieux cherchèrent à l'en dissuader, l'assurant que ses forces ne le lui permettraient pas : « Et cependant, reprit-il, Pie V, de sainte mémoire, se sentant près de sa mort, voulut néanmoins se lever et visiter les sept églises de Rome! »

Le cardinal monta au saint autel; il ne pouvait ni fléchir le genou, ni se relever sans le secours de ses assistants. Ce jour-là, il prit pour toute nourriture quelques gouttes d'eau, à laquelle on avait ajouté un peu de jus de citron; il avait voulu observer ainsi le jeûne de la vigile de la fête de tous les Saints. Il reprit en barque la route d'Arona, récita sur le bateau toutes ses prières à genoux, puis s'étant assis, il adressa à tous ceux qui l'entouraient un ardent discours sur les mérites des saints. Il se prosterna ensuite de nouveau pendant une heure pour faire oraison, et il sollicita chacun de ses compagnons à rendre compte des lumières que Dieu leur avait accordées dans la méditation. Comme

dernier et suprême témoignage de son affection envers les habitants de la Rhétie, il désigna, pour la vallée de Mesolcina, plusieurs missionnaires parmi ses prêtres. Il donna à Octavien de Forreris des lettres pour les seigneurs de cette vallée et il lui ordonna de partir, le lendemain matin, pour la vallée de Capriasca où il devrait presser quatre habitants de rentrer dans le sein de l'Église dont ils étaient sortis. Il lui recommanda surtout d'inspirer au peuple une grande crainte des censures ecclésiastiques. Il expédia plusieurs affaires moins importantes et, vers le soir, avant de débarquer à Arona, il fit réciter les prières du soir auxquelles il ajouta les litanies, selon le rite romain, afin de fournir aux rameurs l'occasion de faire quelque prière.

A Arona, il refusa de descendre au sein de sa famille, dans le château même où il était né et il demanda l'hospitalité aux pères Jésuites, au noviciat qu'il avait fondé. Il y arriva, le 30 octobre, deux heures avant la nuit, il prit un peu de pain grillé, puis il alla dormir. Éveillé à la septième heure de la nuit, c'est-à-dire vers minuit et demi, il passa près de quatre heures en oraison, récita matines et se rendit à l'église où il célébra la messe, après s'être confessé. Il donna la communion aux novices et aux nombreux fidèles qui se présentèrent. Après la messe, la violence du mal l'ayant obligé de nouveau à se mettre au lit, les médecins lui ordonnèrent une boisson d'orge; la violence de la fièvre alla toujours en augmentant, elle ne l'abandonna plus jusqu'à l'heure de la mort. Ce même jour, on écrivit, en son nom, une lettre au cardinal de Sainte-Séverine pour le prier de secourir l'évêque de Castro; mais il ne put ni relire la lettre, ni la signer.

Le mal faisait de rapides progrès : ses serviteurs désiraient vivement le retour à Milan, le cardinal ne le désirait pas moins ardemment. Le 2 novembre, il ne put célébrer la messe, mais il y assista et il reçut la sainte communion. Après une légère réfection, on le conduisit en bateau ; par ordre du comte René Borromée, son cousin, on porta dans la barque un lit plus doux sur lequel on l'étendit. Pendant le voyage, le comte ne s'éloigna pas du cardinal, il veilla sur lui avec la plus tendre sollicitude, il ne l'abandonna plus jusqu'au moment où il rendit le dernier soupir. Quand le cardinal fut étendu sur son lit, on lui présenta de nouveau une boisson d'orge dans laquelle les médecins avaient délayé deux jaunes d'œuf. Après avoir suivi le Lac Majeur, la barque, chargée d'un si précieux fardeau, pénétra dans les eaux du Tessin, et, au moyen du canal ou *naviglio*, elle arriva dans le voisinage de la ville de Milan.

A deux milles du palais, la barque s'arrêta ; l'archevêque put monter dans sa litière qu'on avait fait venir. On le porta lentement, doucement, jusqu'à l'archevêché où il arriva vers les sept heures du soir. A Milan, nul n'avait encore connaissance de la maladie de l'archevêque. Le comte Annibal Alta Emps et son fils Gaspar l'attendaient au palais; ils s'y trouvèrent pour le recevoir quand il descendit de sa litière. Le bon cardinal les embrassa très affectueusement, leur dit quelques paroles, se rendit dans sa chapelle privée pour y prier encore, puis il se mit au lit. Deux médecins furent appelés en toute hâte, il leur exposa avec quelques détails la nature de ses souffrances : l'un d'eux, Barthélemy Allessandri, passa la nuit entière

auprès de son lit, et comme, par respect, il se tenait toujours debout, le cardinal l'obligea à s'asseoir, puis après avoir de nouveau pris un peu de boisson, il parut s'endormir.

Le lendemain matin, selon l'ordre des médecins, il prit encore une boisson d'orge. Il demanda que sa famille, avec laquelle il avait l'habitude de réciter chaque jour la prière, se réunît autour de son lit : il voulait encore présider cet exercice, comme s'il était en bonne santé. Sur l'observation qu'il pourrait aggraver la fièvre en parlant, que le seul bruit des voix pourrait même lui faire mal, il demanda au père Adorno son sentiment. Le père approuva ce qu'on venait de dire et il obéit aussitôt. Pour la première fois, le 3 novembre, le saint ne pria pas en compagnie de toute sa famille cardinalice.

On avait décidé de lui apporter la divine Eucharistie dans la chambre où il dormait ; le cardinal s'affligea de cette décision, la regardant comme contraire au respect qu'il devait à Dieu, et il demanda qu'on lui permît de se rendre dans sa chapelle privée. Le père Adorno et Louis Moneta s'y opposèrent, il se tut, et ne songea plus qu'à obéir. Il obtint, comme une faveur, de pouvoir se lever et de recevoir à genoux le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le père Adorno avait parlé de célébrer la messe dans la chambre même du malade ; l'archevêque dit qu'il ne voyait nulle nécessité d'accomplir les saints mystères dans un appartement privé. « Mais la maison d'un évêque, répliqua le père Adorno, est un lieu sacré.

— C'est vrai, reprit le cardinal ; mais je ne voudrais pas qu'on pût abuser un jour de l'exemple que j'aurais

donné. » Et il refusa absolument que le Père célébrât dans sa chambre.

Pour exciter sa dévotion et fixer son attention, que la souffrance pouvait distraire, le pieux archevêque ordonna de dresser, en face de son lit, un petit autel sur lequel on plaça une peinture représentant le CHRIST au tombeau. Pour avoir toujours présent à l'esprit la passion entière du Sauveur, il y fit ajouter deux autres tableaux représentant l'un JÉSUS au jardin des Olives, l'autre le corps du Rédempteur mort, embrassant ainsi, en quelque sorte d'un seul regard, toute l'étendue de cette scène douloureuse, depuis Gethsémani jusqu'au Calvaire. Ces deux tableaux sont conservés dans le petit musée de la Bibliothèque ambrosienne.

Il se souvint que le père Panigarola devait avoir une entrevue avec les magistrats de la ville, il le fit appeler, s'entretint avec lui pendant près de deux heures du sujet qu'il devait traiter avec eux. Sur la fin de leur conversation, il pria le religieux de jeter les regards sur les tableaux, placés en face de lui, à l'extrémité de son lit et comme le père les considérait : « Au milieu de mes souffrances, ajouta-t-il, je n'ai pas de plus puissant réconfort que la méditation de la mort de JÉSUS-CHRIST. »

Les médecins peu rassurés sur les symptômes du mal, pressentaient un danger imminent ; ils réclamèrent un troisième confrère qui donnerait son avis sur la nature du mal et qui se prononcerait sur les moyens dont ils s'étaient servis pour le vaincre. L'archevêque accueillit cette demande sans rien dire ; puis, après quelques moments de réflexion, il fit appeler le père Adorno et Moneta, leur communiqua le désir des

médecins et, sur leur réponse, il consentit à ce qu'on en fît venir un troisième, ajoutant toutefois : « A la condition qu'ils ne m'interdiront pas la méditation des choses divines. »

Un peu d'amélioration se fit alors sentir, l'espoir revint autour de lui ; les médecins eux-mêmes se hâtèrent de le communiquer à leur malade : « Que la volonté de Dieu soit faite ! » Telle fut sa réponse, et, comme s'il se fût cru hors de tout péril, il fit appeler quelques-uns de ses conseillers avec lesquels il traita plusieurs affaires.

Mais la joie fut de courte durée : vers deux heures du soir, la fièvre revint avec une violence extrême ; bientôt une lourde somnolence lui laissa à peine la facilité d'ouvrir les yeux. On essaya de vaincre cet assoupissement, en lui faisant respirer du vinaigre. Le père Bescapé, qui ne soupçonnait pas la gravité du mal, dit à demi-voix aux familiers : « Ce sommeil est le sommeil de l'évêque de Modène. »

Le pieux Barnabite faisait allusion à un fait que le cardinal Borromée lui avait souvent raconté avec admiration. L'évêque de Modène, sur son lit de mort, avait l'habitude de tenir constamment les yeux fermés, afin de pouvoir méditer tout à son aise. Ses gens le croyant endormi, se gardaient bien de troubler son repos : rien ne lui faisait plus perdre le souvenir de la présence de Dieu.

Le cardinal Borromée entendit la réflexion du religieux, il sourit doucement, puis retomba de nouveau dans un assoupissement si profond qu'il fut insensible à tous les efforts qu'on tenta pour le rappeler au mouvement et à la vie. Effrayés, ses familiers recourent aux

médecins. Ceux-ci, reconnaissant tous les symptômes d'une mort prochaine, déclarent aux assistants qu'il n'y a plus d'espoir. Des larmes s'échappent de tous les yeux; on ordonne de commencer des prières publiques au Dôme et l'on fait tous les préparatifs pour lui donner le viatique et l'extrême onction. Le père Adorno s'approche de son lit, il l'avertit que l'heure de la mort est proche. « Voulez-vous le saint viatique, dit le confesseur en sanglotant ?

— Je le désire ardemment. »

Quand la sainte Eucharistie eut été transportée dans la chapelle privée du palais, on lui demanda quand il voulait la recevoir. « Tout de suite ! » répond-il doucement.

Sur la question qui lui fut adressée, il fit comprendre qu'il désirait recevoir la communion des mains de l'archiprêtre, voulant jusqu'au dernier soupir témoigner de son respect pour les règles ecclésiastiques. D'après le rite ambrosien, l'archiprêtre occupe le premier rang dans l'Église de Milan, après le chef même du diocèse, et, à ce titre, il lui appartenait de donner à l'archevêque les derniers sacrements.

Pendant que tous les préparatifs se faisaient, une scène bien touchante se passait auprès du lit du cardinal : son beau frère, le comte Annibal Alta Emps, son neveu Gaspar Alta Emps et le comte René Borromée, prosternés devant lui, fondant en larmes, implorèrent sa bénédiction. Charles entend leur vœu, il essaie de soulever sa main mourante, mais ses forces ne répondent pas aux efforts de sa volonté. Un de ses serviteurs, témoin de cette impuissance, vint à son secours et il put ainsi donner aux siens une dernière et affectueuse bénédiction.

On lui demanda si, selon les règles tracées dans les conciles provinciaux, il fallait convoquer tous les évêques de la province, il répondit affirmativement. Le père Bescapé était là, à genoux, le priant avec angoisse d'imiter saint Martin et de dire à Dieu qu'il ne refusait point un travail plus prolongé, s'il était encore nécessaire à son peuple. Le cardinal le regarda avec bonté, mais il ne prononça aucune parole. Le comte René, écoutant les instincts d'une affection tout humaine, l'exhorte à ne point se laisser effrayer par les approches de la mort et le saint répond, à cette marque d'amitié, par un doux et ferme sourire.

Cependant l'archiprêtre apportait la sainte Eucharistie ; le cardinal, conformément à ce qui avait été décidé le matin, voulut se lever pour recevoir son Dieu; il fit d'inutiles efforts, ses forces le trahirent et il dut recevoir étendu dans son lit la sainte communion. Il voulut néanmoins revêtir le rochet et l'étole qu'il baisa respectueusement, avant qu'on la lui passât au cou.

On lui proposa la réception du sacrement de l'extrême onction: « Promptement! » dit-il. On se hâta ; ce ne fut pas sans raison, car dès qu'il l'eut reçue, il ne manifesta plus aucun signe de vie. Le duc d'Aragon, gouverneur de Milan, arriva alors; il avait pu à grand'peine se frayer un passage, à travers les flots pressés du peuple, qui avait envahi tous les abords et toutes les salles du palais. En voyant le saint pontife, étendu sur sa couche, et ne faisant plus aucun mouvement, il fondit en larmes: il s'agenouilla près du lit, pria le cardinal de le bénir; mais il n'obtint aucune réponse. Il ne put supporter plus longtemps ce dou-

loureux spectacle, il s'éloigna en sanglotant. Pendant qu'on lisait à haute voix le récit de la passion du Sauveur, le père Bescapé, selon une pieuse et touchante coutume, que l'archevêque avait toujours approuvée et recommandée, fit emplir un cilice de cendres bénies et le plaça sur la couche du moribond. Ainsi mouraient les évêques de la primitive Église, entre le cilice et la cendre: S. Charles avait toujours exprimé le désir de mourir de la même façon.

Enfin, au milieu des prières et des larmes de ses serviteurs, entouré des membres de la famille Borromée présents à Milan, de ses conseillers et de ses amis, le cardinal, les yeux fixés sur l'image du Sauveur au sépulcre, s'éteignit doucement, à 8 heures du soir, un samedi, le 3 novembre 1584, à l'âge de 46 ans et 32 jours.

Le père Bescapé, qui avait reçu son dernier soupir, lui ferma les yeux. Une foule nombreuse pénétra de force jusqu'à la chambre mortuaire, s'approchant du lit, voulant baiser les pieds du saint et cherchant à dérober quelques-uns des objets qui lui avaient appartenu ou qu'il avait seulement touchés. On ferma aussitôt les portes du palais; mais il ne fut pas facile d'en faire sortir ceux qui avaient réussi à y pénétrer. Le gouverneur envoya ses gardes; le corps de l'archevêque put enfin être remis entre les mains de ses serviteurs, qui lui donnèrent les derniers soins et lui rendirent les suprêmes honneurs. On le dépouilla de ses vêtements, l'on découvrit alors toute l'étendue et l'austérité de ses pénitences. Ses épaules étaient encore livides et labourées par les meurtrissures de la discipline; son corps était déchiré par les pointes aiguës du cilice et l'on vit

très distinctement la marque de la balle lancée contre lui par l'assassin Farina.

Nous avons emprunté aux historiens du temps, aux témoins du procès de canonisation, les circonstances les plus détaillées de la mort du saint. Sortons de ce palais et redisons les scènes dont les rues et la ville de Milan sont devenues le théâtre. Le retour du saint et sa maladie avaient d'abord été soigneusement cachés, on n'avait connu la vérité que le samedi soir, après l'office des vêpres, quand le chapitre s'était rendu en corps au palais pour visiter le bien-aimé malade ([1]). Cette nouvelle, répandue dans Milan, y avait éclaté comme un coup de foudre, et, en quelques instants, la ville entière était sur pied, les ouvriers avaient abandonné leur travail, les magistrats avaient laissé le tribunal, tous s'étaient rendus vers le palais archiépiscopal. L'inquiétude et la douleur étaient peintes sur tous les visages ; l'aspect de Milan était lamentable: on voyait de longues processions, précédées de la croix, se rendant aux églises, chantant les litanies, et tout le peuple, aux invocations des saints, répondait comme un seul homme : *Intercede pro eo!* Priez pour lui!

« Rien ne fut plus digne de pitié que la douloureuse émotion de ce peuple, à la nouvelle de la maladie du saint. On voyait courir la foule, ici et là : ici, dix, là, cent; les uns séparés, les autres en procession; mais tous, — et c'était un spectacle à émouvoir les pierres elles-mêmes — tous pleuraient, tous criaient, tous frémissaient, tous sanglotaient. Lorsque je retournai à ma

1. Déposition du général des Oblats. — BIB. AMB., *Ms. G.* 30, p. 20.

demeure, plus de cent personnes me demandaient si leur pasteur était encore vivant ou s'il était mort. Et quand je leur dis qu'il était mort!.. O Dieu bon! Qui pourra rendre le spectacle dont je fus témoin? On se frappait la poitrine, on se déchirait le visage, on levait les yeux au ciel. Des hommes que je n'avais jamais vus, se jetaient à mon cou: O père, disaient-ils, à quel état sommes-nous réduits? Qu'en sera-t-il de nous? Si la peste revient, qui nous défendra (1)? »

« Je vis pleurer amèrement des hommes qui n'avaient pas répandu une seule larme, à la mort de leur père et de leurs parents, dit le père Bescapé... La désolation de la ville fut telle, que je ne sais si elle fut plus grande quand Frédéric Barberousse la mit au pillage (2) et Jean Baptiste Silvatici dit que « l'annonce de la mort du cardinal Borromée jeta plus de tristesse dans l'esprit des habitants de Milan que la nouvelle de l'apparition de la peste. »

Le patricien milanais, Jean Pierre Bimio appelle cette mort « une perte terrible, immense et digne de tous les regrets, non seulement pour l'Église de Milan, mais encore pour tout l'univers catholique. »

Autour de cette précieuse dépouille, dans l'intérieur du palais, veillaient toujours ses amis et ses familiers. Tous le pleuraient, ses chanoines, ses prêtres se plaignaient, comme autrefois les disciples de saint Martin de Tours, de ce qu'il les avait laissés seuls et sans

---

1. Panégyrique du père Panigarola, prononcé le 17 novembre 1584, en présence du corps du saint.

2. Lettre du père Bescapé à Mgr Sega, évêque de Plaisance, sur la mort de saint Charles Borromée. Nous avons emprunté plus d'un détail à ce récit.

appui, au milieu des dangers et des tristesses de la vie ([1]).

Après l'embaumement du corps ([2]), on le revêtit des ornements pontificaux et on le transporta sur un lit d'honneur, dans la chapelle du palais. C'était le lundi 5 novembre ; alors seulement, les portes du palais furent ouvertes à la foule qui accourut en si grand nombre, pendant quatre jours, depuis l'aube jusqu'à la nuit, qu'il fallut abattre les murailles pour donner passage à ce torrent sans cesse renouvelé ([3]). Tous ceux qui vinrent voulurent faire toucher leur chapelet au corps du saint archevêque, qu'ils ne pouvaient ni contempler ni approcher à leur aise : on ne faisait que passer devant cette précieuse dépouille, afin de donner satisfaction à tous ceux qui se présentèrent; il avait fallu la placer derrière des grilles, pour la soustraire à l'amour

---

1. V. Bescapé.

2. Cet embaumement fut fait par le docteur Jean-Baptiste Carnano Leoni, professeur à l'université de Pavie. D'après le procès verbal de cette autopsie, le saint se serait réellement éteint, comme une lampe, par défaut d'huile. « Ce corps, dit-il, ressemblait à un squelette, il n'y avait plus que la peau sur les os. » Quand il ouvrit les entrailles, il ne trouva pas la moindre trace de graisse, ce qui lui parut d'autant plus étonnant qu'on en trouve toujours une quantité qui, même dans les corps les plus amaigris, peut égaler le volume de quatre doigts. L'épiploon était contracté et n'avait aucune apparence de graisse; les entrailles étaient roulées comme une membrane déchirée. Le ventricule ne contenait aucune trace de nourriture... tous les intestins étaient contractés et vides. La partie ronde du foie était presque toute corrompue, prenant une teinte noire du côté de la vésicule du fiel. Quand on l'ouvrit, contrairement à l'usage, le foie était flasque ; la rate dépassait les proportions ordinaires ; les reins mous étaient marqués de nombreux tubercules ; les poumons étaient enflés, mais sains. Le péricarde était entier, contenant un peu d'eau, comme cela arrive dans les cadavres. Le cœur était d'une grosseur médiocre; mais par respect le médecin ne voulut pas ouvrir ce type de la sainteté, comme il le dit lui-même.

3. Dépositions du général des Oblats. — Bib. Amb., *Ms. G* 30, p. 20.

de ce peuple, qui l'aurait dépouillée de ses ornements pour les conserver comme des reliques. Si on l'eût laissé plus longtemps exposé à la vénération publique, de tout le diocèse de Milan et de plus loin encore, une foule nombreuse serait accourue pour contempler une dernière fois les traits de cet homme incomparable.

Le jour des funérailles arriva, la ville de Milan y assista tout entière ; le corps fut porté par les Capucins ([1]) et la cérémonie fut présidée par le cardinal Sfrondate, évêque de Crémone, qui monta plus tard sur la chaire de Saint-Pierre, sous le nom de Grégoire XIV. Les évêques d'Alexandrie, de Vigevano et de Castro l'assistaient. Derrière le cercueil, représentant la famille, on voyait l'abbé Frédéric Borromée, son frère René, le comte d'Alta Emps et son fils. Le convoi funèbre sortait à peine du palais archiépiscopal qu'une pluie fine et serrée commença à tomber ; elle ne ralentit en rien l'ardeur de la foule, ni ne diminua son intensité. On n'entendait que des gémissements et des louanges. Tous rendaient hommage à sa vertu. Les mauvais eux-mêmes, dit un témoin, ne pouvaient s'empêcher d'en faire l'éloge. Ils ajoutaient, il est vrai, comme pour se pardonner à eux-mêmes ces louanges, que leur arrachait la force de la vérité, qu'il était trop sévère pour les coupables et trop absolu pour l'observation des lois, au point de vouloir prohiber les bals, les mauvaises mœurs et autres choses de ce genre ([2]). C'était un nouvel éloge ajouté à tous ceux que le peuple chrétien publiait avec amour.

Le même témoin déclare que le portrait du cardinal

1. *Id.*
2. Bib. Amb., *Ms. G.* 30, p. 345.

fut alors vendu par centaines de mille; on le trouvait dans toutes les maisons, dans toutes les boutiques, à côté des images des saints. On fit ses statuettes en bronze, en cire, on fit frapper des médailles pour les porter au cou. Cette voix du peuple, cette canonisation, en quelque sorte spontanée et universelle, c'était bien la voix de Dieu. Cet amour, cette confiance du peuple crûrent et se développèrent chaque jour, avec une telle force et une si grande puissance, qu'on l'invoquait déjà, qu'on le priait publiquement, avant même que les papes aient autorisé son culte ([1]).

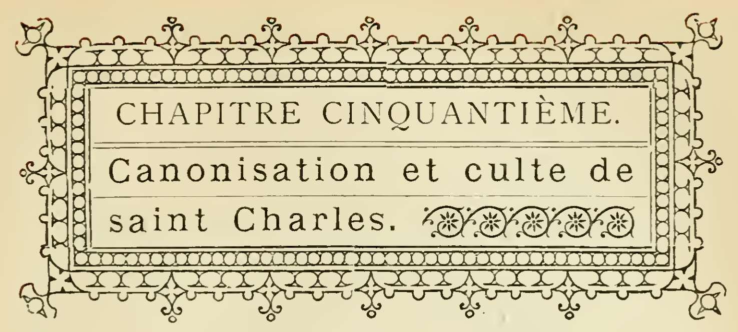
La cérémonie religieuse des obsèques terminée, on ne put ensevelir le saint à l'endroit qu'il avait désigné lui-même pour son tombeau. La cathédrale était remplie d'une foule, se renouvelant sans cesse et avide de contempler les traits du saint pontife; on transporta le corps dans la chapelle des Médicis, protégée par de fortes grilles et il y demeura jusqu'à dix heures du soir. Le concours du peuple s'étant ralenti, on ferma les portes de la cathédrale, le précieux corps fut placé dans un cercueil de bois, qu'on enferma lui-même dans un coffre de plomb, sur lequel on inscrivit son nom, son âge, le temps de son épiscopat et on le déposa dans le caveau, ouvert au bas même des premiers degrés qui conduisaient dans le chœur. On le ferma par une large plaque de marbre, sur laquelle fut gravée l'inscription suivante composée par le saint cardinal lui-même :

1. En traçant ce récit, notre souvenir et notre cœur se reportent naturellement aux manifestations qui éclatèrent à Rome, le 7 février et les jours suivants de l'année 1878, à la mort de Pie IX. Nous y étions et nous ne pouvons nous défendre de faire ce rapprochement aussi réel que touchant.

CAROLVS
CARDINALIS TITVLI S. PRAXEDIS
ARCHIEPISCOPVS MEDIOLAN.
FREQVENTIORIBVS CLERI POPVLIQVE
AC DEVOTI FŒMINEI SEXVS
PRECIBVS SE COMMENDATVM CVPIENS
HOC LOCO SIBI MONVMENTVM VIVENS
ELEGIT (1).

1. Charles, cardinal du titre de Sainte-Praxède, archevêque de Milan, désirant se recommander aux prières plus fréquentes du clergé, du peuple et des religieuses, a choisi pendant sa vie, ce lieu pour sa sépulture.





CHAPITRE CINQUANTIÈME.

Canonisation et culte de saint Charles.

Éloge de saint Charles prononcé par Grégoire XIII. — Par le cardinal Serletti. — Regrets de l'Europe entière. — Les Décurions de Milan. — Vénération et amour du peuple. — Le testament du saint. — Le gilet miraculeux. — Apparition du saint. — Les Milanais célèbrent l'anniversaire de sa mort comme une fête. — Décision de Clément VIII sur la messe anniversaire de *Requiem* fondée à perpétuité par le cardinal Borromée. — Explosion de la dévotion populaire envers l'illustre défunt. — Les Oblats demandent l'autorisation de dresser les procès pour la canonisation. — Démarches en ce sens du clergé, de la municipalité de Milan et de plusieurs princes. — Nomination de commissaires apostoliques pour procéder à de nouveaux procès. — Extrait du procès de la visite du corps du saint archevêque — La canonisation. — *Lo Scurolo* ou crypte de Saint-Charles. — Sa description. — La châsse dans laquelle repose le corps du saint. — Conclusion.

LA nouvelle de la mort du cardinal Borromée ne produisit pas à Milan seulement, sa ville épiscopale, une vive et douloureuse émotion : à Rome, où l'on avait été si souvent témoin de ses héroïques vertus, la douleur fut générale. Grégoire XIII, en apprenant cet événement, s'écria avec un profond accent de tristesse : « Une grande lumière s'est éteinte en Israël ! » et dans un consistoire, au milieu de tous les cardinaux, qui applaudirent à cet éloge, il dit : « Le cardinal Borromée fut le plus grand honneur du sacré collège. »

Le cardinal Sirletti se fit l'interprète de tous ses

collègues, et il traça du pieux archevêque de Milan un portrait aussi vrai qu'éloquent. « Charles Borromée, dit-il, était emprisonné dans un corps, mais son âme était dans le ciel : il n'y avait en lui que l'apparence seule de la chair. Homme par la forme extérieure, ange par la grâce, modèle de vertu chrétienne, miroir de l'autorité épiscopale, honneur du cardinalat, il fut un rempart puissant contre les impies. Ornement le plus brillant de l'Église, il en fut le sel, la lumière et comme la forteresse placée sur la montagne de Sion! il fut cette lumière ardente dont parle l'Evangile... Il brilla par sa foi, sa science, par toute sa vie et tout son gouvernement : sa foi fut celle d'un martyr — ce n'est pas lui qui manqua au martyre; mais ce fut le martyre qui lui manqua; — sa science fut celle d'un docteur, sa vie celle d'un confesseur et son gouvernement celui d'un vrai pasteur. Il eut l'innocence d'Abel, la probité de Noë, la foi d'Abraham, l'obéissance d'Isaac, l'activité de Jacob, la chasteté de Joseph, la charité de Moïse, l'humilité de David, le zèle d'Élie... L'esprit de Dieu fortifia tellement son âme qu'il la rendit invincible et invulnérable... et, en se présentant devant Dieu, il a pu dire comme le fidèle serviteur : Seigneur, vous m'aviez donné cinq talents et voici que j'en ai gagné cinq autres. »

Philippe II, roi d'Espagne, témoigna une si grande vénération pour l'illustre mort, qu'il voulut avoir son portrait dans sa chambre, espérant ainsi consoler sa douleur et mériter l'assistance de cet ami de Dieu.

Ce deuil fut ressenti par toute l'Europe et par toutes les cours où le saint comptait de nombreux admirateurs de sa vertu.

A Milan, la mort, loin de diminuer la vénération, l'amour du peuple et des administrateurs de la cité, sembla leur donner un nouvel et plus éclatant essor. Les décurions, dont plusieurs lui avaient fait une opposition aussi coupable que déraisonnable, écrivirent en ces termes à Grégoire XIII : « La mort de notre très zélé archevêque, le cardinal Borromée, nous a causé à tous en général et à chacun en particulier la plus profonde douleur, c'est pour nous la plus grande des pertes. Pendant sa vie, animé pour nous d'un amour qui fut incroyable, il n'a jamais songé qu'à tourner toutes ses pensées, tous ses projets, toutes ses actions et sa vie entière vers ce qui devait nous être le plus utile et nous procurer les plus grands avantages spirituels. Votre Sainteté a pu connaître l'étendue de son zèle et apprécier les travaux continuels, qu'il a entrepris pour nous procurer à nous, à cette ville, à ce diocèse, à toute la province les fruits de salut les plus abondants. Privés d'un pasteur aussi grand, dans notre deuil partagé par tous, sous le coup de cette calamité publique, nous nous prosternons aux pieds de Votre Sainteté, nous la prions, comme un père, de nous consoler de nos tristesses, et de nous entourer d'une affection toute particulière, comme le réclame un tel malheur. »

Le peuple, manifestait publiquement par des actes sa vénération et son amour. Il entourait continuellement la tombe de son archevêque, il implorait hautement son assistance, dans ses afflictions, et il recourait à sa puissante intercession auprès de Dieu, dans ses maladies. Des guérisons merveilleuses, des grâces extraordinaires, obtenues chaque jour, rendaient encore le concours plus nombreux et plus continuel.

La publication du testament du grand archevêque était de nature à accroître les regrets, à renouveler toutes les douleurs. Le cardinal avait fait son testament, le 9 novembre 1576, au moment où la peste commençait à sévir dans la ville. Il léguait tous ses vases sacrés et tous ses ornements pontificaux à la cathédrale de Milan ; à l'autel de la crypte, dite *scurolo*, qu'il avait fait construire il donnait toutes les reliques dont il ne disposait pas dans son testament. Le chapitre héritait de sa riche bibliothèque. Ce qu'il avait reçu, comme patrimoine de ses ancêtres, il le laissait à ses oncles et à ses cousins, à la condition qu'ils accompliraient toujours fidèlement les dispositions testamentaires de la famille, et avec la charge d'acquitter plusieurs legs qu'il faisait à ses serviteurs. L'hôpital majeur était établi légataire universel de tout le reste. Avec une attention délicate, telle qu'une vraie amitié sait seule en avoir, il avait laissé un souvenir à tous ceux dont il avait reçu quelque service ou qui avaient vécu sous son toit. Mgr Bonomi, évêque de Verceil, hérita de ses sermons et de ses manuscrits ; ils sont rentrés plus tard dans la bibliothèque ambrosienne, par le soin du cardinal Frédéric Borromée qui les paya un grand prix.

Tout ce que le saint possédait et tous les vêtements qui avaient été à son usage furent remis aux administrateurs de l'hôpital majeur. Dans le nombre, beaucoup de ces vêtements ressemblaient à des haillons plutôt qu'aux habits d'un prince de l'Église. Et cependant cette défroque fut payée plus que son poids d'or, l'hôpital en tira des ressources aussi considérables qu'inespérées. On se disputait tout ce qui lui avait appartenu. Deux gilets cependant étaient dans un si misérable état

qu'on n'osa pas les mettre en vente; des deux on essaya d'en faire un qui fut à peine passable ; mais il acquit bientôt un prix que toutes les richesses de la terre n'auraient pu payer. Il devint comme un remède à tous les maux : les malades qui le revêtaient étaient presque tous et à l'instant guéris de leurs infirmités.

Le saint cardinal, peu de temps après sa mort, apparut tout couvert de gloire à plusieurs personnes, pendant leur sommeil. Nous avons déjà raconté son apparition au père Adorno, son confesseur. Il se fit voir aussi à plusieurs reprises à l'un des prêtres qui faisait partie de sa famille et qui ne pouvait se consoler de sa mort. Il vint le trouver, le visage resplendissant, il lui dit de ne plus pleurer, le Seigneur ayant admirablement agi avec lui, en lui donnant la joie du ciel.

Nous n'avons pas l'intention de raconter les miracles qui s'opérèrent autour du saint tombeau, ce récit nous entraînerait trop loin. Nous constaterons seulement que les Milanais, reconnaissants des bienfaits dont le saint les comblait du haut du ciel, célébrèrent l'anniversaire de sa mort comme s'il était déjà canonisé. Ils en firent une fête à laquelle ils se préparèrent par la vigile et, le jour même, ils s'abstinrent de tout travail; beaucoup même, dans le secret de la famille, ajoutaient son nom aux litanies de tous les saints. Cette dévotion d'abord toute privée, devint bientôt universelle et, dès l'an 1601, le cardinal Barronius, confesseur de Clément VIII, écrivait à Milan qu'il ne fallait plus désormais célébrer par une messe de *Requiem* l'anniversaire fondé par le cardinal Borromée, à perpétuité, dans l'église de l'hôpital majeur ; qu'il faudrait désormais chanter la messe solennelle du jour.

Les dames de Milan, les écoles de la Doctrine chrétienne avaient adopté une manière d'honorer, sous forme de suffrages pour le repos de son âme, la mémoire du saint cardinal par une pratique de dévotion qu'il avait souvent recommandée pendant sa vie, la visite des sept églises. Elles la faisaient processionnellement, marchant à la suite d'une croix à laquelle on suspendait le portrait de l'archevêque. Cet usage s'établit promptement d'une manière si sérieuse que, pendant deux siècles, les Milanais n'y manquèrent jamais, tous les ans, le dimanche qui suivait le 4 novembre ; il fut supprimé par Joseph II. Ce fait à lui seul est une réelle attestation frappante de l'heureuse influence du saint sur toute la population milanaise.

La décision de Clément VIII accrut le nombre et la solennité des hommages rendus au cardinal : au jour de sa mort, on multiplia tellement les décorations, on fit des processions si solennelles à son tombeau que Frédéric Borromée, dès la première année de son pontificat, se crut obligé de s'opposer à ces manifestations. Le cardinal n'étant point encore canonisé, il les trouvait inopportunes et inconvenantes. Ses efforts furent inutiles, ils échouèrent devant le sentiment populaire et universel. L'archevêque cessa alors toute opposition. Que faire, en présence d'une population entière, composée de plusieurs centaines de mille hommes qui, spontanément, sans excitation d'aucune sorte, parfaitement d'accord entre eux, se levaient pour aller prier sur la tombe de leur bienfaiteur et de leur ami ? Pour mieux témoigner sa reconnaissance et ses pieux sentiments, elle s'abstenait de tout travail, s'approchait des sacrements, remplissait

les églises, ornait ses maisons et les places publiques de tapisseries, plaçait de tous côtés le portrait du défunt, lui rendait des honneurs de toutes sortes ; la nuit venue, elle illuminait ses maisons pour affirmer d'une manière plus sensible encore sa vénération et son amour. De son vivant, S. Charles avait puni d'une forte amende un curé qui pour l'honorer, au jour de la visite pastorale, avait placé son portrait à la façade extérieure de l'église, et maintenant cette image se voyait dans toutes les maisons de Milan et du diocèse : partout elle était devenue l'objet d'un véritable culte. Le comte George Trivulzi fit le premier sculpter son buste, en beau marbre de Paros, et la comtesse voulut qu'on fît constamment brûler une lampe devant cette chère image.

Le nom de Charles Borromée franchit les frontières de sa province ; on l'invoqua ailleurs, et partout des prodiges firent éclater sa vertu. Les Oblats pouvaient se considérer avec raison comme ses enfants privilégiés, et à ce titre le soin de sa mémoire leur appartenait d'une manière toute particulière ; ils étaient les gardiens naturels de la gloire de leur père. Ils commencèrent à recueillir tous les faits que la renommée leur apportait ; ils demandèrent qu'on fît un procès juridique sur tous ceux dont l'éclat et l'autorité semblaient plus grands, dont la réalité n'admettait pas le doute. Ils s'adressèrent dans ce but, le 26 février 1601, à Barthélemy de Giorgi, vicaire de l'archevêque Frédéric Borromée. Celui-ci accueillit favorablement cette demande, il fit nommer une commission de théologiens, de canonistes dont la science et le jugement étaient généralement très appréciés.

Pendant que ce procès se poursuivait à Milan, on en faisait d'autres à Pavie, à Crémone, à Plaisance, à Pise, à Bologne, où des miracles s'étaient opérés par l'intercession du cardinal : chaque jour la renommée de sa sainteté grandissait et se généralisait. La foule venait toujours visiter le saint tombeau; elle l'entourait de lampes, de tableaux, de statuettes, de cœurs d'argent et d'ex-voto de tout genre. La ville elle-même s'étonnait de voir ce concours de gens qui accouraient, de tous côtés, dirigés par une seule et même pensée, celle d'honorer le saint archevêque de Milan : tout cela n'était-il pas de nature à faire avancer l'heure de la canonisation ?

Ce fut du moins le sentiment de son cousin et successeur sur le siège de Milan, le cardinal Frédéric Borromée. Au mois de mai 1602, tout le clergé du diocèse, réuni en synode, nomma du consentement du prélat, six procureurs auxquels il confia la mission d'amener cette cause à une prompte et bonne fin. Ceux-ci envoyèrent trois délégués à Rome pour demander à Clément VIII la canonisation de Charles. Ce furent Octavien Abbiate de Forreris, archiprêtre de la cathédrale, Jean Pierre Barchi, chanoine de Saint-Ambroise et Jérôme Settala, archiprêtre de Monza.

La ville de Milan ne voulut point rester en dehors de ce mouvement, la municipalité envoya également à Rome trois de ses membres chargés de la même mission auprès du pape : ce furent Jean-Baptiste Castiglioni et les comte Octavien Visconti et Jean-Baptiste Serbelloni.

Ces ambassadeurs arrivèrent à Rome au mois de janvier 1604 ; ils avaient une suite nombreuse, digne

de leur noblesse personnelle, de la cause qu'ils venaient plaider et de la cité qui les députait. Les envoyés de la municipalité furent reçus, en consistoire secret, le 4 février ; ceux du clergé, trois jours après, paraissaient devant le saint père, en audience privée, à laquelle assistèrent les trois cardinaux milanais qui faisaient partie du sacré collège, Paul Camille Sfrondate, Flaminius Piatti et Alphonse Visconti.

A cette première démarche vinrent presque aussitôt s'ajouter celles du roi d'Espagne, Philippe III, de Charles-Emmanuel duc de Savoie, de Ranuccio Farnèse de Parme et de tous les cantons catholiques de la Suisse. La fabrique de la cathédrale de Milan, la congrégation des Oblats joignirent leurs instances à toutes celles faites précédemment et, pour donner plus d'appui à leur demande, le géneral des Oblats, Marc-Aurèle Grattarola, déposa aux pieds du saint père les actes des procès faits, en vertu de la délégation de l'ordinaire de Milan, sur la vie, les actions et les miracles du cardinal Borromée.

Le souverain pontife accueillit favorablement cette requête ; la cause fut aussitôt remise à la congrégation des Rites qui, après l'avoir examinée en référa aux auditeurs de Rote : il leur appartenait selon les règles du droit, à cette époque, de procéder à cette affaire. Les procès faits à Milan ne suffisaient pas, les auditeurs de Rote firent remarquer que le saint siège n'avait point l'habitude de se prononcer sur des pièces qui n'avaient été ni faites, ni réunies par des juges nommés expressément par lui à cet effet. Il fallut recommencer de nouveaux procès et les évêques de Côme et de Plaisance, Philippe Archinti et Claude

Rangone furent désignés comme commissaires pontificaux.

De nouveaux sujets de retard se présentèrent encore: Clément VIII mourait en 1605 ; son successeur, Léon XI, n'occupa la chaire de Saint Pierre que vingt-six jours. Ces successions pontificales amenèrent des changements dans les auditeurs de Rote délégués à cet effet et la mort elle-même vint aussi interrompre les travaux de quelques-uns d'entre eux.

Ce ne fut que sous Paul V, en 1606, que les procès apostoliques purent se continuer. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces procès, il suffira de relater que trois cents témoins furent entendus. Toutefois nous croyons qu'on lira avec intérêt quelques extraits du procès verbal de la visite que les commissaires apostoliques firent du corps du saint archevêque de Milan.

Le 4 mars 1606, en compagnie de deux notaires, ils quittèrent la salle ordinaire de leurs réunions et pénétrèrent dans l'église métropolitaine. Là, ils trouvèrent au bas des degrés du chœur une enceinte, ayant dix brasses de longueur sur environ dix de largeur, entourée d'une grille en bois argenté. Tout autour, étaient placés des torches et des cierges allumés ; un grand nombre de personnes de tout sexe agenouillées y priaient avec beaucoup de ferveur. C'était l'endroit où fut enseveli le cardinal Borromée. Ils firent ouvrir cette enceinte : au milieu, une grille de fer, enrichie d'ornements de cuivre, recouvrait la pierre sépulcrale. Une étoffe de soie de couleur verte, étendue sur cette grille, était couverte d'une grande quantité de pièces d'or et d'argent, ainsi que d'ex-voto en argent. Les ministres du temple affirmèrent que chaque jour les pieux fidèles déposaient

ces offrandes, allumaient des cierges pour témoigner leur reconnaissance et leur confiance envers le saint archevêque de Milan. Les commissaires apostoliques firent enlever cette étoffe et la grille ; ils purent lire l'inscription gravée sur le marbre et que nos lecteurs connaissent déjà.

Un baldaquin en soie, rouge et blanche, auquel on avait suspendu le chapeau cardinalice du saint archevêque, était placé au-dessus de ce sépulcre ; quatre lampes, d'un grand prix, y étaient attachées et elles brûlaient sans cesse. L'une d'elles, toute dorée, avait été offerte par le cardinal Spinelli : on y voyait briller les armes de ce cardinal et le portrait de Charles. Une autre, en argent, d'un travail remarquable et très fin, avait été placée là par le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, en témoignage de sa reconnaissance pour sa guérison miraculeuse qu'il attribuait à la visite du cardinal Borromée.

Le cardinal Frédéric Borromée, archevêque de Milan, était présent à cette visite ; il assista également à l'ouverture du tombeau lui-même. Quand les maçons eurent fait une brèche assez grande dans le mur du caveau pour en permettre l'entrée, les commissaires y pénétrèrent aussitôt. Ce caveau avait environ dix pieds de longueur, six de largeur et huit de hauteur : il était très humide et des gouttes d'eau suintaient continuellement de la voûte et tombaient sur le pavé : la voûte elle-même, fendue en deux endroits, menaçait ruine.

Le cercueil du saint était au milieu, élevé sur une grille en fer, à six pouces environ de terre ; on l'ouvrit et, dans cette première caisse en bois, on en trouva une autre en plomb dont la partie supérieure était

percée, en plusieurs endroits, et rongée par l'humidité: il fut impossible de lire en entier l'inscription, tracée sur le couvercle, et commençant par ce mot *Carolus ;* on put très bien lire l'inscription suivante gravée sur une plaque de cuivre, clouée sur la partie supérieure : *Carolus S. R. E. presbiter cardinalis tit. sanctæ Praxedis et archiepiscopus mediolani — obiit 3° nonas novembris 1584.*

Ce cercueil de plomb ouvert, l'on put voir le corps du cardinal, revêtu de tous ses habits pontificaux : le pallium était suspendu à son cou, la mitre placée à droite de sa tête. Tous les ornements, dans un état de conservation parfaite, mouillés par l'humidité, avaient pris une teinte noirâtre ; il en était de même des gants brodés d'or qui recouvraient ses mains et des sandales pontificales qui cachaient ses pieds.

La tête du saint pontife était presque entièrement dépouillée de chair : le nez et les lèvres n'avaient plus aucune forme ; toutes les dents, à l'exception de deux, étaient encore à leur place. A l'extrémité du menton seulement, on voyait encore un peu de chair ; l'occiput avait conservé sa peau et une partie des cheveux. La tête était encore unie si solidement au cou qu'on n'eût pu l'en séparer sans efforts. On enleva les gants et les mains noires apparurent encore avec la chair et les ongles. Cette chair était ferme et bien conservée. La jambe droite avait gardé une grande partie de la chair, il n'en était pas de même de la gauche qui en était entièrement dépouillée. Les genoux étaient solidement réunis au reste du corps.

Cette première visite eut lieu dans la nuit. La nuit suivante les commissaires apostoliques descendirent de

nouveau dans le caveau et ils trouvèrent le morceau de soie dont ils avaient recouvert la pieuse dépouille tout mouillé ; la châsse elle-même était pleine d'eau, tous les vêtements ressemblaient à de la boue, tant ils étaient noirs et humides. Ce caveau était si étroit qu'on résolut de transporter le corps dans la grande sacristie du midi, afin de procéder à un examen plus minutieux de toutes ses parties. Les ministres, ou clercs-portiers du Dôme, au nombre de douze, furent appelés et ils portèrent sur leurs épaules ce précieux fardeau. On le plaça sur une large table préparée à cet effet ; à côté on déposa une urne trouvée à l'angle du sépulcre et qui contenait les entrailles du saint archevêque desséchées et presque consumées. On enleva alors les côtés du cercueil de plomb et le corps entier fut mis à découvert. L'enlèvement des sandales et des bas mit ses pieds à nu : ils avaient conservé la chair et les ongles : le pouce du pied droit seul était flexible et peu adhérent. La poitrine était noire, mais la chair était bien conservée, ce qui fit naître chez les médecins présents un grand sentiment d'étonnement et d'admiration. L'humidité était si grande, elle avait si complètement imprégné d'eau les vêtements, qu'il était à présumer que toute cette partie du corps serait corrompue, eu égard surtout au long espace de temps, vingt et un ans et quatre mois, pendant lequel elle avait séjourné dans ce lieu. Ce qui parut encore plus merveilleux aux médecins, ce fut qu'à l'ouverture du cercueil, il ne s'en exhala aucune odeur fétide, ni désagréable. Ils en conclurent que l'altération, remarquée dans certaines parties du corps, venait uniquement de l'humidité du caveau et nullement de la putréfaction intérieure. Ils furent d'autant plus con-

vaincus de l'existence d'un prodige que le plomb qui, de sa nature est plus inaltérable, leur apparaissait rongé et plus endommagé que les vêtements les plus voisins du corps. On se décida alors à couper les vêtements afin de ne pas s'exposer, en les enlevant, à détacher quelques-unes des parties de ce corps si admirablement soudées entre elles. Derrière les épaules les vêtements étaient presque entièrement pourris : ils exhalaient une odeur fétide, ils étaient remplis de vers ; quelques-uns se promenaient sur le dos, à la naissance du cou. Ces lambeaux ayant été écartés, le corps lui-même n'exhala aucune mauvaise odeur, ce qui confirma les médecins dans la certitude que le corps avait été, par une grâce spéciale, respecté par la corruption du tombeau. Après un examen des plus minutieux, dont les notaires dressèrent un fidèle procès-verbal, le corps du saint pontife fut replacé dans son cercueil de plomb, à l'endroit même d'où on l'avait enlevé, en attendant le jour où ce modeste caveau deviendrait une riche chapelle et ce simple cercueil une châsse précieuse (1).

Les informations terminées, on les envoya à Rome ; de nouvelles instances furent faites au pape Paul V ; le sacré collège, le roi d'Espagne, le roi de Pologne, Sigismond II et la reine sa femme, Constance d'Autriche, Vincent Gonzaga, duc de Mantoue et beaucoup d'autres princes s'unirent pour solliciter du saint siège une prompte solution. Les évêques de la province, réunis à Milan, déléguèrent à Rome Charles Bescapé, évêque de Novarre, et Tullius del Carretto, évêque de Casale ; ils devaient joindre leurs supplications et leurs

1. Tous ces détails sont extraits du procès de Canonisation. V. Bib. Amb. *Ms. I.* 132, p. 61 et suiv.

vœux à tous ceux déjà adressés au saint père pour obtenir la canonisation du cardinal Borromée.

Malgré l'autorité de toutes ces recommandations, malgré la notoriété des faits merveilleux qui venaient les appuyer, le saint père voulut qu'on procédât avec la prudence et la lenteur qu'exigeait une affaire de si grande importance. Il s'agissait d'un cardinal ; le pape crut que la question devait être encore plus sérieusement pesée pour ne pas faire naître même l'ombre d'un soupçon de partialité; il nomma une commission composée de douze cardinaux, parmi lesquels nous mentionnerons seulement Bellarmin.

Ces cardinaux tinrent onze congrégations ; ils examinèrent avec soin les relations des auditeurs de Rote dont ils confirmèrent, en les acceptant, toutes les conclusions. Ils furent unanimes à déclarer que la sainteté de Charles était évidente, qu'on ne pouvait conserver aucun doute sur la réalité des miracles obtenus par son intercession. Cette sentence fut transmise au souverain pontife qui réunit alors les trois consistoires en usage pour traiter la question même de la canonisation. Le premier de ces consistoires eut lieu le 30 août 1610. Dans le second, tenu le 14 septembre de la même année, l'avocat consistorial, après avoir prononcé un éloquent discours sur les actions du serviteur de Dieu et sur les miracles opérés par son intercession, se prosterna aux pieds du souverain pontife; il lui demanda, au nom du roi d'Espagne, de plusieurs autres princes et de la ville de Milan, de vouloir bien inscrire le cardinal Borromée au nombre des saints. Le souverain pontife répondit, par la bouche de Pierre Strozzi, son secrétaire que : Bien que ces justes instances lui fussent agréa-

bles, néanmoins la chose étant de la plus haute importance, il fallait agir avec prudence et circonspection. Puis il engagea tous les cardinaux et les prélats présents à demander par la prière, le jeûne et l'aumône les lumières nécessaires pour décider ce qui serait le plus avantageux à la gloire de Dieu. Le dernier consistoire du 21 septembre, fut le plus solennel : tous les cardinaux, patriarches, archevêques, évêques et protonotaires présents à Rome y assistèrent. Les portes fermées, le souverain pontife, dans un très grave discours, fit ressortir la sainteté de Charles, il montra l'honneur qui rejaillirait sur l'ordre des cardinaux et l'utilité que l'Église universelle retirerait de sa canonisation. Les suffrages des assistants furent ensuite recueillis et Paul V, dans la plénitude et la souveraineté de son pouvoir infaillible, déclara que le cardinal Charles Borromée, archevêque de Milan, était digne des honneurs de la canonisation.

Le 1er novembre 1610 les cérémonies de la canonisation avaient lieu dans la basilique vaticane. La ville de Milan s'était chargée de tous les frais de cette solennité incomparable. « En quoy, dit un historien du temps, elle ne manqua de faire paroistre sa splendeur et grandeur ; car, comme l'apparat et ornement en l'Église de Saint-Pierre au Vatican, où se fit la canonisation, fut grandement rare et très agréable à voir, tant pour la fabrique d'un très beau théâtre à portiques et colonnes, et d'une despense de plusieurs milliers d'écus, avec la vie et miracles de saint Charles vivement exprimés en trente-huit tableaux de peinture, faicts et élabourés par une main très experte, posés sous les arcs de théâtres, comme aussi pour les très agréables

et très riches broderies d'or et d'argent pour tous les paremens de l'autel et pour la messe pontificale, mettant la main sur tous les plus précieux draps de brocart, d'argent et d'or, pour les baldaquins, ils arrivèrent à une magnificence et richesse si immense, que non seulement elle égale les canonisations passées, mais les outrepasse toutes de beaucoup, et en laisse à la postérité un exemple mémorable (1). »

Nous n'avons pas l'intention de raconter en détail les progrès du culte rendu par les Milanais à leur grand concitoyen, ni d'exposer le développement qu'il prit dans l'Église universelle. Le nom du cardinal Charles Borromée est répété avec amour, ses gloires sont célébrées partout où le CHRIST a des autels (2). Mais avant de terminer notre travail nous devons décrire la crypte dans laquelle repose sa dépouille mortelle. Depuis trois siècles, les archevêques et les fidèles de Milan l'ont enrichie de trésors incomparables. De ce lieu, devenu l'un des plus saints et des plus célèbres de leur ville, ils ont fait un monument vraiment digne des vertus héroïques de celui auquel ils l'ont consacré,

1. Relation sommaire de la canonisation de saint Charles Borromée. — Paris 1615.

2. Nous avons dit, dans le cours de cette histoire, que la première église dédiée à saint Charles fut celle des Barnabites de Rome, *S. Carlo ai Catinari.* Des documents authentiques, qui nous furent communiqués à la dernière heure, nous permettent d'affirmer que la première église consacrée au grand archevêque de Milan, dans le monde entier, fut celle des Trinitaires déchaussés, espagnols, résidant à Rome, aux Quatre Fontaines. Ce fut le 8 juin 1612 que le cardinal Bandini, protecteur de l'ordre, la consacra, ainsi que le couvent, à saint Charles Borromée. Plus tard le Borromini, par un caprice de sa riche et fantastique imagination, a transformé cette première église et en a fait celle que le peuple appelle aujourd'hui *San-Carlino.* — ARCHIVES DES PÈRES TRINITAIRES DÉCHAUSSÉS. U. Protocholo — de la fundazion, patronato, etc., n° 13.

digne aussi de leur magnificence et de leur générosité presque proverbiales.

La chapelle ou crypte de saint Charles, le *Scurolo*, comme on l'appelle à Milan, est placée à l'endroit même désigné par le saint comme le lieu de sa sépulture, sous la partie de la grande nef du Dôme, voisine des marches du chœur. On y arrive par un double escalier, ouvert de chaque côté, sous le chœur lui-même, par les nefs latérales du nord et du midi ; l'on descend dans une première salle, en forme de parallélogramme, et richement ornée qui en est comme le vestibule d'honneur. On laisse derrière soi l'élégante et riche chapelle construite par saint Charles lui-même, à laquelle il a légué toutes ses reliques : elle sert de chapelle d'hiver aux chanoines du Dôme pour y chanter l'office canonial.

En 1817, le vestibule de la chapelle du saint où se réunissent les fidèles pour entendre la messe, a été décoré de marbres précieux, de gracieux emblèmes et de riches dessins en stuc. Un semblant de portique, de style corinthien, avec des colonnes de marbre rare, aux chapiteaux dorés, fait suite à ce vestibule et introduit dans le sanctuaire lui-même.

La crypte proprement dite, ou *Scurolo*, est de forme octogone. A chacun des angles, sur des soubassements de marbre, s'élèvent des colonnettes d'argent surmontées chacune d'une cariatide représentant les principales vertus du saint. Entre ces colonnes, une riche tenture de soie brochée d'or, dont les dessins sont merveilleusement exécutés, recouvre le mur, elle est encadrée dans de larges lames d'argent. Au-dessus des statues ou cariatides d'argent, court tout le long de la chapelle une corniche du même métal d'un style noble et sévère.

Le tout est dominé par huit larges médaillons, reliés ensemble par de riches ornements, empruntés aux armes de la famille Borromée et aux emblèmes de la dignité épiscopale. Huit bas-reliefs, d'un travail exquis, enfermés dans ces médaillons, redisent les principaux faits de la vie du saint archevêque. Toutes ces décorations, colonnes, bas-reliefs, corniches, statuettes sont en argent : elles furent données par l'archevêque Litta, les Borromée et le cardinal Quirini. En 1817, la crypte changea d'aspect, elle fut disposée d'une façon plus magnifique encore sur les dessins de l'architecte Pestagalli ([1]) et telle que nous la voyons aujourd'hui.

Le sarcophage est placé sur l'autel lui-même, au fond de cette riche chapelle. Mais comment décrire ce précieux tombeau ? La châsse, dans laquelle repose le corps du saint, est un don du roi d'Espagne, Philippe IV. Des colonnettes, des ornements en argent massif encadrent et relient entre elles de grandes vitres en cristal de roche, à travers lesquelles on peut contempler la chère relique. D'élégantes statuettes, quatre écussons en or massif aux armes de Philippe IV, des emblèmes de toutes sortes surmontent et décorent cette incomparable tombe. Cette œuvre remarquable de Cerani n'a pas coûté moins de seize mille écus ([2]) ; elle est elle-même enfermée habituellement sous une autre châsse en bronze, ornée d'arabesques, d'ornements en argent et d'un grand médaillon représentant en relief

1. A l'exception des médaillons, des cariatides et de tous les ornements qui furent seulement repolis, toutes les autres pièces en argent, telles que la corniche, les colonnettes etc., furent fondues de nouveau et on leur donna une forme plus en rapport avec l'architecture de la nouvelle chapelle.

2. Quatre mille onces d'argent ont été employées dans cette châsse.

le saint archevêque, agenouillé devant le saint-sépulcre à Varallo.

Le devant d'autel est tout en argent, avec d'élégants et riches reliefs. Il ne contient pas moins de huit cents onces d'argent, il fut donné par un allemand.

Une grande ouverture faite au milieu de la voûte, au-dessus même de l'autel, met en quelque sorte le Dôme lui-même en communication avec le *Scurolo* de saint Charles. Une balustrade entoure cette ouverture, quatre candélabres à plusieurs lampes, constamment allumées, y sont fixés ; de l'intérieur du Dôme, appuyés sur la balustrade, les fidèles peuvent suivre les prières et les cérémonies des messes célébrées devant le corps de saint Charles.

Il faut parler du corps saint lui-même, le plus riche de tous ces trésors, objet d'un culte si dévoué et d'un si touchant amour. Le 2 octobre 1880, anniversaire de la naissance du saint, après que nous eûmes célébré la messe, devant la châsse que nous venons de décrire, le pieux et aimable gardien du *Scurolo* nous fit réciter les prières liturgiques, prescrites par les archevêques de Milan, avant de procéder à l'ostension des reliques du saint archevêque. Il abaissa ensuite lentement la partie du sarcophage d'airain, qui recouvre la châsse proprement dite : notre émotion fut profonde quand nous vîmes le corps du grand cardinal, archevêque de Milan, revêtu des ornements pontificaux et étendu sur un riche lit de satin blanc, comme s'il dormait. Nous nous approchâmes, plein de joie et de respect : la limpidité, la pureté du cristal permet de contempler l'intérieur dans ses plus petits détails. La tête du saint, coiffée de la mitre, est telle que l'ont vue les commissaires

apostoliques en 1606 : le nez n'a plus aucune forme, le front est en partie recouvert de sa peau et le menton conserve encore quelques parties de chair.

Le saint est vêtu comme pour la célébration de la messe : le bâton pastoral, orné de pierres précieuses, est étendu à son côté gauche; sur sa poitrine brille la croix pastorale enrichie de diamants; à son cou est suspendu le pallium; à l'une de ses mains cachées sous des gants on voit briller l'anneau pastoral ; ses pieds sont chaussés des sandales. La dévotion des princes et des fidèles a recouvert le saint et enrichi sa châsse de diamants et de pierreries d'une immense valeur. Au-dessus de sa tête, un archiduc de Bavière a fait suspendre une couronne d'or, œuvre de Cellini, d'un travail plus précieux que les rubis et les perles qui la recouvrent en grand nombre; sur sa poitrine une chaîne d'or, dont les anneaux sont ornés de diamants et de rubis, soutient les monogrammes du CHRIST et de Marie, eux-mêmes tout or et diamants. A la suite de ces monogrammes quelque riche seigneur a placé par reconnaissance, son propre chiffre surmonté d'une couronne sur laquelle brillent cent vingt-trois diamants : une palme en or, autour de laquelle s'enroule un serpent dont les écailles sont formées par des diamants, complète ce précieux bijou. Le pallium est retenu sur la poitrine du saint par trois épingles, surmontées chacune d'un rubis entouré de six diamants. On n'estime pas à moins de vingt-quatre mille écus la valeur des joyaux qui ornent cette poitrine, dont l'Esprit-Saint avait fait sa demeure.

Au-dessus des genoux du grand archevêque, au sommet de la châsse, on a suspendu une croix pectorale

en or, dont les émeraudes ont une valeur considérable, elle dépasse cinq cent mille francs : c'est un don de la reine Marie-Thérèse. Nous ne dirons rien des nombreux anneaux, des *ex-voto* de tout genre, déposés à l'intérieur et à l'extérieur de cette châsse, dont la richesse et la beauté sont vraiment merveilleuses.

Ainsi Dieu s'est plu à honorer la mémoire d'un homme qui lui fut cher pendant sa vie. L'*Humilitas*, en lettres gothiques, cette devise qui faisait partie des armes de sa famille et qu'il a si héroïquement mise en pratique, brille partout dans cette splendide chapelle d'un éclat extraordinaire; elle est sculptée sur l'or, l'argent, le bronze et le marbre ; elle est brodée en or sur la soie. Elle est devenue comme un signe d'honneur et de ralliement sur la poitrine des amis et des serviteurs du saint, quand, aux jours des grandes solennités, ils se prêtent à la garde ou au service de son sanctuaire. Dieu exalte toujours les humbles. Cette chapelle, ces œuvres d'art, ces ornements, ces trésors ne sont-ils pas une hymne de triomphe, un chant de gloire en l'honneur de cet homme qui a toujours fui la louange et le faste? Il peut lui aussi redire, en une certaine mesure, comme la Vierge immaculée : Dieu a regardé l'humilité de son serviteur, il a fait en moi et par moi de grandes choses; et voici que les générations me proclament bienheureux.

L'archevêque de Milan a pratiqué, pendant sa vie, l'amour de la pauvreté; il était riche, il s'est fait pauvre, pour orner la maison de Dieu, nourrir ceux qui avaient faim et soutenir la veuve et l'orphelin; il méprisait tout ce qui était de la terre. Qui n'admirerait la bonté et la grandeur de Dieu? Il veut que les choses les plus

précieuses de la terre contribuent à glorifier ici-bas la tombe de ce pauvre volontaire ; il rend ainsi, en quelque sorte, un témoignage éclatant et perpétuel à cette sagesse qui lui a fait mépriser les biens trompeurs du monde pour acquérir les richesses du ciel, les seules vraies, les seules enviables. Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité : il a établi son fidèle serviteur dans une gloire plus réelle et plus solide ; il l'a constitué comme un dispensateur puissant de ses dons célestes.

Que de grâces, que de consolations, que de trésors spirituels les fidèles ne recoivent-ils pas près de cette tombe immortelle ! Que d'enseignements n'y viennent-ils pas recueillir ! Pour notre part, nous n'oublierons jamais la force que nous avons puisée près d'elle, les joies que nous y avons trouvées, les grâces que Dieu nous y a faites ! Pendant plusieurs mois, et, après Dieu, nous en remercions le préfet *dello Scurolo* de saint Charles [1], nous avons pu chaque matin célébrer la messe dans ce béni sanctuaire, devant le corps de celui que l'Église nous a donné pour ami et protecteur, au jour de notre baptême. Quand Charles Borromée était à l'autel les fidèles croyaient y voir un ange. Ce souvenir nous faisait plus vivement sentir notre tiédeur et notre imperfection ; néanmoins, il nous semblait que notre bonne volonté, malgré notre indignité elle-même, devait le bien disposer en notre

1. M. l'abbé Joseph Consonni, maître des cérémonies du Dôme et préfet de la chapelle de Saint-Charles. Nous n'exprimerons jamais assez combien nous lui sommes reconnaissant de ses fraternelles attentions et de son infatigable bonne volonté à notre égard. Puisse saint Charles acquitter notre dette envers lui ainsi qu'envers le bon *custode*, M. Luigi Galli !

faveur. Nous lui demandions, *os ad os*, de nous inspirer, de diriger notre plume ; nous lui disions combien était grand notre désir de le faire connaître et de le faire aimer. Ce contact, en quelque sorte quotidien, sa bénédiction que nous sollicitions avant de nous éloigner, ont certainement soutenu notre courage, s'ils n'ont point contribué, à cause de notre peu de mérite, à rendre notre œuvre plus parfaite. Et maintenant notre livre est achevé : nous le déposons à ses pieds. Puisse-t-il le bénir et l'agréer comme un témoignage, de notre vénération et de notre amour, témoignage bien indigne mais du meilleur de notre cœur.

FIN DU DERNIER VOLUME.

Table des Matières.

TROISIÈME VOLUME.

